

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13438 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 13 AVRIL 1988

Cohabitation à la chinoise

La nomination du nouveau gouvernement chinois par l'Assemblée nationale populaire, mardi 12 avril, représente un pas de plus dans le processus de rajeunissement des équipes dirigeantes entrepris sous l'égide de M. Deng Xiaoping et poursuivi par le nouveau chef du PCC, M. Zhao Ziyang. L'âge moyen des principaux ministres a baissé de sept ans et les affaires étrangères sont reprises en main par un diplomate d'une cinquantaine d'années, dynamique, M. Qian Qichen. Comme on s'y attendait, M. Li Peng a été confirmé à son poste de premier ministre.

Apparemment donc, point de surprises. L'« ouverture » et la « transparence » annoncées en fanfare l'automne dernier lors du treizième congrès du PCC se sont poursuivies au cours de la session annuelle de l'Assemblée, qui doit achever ses travaux mercredi. Au grand plaisir des observateurs étrangers, qui ont pu assister à des votes négatifs, à des scrutins à bulletin secret, peu habituels dans ce type de régime. Mais il faut dire que le spectacle était fort bien réglé et que le mécontentement contrôlé de quelques individus ne risquait pas de remettre en cause le fonctionnement du régime. Du moins a-t-il permis à plusieurs députés d'exprimer leur impatience devant le refus de dialogue de certains dirigeants et le maintien à des postes de responsabilité de potiches octogénaires.

Une fois les rideaux tirés sur ce grand « show » annuel et les déclarations de clôture de M. Li Peng prononcées, la nouvelle équipe, rajeunie mais aussi rééquilibrée, va devoir se mettre au travail. Dans des structures à peine modifiées, puisque le « dégraissage » du gouvernement et de l'administration annoncé est à peine ébauché. Les tâches seront multiples, que ce soit pour M. Qian Jiwei, qui devra doter la Chine d'une véritable stratégie diplomatique, pour le général Qin Jiwei, nouveau ministre de la défense, chargé d'accélérer la modernisation de l'armée de paysans héritée de Mao Zedong, ou pour le nouveau ministre de l'éducation, M. Li Tieying, confronté à un regain de la grogne des étudiants et des intellectuels.

Mais la session parlementaire pas plus que le treizième congrès, ne paraissent avoir mis un terme aux divergences qui opposent les réformistes déterminés et ceux qui recommandent la plus extrême prudence. Les premiers sont regroupés autour de M. Zhao Ziyang, les autres sont incarnés par M. Li Peng. Le décalage est grand entre les discours de ces deux dirigeants. L'un parle d'accélérer la réforme des entreprises et l'ouverture vers l'étranger des régions côtières, tandis que l'autre met l'accent sur la production agricole – obsession des conservateurs – et les effets pervers des réformes.

Et l'on voit apparaître autour de M. Li toute une génération de technocrates quinquagénaires, souvent formés en URSS dans les années 50, et dont le rôle pourrait s'accroître au fur et à mesure que de nouveaux liens se tissent entre Pékin et l'URSS de M. Gorbatchev.

Dans un régime communiste, le chef du parti l'emporte bien évidemment sur celui du gouvernement. Mais, dans la Chine de 1988, les choses ne sont pas si simples. En particulier parce que les principaux dirigeants ont en ligne de mire l'après-Deng Xiaoping. Bien qu'il paraisse en excellente santé, le « vieux Deng » approche des quatre-vingt-quatre ans, et chacun semble attendre le faux pas du rival. En Chine, aussi, la cohabitation a ses problèmes.

(Lire nos informations page 6.)

Le détournement du Boeing sur Larnaca

Les pirates et le Koweït demeurent intransigeants

Les auteurs du détournement sur Larnaca du Boeing koweïtien ont lancé, mardi 12 avril, un nouvel ultimatum pour exiger que soient libérés dix-sept chiites détenus au Koweït. Les autorités de l'émirat ont réaffirmé qu'elles ne céderaient pas au chantage.

LARNACA
de notre correspondante

« *Ou nos dix-sept frères sont tous libérés, ou nous allons tous au paradis.* » C'est à 9 heures locales, mardi 12 avril, que les pirates de l'air qui ont détourné il y a huit jours maintenant le Boeing-747 des Kuweit Airways ont repris le contact avec la tour de contrôle de Larnaca pour lire simplement un communiqué en arabe.

Commençant par deux versets du Coran, qui font l'éloge du martyre, les pirates se réfèrent au Mahdi (le douzième imam attendu dans la tradition chiite), et affirment : « *Après avoir attendu la réaction du gouvernement koweïtien, prise à l'issue du conseil des ministres* [celui-ci réaffirme la détermination du Koweït à ne pas libérer les dix-sept membres du Djihad islamique condamnés après les attentats de 1983 contre les ambassades américaine et française], *nous nous sommes aussi réunis pour prendre plusieurs décisions : 1) désigner notre avion « L'avion du Grand Martyre » ; 2) mourir dignement vaut mieux que vivre dans l'humiliation.*

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)



(Lire nos informations page 7)

Après le rachat du groupe américain Grolier

Hachette deviendra le troisième éditeur mondial

En obtenant, le lundi 11 avril, le feu vert du conseil d'administration de l'éditeur américain Grolier, Hachette s'apprête à réussir une offre publique d'achat d'environ 2,5 milliards de francs qui fera de lui le troisième éditeur mondial et le premier dans le secteur des encyclopédies.

A moins d'un coup de théâtre, les actionnaires de la maison d'édition américaine Grolier devraient accepter, d'ici au 22 avril, l'OPA d'Hachette recommandée à l'unanimité par leur conseil d'administration. Hachette – qui deviendra ainsi après l'allemand Bertelsmann et l'américain Simond and Schuster le troisième éditeur du monde – a dû améliorer son offre, passée de 21 dollars l'action le 13 mars à 24 dollars le 31 mars et enfin à 24,25 dollars dimanche dernier, pour emporter le consentement d'un des dix premiers éditeurs américains, dont le chiffre d'affaires en 1987 était de 2,4 milliards de dollars.

Avec ses sept mille deux cents salariés, Grolier détient une position importante dans l'édition d'encyclopédies, les livres pour enfants, les logiciels éducatifs et l'édition électronique, sans oublier son important réseau de courtage. Sa filiale de jeux et de jouets pour enfants sera toutefois revendue au groupe Walt Disney pour 250 millions de francs. Pour le groupe présidé par M. Jean-Luc Lagardère, qui réalise déjà 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, cette percée américaine représente un seuil important dans une stratégie un temps contrariée par l'échec du rachat de TF1.

(Lire page 23 les articles de MICHEL COLONNA D'ISTRIA, YVES-MARIE LABÉ et PIERRE LEPAPE

M. Gorbatchev et les conflits régionaux

Aggiornamento soviétique

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, se rendront, jeudi 14 avril à Genève, pour signer l'accord, conclu vendredi dernier, sur le conflit afghan.

Cette cérémonie se déroulera en présence du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. Le Pakistan et l'Afghanistan seront représentés par leurs ministres des affaires étrangères, MM. Zain Noorani et Abdul Wakil.

par Jacques Amalric

« *Mener à bien le règlement politique en Afghanistan constituera une percée dans la chaîne des conflits régionaux.* » La phrase est de M. Gorbatchev, et elle remonte au 8 février dernier. Depuis, le secrétaire général a marqué de nouveaux points dans la réalisation de sa « *nouvelle politique* », en Afghanistan tout d'abord, d'où l'URSS va finalement se retirer d'une manière quasi unilatérale, quitte à voir le pays sombrer dans la guerre des factions.

Ce retrait n'est pas dû à la grandeur d'âme du secrétaire général – qui se serait bien passé d'avoir à présider au premier abandon par Moscou d'un régime communiste – mais à l'échec militaire de l'URSS. Après huit ans de combat, les experts soviétiques ont compris que leur pays avait mieux à faire que de s'embourber – et à quel prix – dans une guerre qu'il n'aurait jamais dû commencer... une guerre qui a déjà trop pesé sur la diplomatie mondiale.

Un peu comme le général de Gaulle avait fini par comprendre que le rêve diplomatique qu'il nourrissait pour la France serait irréalisable tant que durerait la guerre d'Algérie, M. Gorbatchev semble avoir été très tôt convaincu qu'il lui fallait en finir avec l'engagement en Afghanistan s'il voulait relancer la politique étrangère de son pays. C'est dans la même perspective apparemment qu'il a conseillé à M. Arafat, à peine le retrait d'Afghanistan acquis, de reconnaître sans tarder Israël.

En fait, le retour de l'URSS sur la scène proche-orientale ne remonte pas à hier. La politique d'équilibre subtil entre l'Iran et l'Irak suivie par Moscou fait l'admiration de nombreux diplomates occidentaux depuis des mois. De même le discret processus de normalisation entamé avec les pays arabes modérés du Golfe et qui s'est déjà soldé par la reprise des relations diplomatiques avec le Koweït et un sérieux réchauffement avec l'Arabie saoudite. Mais c'est sans doute au Caire que les diplomates et les nombreux émissaires de M. Gorbatchev ont été le plus efficaces.

(Lire la suite page 5.)

Mort de l'auteur de « Pleure, ô pays bien-aimé »

Alan Paton, une vie contre l'apartheid

L'écrivain blanc sud-africain Alan Paton est mort, le mardi 12 avril, dans sa propriété de Durban, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était l'auteur de Pleure, ô pays bien-aimé, *publié en 1948, qui critiquait la situation faite aux Noirs en Afrique du Sud.*

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« *Ma vie entière a été une lutte entre l'écrivain et l'activiste, et ce n'est pas fini...* », déclarait l'an dernier Alan Paton, le doyen des intellectuels sud-africains qui, tout au long de sa vie, a été un adversaire acharné de l'apartheid et un critique acerbe des dirigeants de son pays. Pourtant, le 11 janvier, à l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, comme on lui demandait ce qu'il avait l'intention de faire avec le temps qui lui restait, il avait lancé : « *Ne plus rien faire* », ajoutant, « *quatre-vingt-quatre ans d'esclavage* [au travail], *c'est assez* ». Fatigué sans doute, pas vraiment désabusé, seulement un peu las, après une vie de combat contre l'injustice, contre ce système qui, pendant presque trente ans, de 1953 à 1981, l'a détourné de son œuvre romanesque.

Se définissant lui-même comme « *un politicien amateur* », Alan Paton avait été, en 1954, l'un des artisans de la création du Parti libéral, dont il deviendra par la suite le président. Cette formation politique avait pour but de lutter contre la mise en place progressive des lois régissant le développement séparé des races. Son opposition à Hendrik Verwoerd, « *architecte de l'apartheid* » et premier ministre de l'époque, lui valut, en 1960, le retrait pour dix ans de son passeport. En 1968, la promulgation d'une loi interdisant à des gens de races différentes d'adhérer au même parti place le Parti libéral, multiracial, dans une situation difficile. Alan Paton décide de le saborder plutôt que de se soumettre à cette disposition aujourd'hui abolie.

Enseignant, directeur de collège à Soweto, cette expérience lui fournira la matière première de *Pleure, ô pays bien aimé*, vendu à seize millions d'exemplaires, et sera le terreau de la réflexion politique de cet humaniste libéral, forcené, qui a passé son temps à essayer de construire des ponts dans ce pays fracturé.

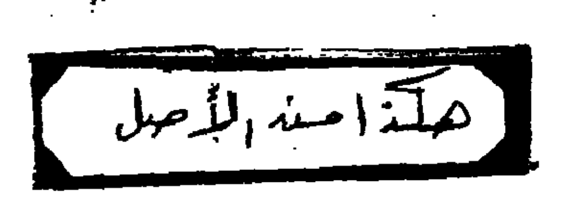
(Lire la suite page 4.)

M 0147 - 0413 0 - 4,50 F



3790147004500 04130

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



هكذا من الاصل

Débats

Israël et les Palestiniens

Juif de la perplexité ? Non, juif du refus !

par FREDDY RAPHAEL (*)

EN tant qu'intellectuel juif, non point de condition *mais de conviction*, je refuse la non-reconnaissance de l'autre, pétition de principe pour nombre d'*hommes politiques* et pour une fraction importante des Israéliens et des Palestiniens.

— Je refuse la bestialisation de l'ennemi, sa réduction à un animal malfaisant et à de la vermine grouillante qu'il convient de détruire par mesure d'hygiène. *Pour Darquier de Pellepoix*, ce sont des poux que l'on a gazés dans les camps de la nuit et du brouillard.

— Je refuse la condamnation à l'errance, le déni d'une terre et de toute sécurité, auxquels irrédentistes israéliens et arabes *voudraient condamner* leur adversaire.

— Je refuse toute légitimation de l'oppression colonialiste et du maintien d'une population, des *années durant*, dans des camps, au mépris de la dignité humaine. L'implantation de colo*nies dans des territoires occupés* au nom de la sécurité conjuge la mystique de la terre et le profit matériel.

— Je refuse la complicité d'un nationalisme exacerbé et d'un intégrisme religieux, en Israël comme dans le monde *arabe, qui bénit* les armes et légitime la violence.

Au nom de quoi ce refus, cet impératif catégorique ?

— Au nom de la fidélité têtue à un message fondateur, à une parole qui a fait effraction dans le monde, pour proclamer le *droit à l'existence et à la dignité* ineffaçable de tout homme.

— Au nom de la vocation du juif de sculpter dans ce chantier qu'est le monde le visage de Dieu, c'est-à-dire une société plus juste.

— *Au nom de la nécessité* de dénoncer les faux prophètes, prêtres et rois qui célèbrent l'aventure guerrière, le triomphe de la force et l'idolâtrie de la *terre*.

La reconnaissance réciproque et la rupture du cercle de la violence, pour lesquelles cinquante mille Israéliens ont manifesté à *Tel-Aviv*, constituent non seulement une exigence éthique, incontournable et fondatrice, mais *aussi la seule sécurité*. La terre d'Israël n'est pas le lieu de l'enracinement, mais celui de la provocation au dialogue : l'iniquité la défigure, en même *temps qu'elle pervertit* le sens même de l'aventure juive.

(*) Doyen de la faculté des sciences sociales de Strasbourg.

S'inspirer du traité d'Etat autrichien

Par MICHAEL HARSGOR et MAURICE STROUN (*)

DANS *son pénétrant article* « David contre David » (*le Monde* du 10 février), André Fontaine soulignait que les nations israélienne et palestinienne ont aussi peur l'une de l'autre. Les rassurer toutes deux, ajoutait-il, semblerait possible au moyen d'un règlement garanti par l'extérieur, comme celui qui aboutit jadis au traité d'Etat autrichien.

A *propos de ce traité, on ne* connaît que trop bien les articles relatifs à la neutralité ainsi qu'à l'interdiction de posséder des armes offensives (certains missiles ou chars d'assaut). Cependant il nous semble que deux autres articles fort originaux et fréquemment ignorés ont permis à l'Autriche de recouvrer son indépendance, sans pour autant constituer une menace pour ses voisins. Il s'agit d'une part de l'interdiction de toute activité à tout mouvement ou tout parti à plate-forme irrédentiste, d'autre part de l'obligation de maintenir un régime démocratique basé sur l'existence de différents partis.

Quel serait l'impact de tels articles inclus dans un traité de paix entre Israël et un Etat palestinien *couvrant les territoires occupés* ?

L'irrédentisme est la politique et la pratique d'un Etat, d'un parti ou de personnes qui cherchent soit à incorporer à l'intérieur de leurs frontières certains territoires perdus, soit à se joindre à des populations ethniquement très proches.

Ainsi aucun mouvement ou parti autrichien qui réclame l'entrée de l'Autriche dans le *cadre d'un autre Etat à* population germanique (Anschluss) ou qui demande l'annexion de territoires ayant autrefois appartenus à l'Autriche, tel le Sud Tyrol, ne *peut* avoir une activité sur le territoire autrichien.

Un tel article adapté au conflit israélo-palestinien devrait stipuler qu'Israël et l'Etat palestinien *renoncent pour toujours à toute* revendication territoriale l'un envers l'autre et s'engagent à ne pas se joindre à de plus larges entités.

Pratiquement, certains mouvements ou partis israéliens et palestiniens qui n'accepteraient probablement pas un tel traité (par exemple le mouvement des Goush Emounim, le parti Kach du rabbin Kahana, le parti Tehiya, ou encore des groupes dissidents de l'OLP) devraient être dissous. Une fois la paix signée, le Likoud, sous peine de devoir renoncer à toute activité, devrait abandonner sa *plate-forme politique qui revendique* la Judée, la Samarie et la bande de Gaza. De la même manière, l'OLP devrait renoncer à sa charte qui se donne comme but *la destruction d'Israël*.

Cela nous paraît la condition *sine qua non* pour l'établissement d'une paix réelle entre Israël et le futur Etat palestinien. En effet, il est évident qu'une guerre ne peut éclater si la nation attaquante n'a *pas été endoctrinée par une politi*que chauvine, belliciste et irrédentiste.

Le second article, également tout à fait original, vient renforcer le précédent. Il oblige l'Autriche à maintenir un régime démocratique qui respecte, grâce à ses différents partis, la pluralité des opinions. Le respect de la Constitution et du traité de paix est la seule restriction à l'activité de ces partis.

Un tel régime, dans chacune des deux *nations qui* nous occupent, serait vital pour leur sécurité. En effet, aucune force extrémiste ou totalitaire — elles ne sont pas négligeables dans ces deux peuples — ne pourrait ainsi imposer son pouvoir, car le concept d'un parti unique serait contraire à l'essence de la démocratie. C'est pourquoi les extrémistes auraient, dans de telles conditions, peu de chances d'obtenir l'appui de la population pour violer le traité de paix ; il est clair qu'une telle violation entraînerait le déclenchement *d'une nouvelle guerre avec* ses terribles conséquences pour les populations.

Il est temps de couper le nœud gordien de cette lutte éternelle et de rechercher les conditions qui permettent à ces deux peuples de vivre en paix, chacun dans son Etat.

(*) Respectivement professeur d'histoire à l'université de Tel-Aviv et privat-docent à l'université de Genève, membre du comité exécutif du Centre international pour la paix au Moyen-Orient.

Le refus de l'histoire

par MICHEL SALOMON (*)

DANS l'interminable conflit *israélo-palestinien*, l'aspect politique est finalement le moins important bien que paraissant primordial aux journalistes et aux hommes d'Etat, pour une *simple raison : il* se réfère à une certaine rationalité dans une situation inextricable où l'irrationnel prédomine.

Une question n'est jamais posée : et s'il n'y avait pas pour le moment de solution ? Israël *paraît se trouver dans une* impasse, une voie sans issue. Mais c'est tout aussi bien, en tenant compte de leur spécificité propre, le cas de l'Irlande du Nord, du Pays basque espagnol, du Sri Lanka, du Sud-Soudan, de l'Angola, sans parler du Liban, de l'Iran et de l'Irak, et d'une myriade d'autres conflits suscités *par des antagonismes dont* certains ne sont pas sans rappeler les paramètres de celui qui nous occupe (irrédentisme, religion, etc.).

Ce qui paraît sans espoir aujourd'hui ne l'est sans doute pas *pour l'éternité*. Nous ignorons le jour où le vaccin permettra de prévenir le SIDA, mais il viendra. Nous sommes encore plus désarmés devant les cancers, mais *il ne fait pas de doute que, tôt ou* tard, nous ferons ici aussi des progrès significatifs. Le temps, la constance et l'imagination que l'on réclame de l'innovation scientifique sont *tout* aussi indispensables à la solution des problématiques politiques.

Les dirigeants arabes n'ont *cessé* de jouer à « qui perd gagne » depuis plus d'un siècle, début de l'immigration juive dans ce coin désolé de l'empire ottoman, abandonné de Dieu et des *hommes, où les raids de bédouins* décimaient aussi sûrement les premiers arrivants que la malaria. La déclaration Balfour et celle, jumelle, du traité de Sèvres, qui remettaient de minuscules copeaux des possessions méridionales de l'empire ottoman — par ailleurs dévolu dans sa presque totalité aux nationalistes arabes — aux juifs en Palestine et aux *kurdes d'Irak, ont été immédiate*ment suivies d'un saucissonnage permanent de la présence juive par la puissance mandataire en Palestine. L'Etat kurde, lui, est *tombé tout de suite dans* la trappe de l'histoire, pétrole oblige... Même le plan minimal qui n'accordait comme Etat aux juifs qu'une mince bande côtière autour de Tel-Aviv avait été refusé par le leadership palestinien et arabe de l'époque à l'une des innombrables commissions parlementaires britanniques qui se sont succédé entre les deux guerres.

Pas de solution magique

Une attitude constante, allant de l'agression de tout le monde arabe en 1948, naissance du jeune Etat, à ce jour, au refus global de toute discussion, refus que résume le propos cynique d'Heykal, le *confident* de Nasser, *selon* lequel même la concession aux juifs de la propriété du terrain sur lequel est bâtie la grande synagogue de Tel-Aviv serait déjà pour les *Arabes un compromis inaccep*table.

La classe politique arabe agit comme si toute guerre perdue par ses armées ne devait jamais être sanctionnée. Il importe de repartir à la case zéro et de recommencer les *préparatifs* d'une nouvelle action militaire, ou de boycotts économiques, politiques, sportifs, etc., le tout en vue de l'éradication définitive d'Israël, d'un coup ou par étapes.

L'hypothèse sur laquelle est toujours fondé ce raisonnement est que la seule présence de juifs sur le sol de ce qu'ils affirment être leur patrie historique est en elle-même une agression, leur pré*tention* à être les descendants des Hébreux, une supercherie, leur Bible, une fable, et leur déchirante et millénaire nostalgie du retour à Sion, un songe creux.

L'holocauste même est nié, gommé, et considéré comme une ruse diabolique des « fils de *Sion » — ceux du fameux protocole*, — un chantage qu'ils exercent sur les esprits crédules des Occidentaux. Bien avant l'éclosion de l'intégrisme religieux, les *dirigeants arabes ont été* des intégristes politiques, rendant tout compromis impossible, y compris celui de l'Etat judéo-arabe proposé par Martin Buber et les intel*lectuels « palestiniens »* — c'est ainsi qu'on appelait les juifs durant le mandat anglais — cinquante ans avant qu'Arafat en fasse, très temporairement il est vrai, l'un de ses credo.

Le refus arabe s'applique d'abord à l'histoire. Ce qui s'est déroulé depuis des décennies *n'aurait pas dû survenir*, donc n'a pas eu lieu. Ce qui est vrai dans le reste du monde ne l'est pas au *Levant*... Au Moyen-Orient, et là seulement, les réfugiés « doivent » rester « *en l'état* », parqués *dans* les camps de Gaza et de Cisjordanie, comme une arête dans la gorge de l'ennemi sioniste, quitte à ce que les pays du Golfe, l'Arabie saoudite et d'autres pays arabes importent à grands frais leur main-d'œuvre des Indes, de Corée et des Philippines.

Personne n'a de solution magique pour résoudre un conflit aussi âpre et complexe. C'est un conflit qui se perpétue à partir de faits objectifs et sur le terrain d'une subjectivité *autrement plus* prégnante : aucune parcelle de souveraineté ne saurait être accordée à des non-musulmans sur la moindre parcelle de terre « arabe », avec son corollaire, les « dhimis » ne sauraient gouverner des vrais croyants... Il est vrai que l'incapacité d'Israël à définir une citoyenneté séculière ne facilite pas l'éventuelle et sans doute problématique adhésion d'une partie au *moins de sa population arabe à* un projet national intégrateur.

*Aucune cause n'est entière*ment bonne ou mauvaise. La moindre des choses est, pour ceux qui ont à cœur une paix juste et une réconciliation des deux peuples vivant entre Méditerranée et Jourdain, de ne pas jouer les *apprentis sorciers en* sacrifiant l'essence aux apparences, l'immédiat et le spectaculaire à la réalité profonde, dans un conflit qu'on ne saurait appréhender sans un peu de culture *historique*, beaucoup d'humilité et quelque équanimité dans la distribution des bonnes et des mauvaises notes.

(*) Médecin, écrivain.

Au courrier du Monde

NÉOLOGISME

Quand M. Giscard d'Estaing innove

La seule nouveauté que j'ai trouvée dans les propos de M. Giscard d'Estaing *lors de son* dernier passage à « Questions à domicile » aura été son emploi du verbe « *antagoniser* ».

Notre ancien président ne veut *pas « antagoniser »* les Français. Comprenons, bien évidemment, qu'il ne veut pas créer deux blocs de Français *antagonistes*.

Va pour l'économie ainsi obte*nue : on n'attendait pas moins de* l'ancien ministre de l'économie.

Aucune objection non plus pour la création de mots nouveaux. En revanche, cette plate copie de l'anglais « *to antagonize* » atterre, tant elle paraît confirmer la vieille allégeance...

Giscard d'Estaing semblait fier l'autre soir de son néologisme : il l'a *employé à plusieurs reprises*, allant jusqu'à le conjuguer. Il souhaite en effet écarter « *toutes les circonstances qui antagonissent les Français* ».

Heureusement que sa création prend ainsi, telle qu'il la prononce, deux *s*. Sinon l'on pourrait croire que c'est, dans sa bouche, *le français qui agonise !*

ANDRÉ FELLOUS (*Castelnaudary*).

THÈME

Méditer Primo Levi

« On s'accorde (...) à reconnaître qu'un pays est d'autant plus évolué que les lois qui empêchent les misérables d'être trop misérables et le puissant trop puissant y sont plus sages et plus efficaces », écrivait Primo Levi dans son livre *Si c'est un homme*. Quel beau thème pour un candidat ! Quel beau sujet de réflexion pour les électeurs !

CLAUDE CREMIEUX (*Paris*).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

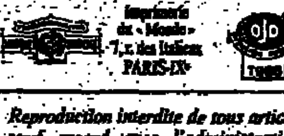
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Le détournement vers Larnaca du Boeing koweïtien

La presse de l'émirat accuse l'Iran de complicité

KOWEÏT
de notre envoyé spécial

Malgré l'assassinat d'un second otage à l'aéroport de Larnaca, le Koweït demeure ferme et reste décidé à prendre le risque de perdre d'autres passagers plutôt que de céder aux exigences des pirates de l'air. Tel est l'essentiel du message que le cheikh Sabha, le chef de la diplomatie koweïtienne, a adressé lundi soir 11 avril aux preneurs d'otages au cours d'une conférence de presse donnée en marge du mini-sommet de la Conférence islamique, qui vient d'achever ses travaux à Koweït.

Une fois de plus, le chef de la diplomatie koweïtienne, qui est également vice-premier ministre, a affirmé que son pays demeurerait intraitable. « *Nous avons,* a-t-il dit, *beaucoup souffert du terrorisme* [à l'intérieur et à l'extérieur du Koweït] *mais nous ne céderons pas aux pressions.* » « *De toute manière,* a-t-il ajouté, *notre décision de rester fermes n'est pas une décision gouvernementale mais celle de l'ensemble du peuple.* »

Cette déclaration, venant de la part de celui qui est considéré ici comme l'homme fort du régime koweïtien, a été interprétée comme un feu vert implicite à une action de commando contre le Boeing-747 de Larnaca. Depuis trois jours, des rumeurs incontrôlables évoquaient une telle éventualité, et il semblerait que des unités koweïtiennes destinées à donner l'assaut à l'appareil se trouvent déjà sur place.

Interrogé à ce sujet, le cheikh Sabha s'est montré très prudent. « *L'avion,* a-t-il dit, *se trouve en territoire étranger. Il ne nous appartient donc pas de prendre une telle décision qui relève du pays sur le territoire duquel se trouve l'appareil.* » Mais le sujet est très délicat, et le cheikh Sabha n'a pas voulu s'étendre davantage sur ce point afin, a-t-il dit, de ne pas mettre en danger inutilement la vie des passagers. Tout le monde se rappelle ici les précédents tragiques de Larnaca en 1978 et de La Valette en 1985 qui s'étaient terminés par un véritable bain de sang, à la suite de la malheureuse intervention de commandos égyptiens contre des pirates de l'air.

L'attitude de fermeté koweïtienne a reçu l'appui de la Conférence islamique, dont le secrétaire général Sharifuddin Pirzada a fait, au cours de la séance de clôture de la réunion de Koweït, l'éloge de l'émirat « *pour avoir refusé de céder au chantage et aux pressions des pirates de l'air* ». Cette manifestation de solidarité a mis du baume au cœur des Koweïtiens, ulcérés par le mutisme du Conseil de coopération du Golfe qui, jusqu'à présent, n'a pas jugé utile de faire part de sa condamnation officielle de l'opération de détournement.

M. Arafat condamne l'opération

En revanche, M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, qui a pris part aux travaux de la conférence et dont le représentant à Larnaca négocie avec les pirates de l'air, a condamné l'opération. Il a même ajouté qu'il lui semblait que ces derniers recevaient des ordres de l'extérieur, « *de l'extérieur même du Liban* », a-t-il précisé, laissant ainsi entendre que ces instructions proviendraient de l'Iran.

Jusqu'à présent, les dirigeants koweïtiens ont refusé de s'engager sur ce terrain, mais la presse locale, qui ne peut rien écrire sans l'approbation des autorités puisqu'elle est soumise à la censure préalable, abonde dans ce sens. *An Anbaa* et *Al Siassa* accusent ouvertement Téhéran d'avoir planifié l'ensemble de l'opération. « *Nous ne devons pas continuer à nous leurrer,* écrit *Al Siassa ; dès les premiers instants du détournement, il était évident qu'il était organisé et exécuté par un pays et non par une organisation. Un détournement minutieusement préparé, et le fait que l'avion se soit posé d'abord à Mechhed prouvent que les pirates de l'air sont les instruments d'un Etat – l'Iran – à la tête du terrorisme international.* (...) *Les gouvernants koweïtiens ont essayé de se conduire avec l'Iran d'une manière logique et raisonnable. L'Iran doit, un jour ou l'autre, recevoir une sévère leçon.* »

Al Anbaa affirme, pour sa part, sans citer la source de ses informations, que les pirates de l'air ont reçu à Mechhed des armes et des munitions et que trois autres pirates de l'air y sont montés à bord pour renforcer les quatre qui se trouvaient à l'origine de l'opération. *Al Qbas* estime de son côté qu'il y a eu une relève de l'équipe des preneurs d'otages à Mechhed et que trois d'entre eux y ont été remplacés par des nouveaux venus. *Al Qbas*, qui cite des sources proches des négociateurs à Larnaca, affirme en outre que les pirates de l'air appartiennent à l'Organisation de l'action islamique, créée par l'hodjatoleslam Modarressi qui dirigerait plusieurs camps d'entraînement de terroristes en Iran, notamment à Mechhed, et au Liban.

JEAN GUEYRAS.

Les pirates et le Koweït demeurent intransigeants

(Suite de la première page.)

« *Nous lançons un appel au peuple du Koweït pour qu'il intensifie sa lutte révolutionnaire contre le régime dictatorial koweïtien, et nous affirmons que nous ne sommes pas contre ce peuple.* » « *Nous rappelons au frère de Cuellar* [secrétaire général de l'ONU] *que toute notre nation est kidnappée et qu'il faut la libérer. Nous avons décidé de mettre nos linceuls* », [c'est-à-dire nous sommes prêts à mourir].

Ce communiqué, sans équivoque, qui intervient après trois jours de vaines « *négociations* », prouve, s'il en était encore besoin, que l'impasse demeure totale à Larnaca. Et on voit mal maintenant ce qui pourrait débloquer la situation. Déjà, dans la nuit, le porte-parole du gouvernement chypriote avait été clair en répondant à un journaliste qui lui demandait : « *Où en est-on ? – Nulle part* ».

Après l'assassinat d'un deuxième passager – un officier koweïtien tué lundi après-midi de plusieurs balles tirées dans la tête avant d'être jeté par la porte de l'avion (nos dernières éditions du 12 avril), le gouvernement chypriote a officiellement déclaré qu'il n'était pas question de faire le plein de l'appareil si tous les passagers n'étaient pas libérés.

Chypre piégé

Le gouvernement de Nicosie, pour lequel c'est la première crise grave depuis son entrée en fonction, début mars, paraît maintenant pris dans un piège dont il ne sait pas comment sortir. Le porte-parole a exclu publiquement – *mais comment pourrait-il l'annoncer ?* – une opération militaire. Celle-ci poserait pour l'île un danger potentiel non négligeable dans la mesure où sa situation de plaque tournante aérienne la rend vulnérable – et que, d'autre part, vivant essentiellement de tourisme, elle ne peut se permettre de subir souvent de graves incidents de ce genre. Déjà, les pirates de l'air rendent aujourd'hui les autorités de l'île « *complices du gouvernement koweïtien* ».

Particulièrement méfiants, les pirates ne seront pas faciles à endormir par un quelconque subterfuge ou par des assurances : alors qu'ils se plaignaient de l'arrivée de gaz dans l'avion, qui les a obligés à utiliser les masques à oxygène, des rumeurs ont circulé que grâce à cette tentative ils pourraient être neutralisés. Il est apparu en fait qu'il s'agissait d'un simple incident dans le système de climatisation de l'appareil.

Interlocuteurs privilégiés des pirates, les contrôleurs chypriotes essaient de ne jamais les provoquer, et ces échanges d'une grande courtoisie, accompagnés de « *Merci beaucoup* », « *D'accord, nous ferons pour le mieux* », « *Avez-vous besoin de quelque chose ?* », ont un côté surréaliste. Les contrôleurs avouent d'ailleurs qu'ils sont surpris du sang-froid des pirates.

Le mystère demeure sur leur véritable appartenance, même s'il s'agit bien d'intégristes chiites. Après le soutien apporté depuis Beyrouth par le Djihad islamique, qui détient plusieurs otages occidentaux, les pirates ont reçu l'appui des Opprimés sur terre, l'organisation qui a revendiqué l'enlèvement, le 17 février au Liban sud, du lieutenant-colonel américain Higgins.

Celle-ci a menacé de tuer l'officier si une opération était tentée contre l'appareil. Les Opprimés sur terre, organisation libanaise, est toutefois très proche de l'Iran, et l'un de ses « *responsables* », M. Mustapha Dirani, vient d'être exclu du mouvement chiite Amal, pour son alllégeance au Hezbollah pro-iranien. Est-ce à dire que les pirates n'obéissent qu'à des considérations purement libanaises ? Rien ne permet de l'affirmer pour l'instant. L'opposition chiite irakienne, dont plusieurs membres font partie des dix-sept détenus du Koweït, a ses bases principales en Iran.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Le Quai d'Orsay** a fait savoir, mardi matin 12 avril, qu'aucune démarche française n'avait été effectuée auprès du Koweït. A Matignon, on affirmait également de bonne source que la France n'avait présenté aucune demande à l'Emirat.

La libération des trois otages français détenus au Liban aurait pu intervenir samedi dernier

La libération des trois derniers otages français détenus au Liban aurait pu intervenir samedi dernier, mais a été entravée à la fois par le détournement du Boeing koweïtien et les combats entre chiites prosyriens d'Amal et chiites pro-iraniens du Hezbollah au Liban sud, a-t-on affirmé, lundi 11 avril, à Paris, de sources concordantes arabe et française, rapporte l'AFP.

Le négociateur français, M. Jean-Charles Marchiani, alias Alexandre Stéphani, aurait fait contacter, quant à lui, les autorités koweïtiennes pour leur demander de ne pas faire donner l'assaut à l'avion immobilisé à Larnaca, selon des indications recueillies de mêmes sources.

Toutes les dispositions pour une libération samedi dernier de Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fontaine, avaient été arrêtées au début de la semaine dernière par les ravisseurs et M. Jean-Charles Marchiani, assure-t-on également.

Le mardi, le Boeing des Kuwait Airways a été détourné sur Mechhed, dans le nord de l'Iran, par des pirates appartenant à la même mouvance intégriste musulmane que le Jihad islamique, qui détient les trois Français.

Le même jour, des affrontements éclataient au Liban sud entre le Hezbollah et Amal. Vendredi, lorsque les pirates ont demandé que l'avion puisse se poser à Beyrouth, les pro-iraniens du Hezbollah avaient perdu de leur influence du fait de leurs revers militaires face aux prosyriens d'Amal.

Jeudi encore, le guide spirituel des intégristes du Hezbollah, cheikh Mahammad Hussein Fadlallah, avait affirmé que les trois Français, détenus depuis trois ans, pourraient être relâchés « *avant ou pendant* » l'élection présidentielle française, prévue pour le 24 avril et le 8 mai prochains.

IRAN

81, rue Neauphle-le-Château la « section d'intérêts français »

Bagdad a annoncé avoir tiré un missile, mardi 12 avril, sur Tabriz, ville du nord-ouest de l'Iran, après avoir rompu, la veille, la trêve observée depuis vendredi dernier dans la « guerre des villes ». Téhéran et Ispahan ont été touchées lundi par trois missiles, entraînant une riposte de l'Iran, qui a tiré deux de ces engins sur Bagdad. Selon un bilan officiel iranien, les missiles irakiens de lundi ont fait au moins seize morts dans la population civile.

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

A en croire les plaques de cuivre apposées sur le mur, à côté de portes en métal hermétiquement closes, à voir le nombre de drapeaux vert-blanc-rouge flottant sur les bâtiments de brique, l'ambassade d'Italie à Téhéran semble avoir connu une soudaine crise de croissance qui lui fait absorber tout un pâté de maisons dans le centre de la capitale iranienne, à deux pas de la mission soviétique.

« *Bien que nous ne fassions l'objet d'aucune hostilité de la part des Iraniens, nous préférons nous présenter : ambassade d'Italie* », rue Neauphle-le-Château, le drapeau français a été amené l'été dernier, lors de la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran : l'Italie représente maintenant la France en Iran, les couleurs italiennes flottent au fronton de ce qui était la chancellerie, devenue simple « *section d'intérêts français* » au sein de l'ambassade d'Italie. A l'intérieur, ils sont trois. Trois Français vivant au large dans les imposantes constructions que constituent, côte à côte, l'ex-ambassade et la résidence d'un ambassadeur que la France n'entretient plus en République islamique depuis maintenant bien des années.

Pas des prisonniers, mais tout de même une légère sensation de réclusion, d'isolement. « *Certains jours, ça fait quand même drôle* » : debout au milieu d'un immense salon à la décoration opulente, le tiers de la « *section d'intérêts* », la pipe serrée entre les dents et les mains enfoncées dans les poches de son survêtement, a du vague à l'âme. Tout comme les deux autres tiers, il sort peu. Aucun contact avec les officiels iraniens, pas de visas à délivrer : officiellement, ils n'existent plus aux yeux des autorités de Téhéran. Quant à la vie sociale, elle s'est singulièrement appauvrie en raison des nombreux départs dus au tir de missiles irakiens sur la capitale (l'un d'entre eux n'est d'ailleurs pas tombé loin).

Tâches d'administration et de comptabilité tiennent lieu d'activité diplomatique dans une section d'intérêts qui emploie toujours une trentaine d'Iraniens – l'ensemble du personnel local que comptait l'ambassade avant la rupture. Un climat de calme décontraction, de quiétude presque « familiale », imprègne les grandes pièces désertes et silencieuses de la résidence. Parquets et tapis se voient aujourd'hui plus souvent foulés par des baskets que par des chaussures vernies. Dans le vaste jardin, cerné de hauts immeubles, le court de tennis et le terrain de volley-ball sont vides. Là, pendant les longs mois de « guerre des ambassades », d'enfermement permanent, les reclus français – ils étaient neuf à l'époque – venaient dépenser le trop-plein de tension.

Un léger voile de poussière a eu le temps de se déposer sur les nouvelles de France lorsqu'elles arrivent au 81 de la rue Neauphle-le-Château. Lettres et journaux sont déjà vieux de trois semaines quand ils parviennent à la section d'intérêts français, le temps pour la valise diplomatique de cheminer des bords de la Seine à Téhéran. Du Quai d'Orsay, elle doit d'abord transiter par l'ambassade de France à Rome, puis par le ministère italien des affaires étrangères, qui la répercute sur la capitale iranienne, où elle est récupérée par des diplomates italiens..., qui peuvent enfin la remettre à leurs collègues français.

Y. H.

ISRAEL : en expulsant huit Palestiniens vers le Liban

Le gouvernement a voulu faire une démonstration de force pour l'exemple

Deux jeunes Palestiniens ont été tués, lundi 11 avril, lors de nouveaux affrontements en Cisjordanie entre manifestants et forces israéliennes. Le mot d'ordre de grève générale dans les territoires occupés, lancé par le *douzième communiqué de la « direction unifiée du soulèvement »*, a été largement suivi. Par ailleurs, le bannissement, ce même lundi, de huit Palestiniens a été critiqué par Washington, qui a jugé de telles mesures « *contre-productives* ». Enfin le département d'Etat américain a jugé lundi « *positives* » les déclarations de M. Gorbatchev appelant le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, à reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël (*le Monde* du 12 avril).

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En annonçant, le lundi 11 avril, le bannissement de huit Palestiniens, les autorités israéliennes ont procédé à une démonstration de force et de confiance en leur aptitude à briser la révolte dans les territoires occupés. La portée de la mesure va au-delà du cas des intéressés : elle signifie que le gouvernement – à tort ou à raison – ne redoute plus le regain de mobilisation ni les manifestations que la sanction pourrait entraîner.

Il en avait été différemment au début du mois de janvier dernier. L'armée avait alors pris des ordres de bannissement à l'encontre de neuf Palestiniens, mais, devant les protestations de la communauté internationale et la violence des réactions dans les territoires, notamment à Gaza, elle s'était abstenue d'expulser cinq des condamnés.

Transportés au Liban

Cette fois, ces hésitations ne sont plus de mise. C'est sans doute un signe que le gouvernement estime mieux contrôler la situation. Il a frappé fort et en deux temps, annonçant, d'une part, le bannissement effectif, lundi, de huit Palestiniens et, d'autre part, la condamnation de douze autres à la même sanction, qui sera exécutée sous peu, si les prévenus ne font pas appel. Rarement, depuis 1985, le gouvernement avait procédé à des expulsions aussi nombreuses.

Les huit bannis de lundi ont été transportés par hélicoptère au Liban sud, la Jordanie et l'Egypte ayant fait savoir, dès janvier, qu'elles se refuseraient à accueillir aucun des habitants des territoires visés par une telle sanction.

Parmi les huit expulsés figurent les cinq Palestiniens que le gouvernement n'avait pas osé expulser en janvier : le cheikh Abdelaziz Odeh, qui passe pour être un des prédicateurs les plus influents du Djihad islamique à Gaza ; M. Furayg Ahmad Khalil Khayri (Gaza), appartenant au Fath, de M. Yasser Arafat ; M. Bachir Mahmud Nafa Khamed du camp de Kalandia, près de Ramallah (Fath) ; MM. Mahomed Abu Samara Khalil Kuka et Hasan Abu Shakra, trois militants islamistes de Gaza.

A ces cinq condamnés de janvier, le gouvernement en a ajouté trois autres ; M. Jamayel Shati Hindi, membre du Fath à Jénin M. Abdelaziz Affo du FPLP ; M. Abdelaziz Ud, de Gaza et présenté par les autorités comme un militant du Jihad islamistes.

Le profil politique des expulsés – du moins tel qu'il ressort du communiqué du ministère de la défense – reflète certaines des caractéristiques du soulèvement dans les territoires : importance de la mobilisation à Gaza et de la participation des islamistes à une révolte qui n'en exprime pas moins avant tout la revendication nationaliste.

Le communiqué du porte-parole de l'armée affirme que les huit expulsés « *sont des dirigeants d'organisations terroristes impliqués dans des activités subversives* ». « *Certains d'entre eux,* ajoute le communiqué, *figurent parmi les principaux organisateurs et instigateurs des récents troubles dans les territoires. (...) La plupart ont déjà effectué de longues peines de prison pour activités terroristes.* »

Les douze autres condamnés, dont le banissement n'est pas effectif, se divisent en deux groupes. D'un côté, six militants nationalistes (deux de Gaza, quatre de Cisjordanie), appartenant à des formations diverses. De l'autre, six résidents adultes du village de Beita-al-Fawqa, où une jeune Israélienne a été tuée mercredi dernier. Elle a reçu une balle en pleine tête, tirée par un des accompagnateurs du groupe d'adolescents israéliens auquel elle appartenait, alors que celui-ci était pris à partie à coups de pierres par des jeunes du village (*le Monde* du 12 avril).

Les autorités présentent ces six résidents de Beita comme des activistes ayant « *participé et incité à l'attaque* » contre les Israéliens.

C'est néanmoins la première fois, semble-t-il, que des peines de banissement sont prononcées pour punir des jets de pierres, une action qui se solde d'ordinaire par quelques mois de prison. Cette sanction se veut sans doute exemplaire ; elle paraît moins relever d'une recherche des *responsabilités individuelles* que destinée à contenter à la fois les ministres du Likoud et les colons, qui n'ont cessé de dénoncer la « *mollesse* » de l'armée et de réclamer « *l'expulsion des habitants de Beita* ».

Cet ensemble de banissements témoigne d'un regain de confiance du côté d'un gouvernement qui se dit de plus en plus assuré de voir épuiser la révolte dans les territoires par la répression. L'arsenal déployé est multiple : militaire (tirs à vue sur les lanceurs d'engins incendiaires), pénal (plus de cinq mille arrestations et il y en a chaque jour davantage), économique (villages et camps isolés, sanctions collectives avec, parfois, coupure de l'eau et de l'électricité). Sans parler des passages à tabac parfois de très jeunes gens, dont on trouve les victimes dans les hôpitaux, même si elles sont moins nombreuses qu'en janvier.

Ce qui s'est passé au cours du dernier week-end dans le village de Beit Omar (près de Hébron en Cisjordanie) témoigne du même climat. Il y avait eu des manifestations, des barricades érigées, des jets de pierres à la sortie de la mosquée. Dans la nuit de vendredi à samedi, une unité de l'armée est arrivée, avec deux bulldozers, et a littéralement saccagé la *rue commarçante de la localité.* Selon plusieurs témoins indépendants et deux Palestiniens de retour du village dimanche, « *toutes les devantures des magasins ont été enfoncées, y compris celle d'une pharmacie, des arbres ont été arrachés, des murets entourant les jardins détruits, deux tracteurs d'agriculteurs renversés, quelques maisons sont endommagées* [balcons pendants sur la façade] ; *de nombreuses vitres brisées, notamment toutes celles d'une façade de la mosquée.* »

Au total, soixante-dix bâtiments auraient été endommagés à coups de bulldozers. Les actes de vandalisme commis par l'armée n'ont pas été rares durant le soulèvement, mais c'est la première fois que sont constatés des dégâts d'une pareille ampleur.

Confirmant implicitement les faits, l'armée a annoncé qu'elle avait « *ouvert une enquête* ».

ALAIN FRACHON.

Afrique

La mort d'Alan Paton, écrivain sud-africain

Une conscience blanche

L'écrivain sud-africain Alan Paton est mort... à Durban. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Le nom d'Alan Paton reste indissolublement lié au titre de son premier roman, *Pleure, ô pays bien-aimé*, qui le fit connaître dans le monde entier. L'ouvrage fut d'abord publié à New-York, en 1948, ensuite à Londres, enfin dans le pays natal de l'auteur, l'Afrique du Sud. A l'époque, les propos de Paton, bien qu'ils fussent très mesurés, ne pouvaient passer inaperçus dans la mesure où ils dénonçaient une situation qui, déjà, paraissait insoutenable. Le héros de son récit, un pasteur zoulou, vit dans un village rendu misérable par l'exode de ses jeunes enrôlés de force par les Blancs dans les mines d'or. Le vieil homme décide un jour de partir à la recherche de son fils. Après bien des déboires, il finit par retrouver ce dernier, mais derrière les barreaux d'une prison. Le jeune homme a, en effet, assassiné un Blanc.

Histoire tragique, *Pleure, ô pays bien-aimé* fut surtout perçu comme un réquisitoire (modéré) s'adressant à une société menacée d'implosion. Dans sa préface au roman, Paton écrit d'ailleurs qu'il a tenté d'y restituer *« la peur de l'homme blanc, en infériorité sur le continent noir, le malheur de l'homme noir qui, arraché à son univers, se voit introduit dans un monde nouveau qui ne veut rien d'autre de lui que son labeur »*. Pour l'écrivain, et cela ne va pas sans une certaine ambiguïté, les Blancs ont eu le tort de déporter les Noirs vers les villes, faisant ainsi voler en éclats les différentes structures tribales.

Il n'empêche. Le succès du livre fut énorme. On en tira une comédie musicale (texte adapté par Maxwell Anderson, musique de Kurt Weill) qui fut jouée près d'un an, entre 1949 et 1950, au Music Box Theatre de New-York. Un film, mis en scène par Zoltan Korda, fut également réalisé avec Sidney Poitier dans le rôle du fils du pasteur. Une gloire vraiment inattendue pour Alan Stewart Paton. Né en 1903, à Pietermaritzburg, capitale du Natal (colonie britannique qui, en 1910, devait être annexée à l'Union sud-africaine), il se destina dans un premier temps à l'enseignement des mathématiques.

En 1935, à sa demande, il est nommé directeur d'une institution pénitentiaire de la banlieue de Johannesburg réservée aux jeunes délinquants noirs. Il occupera ce poste treize ans, sans avoir réussi, comme il le rêvait naïvement, à *« remplacer les barbelés par des fleurs. »* Une expérience dont il relatera des fragments dans son recueil de nouvelles, *le Bal des débutants*.

« Une personne qui rejette le totalitarisme »

A partir de 1948, Paton se consacre entièrement à l'écriture. Il publie des poèmes, des pièces de théâtre, des essais, quelques romans, des biographies. Parallèlement, il entame une carrière politique, devenant membre du Liberal Party, organisation qui sera déclarée hors la loi et dissoute par le gouvernement sud-africain en mai 1968. Dans un essai, intitulé *South Africa and her People* (Lutttherworth Press, Londres 1970), Paton expliquait le sens de son engagement : *« Je n'utilise pas le mot « libéral » dans un sens partisan. A mes yeux, il qualifie une personne qui rejette le totalitarisme, défend la liberté individuelle, reconnaît l'autorité de la loi, essaie de penser, et autant que possible de vivre, sans tenir compte de la couleur de la peau et de la race. »*

Lauréat du Prix de la liberté en 1980, Paton se vit retirer son passeport la même année par les autorités sud-africaines. Profondément attaché à sa terre natale, ce fils d'Ecossais très influencé par ses attaches religieuses anglicanes, écrivait dans *Pleure, ô pays bien-aimé* : *« L'on peut lire, comme j'en ai lu enfant, des brochures sur la belle Afrique du Sud, ce pays de soleil et de beauté, à l'abri des orages du monde, et éprouver de l'amour et de l'orgueil pour cette terre et pourtant ne rien connaître d'elle. C'est plus tard seulement que l'on apprend qu'il y a autre chose ici que du soleil, de l'or et des oranges. C'est plus tard seulement que l'on découvre les haines et les terreurs de ce pays. »*

BERNARD GÉNIÈS.

★ Trois livres d'Alan Paton ont été publiés en France aux éditions Albin Michel : *Pleure, ô pays bien aimé* (roman), *Quand l'oiseau disparut* (roman), *le Bal des débutants* (nouvelles). Parmi les études consacrées à l'écrivain sud-africain, il convient de citer le *Alan Paton* de Edward Callan (Twayne Publishers, New-York, 1968).

Une vie contre l'apartheid

(Suite de la première page.)

Alan Paton était un commentateur politique dont la voix, quoique respectée, n'a pas été très écoutée dans la succession de tempêtes qui a balayé un pays pour lequel il n'a cessé de crier sa passion.

Ayant rejeté le nationalisme britannique, il a tenté de s'intégrer au nationalisme afrikaner sans jamais vraiment y parvenir. Sa quête d'identité au service de la nation s'est heurtée à la montée des radicalismes, noir et blanc. A la fin de sa vie, Alan Paton n'avait pas pour autant perdu la foi en une réconciliation bien improbable. Refusant l'étiquette d'*« éternel optimiste »*, rejetant les délices de la mélancolie, il espérait toujours pouvoir être le trait d'union entre des forteresses de plus en plus hostiles.

L'an dernier, il avouait ne plus avoir envie chaque matin d'ouvrir le journal. Malgré tout, il pensait que sa lutte n'avait pas été vaine. *« Non, je n'ai pas de regrets. S'il fallait recommencer ma vie, je ferais la même chose. Mon seul grand regret est qu'on ne nous ait pas écoutés il y a trente ans. Cela nous aurait épargné un grand nombre de souffrances. »* Le souhait le plus cher de ce témoin impuissant d'un long déchirement était de voir, avant de mourir, *« le nationalisme afrikaner se réconcilier avec le peuple* [noir] *qu'il a conquis et gouverné pendant tant d'années »*.

Le dernier livre d'Alan Paton s'intitule *Sauve le pays bien-aimé*, un recueil de ses principaux articles et discours depuis 1965. La deuxième partie de son autobiographie *Towards the mountain* doit paraître prochainement.

MICHEL BOLE-RICHARD.

[Né le 11 janvier 1903 à Pietermaritzburg, dans la province sud-africaine du Natal, Alan Paton est issu d'une famille de fonctionnaires d'origine écossaise. Licencié de mathématiques et de sciences physiques, il mène, de 1924 à 1936, une carrière d'enseignant, avant de diriger pendant douze ans une école pour jeunes délinquants noirs. Puis il assurera la présidence du Parti libéral (opposition), de 1956 à 1958, et, après le massacre de Sharpeville, de 1961 à 1968. En 1970, son passeport, supprimé dix ans auparavant, lui est rendu.

Militant inlassable, il avait signé, en 1977, avec les écrivains sud-africains Nadine Gordimer et André Brink, une protestation contre les interdictions de plusieurs publications. En 1983, Alan Paton avait démenti avoir soutenu les propositions de réformes constitutionnelles du premier ministre, M. Pieter Botha.]

Brève prise d'otage par un jeune Blanc « contre-révolutionnaire »

Un jeune Blanc sud-africain se réclamant d'une organisation inconnue dite des *« contre-révolutionnaires »* a pris en otage pendant une heure et demie, puis relâché, lundi après-midi 11 avril, une secrétaire du siège du Conseil sud-africain des Eglises (SACC), à Johannesburg.

Le jeune homme, se présentant sous le nom de Denzil, a libéré la secrétaire, une Métisse, après que la police anti-émeutes eut entouré Khotso House, le siège du Conseil situé en plein cœur de la ville.

Pendant sa brève prise d'otage, le ravisseur a téléphoné à l'agence de presse SAPA, déclarant qu'il voulait protester contre l'appel, lancé le *mois dernier*, par l'Eglise sud-africaine méthodiste aux jeunes Blancs pour que ceux-ci refusent le service militaire. Le preneur d'otage voulait aussi protester contre *« les liens avec les communistes »* de l'archevêque anglican sud-africain Desmond Tutu.

D'autre part, l'Afrique du Sud a décidé de muter son ambassadeur aux Nations unies, qui avait envoyé *« au diable »* le Conseil de sécurité le mois dernier. Le ministère des affaires étrangères a annoncé, lundi, que M. Manley, accusé d'avoir fait passer sa vie privée avant les intérêts de son pays, et M. Jeremy Shearer, le représentant de Pretoria au siège de l'ONU de Genève, échangeront leurs postes en juin. M. Manley, qui est âgé de quarante-deux ans, n'avait pas assisté au débat du Conseil de sécurité du 8 mars consacré aux sanctions obligatoires à l'encontre de l'Afrique du Sud, préférant rester auprès de sa fiancée, Charlene Victor, qui travaille à la mission sud-africaine à Paris. – *(AFP.)*

TUNISIE

Le président Ben Ali prend le contrôle total de la défense

TUNIS
de notre correspondant

Le chef de l'Etat tunisien, M. Zine El Abidine Ben Ali, a décidé lundi 11 avril, d'assumer les prérogatives du ministère de la défense en même temps que les fonctions de chef suprême des armées que lui confère la Constitution. C'est la première fois depuis plus d'un quart de siècle qu'un tel cumul se produit en Tunisie. Cette décision a été prise dans le cadre d'un remaniement ministériel partiel et de nature essentiellement technique.

Comment expliquer la décision présidentielle ? Dans les milieux proches du pouvoir, on se borne à rappeler que l'ex-président Habib Bourguiba avait lui aussi exercé les prérogatives de ministre de la défense jusqu'en 1962. Cette décision, selon ces sources, serait donc conjoncturelle. Peut-être faut-il y voir une volonté du chef de l'Etat d'avoir une meilleure prise sur l'armée au moment où le pays amorce une période de mutation. Au ministère de la défense, le président s'est assuré la collaboration d'un de ses proches, M. Abdallah Kallal, secrétaire d'Etat à la présidence depuis novembre 1987. Celui-ci devient secrétaire général du ministère.

Le ministère d'Etat à la défense, Slaheddine Baly ne perd pas son rang. Il est muté à la justice, un portefeuille dont il assurait l'intérim depuis que son titulaire Mohammed Salah Ayari avait subi une intervention chirurgicale il y a plusieurs semaines.

Pour le reste, le remaniement traduit un souci de rajeunissement des cadres et d'une plus grande efficacité. Deux ministères faisant double emploi ont été fusionnés : celui de l'agriculture d'une part, de la production agricole et de l'agro-alimentaire d'autre part. Le ministre, Lassaad Ben Osman sera secondé par deux secrétaires d'Etat. Un secrétaire d'Etat a été créé au ministère de la santé. Il a été confié au docteur Hamouda Ben Slama, élu député en janvier à l'occasion d'élections partielles. C'est un personnage fort controversé mais en ascension constante.

L'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont été scindés en deux ministères. Enfin, le maire de Tunis, Mohammed Ali Bouleymene, devenant secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'habitat, son poste est à pourvoir. Personnage important de la vie politique, le maire de la capitale siège au conseil des ministres. Deux Tunisois de souche, M. Zakaria Ben Mustapha qui vient d'être déchargé du ministère des affaires culturelles et M. Fouad M'Bazaa qui a perdu celui de la jeunesse et des sports seraient les deux candidats possibles à sa succession.

Ce premier remaniement du gouvernement tunisien depuis le changement de régime en augurerait d'autres après le congrès du Rassemblement constitutionnel démocratique le parti au pouvoir en juillet prochain.

Dans le secteur de l'information deux mutations ont été opérées. M. Fethi Ouidi, responsable des questions de presse dans le parti depuis le 7 novembre, devient directeur de la radio-télévision et M. Ria Hajeri directeur général de la société nationale de distribution des pétroles devient directeur de l'agence officielle Tunis Afrique Presse.

(Intérim.)

SÉNÉGAL

Les manifestations en faveur de l'opposition se poursuivent

Plusieurs manifestations, à l'appel des partis de l'opposition, se sont déroulées, lundi 11 avril, à Dakar et dans plusieurs régions du Sénégal pour exiger la libération de Me Abdoulaye Wade et des autres dirigeants de l'opposition arrêtés depuis les élections du 28 février. Une cinquantaine de personnes, dont M. Thierno Samb, député du Parti démocratique sénégalais (PDS) de Me Wade, arrêté à Kaolack, au centre du pays, ont été interpellé au cours de ces manifestations, qui se sont déroulées, outre à Dakar, dans plusieurs villes de province (Louga, Thiès, Kaolack, Mbour, Fatick).

A Dakar, l'un des dirigeants de la *Ligue démocratique-Mouvement* pour le parti du travail (LD-MPT, marxiste), M. Mamadou Ndoye, a été arrêté lundi au cours d'une manifestation près du marché Sandaga, le plus important de la capitale. En revanche, le chef d'un parti marxiste d'opposition, M. Abdoulaye Bathily, arrêté le 4 avril pour participation à une manifestation interdite, a été remis lundi en liberté provisoire par le tribunal correctionnel de Dakar. Son affaire a été renvoyée sur le fond à mercredi. – *(AFP)*.

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

L'évacuation des organisations humanitaires a commencé

Le Front populaire pour la libération du Tigré (FPLT) a affirmé lundi 11 avril que l'aviation éthiopienne avait lâché samedi du napalm sur Wukro, une ville du Nord du pays, tuant ou blessant trente et une personnes dont de nombreux enfants. La ville de Wukro, est, selon eux, un centre d'aide aux victimes de la sécheresse. Lors de l'attaque aérienne, l'entrepôt contenait des céréales acheminées par des organisations humanitaires le 27 mars.

L'une des raisons de l'ordre gouvernemental d'évacuation des organisations de secours du nord de l'Ethiopie, mardi dernier, était de se débarrasser des observateurs étrangers pour pouvoir commettre ce genre d'atrocités sans témoins indépendants, estime le FPLT. Ces affirmations n'ont pu être vérifiées de source indépendante.

Cependant, l'évacuation des provinces d'Erythrée et du Tigré des étrangers travaillant pour les organisations internationales d'aide a commencé. Un certain nombre d'entre eux sont déjà arrivés à Addis-Abeba. Parmi les évacués figurent douze personnes travaillant pour l'Action internationale contre la faim (AICF, française) et quinze membres de Médecins sans frontières-Belgique.

D'autre part, la Belgique a annoncé lundi qu'elle avait suspendu ses opérations de secours aérien aux victimes de la famine, à la suite des dangers encourus par les équipages en raison des combats dans ces régions entre l'armée gouvernementale et les séparatistes. – *(AFP)*.

Iran

Les pèlerins iraniens manifesteront de nouveau à La Mecque annonce l'imam Khomeiny

L'imam Khomeiny a réaffirmé, lundi 11 avril, l'intention de l'Iran de maintenir le nombre des pèlerins qu'il a l'intention d'envoyer à La Mecque (cent cinquante mille) et d'organiser des manifestations contre l'*« oppression mondiale »* durant le *hadj* (pèlerinage). Sans ces manifestations, celui-ci *« serait impossible »*, a précisé, selon Radio-Téhéran captée à Paris, l'imam, qui répondait à une requête de plusieurs responsables iraniens, notamment de l'hodjatoleslam Mehdi Karroubi, responsable du pèlerinage. Reçu par l'imam lundi matin, ce dernier lui avait demandé une directive concernant le pèlerinage de cette année à la suite des *« difficultés »* posées par le régime saoudien.

L'imam Khomeiny a affirmé : *« Cent cinquante mille pèlerins iraniens se rendront cet été à La Mecque, inch'allah* [« si Dieu le veut »]*, ils participeront à l'un des devoirs fondamentaux du hadj, qui est la manifestation marquant leur désaveu des infidèles, des Etats-Unis et d'Israël. »*

A la suite des incidents sanglants de La Mecque, en juillet 1987, au cours desquels quatre cent deux personnes, dont deux cent soixante-quinze pèlerins iraniens, avaient trouvé la mort, les autorités saoudiennes ont décidé de limiter le quota de pèlerins de chaque pays islamique et d'interdire toute manifestation durant le *hadj*. L'hodjatoleslam Karroubi avait affirmé, dimanche, que l'Iran n'était *« pas lié par les restrictions saoudiennes »*. – *(AFP.)*

Panama

Le général Noriega songerait à s'installer en Israël

L'homme fort du Panama, le général Noriega, se préparerait à chercher refuge en Israël, affirme l'hebdomadaire américain *Newsweek*, dans son édition du 11 avril.

Des responsables israéliens auraient déjà fait savoir que l'épouse du général, Felicidad, tentait de faire inscrire une de leurs filles dans une école israélienne. Selon plusieurs autres rumeurs, le général disposerait de plusieurs propriétés dans l'Etat hébreu, dont une villa dans la ville côtière de Césarée. Enfin, dernier *« lien »* entre Israël et le général Noriega : un ex-agent du Mossad qui *aurait organisé, en son temps*, l'entraînement des gardes du corps du général, M. Michael Harari, serait actuellement consul honoraire du Panama à Tel-Aviv.

EN BREF

● **MAURITANIE : remaniement du gouvernement.** – Un léger remaniement ministériel, marqué par deux départs, dont celui du ministre de l'économie et des finances, M. Cheikh Ould Ahmed Louly, est intervenu lundi 11 avril en Mauritanie, aux termes d'un décret de la présidence du comité militaire de salut national (CMSN, organe dirigeant), publié à Nouakchott. M. Ahmed Ould Jiddou fait son entrée au gouvernement comme secrétaire d'Etat à la lutte contre l'analphabétisme et à l'enseignement original. Il remplace à ce poste M. Isselmou Ould Mohamed qui quitte également l'équipe gouvernementale. – *(AFP.)*

● **SOMALIE : un dirigeant soviétique à Mogadiscio.** – Le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Anatoly Adamishin, est arrivé lundi 11 avril à Mogadiscio pour effectuer une visite en Somalie consacrée notamment aux relations bilatérales et à la coopération, a annoncé l'agence somalienne de presse Sonna. Cette visite, dont la durée n'a pas été précisée, intervient une semaine après la signature d'un accord entre la Somalie et l'Ethiopie, prévoyant la reprise de leurs relations diplomatiques dix ans après leur interruption lors de la guerre de l'Ogaden. M. Adamishin, est le responsable soviétique du plus haut rang à se rendre en Somalie depuis dix ans. – *(AFP.)*

● **ZAIRE : l'opposition proteste contre les arrestations.** – Le représentant à Paris de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, mouvement d'opposition zaïrois non autorisé), M. Manara Kamitengo, a demandé lundi 11 avril aux autorités françaises d'intervenir auprès du chef de l'Etat zaïrois pour qu'il libère les deux cents membres de l'UDPS arrêtés vendredi dernier à Kinshasa.

TUNISIE

Ben Ali prend ... total de la défense

SÉNÉGAL

Les manifestations en faveur de l'opposition se poursuivent

Diplomatie

M. Gorbatchev et les conflits régionaux

Aggiornamento soviétique

(Suite de la première page.)

L'URSS est parvenue à rétablir une situation passablement compromise, s'assurant du soutien de M. Moubarak pour la convocation de la conférence internationale sur la question israélo-arabe. En même temps, l'URSS a repris pied sur les rives du Nil grâce, notamment, à un rééchelonnement très avantageux de la dette égyptienne et à la signature, en début d'année, d'un accord d'assistance technique et d'un accord commercial prévoyant une augmentation de 50 % des échanges entre les deux pays.

En Afrique aussi la politique soviétique est en plein réexamen. Il faut dire que le bilan des dernières années n'est pas glorieux : l'aide accordée à l'Ethiopie n'a pas permis à ce régime marxiste de venir à bout des irrédentismes érythréen et tigréen, encore moins de la famine. Elle a, en revanche, contraint Moscou à rompre avec Mogadiscio pour cause d'Ogaden, cette provinve éthiopienne où vivent en majorité des Somalis et revendiquée par Mogadiscio. L'Ethiopie et la Somalie viennent de signer un accord de paix. Faut-il y voir l'influence de Moscou ? On le dit ; on dit beaucoup aussi que le Kremlin aurait fait savoir au président Menguistu que l'aide militaire de l'URSS ne pourrait lui être assurée au niveau actuel que pour les deux prochaines années. A lui de trouver d'ici à 1990 une solution au conflit d'Erythrée et du Tigré.

En Afrique de l'Ouest, les résultats ne sont pas meilleurs pour Moscou : après plus de vingt années de soutien inconditionnel à Sekou Touré, la Guinée reste un beau gâchis, et les liens privilégiés qui unissent le régime de Brazzaville à Moscou se distendent sans que le Kremlin ait retrouvé, loin de là, sa mise.

En Afrique australe, où l'URSS de Leonid Brejnev s'est précipitée au départ des Portugais, les résultats ne sont guère plus brillants : le Mozambique, qui a été contraint de composer avec Pretoria, est en état de chaos avancé, et Moscou a pratiquement fait une croix sur un régime qui ne contrôle plus que sa capitale et quelques villes, l'abandonnant à la charité occidentale. L'enjeu est plus important pour Moscou en Angola, dont le sort s'inscrit dans le contentieux Est-Ouest ; mais la partie est extrêmement complexe tant elle implique de partenaires.

Du point de vue financier, c'est peut-être le conflit régional qui coûte le moins cher au Kremlin puisque les armes livrées à Luanda sont, *grosso modo*, payées grâce aux revenus du pétrole extrait par les compagnies occidentales. Du point de vue politico-militaire, on paraît commencer à se rendre compte à Moscou que l'affaire est dans l'impasse et que ce ne sont pas quelques centaines de conseillers militaires supplémentaires qui permettront de la régler. D'où des discours, là encore, d'une tonalité nouvelle et dont le fin mot vise à séparer le règlement de la guerre d'Angola de la lutte contre l'apartheid. Mais l'URSS marche sur des œufs ; elle sait que l'Afrique du Sud n'est pas prête à composer sur l'affaire namibienne, qu'une entente entre le régime du président Dos Santos et l'UNITA de Jonas Savimbi est hautement problématique. Cuba, d'autre part, a investi son prestige dans la crise en même temps que 45 000 hommes. La tentation existe-t-elle à Moscou de résoudre au moins le conflit d'Angola en accord avec Washington ? Il semble bien que MM. Reagan et Gorbatchev aient envisagé cette possibilité lors de leur rencontre de décembre, mais ils auront fort à faire pour convaincre leurs protégés respectifs de se rallier au nouveau réalisme de rigueur.

Amérique latine : bémol sur l'idéologie

La même évolution se dessine en Amérique latine et Amérique centrale : le ton et l'action ne sont plus à l'exaltation et au seul soutien des régimes révolutionnaires cubain et nicaraguayen, mais à l'établissement de bonnes relations avec les grandes puissances « bourgeoises » de la région, l'Argentine et le Brésil notamment, et avec certains pays comme le Pérou et la Bolivie. Le voyage effectué l'automne dernier dans la région par M. Chevardnadze fut limpide de ce point de vue : exception faite d'une escale de rigueur à Cuba, l'essentiel de la tournée fut consacré à l'Argentine, à l'Uruguay et au Brésil.

L'ancien premier secrétaire de Géorgie fit un « tabac » dans les trois pays, n'évitant aucune question lors de ses conférences de presse, assistant, au Brésil, à un match de football, allant, à Montevideo, jusqu'à passer un bon quart d'heure avec des manifestants qui protestaient contre la politique d'émigration à l'égard des juifs soviétiques. Sa tournée, qui s'est soldée par la signature d'accords culturels et de coopération économique, était destinée à frayer la voie à M. Gorbatchev, qui devrait se rendre cette année sur le continent.

Selon les experts américains, qui assistent avec quelque désarroi à cette offensive, le président Reagan ne s'intéressant qu'à la crise d'Amérique centrale, la cible privilégiée de Moscou serait le Brésil, le pays qui possède l'industrie la plus moderne du continent. Ce serait un moyen pour l'Union soviétique de tourner l'embargo occidental sur les livraisons de matériel de haute technologie ; hier, c'était le blé argentin qui avait permis au Kremlin de ne pas trop souffrir de l'embargo sur les céréales décrété par les Etats-Unis au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan.

L'endettement des pays latino-américains et l'incapacité de l'URSS à proposer à ses nouveaux partenaires des produits de qualité limitent l'ampleur du mouvement. Mais Moscou se rattrape dans le domaine culturel : alors qu'en 1978 l'Union soviétique n'avait accueilli que deux mille neuf cents étudiants latino-américains dans ses universités et ses instituts, elle en a reçu presque dix mille en 1987. Le *Wall Street Journal*, qui cite ces chiffres, signale que la même année les bourses américaines ont diminué, pour n'atteindre que sept mille l'année dernière.

Pendant ce temps, l'aide fournie à Cuba et au Nicaragua stagne dans la meilleure hypothèse pour les dirigeants de ces deux pays. C'est en vain que Managua demande depuis au moins deux ans des chasseurs à l'URSS; Moscou, en revanche, a sérieusement réduit ses livraisons de pétrole au régime sandiniste et, quoi qu'en dise la Maison Blanche, il ne semble pas que les Soviétiques incitent le Nicaragua à l'intransigeance. Sans aller jusqu'à dire que M. Gorbatchev a imposé aux sandinistes l'accord récemment signé avec la Contra et qui devrait se solder, s'il est respecté, par une modification de la base idéologique du régime, on peut affirmer que cet événement n'a pas été, loin de là, mal vu à Moscou. Moscou d'où venait justement le président Ortega lorsqu'il a signé les accords de Sapoa avec ses ennemis historiques...



M. Fidel Castro, dont on sait le peu d'enthousiasme qu'il nourrit pour la « perestroïka » et la « glasnost », semble lui aussi avoir reçu dé sérieux avertissements sur le caractère non éternel de l'aide soviétique (accordée sous forme de prix artificiellement hauts pour le sucre cubain et artificiellement bas pour le pétrole) évaluée entre 4 et 5 milliards de dollars par an. il semble même que les restrictions aient commencé puisque le commerce soviéto-cubain a baissé en 1987, alors qu'il augmentait régulièrement de 10% par an depuis de nombreuses années.

Asie : le « joker » japonais

Comme en Amérique latine, le charme du souriant Chevardnadze a fait des ravages en Asie, au cours d'une tournée effectuée en mars 1987. C'est que, là aussi, l'heure n'est plus pour Moscou à la polarisation sur les Etats frères, Vietnam et Cambodge, mais au réalisme. C'est, bien sûr, le Vietnam qui fait les principaux frais de ce recentrage, un Vietnam auquel on reproche, de plus en plus ouvertement à Moscou, de coûter fort cher – environ deux milliards de dollars par an – pour des résultats plus que décevants. Pas étonnant dans ces conditions que le régime de Hanoï ait été prié de mettre un bémol sur ses prétentions cambodgiennes. Le maintien d'un régime pro-vietnamien à Vientiane n'est plus une priorité pour le Kremlin, le prince Sihanouk n'est plus infréquentable, et – comme en Afghanistan – tant pis si l'opération se solde par une guerre civile. Mieux vaut, même à ce prix, accélérer la normalisation avec Pékin.

D'autant plus qu'une attitude « réaliste » sur l'affaire cambodgienne devrait permettre de nouer des relations qu'on espère fructueuses avec les pays de l'Asie du Sud-Est, des partenaires commerciaux autrement intéressants que Hanoï ou Vientiane. Rarement l'Indonésie avait eu meilleure presse à Moscou (son ministre des affaires étrangères y était il y a moins de deux mois), ainsi que la Thaïlande, la Malaisie ou même Singapour.

Si l'on voit bien la stratégie soviétique en Asie du Sud-Est, il reste une grande inconnue dans la politique de Moscou : le Japon. Pendant toutes les années Brejnev, ce pays a été consciencieusement humilié, régulièrement ramené à sa condition de vaincu de la deuxième guerre mondiale. Ce discours historico-politique n'excluait pas une grande admiration pour les réalisations économiques d'un « valet » de l'impérialisme américain, dont on chercha même dans les années 70 la coopération pour développer les richesses naturelles de la lointaine Sibérie. Mais la démarche a toujours buté sur la question, hautement symbolique pour Tokyo, des îles Kouriles du nord, cet archipel arraché au Japon par l'Union soviétique grâce à une déclaration de guerre bien tardive. Aucun dirigeant soviétique n'a jusqu'à présent envisagé la moindre concession à propos des Kouriles. M. Gorbatchev y songe-t-il ? C'est la grande inconnue de la diplomatie soviétique en Asie. C'en est aussi le « joker », tant un geste sur cette affaire pourrait améliorer le jeu de Moscou à Tokyo. Mais encore faut-il que le secrétaire général puisse l'accomplir sans être accusé par certains de ses pairs de « brader » l'héritage de la guerre.

⁂

Comment qualifier cette nouvelle politique qui s'élabore sous nos yeux, et qui nous réserve sans doute bien d'autres surprises ? On pense au réalisme d'abord, un réalisme qui serait même parfois teinté de « cartiérisme ». Car les aventures idéologiques ont coûté et coûtent encore cher à l'Union soviétique. Mais on pense aussi à une certaine recherche d'un condominium américano-soviétique. L'idée a fonctionné jusqu'à présent dans l'affaire afghane ; on la retrouve dans le conflit israélo-arabe ; elle est latente dans la crise de l'Afrique australe. Le tout au service du développement de ce pays sous-développé qu'est encore l'URSS sous bien des aspects. Ce n'est pas encore : « *Enrichissons-nous* », mais c'est déjà : « *Cessons de nous ruiner* », et « *Aidez-nous à nous enrichir.* » Reste à savoir dans quelles conditions.

JACQUES AMALRIC.

Amériques

ÉTATS-UNIS : avant la primaire de New-York

Les candidats démocrates courtisent l'électorat juif

Ce n'est plus « l'année prochaine à Jérusalem », mais « la semaine prochaine à New-York » ! A l'approche de la primaire cruciale de New-York, le 19 avril prochain, les trois candidats démocrates encore en lice, MM. Jackson, Gore et Dukakis, galvanisés à l'idée d'empocher un lot appréciable de deux cent cinquante-cinq délégués, se sont mis à trompetter à l'unisson le même chant de guerre, grâce auquel ils espèrent sans doute voir tomber les défenses de la « Big Apple ».

Séduire la plus grande ville juive du monde, et surtout cet électorat juif qui conditionne plus du quart des votes démocrates de l'Etat, à coup sûr, cela demande bien quelques efforts. D'où ce soudain florilège d'explications talmudiques sur la politique américaine au Proche-Orient auquel se livrent, après avoir sérieusement révisé leurs dossiers, les trois aspirants à la Maison Blanche, peu connus jusqu'ici pour leurs innovations en matière de diplomatie.

Diplomatie n'est pas exactement le terme qui convient dans le cas d'Albert Gore, le jeune sénateur du Tennessee s'étant, pour l'essentiel, contenté d'attaquer les positions controversées dans le passé du pasteur Jackson, notamment sur la création d'un État palestinien. Et s'il lui faut vraiment donner son opinion, il se réclame de l'esprit de Camp David, qui préconise « *une période d'autonomie limitée pendant laquelle Israël et les Palestiniens pourront se faire un jugement* ».

Pour M. Michael Dukakis, la partie est plus facile : actuellement en tête, même si c'est de justesse, le gouverneur du Massachusetts, dont la femme Kitty est juive, peut se targuer, sans trop de démagogie, d'avoir toujours défendu la cause d'Israël. Quitte à faire un peu de zèle, en déclarant comme il l'a fait, le lundi 11 avril, que « *les responsables des désordres et de la violence dans les territoires occupés étaient les dirigeants arabes, qui ont refusé de s'asseoir avec Israël et de négocier la paix* ».

Pour Jesse Jackson, en revanche, la primaire de New-York a des allures de chemin de croix. Assuré de faire un bon score parmi les Noirs et les minorités hispaniques, il est au contraire l'objet d'une virulente campagne de dénigrement auprès de l'électorat juif. Le maire de New-York, Edouard Koch, tout populiste et outrancier qu'il soit, n'en est pas moins écouté et, en déclarant que « *les juifs seraient fous de voter pour Jackson* », il risque d'aliéner encore quelques voix supplémentaires.

Pour le reste, Jackson lui-même peut faire son *mea culpa*. La communauté juive, particulièrement susceptible, ne lui a pas encore pardonné ses liens avec le leader musulman extrémiste, et surtout antisémite, Louis Farrakhan, dont il avait repris à son compte – pour plaisanter, disait-il – le surnom donné à New-York : « Hymietown » (Youpinville). Comme elle lui a encore moins pardonné ses embrassades publiques avec le leader de l'OLP, Yasser Arafat, en 1979, lors d'une tournée au Proche-Orient. Et Jackson, penaud, de s'expliquer, arguant que ce baiser était en somme un baiser de Judas, destiné seulement « *à encourager Arafat à changer d'attitude envers Israël* ». Quant à le revoir, s'il était élu président, Jackson jure qu'il ne recommencera plus.

Pour faire bonne mesure, Jackson, en zélate convaincu, déplore que l'ancienne coalition traditionnelle entre Noirs et Juifs, au sein du Parti démocrate, ne soit plus ce qu'elle était. Et d'appeler, pour finir, à une nouvelle arche d'alliance entre ces deux communautés opprimées, en affirmant que, quoi qu'il arrive, « *la sécurité d'Israël sera désormais pour lui une priorité* ».

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

COLOMBIE : imputés à l'extrême droite et à la mafia de la drogue

Les massacres se multiplient en province

Au moins quatre-vingt-trois personnes sont mortes dans la vague de *massacres* qui affecte depuis plusieurs semaines la Colombie ; le dernier s'est produit le lundi 11 avril dans la région bananière d'Uraba, dans le nord-ouest du pays. Les victimes sont au nombre de neuf et faisaient partie, selon les premières informations de la police, d'un groupe de seize paysans enlevés dans la matinée près de la bourgade d'Apartado par un commando de vingt-cinq hommes armés et vêtus d'uniformes militaires.

Apartado avait déjà été le théâtre de l'assassinat de vingt et un ouvriers agricoles le 4 mars dernier. Quelques jours auparavant, un premier massacre s'était produit dans un village du département méridional du Meta, où quatorze paysans avaient été tués alors qu'ils assistaient à un combat de coqs.

Le 4 avril, trente-six paysans ont été assassinés, toujours par un commando mystérieux s'intitulant « Los Magnificos », lors d'une fête organisée, semble-t-il, pour attirer des sympathisants de la guérilla de l'EPL (Armée populaire de libération) dans une localité de la province de Cordoba, dans le nord-ouest du pays.

Selon la presse et les mouvements de gauche, ces actions sanglantes sont l'œuvre des « escadrons de la mort », comme le Mouvement ouvrier étudiant national-socialiste, ou bien de la mafia de la drogue. Des journaux de Bogota, ces derniers jours, ont désigné un trafiquant de drogue nommé Francisco Castano, qui aurait monté une organisation dirigée contre les groupes communistes. Ce trafiquant colombien aurait juré de venger son père, mort d'une crise cardiaque consécutive à un enlèvement par l'ELP. Castano ferait partie du « Cartel de Medellin », responsable d'un important trafic de cocaïne à destination des Etats-Unis. – *(AFP.)*

● **Enlèvement d'un ancien gouverneur.** – Le mouvement de guérilla M-19 a revendiqué le lundi 11 avril l'enlèvement d'un ancien gouverneur, M. Eduardo Alzate, qu'elle accuse d'être responsable de la mort des 23000 personnes disparues en novembre 1985 lors de l'éruption du volcan Nevado del Ruiz, qui avait enseveli la ville d'Armero. Un autre mouvement, jusqu'alors inconnu, a également revendiqué cet enlèvement. – *(AFP, Reuter.)*

مكتز من الاحل

Europe

ITALIE : après un mois de crise

M. De Mita obtient l'accord des cinq partis de la coalition pour son programme de gouvernement

ROME
de notre correspondant

Avant la fin de cette semaine, le secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Ciriaco De Mita, devrait présenter la liste du nouveau gouvernement italien au chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga. Tel est le résultat de la réunion qui s'est tenue, le lundi 11 avril, un mois jour pour jour après la démission de l'équipe dirigée par un autre représentant de la DC, M. Giovanni Goria, entre les cinq partis constitutifs de la majorité gouvernementale depuis 1981 (1).

Les derniers écueils concernant le programme de ce quarante-huitième gouvernement de l'après-guerre ont été levés après plus de trois semaines de négociations serrées avec, pour l'essentiel, le secrétaire du Parti socialiste, M. Bettino Craxi. En toute probabilité, les deux postes des affaires étrangères et de la défense devraient demeurer entre les mains de leurs actuels titulaires, respectivement le démocrate-chrétien, M. Giulio Andreotti, et le libéral, M. Valerio Zanone.

M. De Mita sera le cinquième secrétaire de la DC à former un cabinet (2). C'est dire que, pour le principal parti italien, l'heure est en principe importante. Si on ne le clame pas trop haut afin de ne pas heurter le principal allié, M. Craxi, la démocratie chrétienne peut avoir l'impression de renouer avec la période, pour elle assez lointaine, des *« grands gouvernements »*. A la vérité, si M. De Mita est arrivé à ses fins, c'est au terme d'une négociation épuisante. Le leader démocrate-chrétien a dû tellement céder à son partenaire et adversaire socialiste que des grognements s'élèvent aujourd'hui dans son propre parti.

« L'horizon 1992 »

Comme l'était celui de M. Goria, le futur cabinet de M. De Mita sera *« de programme »* et non *« stratégique »* : autrement dit, les alliés d'hier et de demain reconnaissent n'avoir en commun que ce sur quoi ils sont expressément tombés d'accord. Que surgisse l'imprévu, tout serait alors à redébattre, évidemment dans la tension.

M. De Mita a bien réussi à introduire dans son programme — devenu éléphantesque à force d'accueillir les requêtes des uns et des autres (environ 200 pages !) — « l'horizon 1992 » comme étant celui de son ambition gouvernementale ; mais la référence est explicitement au « grand marché européen » et non à la fin de l'actuelle législature — même si l'un et l'autre événements doivent en principe coïncider.

« Tous les Italiens savent que les problèmes du pays se nomment : [retard du] *Midi, déficit public, inefficacité de l'administration, des services de santé, de l'école, de la justice, criminalité organisée, corruption de la classe politique, questions nucléaire et institutionnelle »*, a écrit dans son éditorial le *Corriere della sera* du 10 avril. Or, constate le même quotidien, en près d'un mois de discussions, ce ne sont pas ces questions sur lesquelles se sont heurtés les partis, mais, bien sûr, ...la télévision.

M. Silvio Berlusconi, le roi des réseaux privés, garderait-il ses trois chaînes actuelles, comme le veulent ses amis socialistes, ou seulement deux, comme les cinq alliés en avaient décidé le 8 octobre 1986 ? La réponse est : trois. Le président de la RAI — l'office de télévision public, — M. Enrico Manca, socialiste, devrait-il voir ses pouvoirs réévalués par rapport à ceux du tout-puissant directeur général, M. Biagio Agnes, démocrate-chrétien et ami intime de M. De Mita ? La réponse est : non.

Autre point saillant : le programme prévoit l'arrêt définitif de la construction de la centrale nucléaire Montalto-di-Castro, dans le nord du Latium, qui est achevée aux trois quarts. L'Italie ne gardera donc, comme *« veille nucléaire »*, que les deux centrales en activité : le modeste établissement de Trino Vercellese, dans le Piémont, et celui, le seul substantiel, de Caorso, au bord du Pô.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Outre la DC, le PS et les trois petits partis : républicain, social-démocrate et libéral.

(2) Après Alcide de Gasperi, Amintore Fanfani, Aldo Moro et Mariona Rumor.

Licio Gelli, ancien chef de la Loge P 2, placé en liberté conditionnelle

ROME
de notre correspondant

Licio Gelli, l'ancien grand maître de la loge maçonnique dévoyée P 2, a été placé en liberté conditionnelle, le lundi 11 avril, en raison de son état de santé. Il était incarcéré dans l'enceinte de la chartreuse de Parme, devenue une école de gardiens de prison, depuis le 17 février dernier. Ce jour-là, il avait été extradé par la Suisse, qui le détenait depuis cinq mois, pour s'être introduit, en septembre 1982, dans le pays muni de faux papiers, puis s'être évadé onze mois plus tard de la prison de Champ-Dollon, près de Genève.

Les juges Pizzi et Brichetti, qui *instruisent l'affaire du « krach » survenu* en 1982, du Banco Ambrosiano de Milan (principale banque privée de la péninsule, alors dirigée par le financier Roberto Calvi), ont estimé que la myocardie dont souffre Licio Gelli, âgé de soixante-huit ans, était de nature à justifier sa libération, sans pour autant compromettre la recherche de la vérité dans une affaire où le « vénérable » est impliqué.

Par coïncidence, l'élargissement *de l'ex-grand maître a été décidé* le jour même où débutait le réquisitoire dans une autre affaire tristement célèbre dans laquelle il est également impliqué : l'attentat à la bombe du 2 août 1980 à la gare de Bologne, où quatre-vingt-cinq personnes avaient trouvé la mort.

Au terme de l'instruction dans cette affaire, Licio Gelli aurait été le point de tangence des groupes d'extrême droite et des secteurs dévoyés des services secrets auxquels sont attribuées la conception et l'organisation du crime le plus sanglant de cette phase de l'histoire italienne, *connue comme* celle de la *« stratégie de la tension »* et réputée avoir visé la stabilité démocratique de la péninsule.

Mais Licio Gelli ne peut, jusqu'à nouvel ordre, aucunement être inquiété pour cet épisode : la justice helvétique, en effet, n'a, à ce jour, consenti l'extradition que pour le « krach » du Banco Ambrosiano. Inutile de préciser que les familles des victimes ont trouvé la coïncidence particulièrement désastreuse.

J.-P. C.

● **PAYS-BAS : arrestation de militants antiapartheid.** — Six personnes soupçonnées d'appartenir au groupe terroriste néerlandais RARA, et d'être impliquées dans des incendies criminels, ont été arrêtées, le lundi 11 avril, à Amsterdam. Le groupe RARA (Action révolutionnaire *antiraciste) est à l'origine d'incendies* qui ont dévasté trois supermarchés aux Pays-Bas l'an dernier. Il entendait protester contre la présence du propriétaire de ces magasins, la firme néerlandaise SHV (pétrole, industries alimentaires), en Afrique du Sud. — *(AFP.)*

● **La RDA et la controverse à Moscou.** — Toujours prêt à prendre ses distances par rapport aux réformateurs soviétiques, le régime est-allemand ne fait pas mystère de ses préférences dans la polémique qui oppose actuellement ces derniers aux partisans d'un retour à une certaine orthodoxie. Sous le titre : *« Je ne peux pas renoncer à mes principes »*, *Neues Deutschland*, l'organe du parti communiste est-allemand, a publié l'intégralité de l'article paru, dans *Sovietskaïa Rossia* pour dénoncer la tendance au *« renoncement au socialisme »* (*le Monde* du 7 avril). Aucune ligne n'a en revanche été reprise de l'article, paru le mardi 5 avril dans *la Pravda*, pour prendre *la défense des réformateurs.* — *(AFP.)*

URSS

Un visa de sortie attendu quarante et un ans...

MOSCOU
de notre correspondant

S'il ne disait pas systématiquement *« la visa »*, son français serait absolument parfait — prodigieux même puisqu'il n'a pratiquement jamais eu l'occasion de parler sa langue depuis quarante et un ans qu'il vivait en Union soviétique et cherchait désespérément à en partir.

Aujourd'hui, ça y est : visa de *sortie soviétique apposé sur son* passeport français, Victor Mychalyzin, né en 1930 au Havre de parents polonais, s'envolait mardi 12 avril pour Roissy. Il aura fallu pour cela les interventions personnelles de MM. Chirac et Mitterrand, trois ans de « perestroïka » et, surtout, surtout, une vie entière de lutte contre une bureaucratie omnipotente, qui ne se donnait même pas la peine de vraiment persécuter ce simple ouvrier du bâtiment.

On se contentait de le rabrouer, de le mettre à la porte plus ou moins brutalement, et ses voisins comme ses camarades de travail avaient fini par le traiter en vieux fou — un obsessionnel accroché à cette carte d'identité française qu'il n'avait pas voulu, lui, remettre aux Soviétiques lorsque ses parents s'étaient embarqués pour Odessa, à la fin de la guerre, avec un millier d'autres Polonais, Ukrainiens ou Russes.

« Non, dit-il, *ils n'étaient pas du tout communistes : ils étaient fous, voulaient revoir leur pays, mourir sur la terre de leurs ancêtres. » « Tous ces Polonais étaient fous »,* répète-t-il avec un soudain accent de rage dans la voix car, de ces quarante et une années, il ne gardera, constate-t-il, *« aucun bon souvenir »*. Il a le sentiment, en fait, de les avoir passées *« en prison »*, et, comme tous les détenus et déportés qui refusent de renoncer à ce qui fut leur vie, il serre la sienne dans un petit portefeuille : une photo d'un camarade d'enfance et trois *misérables bouts de papier* jaunis.

A Roissy, personne ne l'attendra, sinon un fonctionnaire du Quai d'Orsay. Victor Mychalyzin est un homme seul. En poche, il a 850 F : ce qu'on lui a permis de changer. En tête, il y a un nom : Rouvroy, la commune où sa carte d'identité avait été établie en 1945. Ne s'est-il jamais demandé s'il pourrait être déçu ?

Déçu ? Déçu ?... Merveilleuse force de l'inconscient : il a oublié ce mot qu'il ne connaît plus qu'en russe. Traduction, sourire étonné : *« Mais non ! »* Et s'il ne trouvait pas de travail ? *« On a toujours besoin de quelqu'un qui sache tout réparer »*, répond-il en tournant et retournant passeport et billet d'avion. C'est son jour de triomphe, mais, à la cantonade, à lui seul en réalité, M. Mychalyzin demande — question qu'il se pose depuis quarante et un ans : *« Pourquoi les enfants ? Ils voulaient revoir leur pays, mais pourquoi avoir emmené les enfants ? »*

BERNARD GUETTA.

Asie

PAKISTAN : accident ou attentat ?

Le dépôt de munitions qui a explosé aurait servi au transit d'armes destinées à la résistance afghane

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Un cratère d'une profondeur de 7 mètres et d'environ 25 mètres de diamètre marque l'endroit de l'explosion le dimanche 10 avril d'un dépôt de munitions à Islamabad (*le Monde* du 12 avril). Selon les témoignages obtenus mardi 12 avril, le quartier de Saizabad, où est situé le dépôt, n'est plus qu'un champ de ruines. Le bilan définitif de cette catastrophe reste encore très approximatif, notamment parce que les autorités pakistanaises sont réticentes à faire état du nombre de morts parmi les militaires.

Il se confirme, en effet, que plusieurs centaines de soldats habitaient le camp avec leur famille. Le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, a assuré que sept soldats seulement avaient été tués. Mais, au vu des destructions causées dans les deux villes d'Islamabad et de Rawalpindi, et parfois à plus de 20 kilomètres de l'épicentre, on voit mal pourquoi les soldats, qui étaient les plus exposés, auraient été épargnés.

Alors que le bilan officiel fait état d'une centaine de morts et de cinq mille blessés, on indique dans les milieux hospitaliers d'Islamabad que le chiffre des victimes pourrait dépasser *quatre cents* morts. Enfin, un journal pakistanais, le *Musmim*, cite un responsable de la Croix-Rouge selon lequel le bilan pourrait être d'un millier de morts et de cinq mille blessés.

Cette estimation est pour l'instant invérifiable. Il n'en reste pas moins que, comme le dit un diplomate occidental en poste à Islamabad, *« le chiffre des victimes ne fait qu'augmenter parce qu'on retrouve sans cesse de nouveaux corps sous les décombres »*. Toute la zone des dépôts militaires est sous le contrôle de l'armée et il est désormais impossible de s'en approcher.

Le général Zia, qui a annoncé le versement d'une somme de 50 millions de roupies pakistanaises (1) aux familles des victimes, a qualifié de *« hautement spéculatives »* les informations selon lesquelles l'explosion avait pour but de couper l'approvisionnement en armes et en *munitions de la résistance afghane*. Si rien ne permet, pour l'instant, d'affirmer que cette explosion n'est pas accidentelle, les autorités pakistanaises elles-mêmes évoquent clairement la possibilité d'un attentat terroriste.

La presse penche nettement pour cette explication, soulignant que le dépôt de munitions servait de centre de transit pour les livraisons d'armes (notamment américaines) aux partis politiques afghans établis à Peshawar. Ils indiquent que plusieurs dizaines de camions attendaient devant l'entrée du dépôt et que c'est l'explosion de l'un d'eux qui aurait entraîné une réaction en chaîne. En l'espace d'une vingtaine de minutes, plus de sept cents roquettes et missiles (notamment anti-aériens) sont tombés sur Islamabad et Rawalpindi et, selon le général Zia, les équipes de déminage ont dégagé 5 910 obus. Des engins non explosés ont été retrouvés dans des écoles, des hôtels, des ambassades et même dans le jardin qui jouxte le bureau présidentiel.

Une équipe de cinq spécialistes américains est arrivée mardi à Islamabad. Ces techniciens font partie des unités de la marine américaine récemment chargées de déminer certaines zones du Golfe.

La panique qui a suivi la première explosion est notamment due au fait qu'une grande partie de la population, devant l'important nuage de fumée, a cru que la centrale nucléaire de Kahuta, située à quelques dizaines de kilomètres, avait été la cible d'un bombardement aérien.

En Inde, la catastrophe de Rawalpindi a eu des conséquences tragiques : des foules surexcitées se sont rassemblées à Srinagar, la capitale du Cachemire, pour pleurer les morts pakistanais. Criant des slogans en faveur du Pakistan et hostiles à l'Inde — les musulmans sont majoritaires au Cachemire, — les manifestants se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre. Les affrontements ont fait deux morts et plus de cent blessés, la police ayant ouvert le feu pour se dégager.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 franc français vaut environ 2,90 roupies pakistanaises.

AFGHANISTAN

M. Shultz et M. Chevardnadze participeront jeudi, à Genève, à la signature de l'accord de paix

M. Shultz et M. Chevardnadze participeront à la signature de l'accord de paix en Afghanistan le jeudi 14 avril à Genève. L'accord avait été conclu vendredi dernier entre ministres afghan et pakistanais des affaires étrangères. Ceux-ci apposeront leur signature sur les quatre documents en présence du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar. *MM. Shultz* et Chevardnadze signeront seulement deux textes, celui sur les garanties internationales, qu'ils assureront en commun, et celui sur les relations d'interdépendance (qui englobe le calendrier de retrait de l'armée soviétique).

Moscou s'est engagé à commencer le retrait de ses troupes le 15 mai et pourrait le parachever avant le délai limite de neuf mois. La surveillance de l'accord, ou tout au moins de *« la bonne foi des signataires »*, sera exercée par cinquante observateurs de l'ONU, qui disposeront d'une grande mobilité et de moyens de communication ultra-modernes. Ils observeront à la fois le retrait du corps expéditionnaire soviétique et le retour des cinq millions de réfugiés afghans.

A Washington, le président Reagan a annoncé, lundi, la présence à Genève, jeudi, de son secrétaire d'Etat. *« Nous sommes très fiers d'avoir aidé le peuple afghan dans ce triomphe et ils peuvent compter sur la poursuite de notre soutien. »* Pour sa part, M. Shultz a expliqué à la presse que les Etats-Unis *« auraient le droit de faire des livraisons* [d'armes] *à leurs amis en Afghanistan si besoin est »* et qu'ils verraient si les Soviétiques manifestent de la *« retenue »* dans ce domaine envers le régime de Kaboul.

Les moudjahiddines ne *« manqueront de rien »* et les Américains continueront à les aider : *« Nous serons en mesure »* de le faire, a ajouté M. Shultz, sous-entendant que le Pakistan accorderait son autorisation au passage sur son territoire de l'assistance américaine à la résistance afghane.

M. Shultz a cependant éludé une question sur la contradiction existant entre l'un des documents signés par Islamabad, qui prévoit la non-ingérence dans les affaires afghanes, et le transit par le Pakistan de l'aide américaine. Il a rappelé que Washington avait proposé au Kremlin un moratoire sur l'aide des Etats-Unis et de l'URSS à leurs alliés respectifs et que Moscou avait rejeté cette suggestion. *« Avant de devenir garants* [de l'accord de Genève], *nous avons insisté pour que les obligations des garants soient symétriques »*, a-t-il dit.

A Moscou, M. Gromyko, recevant le président tchécoslovaque, a réaffirmé lundi que l'URSS s'en tenait au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays et que ce principe s'appliquait à l'Afghanistan. *« C'est uniquement sur la base de tels principes fondamentaux que les conflits régionaux peuvent être résolus »*, a-t-il déclaré. Pour sa part, l'agence Tass a accusé la résistance afghane de *« refuser d'écouter la voix de la raison et de se joindre au processus de règlement »* pacifique du conflit.

Enfin, le ministre iranien des affaires étrangères a condamné lundi l'accord des « superpuissances » et estimé que seul *« le retrait inconditionnel des troupes soviétiques »* et *« la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple afghan »* permettront le règlement de la crise. Pour Téhéran, l'accord de Genève est *« illégal et dénué de valeur »*. — *(AFP, Reuter.)*

CHINE

L'équipe gouvernementale a été légèrement rajeunie...

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a procédé, le mardi 12 avril, à l'élection, sans surprise, *de son nouveau gouvernement*, aux effectifs légèrement dégraissés et à l'équilibre alliant la réforme à la prudence. Au terme d'un nouveau vote du Parlement à bulletin secret, le premier ministre, M. Li Peng, ajoute à ses fonctions celles de ministre de la restructuration économique. Il se voit adjoindre trois vice-premiers ministres (contre cinq dans le précédent cabinet) : MM. Yao Yilin, Tian Jiyun et Wu Xuequian.

La grogne du monde universitaire

Le premier, qui préfère, par formation, la *planification* économique à l'aventure de la décentralisation, dirigera également la commission du plan. Le deuxième est l'un des plus proches collaborateurs *du chef du* Parti communiste, M. Zhao Ziyang, et le troisième, ancien ministre des affaires étrangères (il est remplacé, comme prévu, par M. Qian Qichen, diplomate de carrière et jusqu'à présent vice-ministre, donne un poids accru à la diplomatie dans le gouvernement. Le général Qin Jiwei, ex-commandant de la région militaire de Pékin et un des compagnons d'armes de M. Deng Xiaoping, se voit attribuer, le ministère de la défense.

Un homme qui va avoir rapidement du travail est le nouveau ministre de l'éducation, M. Li Tieying, ancien responsable de la restructuration économique. La grogne du monde universitaire envers une politique qui ne favorise guère les éducateurs est, en effet, montée d'un cran ces derniers jours, à la faveur de la session de l'Assemblée nationale. La presse officielle, traduisant le souci du régime de ne pas *retomber dans la crise estudiantine* de l'hiver 1986-1987, a dû se faire l'écho d'un sit-in d'une vingtaine d'étudiants et d'un enseignant devant le Palais du peuple, le dimanche 10 avril. Les manifestants protestaient contre le refus du gouvernement d'augmenter les salaires des universitaires.

A l'intérieur du Palais, au même moment, des membres de la conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) se faisaient le relais de ce mécontentement, dont les autorités compétentes, assure la presse officielle, ont été informées. Situation paradoxale quand on lit que, pour la première fois dans l'histoire du régime, tous les titulaires des ministères techniques, à l'exception d'un seul, sont diplômés de l'*enseignement supérieur*. *Dix des* quarante et un ministres nommés mardi sont nouveaux, et l'âge moyen des treize principaux membres du gouvernement et du Conseil d'Etat qui le supervise est de soixante et un ans, selon les statistiques officielles, citées à l'appui de la thèse du rajeunissement.

La retraite de la veuve de Zhou Enlai

Un homme, qui est à lui seul un symbole de la libéralisation mesurée... est reconduit dans ses fonctions : M. Wang Meng, *écrivain et* ministre, assez tolérant, de la culture. Le ministre de la sécurité publique, M. Wang Fang, en poste depuis la crise de l'an dernier, et qui n'est pas précisément un homme souple, est lui aussi confirmé à son poste.

La clôture de la CCPPC, dimanche, avait été l'occasion d'un départ à la retraite un peu nostalgique, celui de Mme Deng Yingchao, veuve de Zhou Enlai, qui avait remplacé la veuve de Sun Yatsen, décédée, dans le rôle de la mère conseillère, essentiel pour le confort psychologique du régime. Agée de quatre-vingt-quatre ans, Mme Deng Yingchao avait, ces dernières années, occupé diverses fonctions honorifiques visant à ramasser les morceaux du régime cassé par Mao Zedong, mais s'était également mêlée de diplomatie sur des sujets importants, comme le Cambodge.

C'est elle, en particulier, qui avait officialisé par une visite à Bangkok *la coopération militaire sino-thaïlandaise*, pour contrecarrer l'invasion vietnamienne. De même, lorsqu'il s'agissait de faire passer des *messages désagréables au prince* Norodom Sihanouk, nous a raconté celui-ci, c'était *« la si gentille Mme Deng, à qui je ne peux rien refuser »*, qui s'en chargeait.

Elle paraissait bien fatiguée, au bout de soixante-dix années de bons et loyaux services pour la cause. Elle avait été l'une des premières femmes activistes de la Chine moderne, la plupart du temps aux côtés de son époux. Elle est remplacée à la présidence de la CCPPC par l'ancien chef de l'Etat, M. Li Xiannian, mais son ombre flotte encore sur le gouvernement, par la présence, à sa tête, de M. Li Peng, le fils adoptif que Zhou Enlai et elle ont élevé.

FRANCIS DERON.



Vive la campagne officielle !

LES voici, enfin réunis, tous les neuf sur Antenne 2 et FR 3, les compassés et les anxieux, les séducteurs et les véhéments, tous concentrés, appliqués, écoliers un instant assagis du grand oral de la démocratie. Voici, pêle-mêle, les « gros » et les « petits », les vedettes et les inconnus, les habitués des palais officiels et ceux des deux-pièces-cuisine, tous rapportés au même format par l'égalitarisme du générique, comme jadis sous la blouse grise de l'école publique disparaissaient le fils du notaire et celui de l'ouvrier agricole. Madame, Messieurs, à la queue et pas de resquille !

A vrai dire, il n'y a qu'un inconnu complet cette année, c'est M. Pierre Boussel, candidat d'un mouvement vaguement postal et certainement anticapitaliste, qui nous explique que la télé, jusque-là, ne lui a concédé que *quarante-cinq* secondes. Il a un peu le trac et il n'a pas l'habitude, ça va sûrement s'améliorer.

L'écolo cuvée 1988, Antoine Waechter, on l'avait distraitement entrevu, mais *il a l'air décidé à nous faciliter, à grandes* enjambées, l'assimilation de son édifiante biographie. Il nous ouvre même son album de famille, se montre en collégien attentif. Son sourire postérisé nous poursuit jusqu'à la dernière seconde de son temps de parole légal.

Tous les autres sont des habitués. Chirac est égal à Chirac ; il parle comme une affiche. Juquin s'est mis en frais : il s'est acheté un costume croisé et a vidé *un flacon de laque sur sa mèche à la Tintin*. Le Pen arrive entouré de son habituel cortège — *« meurtres, viols, SIDA et laxime moral »* qui se cessent de progresser, — mais avec une petite musique de biniou qui rend cela presque primesautier. Les yeux mi-clos, Barre replonge dans ses souvenirs, mêlant dans une même nostalgie attendrie son enfance réunionnaise et d'éminentes fonctions à la Communauté européenne. Lajoinie cherche apparemment à conjurer les sondages diaboliques en nous bombardant d'images de foules sympathisantes. Quant à Arlette, elle encaisse les septennats sans une ride. Avec un *« travailleur »* toutes les dix *secondes en moyenne — on a compté ! —* elle peut sûrement tenir jusqu'en 2014.

Les bonnes fées télévisuelles nous avaient, comme il se doit, gardé le meilleur pour la fin. On ne veut pas parler de François Mitterrand, bien sûr, mais de son clip. En guise de vedette américaine, le président-candidat a convoqué, on le sait, deux siècles d'histoire mondiale, de la prise de la Bastille à Gorbatchev, Mallet et Isaac revus et corrigés par Séguila et Cecil B. De Mille.

Depardieu, Coluche, Jean-Jacques Goldmann auraient été malades de manquer la fête. Leur présence dans le clip ne surprend guère. Mais l'utilisation dumagnétoscope et de l'arrêt sur image révèlentaussi de très fugitives apparitions de Léon Zitrone, Eric Tabarly et Claude François, passés inaperçus lors de la projection à vitesse *réelle. Leur présence laisse perplexe.* Vaut-elle engagement ou enrôlement, pour certains posthume, derrière le président-candidat ? L'image, c'est toute sa force, se dispense de répondre explicitement. Ils sont là, voilà tout, enveloppés — malgré eux ? — dans le grand manteau rose du candidat de la France unie. Il ne manque à l'appel qu'Homère et Toutankhamon.

Récit du service politique.

La campagne de M. François Mitterrand

Une ambition sociale réduite aux acquis

A la fin de sa *« lettre à tous les Français »*, M. François Mitterrand cite une phrase de Jean Jaurès : *« Aller à l'idéal et comprendre le réel. »* Force est de reconnaître que, pour la partie sociale du projet, le réalisme l'emporte, et de loin, sur l'idéalisme. Une phrase du président-candidat résume bien la démarche : *« Je cherche à éliminer les inégalités qui sont à portée de la main. »* A portée de la main..., alors même qu'il affirme que l'injustice et les inégalités sociales s'aggravent.

On est décidément bien loin de 1981 quand le candidat du Parti socialiste, très ambitieux dans son idéal social, voulait accorder la cinquième semaine de congés payés, la retraite à soixante ans, marcher vers la semaine de trente-cinq heures et instaurer de nouveaux droits pour les travailleurs. On a eu depuis la cinquième semaine, la retraite à soixante ans et les lois Auroux — ces dernières ayant effectivement acquis « droit de cité », mais, l'expérience s'étant révélée fort peu concluante, et l'approche utilisée contestable, la réduction de la durée légale hebdomadaire du travail s'est arrêtée à trente-neuf heures.

Pour l'élection présidentielle de 1988, on cherchera en vain de grandes réformes sociales. M. Mitterrand parle plus de maintenir et de préserver (la cohésion sociale, la sécurié sociale, le SMIC, le droit de grève, les lois Auroux) que de mettre en œuvre de nouvelles garanties ou de nouveaux droits. Il recourt même à un langage économiste — impensable il y a sept ans — pour qualifier la politique sociale qu'il va présenter d'*« investissement social »*. Il reprend la formule de M. Laurent Fabius sur la nécessaire *« modernisation des relations sociales »*. On est effectivement plus proche d'une gestion Fabius que d'une gestion Mauroy première manière.

Un tel pragmatisme social s'explique par plusieurs raisons. M. Mauroy pourrait dire à sa place que le *« socle du changement »* a déjà été installé de 1981 à 1983, ce qui n'est pas faux puisque ni les lois Auroux, ni la retraite à soixante ans, ni les trente-neuf heures n'ont été remises en cause par le gouvernement de M. Chirac. Mais il y a aussi une modification dans sa conception du rôle du président de la République. Pour l'essentiel, il renvoie les mesures à prendre sur le plan social au gouvernement (réforme des congés de conversion, incitation financière à la formation continue) ou aux partenaires sociaux invités à négocier sans attendre un cadre législatif préalable sur des sujets comme l'organisation, l'aménagement et la réduction du temps de travail, l'introduction des nouvelles technologies et la formation adéquate.

Politique contractuelle

M. Mitterrand reconnaît ainsi que le *« moins d'Etat »* passe nécessairement par un développement de la politique contractuelle — appelée à s'enrichir, — ce qui est tout de même une concession à l'air du temps. La justice sociale, oui, mais avec une petite dose de libéralisme social... Au total, le président sortant a un projet qui sur le plan social est tout à fait modeste. On pourra lui reprocher de pousser sa nouvelle logique un peu loin en restant bien souvent imprécis. Mais il y a plusieurs orientaitons qui indiquent clairement une direction.

Ainsi, s'il reste dans le vague quant à la création d'un crédit-formation pour les jeunes, il annonce un peu plus la couleur pour le revenu minimum d'insertion, la Sécurité sociale et le droit de licenciement. Quand M. Mitterrand évoque le *« revenu minimum d'insertion »* pour les nouveaux pauvres, il se garde bien d'avancer un montant, une durée, ou surtout (à la différence du projet de M. Chirac ou du plan Zeller de *« compléments locaux de ressources »*) une condition d'activité. Mais il ne s'agit pas d'un oubli. Le candidat socialiste est convaincu qu'il serait irréaliste d'imposer une obligation d'activité, même si celle-ci est souhaitable.

Protéger la Sécurité sociale

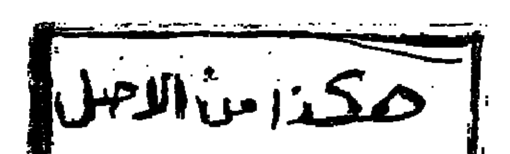
Une telle obligation aurait l'inconvénient, dans l'esprit de M. Mitterrand, d'exclure du dispositif les personnes les plus fragiles. Elle lui apparaît d'autant plus contestable que s'il n'y a eu que huit mille à dix mille bénéficiaires des compléments locaux de ressources du plan Zeller en 1987 au lieu des vingt mille attendus, c'est en grande partie à cause de la difficulté de fournir une activité ou une formation. Le dispositif devrait donc être très proche d'une récente proposition de loi du Parti socialiste.

M. Mitterrand entend aussi garder la Sécurité sociale devant la menace qu'il pressent avec des assurances privées qui *« rôdent autour de leur proie »*. Son objectif pour l'assurance-maladie est de revenir sur des *« mesures injustes pénalisant les grands malades et les personnes âgées »*. En clair, c'est le plan de rationalisation des dépenses de M. Séguin, qui a permis en 1987 des économies plus fortes que prévu, qui est dans le collimateur. L'actuel ministre des affaires sociales avait limité les remboursements à 100 % pour les maladies longues et coûteuses aux soins concernant les maladies elles-mêmes (et l'avait supprimé pour les médicaments dits « de confort »). Conséquence : plus d'un tiers des prescriptions ayant trait à des troubles sans rapport avec ces maladies ne se trouvent plus remboursées à 100 %.

L'idée de M. Mitterrand, précise son entourage, est de rétablir la prise en charge de tous les soins à 100 % pour les personnes qui souffrent d'une des trente maladies longues et coûteuses, même s'il ne s'agit de soigner, comme avant 1987, que des troubles annexes à la maladie principale. Cette liste de trente maladies sera révisée et le candidat évoque dans sa lettre la nécessité d'économies (notamment autour d'alternatives à l'hospitalisation qui font un peu figure d'Arlésienne...). Il reste en revanche très discret sur l'assurance-vieillesse et sur les mesures qu'il devra éventuellement prendre pour affronter le déficit. Fondant son optimisme, plutôt excessif, sur un rapport du Plan en 1986, « Vieillir solidaire », il rejette tout *« alarmisme »*, malgré les remontrances de M. Séguin, et n'envisage que des ajustements conjoncturels là où d'autres parlent de réforme structurelle...

Très modeste dans ses propositions sur le chômage, qu'il n'entend combattre — sans objectifs chiffrés — qu'en associant traitement économique (croissant) et traitement social, développement de la formation et modernisation de l'appareil industriel, M. Mitterrand évoque aussi le droit de licenciement. En 1981, dès son élection, il avait renoncé à l'une de ses cent dix propositions consistant à accorder un droit de veto au comité d'entreprise pour s'opposer à des licenciements. En 1988, il n'envisage pas de rétablir l'autorisation administrative de licenciement. Mais il suggère aux partenaires sociaux de négocier pour débattre des *« pratiques plus justes »* inspirées de la RFA et de la Suède, où les syndicats exercent un contrôle à travers les institutions représentatives et où les pouvoirs publics jouent les médiateurs. Une évolution symbolique.

MICHEL NOBLECOURT.



مكرر من الاصل



Politique

Les campagnes de M. Mitterrand et de M. Chirac

M. Michel Rocard veut « compléter, expliquer illustrer » la démarche du président-candidat

Conflans-Sainte-Honorine, le lundi 11 avril, 20 h 45 : porté par l'atmosphère du gymnase dans lequel se tient son meeting, M. Michel Rocard saute d'un bond sur le podium. Derrière lui, le visage du président-candidat veille sur la tribune encore quelques secondes avant de laisser la place au nom du maire des lieux. Détendu, ironique, s'adonnant (un peu) aux délices des petites phrases, l'ancien ministre de l'agriculture s'est présenté sur ses terres en porte-parole sans état d'âme de la pensée mitterrandienne : « *Je suis là pour compléter, expliquer, illustrer* » la lettre adressée par M. Mitterrand aux Français.

La victoire du président est « *juste et nécessaire* », a-t-il expliqué. Juste, car même si « *aucun des candidats importants* [à droite] *n'est déshonorant pour notre démocratie* », si la droite « *ce n'est pas forcément l'enfer* [...] *ça ressemble beaucoup au purgatoire* ». M. Rocard a reconnu à son ancien condisciple de Sciences Po, M. Jacques Chirac, « *une personnalité généreuse, qui le poussait d'ailleurs plutôt vers la gauche* ». Las, malgré ses efforts, « *touché par la grâce gaulliste* [...], *il s'est finalement laissé dévorer par une ambition qui le dépasse* ».

Quoique porté à la compassion vis-à-vis des plus faibles, le maire de Conflans-Sainte-Honorine a gardé pour M. Raymond Barre ses flèches les plus acérées. Tout ce qui lui arrive « *c'est un peu sa faute. Non parce qu'il a fait preuve d'insuffisance mais parce qu'il a fait preuve de suffisance* [...] ». S'en prenant aux « *promesses fumeuses et aux chiffrages hasardeux* » du député du Rhône, M. Rocard l'a accusé d'avoir ouvert une échoppe à l'enseigne « *Demain on rase gratis* ». « *Que M. Barre ait quelques dispositions pour raser, je suis prêt à le croire. Que ce soit gratis, j'en doute.* »

Nécessaire, la victoire de M. Mitterrand l'est parce que, même si les clivages politiques se sont dégagés des idéologies, la droite ce n'est pas la gauche. M. Rocard s'est vivement insurgé contre l'idée selon laquelle les programmes des grands candidats seraient à peu de chose près les mêmes. Il voit dans cette déformation la preuve que certains commentateurs ont du mal à s'adapter à un terrain politique débarrassé de nombre de ses scories idéologiques.

« *Les différences sont moins visibles. Elles n'en restent pas moins très réelles* », a-t-il insisté en citant la solidarité, l'aide au tiers-monde, la lutte contre toutes les formes d'exclusion, le souci du rassemblement. Sur ce terrain, comme sur celui de la « *lucidité* » politique acquise après les égarements des premières années du pouvoir de gauche, les socialistes ont une longueur d'avance. La *Lettre aux Français* de M. Mitterrand ? Elle synthétise justement, pour l'ancien ministre, cette volonté de « *gouverner autrement par plus de contrat et plus de négociation* ». C'est « *une espérance raisonnable, débarrassée de toute trace de mirage* » que propose, selon lui, le chef de l'Etat à la France de la fin du vingtième siècle. « *Là est le ferment du rassemblement. Là aussi le levain qui formera la France unie.* »

Le « traitement social » des électeurs d'extrême droite

Le fossé entre conservateurs et socialistes existe ; pour autant, M. Rocard n'a pas voulu courir le risque d'être pris à contre-pied sur un terrain qu'il a patiemment sarclé : celui du rassemblement et de l'écoute réciproque des Français. « *La barrière entre la gauche et la droite n'est pas infranchissable. Les priorités sont communes à tous les gens sérieux.* » Dès lors qu'on s'attaque sérieusement aux problèmes de la France, l'entente est possible sans compromission. La gauche doit y pourvoir, car « *elle n'est elle-même que lorsque ce qu'elle propose est valable pour tous* ».

Dans son souci de ne laisser personne sur le bord du chemin, le député des Yvelines a estimé, à propos du Front national, qu'il ne fallait pas « *considérer les électeurs potentiels de Le Pen comme des chevaliers de l'extrême droite* ». Pas question de les « *inscrire aux pertes et profits de la démocratie* ». Ces Français paumés, décalés, désespérés, doivent être l'objet d'un « *traitement social* » autant que politique. « *De cela, seule la gauche est capable* ». Une raison de plus pour M. Rocard de voter Mitterrand. Oubliant ses consignes de prudence données au début de son intervention — « *Attention, rien n'est joué !* », — le député des Yvelines a lancé dans les applaudissements : « *Rendez-vous à 20 heures, le 8 mai, on aura gagné !* »

P. S.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

MARDI 12 AVRIL

FR3, *17 heures-17 h 45 :* M. Chirac, Mme Laguiller, M. Lajoinie (rediffusion).

A2, 19 heures-19 h 30 : MM. Waechter, Mitterrand.

FR3, à partir de 22 h 15 : MM. Waechter, Mitterrand (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 h 15 : MM. Waechter, Le Pen, Boussel, 20 heures-20 h 30 : M. Mitterrand, Mme Laguiller.

Pour le premier ministre, le clivage droite-gauche cède la place à la défense de la Ve République

RENNES
De notre envoyé spécial

L'affrontement droite-gauche est maintenant dépassé. L'enjeu de la prochaine élection présidentielle est — tout simplement — le maintien des institutions de la Ve République... Comme en 1965 ! M. Jacques Chirac, en tout cas, l'a affirmé, lors de son meeting de Rennes, le lundi 11 avril : « *Les socialistes veulent prendre enfin leur revanche sur la Ve République, qu'ils ont subie mais jamais aimée.* » Ce qui est en cause c'est tout simplement le maintien « *de l'esprit de nos institutions* ». La preuve ? « *Il y a risque* » pour celles-ci « *à élire démocratiquement un président de la République dont on ne sait pas ce qu'il veut ni avec qui il veut gouverner. Car élire démocratiquement un président ce n'est pas lui signer un chèque en blanc* ». Conclusion : « *L'enjeu des élections est aussi celui de nos institutions* ».

Le fautif, c'est le président de la République-candidat, car, selon M. Chirac, « *la seule intention claire* » de celui-ci en se représentant c'est de « *garder le pouvoir* ». D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, « *c'est sa seule inspiration constante, celle qui guidait déjà sa démarche sous la IVe République* ». D'une pierre deux coups : le premier est allusif à « l'âge du capitaine » ; le second est direct, le « *candidat des socialistes* » a participé à ce régime honni d'où vient tout le mal, ce régime « *où gouverner, ce n'était pas agir* ».

Cet homme n'a pas changé, il s'est « *renié* ». Et même « *trois fois* ». La première fois « *en ne parlant plus du socialisme* », en « *interdisant même qu'on mette la rose dans ses meetings* », et cela « *après s'être engagé résolument dans une expérience socialiste* ». La deuxième fois en proposant « *de ne rien changer, de tout laisser en l'état* », après s'être fait élire pour « *changer la vie* ». La troisième fois en déclarant, dans une version réécrite par M. Chirac : « *Je suis prêt à gouverner avec n'importe qui, à être soutenu par n'importe quelle majorité et j'ajouterais, mais cela est de moi, pour faire n'importe quoi.* »

M. Chirac donne même quelques conseils aux électeurs de gauche : « *Si j'étais socialiste, je m'inquiéterais d'une telle déviation par rapport à mes convictions, à mes idéologies.* » Mais voilà, M. Chirac n'est pas socialiste. Il a même, peut-être, oublié qu'un autre homme, prénommé Pierre, qui lui aussi avait renié trois fois son maître, est quand même devenu son représentant sur terre !

Les Bretons ont eu de la chance. Ils ont eu la primeur d'une inflexion dans le discours du candidat du RPR : lui, il veut défendre nos institutions ; son adversaire n'est pas un homme à qui on peut faire confiance, puisqu'il trahit ses propres idées.

Les trois casquettes

Pour le reste, M. Chirac a tenu des discours de campagne classiques : « *Nos paysans sont les meilleurs pour leur production et pour sa qualité* » ; « *Il n'était pas nécessaire de limiter la production laitière* » car il n'y a pas d'« *excédents* » si l'on tient compte « *des importations de matières grasses de substitution* » ; « *Les pêcheurs sont des gens admirables ; leurs épouses aussi.* » Pour les défendre, le premier ministre s'est déjà battu contre les Canadiens, et il est tout prêt à être encore plus dur : si ceux-ci continuent à nous empêcher de pêcher dans leurs eaux, c'est, tout simplement, l'« *avenir des relations franco-canadiennes qui sera en cause* ».

Sauvegarder le commerce en milieu rural, M. Chirac sait ce qu'il faut faire pour cela... grâce à ses trois casquettes : « *L'élu du plateau des Mille Vaches* » connaît l'importance d'une épicerie dans un village ; le maire de Paris a interdit toute création de grandes surfaces dans sa ville « *et les consommateurs ne s'en portent pas plus mal* » ; le premier ministre a interdit que l'on supprime « *pour de simples raisons de rentabilité* » les services publics ou para-publics en milieu rural. Chef du gouvernement, il se félicite de l'œuvre entreprise « *avec le soutien de toute la majorité* ». A preuve, la présence des ministres, Mme Michèle Barzach et Mme Lucette Michaux-Chevry, « *venue tout exprès de la Guadeloupe* », puis les « *trois ministres bretons* », qui sont tous UDF : M. Ambroise Guellec, M. Alain Madelin, tout bronzé, qui voudra bien reconnaître au micro du meeting que M. Chirac « *est un excellent premier ministre* », et M. Pierre Méhaignerie, la mine renfrognée...

THIERRY BREHIER.

Incident

La prestation rennaise de M. Jacques Chirac a failli être perturbée par un fort contingent de commerçants et d'artisans en colère.

Massées au fond du chapiteau, deux petites centaines de « poujadistes » ont manié sifflet et cordes vocales pendant le *début de l'interrogation du candidat* du RPR par ses « grands témoins ». Mais la tente était si grande que leur tapage n'arrivait que très assourdi jusqu'à la tribune. A l'arrière, il n'en était pas de même. Venus essentiellement par cars, pistés depuis le matin par les renseignements généraux, *du Morbihan et du Finistère*, ils ne cessèrent de scander « C-D-C-A », les initiales de leur organisation, le Comité de défense des commerçants et des artisans, un mouvement scissionniste du CID-UNATI qu'ils trouvent trop mou.

« Des promesses toujours des promesses... »

Le petit millier de supporters chiraquiens maintenus à l'extérieur du chapiteau à cause de cette présence intempestive ne goûtèrent que fort peu cette concurrence. Il fallut la maîtrise du service d'ordre du RPR pour éviter que les incidents n'aillent au-delà de l'échange de quelques horions. Au bout d'une demi-heure de cris et de sifflets, une bombe lacrymogène, venue d'on ne sait où, dégagea suffisamment de gaz pour que le fond de la tente se vide de lui-même. Les gendarmes présents, en force, aux environs n'eurent que peu à intervenir.

Assez vite, le calme revint, les artisans s'efforçant simplement de convaincre les chiraquiens de la dureté de leur condition, « *alors que les fonctionnaires et les politiciens s'engraissent* ». « *On a demandé à être reçu par le premier ministre, mais il ne fait que nous balader*, expliquait un de leurs responsables, *des promesses, toujours des promesses ; mais rien de concret ne vient pour nous. Nous ne pouvons plus lui faire confiance.* »

Faute de hauts-parleurs à l'extérieur, ils ne purent entendre l'éloge fait par M. Chirac du commerce en milieu rural.

Th. B.

L'engagement du CNI auprès du RPR

« Il faudra bien que les conservateurs s'organisent » nous déclare M. Yvon Briant

Allié à M. Chirac dans la compétition prsidentielle, le Centre national des indépendants et paysans (CNI) prend sa part sur le terrain, à la campagne du candidat du RPR. Son secrétaire général, M. Yvon Briant a répondu à nos questions sur ses objectifs et ses perspectives.

« Vous venez de réaliser une importante campagne de communication pour la promotion de votre mouvement. Estimez-vous avoir atteint vos objectifs ?

— Il est vrai que nous n'avions rien fait de tel depuis près de dix ans... Cette campagne s'est déroulée en deux phases. La première avait pour objectif de réaffirmer l'identité du CNI en rappelant sa tradition et en faisant mieux connaître son projet politique, « *au cœur de la droite* ». Nous avons réalisé une campagne d'affiches sur ce thème, ainsi que l'insertion d'un document de présentation du mouvement, dans plusieurs grands hebdomadaires nationaux.

» Nous avons ensuite décliné notre première affiche dans une seconde campagne pour rappeller notre engagement dans l'élection présidentielle : « *CNI, gagnons avec Chirac !* ». Cette campagne de communication est sans aucun doute très bénéfique. Nous enregistrons un grand nombre d'adhésions, nous retrouvons des amis qui avaient « pris du champ » ces dernières années, en bref, nous participons activement à la mobilisation de notre électorat, autour du candidat que nous avons décidé de soutenir.

— A ce sujet, le financement de vos activités a suscité des interrogations. D'où vient l'argent du CNI ? Pouvez-vous assurer que financièrement aussi le CNI est indépendant, même du RPR ?

— J'ai déjà dit que cela me paraissait êtr une grande hypocrisie de soutenir que le financement des partis politiques français serait assuré exclusivement par les adhésions et les souscriptions. Il en va de même chez les autres.

» Mais c'est aussi inconséquent de prétendre que le CNI, lui, aurait eu à abdiquer son indépendance pour assurer ses fins de mois.

» Je connais ceux qui ont intérêt à gêner le redressement du CNI. Ils n'y parviendront pas. Je sais aussi que le financement des partis politiques exclut la naïveté têtue. J'ai dû m'en souvenir récemment (1).

» Mais vous savez, pour conclure sur ce point, le financement du CNI c'est comme la force de frappe française. A côté de l'armement des super-grands, il constitue simplement le minimum vital.

— Etes-vous favorable à la proposition de M. Balladur pour la constitution d'un grand mouvement conservateur ?

— Quand Edouard Balladur évoquait en 1983, dans vos colonnes, l'éventualité de la cohabitation, il est clair qu'il avait alors une longueur d'avance.

» Sa réflexion — et non sa proposition — quant à la constitution d'une grande confédération libérale, est de même nature. Face au pôle social-démocrate qui se constitue autour du parti socialiste depuis quelques années déjà, il faudra bien que les conservateurs s'organisent.

» Depuis 1981, nous sommes entrés dans une démocratie d'alternance ; cela conduira à une modernisation de notre paysage politique qui devrait s'accélérer, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle.

» En outre, nous sentons bien que les Français qui refusent le socialisme — et ils sont majoritaires — souhaitent l'union à droite. C'est pourquoi nous espérions au CNI, que compte tenu de la proximité des idées des deux candidats possibles de la majorité, un seul se présente. Les choses ainsi auraient tout de même été plus simples !

— Que pensez-vous de la lettre aux Français de M. Mitterrand ? Epousez-vous les jugements négatifs portés sur elle par MM. Chirac et Barre ? Tout est-il à jeter dans le projet du président-candidat ?

— Ce n'est sûrement pas ce qu'il a écrit de pire ! C'est de la bonne littérature mais le fond me déplait autant qu'à Jean Rostand quand il disait : « *Qu'il est affreux de voir revenir avec des couleurs d'avenir ce que l'on détestait dans le passé.* »

» J'observe en outre, que dans son premier meeting de campagne à Rennes, M. Mitterrand va bien plus loin que dans sa lettre. Il réaffirme par exemple qu'à force de « *pédagogie* », il parviendra à imposer le vote des immigrés étrangers en France...

» M. Mitterrand, après Poincaré, en appele à l'union sacrée. Mais ici, le candidat des socialistes plaide en faveur de « *la France unie* », exclusivement pour préserver son siège. En vérité, il veut se maintenir à n'importe quel prix... avec n'importe quelle majorité... sur n'importe quel programme...

» Ce n'est pas la détermination dont la France a besoin.

(1) M. Briant fait là allusion à la mise à l'écart des instances du CNI d'un conseiller municipal parisien, qui se serait livré à certaines indélicatesses dans les opérations électorales de collecte des fonds. [NDRL.]





Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Pierre Juquin souhaite lever le tabou de l'arme nucléaire

BREST
de notre correspondant

M. Pierre Juquin, candidat rénovateur à l'élection présidentielle, s'est rendu à Brest, le samedi 9 avril, où il a conclu les premières assises des travailleurs de l'armement sur le désarmement. Dans la salle d'un patronage laïc, une soixantaine de personnes venues de Bordeaux, de Versailles ou de Strasbourg travaillant chez Thomson, aux arsenaux, à la Société nationale des poudres et explosifs, quelques universitaires, mais surtout des ouvriers, ont répondu à l'appel des comités de soutien du candidat, qui font le double pari de la paix et de la reconversion des entreprises d'armement.

M. Jean Saland, de l'arsenal de Brest, ancien permanent de l'union locale CGT, a souligné qu'*« il faudra profiter du potentiel de recherche des industries d'armement pour s'engager dans de nouvelles voies. Localement, la lutte contre la pollution semble une bonne riposte. »* M. Louis Aminot, ancien permanent licencié par le PCF, a souhaité la création, à Brest, de l'« Institut de la paix ». Les participants se sont penchés, sans y apporter encore de réponses précises, sur la reconversion des salariés eux-mêmes.

Selon M. Gilbert Girondeau, spécialiste de cette question dans le comité national de soutien à M. Juquin, *« les Allemands ont huit ans d'avance sur nous dans ce domaine »*, et l'essentiel est d'engager la réflexion sur un travail de longue haleine.

La première initiative originale a été la diffusion d'un questionnaire à 400 exemplaires dans l'arsenal de Brest, où s'effectuent la construction du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*. Ces militants de la paix, d'un type un peu particulier, ont obtenu cent cinquante et une réponses. *« Ces assises*, a dit M. Juquin, *montrent que nous avons de la suite dans les idées et que nous tenons nos engagements. C'est la première fois que des salariés de l'armement se rencontrent en dehors d'un cadre syndical pour poser le problème de fond : faut-il armer ou désarmer ? »* Pour lui, la question est réglée : *« Je mets dans le pot la renonciation à l'arme nucléaire. Qui m'aime me suive ! »*

G. S.

● **Les rapatriés pour M. Barre.** – L'Association Défense et Avenir des rapatriés (le DAR), regroupant des Français rapatriés de diverses origines, a décidé, lors de la réunion de son conseil national du 9 avril, à l'unanimité de ses quinze sections départementales représentées, d'appeler par la voix de son président, M. Sid Yahiaoui, fils de l'ancien sénateur et maire de Sidi-Bel-Abbès, disparu lors des événements d'Algérie, à soutenir la candidature de M. Raymond Barre à l'élection présidentielle et dès le premier tour.

Mme Eve Barre sur le terrain

« Mon époux ne renonce jamais ! »

Mme Eve Barre a décidé d'entrer dans la danse. Elle se voulait *« présente mais discrète »*. Les péripéties de la campagne en auront décidé autrement. Mme Barre inaugurait donc, le lundi 11 mars, ses premières *« visites sur le terrain »* en allant faire un petit tour du côté du Val-d'Oise en compagnie de Mme Françoise Kohler-Cheuvrot, maire CDS d'Enghien et fidèle supporter de M. Raymond Barre.

Les sondages seraient-ils à l'origine de sa hâte à prêter désormais main-forte à son époux ? Pensez-vous... Depuis quelque temps, Mme Barre ne cesse de le répéter, les sondages sont *« arrangés »*.

Confiante, attentive, Mme Barre rassure son monde avec élégance et discrétion. Dans la salle de réception de la mairie d'Enghien, les supporters de son mari, qui s'avouaient pleins d'inquiétude il y a encore quelques heures, se surprennent maintenant à sourire : *« J'espère qu'il ira jusqu'au bout »*, hasarde tout de même une jeune femme en tailleur gris. *« Mais bien sûr*, assure Mme Barre, *vous savez bien que mon époux ne renonce jamais. »*

Une militante s'introduit dans le cercle en maugréant : *« Je voudrais que M. Chirac coule et que votre mari l'emporte sans crier gare. »* Embarrassée par tant d'assentiment, Mme Kohler-Cheuvrot lui glisse un *« chut »* appuyé. Tout de même...

Mme Barre, qui reste discrète, ne saurait se transformer en une vulgaire machine électorale. Les détails précis du programme de son mari ne l'inspirent guère. D'ailleurs, comment répondre à cette jeune femme en cuir noir qui s'inquiète à l'idée que le président Barre puisse *« privatiser la sécurité sociale »* ? Un sourire d'excuse, une réponse esquissée par politesse : *« Vous savez, mon mari et moi, nous parlons très peu de ces mesures précises. »*

Mme Barre accomplit cependant son devoir de campagne avec une grande application. Sa bonne volonté ne fait guère de doute.

Elle se permet d'affûter son langage lorsque l'on évoque devant elle les amabilités électorales des amis politiques de son époux. Les mauvais coups du RPR ? *« A chacun sa conscience. »* Elle n'en dira pas plus, mais dans un aparté glissé à M. Pierre Salvi, président CDS du conseil général, elle dénoncera à mi-voix *« les méthodes policières »* de certains compagnons de Jacques Chirac. *« Je suis comme mon mari*, répond-elle enfin sur un ton appuyé, *moi, je tiens mes promesses. »* Sans craindre les symboles : pour se rendre au centre d'aide par le travail de Montmagny, elle traversera sans sourciller la commune de Deuil-la-Barre.

ANNE CHEMIN.

M. Le Pen veut « interdire la gamelle nationale aux bouches venues de loin »

TOULOUSE
de notre correspondant

Quelques dizaines d'opposants au Front national ont bien tenté, le lundi 11 avril en soirée, de prendre pied aux abords du Parc des expositions de Toulouse, protégé par un important dispositif policier. En fin d'après-midi, deux manifestations, l'une conduite par le SCALP (la Section carrément anti-Le Pen, grossie par les partisans de Pierre Juquin), l'autre par le PCF et la CGT, avaient bien mis sur la chaussée en deux cortèges séparés quelques centaines de personnes. Mais il en fallait plus pour décourager les sympathisants du candidat venus – ils étaient plus de cinq mille – de toute la région Midi-Pyrénées. *« La plus grande réunion de la droite »*, dira M. Alain Sorbara, président de la Fédération haut-garonnaise du Front national. Il est vrai qu'en 1974, pour la première réunion de cette formation à Toulouse, l'arrière-salle d'un hôtel avait suffi. En 1984, c'est un chapiteau qui avait donné asile au Front après que la salle de la piscine municipale eut été détruite par un attentat à l'explosif.

Au Front national, on aime les images pieuses et guerrières tout à la fois. Les premiers orateurs en firent un abondant usage pour tirer sur « la bande des trois », Mitterrand, Chirac et Barre, histoire de chauffer un public qui attendait de plus en plus impatiemment son héros. Seul, face à la foule, M. Jean-Marie Le Pen, dans le style prêcheur qu'il affectionne dorénavant, s'est bien gardé de toute attaque directe contre ses rivaux de droite. Il a préféré, pendant une heure et demie, disserter à sa manière sur le fameux *« Travail, famille, patrie »*, devenu pour la circonstance *« Patrie, famille, travail »*.

Depuis 1958, la France, selon le président du Front national, est entrée dans la décadence, essentiellement en raison de l'immigration, qui va *« submerger l'Europe »*. Avec la prochaine élection, *« le peuple joue son destin* [...]. *Demain le choix sera être ou ne pas être »*. Dénonçant le fatalisme des dirigeants actuels, M. Le Pen s'est autorisé devant quelques prêtres assis au premier rang à invoquer la *« tradition qui respecte la volonté de Dieu »*, pour ajouter aussitôt qu' *« il suffirait que quelqu'un se dresse pour que, comme à Bouvines et à Verdun, le peuple suive »*.

Mais il faut faire vite, si l'on en croit M. Le Pen. *« La France court vers un Waterloo économique en 1993 »*, alors que le marché unique européen sera réalité. Pas de traitement social d'un chômage qui va augmenter et qui coûte d'ailleurs trop cher, des entreprises libérées du joug fiscal et des tracasseries administratives et quelques *« sacrifices pour les privilégiées et la mise en ordre de la maison en interdisant la gamelle nationale aux bouches venues de loin »*.

GÉRARD VALLÈS.

PROPOS ET DÉBATS

M. Boussel

Questions vitales

Interrogé sur Europe 1, le lundi 11 avril, M. Pierre Boussel a manifesté la volonté de *« discuter des questions vitales pour le pays »*, *« absentes, selon lui, de cette campagne »*. Insistant sur la nécessité *« d'investir dans l'économie et non dans la spéculation »*, le candidat trotskiste du MPPT a affirmé à plusieurs reprises que M. François Mitterrand n'avait pas *« respecté ses engagements »*.

M. de Charette

Le grand écart

Selon M. Hervé de Charette, le président de la République *« ne peut pas gagner,* [...] *parce que pour gagner il lui faut faire le grand écart jusqu'au 8 mai »*. Le ministre UDF-PR chargé de la fonction publique a expliqué, le lundi 11 avril à Pontarlier, que l'actuel chef de l'Etat devait réunir *« sur son nom les électeurs communistes, les écologistes, les socialistes, les voix de l'extrême gauche, celles du Front national et même des voix de la majorité »*. *« Tout cela le conditionne à n'avoir aucun programme* [...], a-t-il ajouté ; *dès qu'il dit quelque chose, il perd trois cent mille électeurs. »*

M. Fabius

Vote utile

M. Laurent Fabius, qui recevait les membres du comité Avec Mitterrand de Seine-Maritime, le lundi 11 avril au Grand-Quevilly, commune dont il est premier adjoint au maire, a expliqué que *« le vote utile »* pour le président sortant *« se justifie d'autant plus qu'il y a neuf candidats en lice »*. *« La situation au soir du 24 avril*, a ajouté l'ancien premier ministre, *ne sera pas du tout la même s'il se présente avec une avance très forte ou bien avec une avance plus limitée. »*

M. Laignel

Une seule solution

M. André Laignel, député PS de l'Indre et trésorier national du PS, évoque notamment, dans l'éditorial de sa lettre *Renouveau socialiste*, l'hypothèse d'une victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle. Il écrit : *« Peut-on trouver une* [...] *majorité de progrès dans l'Assemblée nationale issue des élections du 16 mars 1986 ? A la vérité, non !* [...] *Qui peut penser, sans être inutilement offensant, qu'il y aurait assez d'élus de peu de convictions pour se rallier, deux années à peine après leur élection, à une majorité à dominante socialiste ?* [...] *Il ne pourrait y avoir d'élargissement sans reniement.* [...] *Pour élargir, il n'est* [...] *qu'une solution : dissoudre. »*

M. Lajoinie

La SNECMA

A l'occasion d'une réunion publique, le lundi 11 avril à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), M. André Lajoinie a largement évoqué la grève de la SNECMA. Le candidat du PCF a observé : *« La lutte de la SNECMA montre que l'exigence du SMIC à 6 000 francs et plus largement la résistance à la politique d'austérité et à l'exigence d'une augmentation du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires gagnent du terrain. »*

M. Messmer

Capacité à l'erreur

S'exprimant lors d'une réunion publique à Saint-Amand-Montrond (Cher) le lundi 11 avril, M. Pierre Messmer s'est déclaré *« frappé »* par le fait que M. François Mitterrand soit *« un homme qui s'est presque toujours trompé dans les choix importants à faire soit pour lui, soit pour la France »*. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a ajouté que le chef de l'Etat a *« une grande capacité de se tromper et après s'être trompé de retomber sur ses pieds »* et *« une incroyable capacité à l'erreur qui dépasse la moyenne nationale »*.

M. Stirbois

Insomnies

Pour M. Jean-Pierre Stirbois, les barristes *« peuvent avoir des insomnies parce qu'en ce moment Jean-Marie Le Pen est déjà largement devant Raymond Barre et est maintenant à la poursuite de l'autre concurrent de la pseudo-droite, Jacques Chirac »* qu'il a qualifié de *« collabo de Mitterrand alors que Le Pen est la génération de la France française »*. Le secrétaire général du FN, qui était lundi 11 avril à Franconville (Val-d'Oise), s'est demandé pourquoi M. Chirac *« n'avait pas encore compris »* que seule une alliance entre RPR, UDF et FN permettrait de battre les *« socialo-communistes »*.

M. Waechter

Contrat de gouvernement

Premier candidat invité, le lundi 11 avril, de l'émission « Face au public » de France-Inter, M. Antoine Waechter a laissé entendre que les écologistes pourraient accepter un poste ministériel, mais dans le cadre d'*« un contrat de gouvernement »* et *« sans servir de caution »*. *« Nous ne transigerons pas*, a affirmé le candidat des Verts, *sur certains objectifs prioritaires dont la démocratisation de la société française. »* D'autre part, M. Waechter a préconisé la création d'un conseil national de défense civile non violente.

هكذا من الاصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

CORRESPONDANCE

Publicité et campagne

A la suite de la publication dans le Monde *du 8 et du 9 avril de* la Lettre à tous les Français *de M. François Mitterrand, nous avons reçu une lettre de M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat et président de la commission de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection du président de la République :*

« Saisie par votre représentant du projet d'insertion sous forme de publicité commerciale, dans votre numéro daté du vendredi 8 avril, du texte de la *Lettre à tous les Français* de M. François Mitterrand, la commission vous a fait part le jeudi 31 mars dans l'après-midi de sa position à ce sujet. Elle a estimé, comme le rapporte d'ailleurs l'encadré intitulé « Publicité et campagne » paru dans votre édition du 8 avril, qu'une telle insertion était contraire aux dispositions de l'article L. 52-1 du code électoral.

» Bien qu'ayant renoncé, en conformité avec la position ainsi exprimée par la commission, à cette insertion sous forme de publicité commerciale, votre journal n'en a pas moins publié dans ses deux numéros datés des 8 et 9 avril 1988, c'est-à-dire après l'ouverture officielle de la campagne électorale, le texte intégral de ce document.

» Dans ces circonstances, la commission, après en avoir à nouveau délibéré, ne peut que constater qu'une telle publication intégrale, sur deux numéros successifs, aboutit en fait à tourner la position prise par la commission et les principes qui l'avaient inspirée.

» La commission souhaite que la présente lettre soit portée à la connaissance de vos lecteurs. »

[Du diable si nous nous attendions à recevoir cette lettre ! En nous inclinant, en citoyens respectueux des lois, devant la décision de la Commission nationale de contrôle de ne pas autoriser la reproduction, en publicité, de la *Lettre à tous les Français* du président de la République, nous avons subi un manque à gagner de plus de un million de francs. Que devions-nous alors faire ? Ignorer ce texte, qui inspire tant de commentaires et qui est constamment cité par les adversaires comme par les partisans de M. Mitterrand ? En donner des extraits ? A partir de quelle proportion la commission y aurait-elle vu un inconvénient ? Il nous a semblé que *le Monde* n'aurait pas rempli son rôle de journal de référence s'il n'avait pas reproduit, malgré le coût élevé que représentent les quatre pages nécessaires, la communication du chef de l'Etat. Et personne, parmi nous, n'a pensé une seconde que la commission nationale de contrôle pourrait y voir une objection. – A. F.]

La presse internationale voit peu de différences entre les programmes des trois grands candidats

Dans la presse étrangère, on les surnomme aussi le *« sphinx »*, la *« tortue »* et le *« cheval de course »*, et les journaux d'Europe et des Etats-Unis voient dans cette campagne électorale une sorte de grande représentation théâtrale cousue main pour les Français avides de discours qui les flattent, et plus intéressés *en fait par* les caractères des hommes que par la politique proprement dite. Les acteurs le savent et, avec Mitterrand, Barre et Chirac *« on nage dans le professionnalisme »*, écrit *le Soir* de Bruxelles.

Comme dans tout spectacle, les performances des trois principaux protagonistes provoquent des sentiments variés. Tour à tour, la surprise (la stabilité du président sortant dans les sondages), un certain apitoiement (la glissade de Raymond Barre) et le suspense (que peut faire Chirac au second tour ?). Mais une fois le 8 mai passé, relève l'hebdomadaire britannique *The Economist*, on se demandera certainement quel était le véritable sujet de cette pièce de théâtre et s'il y avait vraiment matière à une telle mise en scène, *« car les Français désirent la continuité et ne veulent en aucun cas que l'on casse le navire ! »* Par ailleurs, les points d'accord entre les *« trois géants »*, sont, sur le fond, plus nombreux que les pommes de discorde – comme l'éventuelle réintroduction de l'impôt sur les grandes fortunes.

D'une façon générale, les observateurs étrangers sont surpris de constater à quel point les programmes se ressemblent tant sur la politique économique, l'Europe, l'éducation nationale, les mesures sociales ou la politique étrangère. Rarement le consensus sur le rassemblement et l'ouverture aura été aussi tangible dans un pays où, comme l'écrit le quotidien financier américain *Wall Street Journal*, *« on a parfois tendance à croire qu'il y a un parti par habitant »*. *« Pas question de faire des vagues*, note *la Libre Belgique, on dépose plutôt à la surface de l'eau de légers voiliers qui prennent le vent de l'opinion... »* D'où une campagne assez terne.

Cela dit, la lecture des journaux donne l'impression que nos responsables politiques sont vraiment différents de leurs collègues européens ou nord-américains, que le fossé qui les sépare ici, par leur langage et leur comportement, du commun des mortels est plus profond qu'ailleurs. Pour certains, la France s'apparenterait d'ailleurs plus à une sorte de monarchie élective qu'à une authentique République. Au royaume de Suède, le quotidien libéral *Expressen* n'hésitait pas récemment à titrer son éditorial sur la campagne en cours par ces quelques mots : *« Sa majesté le président »*, pour ajouter plus loin que *« les Français ont maintenant une chance de rallonger de sept ans la carrière politique* [celle de François Mitterrand] *la plus réussie depuis Charles de Gaulle »*. Toujours à Stockholm, *Svenska Dagbladet* (conservateur) note que, *« de tous les politiciens français, qui peuvent être plus royalistes que les rois qu'ils ont supprimés, François Mitterrand apparaît aujourd'hui comme le numéro un* [...]. *C'est un virtuose de la politique, formé à la haute école de tactique de la Quatrième République et chez qui il ne reste plus grand-chose du vernis socialiste »*.

Mitterrand ratisse dans tous les sens

Des trois « grands candidats », il est clair que le président sortant est celui qui jouit des commentaires les plus flatteurs, teintés parfois d'ironie, dans les gazettes étrangères. On souligne pêle-mêle sa *« grande verve »*, son côté *« avunculaire »* et, comme le *New York Times*, le *« caractère littéraire de l'homme qui cherche à inspirer des visions lyriques »*. Nos confrères relèvent dans sa fameuse *Lettre à tous les Français*, des inclinations littéraires, mais s'empressent d'ajouter qu'elle a certainement déçu ceux qui attendaient quelque chose de neuf. Pour *la Libre Belgique*, *« Mitterrand ratisse dans tous les sens »*.

En Allemagne fédérale, *Die Welt* compare ce document à un *« catalogue de grand magasin »* et estime que le président, en proposant un revenu minimum social, veut tenir le rôle de *« Père Noël pour les pauvres »*. Pour le quotidien britannique *Financial Times*, *« un président français doit se situer au-dessus de la politique des partis et s'occuper de la nation dans son ensemble. C'est un rôle que M. Mitterrand, dont les racines idéologiques ne s'enfoncent pas très profondément, est éminemment qualifié à remplir. »*

Frankfurter Allgemeine Zeitung du 8 avril 1988.

Le même journal salue le maître tacticien, qui, peu d'égaux actuellement dans sa catégorie, mais juge regrettable qu'une élection aussi capitale *« ait dégénéré en une partie d'échecs politique compliquée dans laquelle les dossiers politiques n'occupent qu'une très petite place... »*. Certains magazines, comme le britannique *The Economist*, auraient souhaité qu'un débat s'engage par exemple sur la politique étrangère ou de défense, mais en France *« remettre en question certaines idées traditionnelles dans ce domaine est assimilé à un geste antipatriotique »*. Il serait nécessaire, ajoute l'hebdomadaire, que les Français discutent d'un amendement de la Constitution de 1958 – seul facteur susceptible de déranger la splendide continuité – pour mieux définir les rôles du président et du premier ministre, qui se chevauchent dangereusement aujourd'hui. Cela permettrait d'éviter à l'avenir des différends après des élections législatives.

Les revirements depuis 1981 de M. Mitterrand, qui ne prononce même plus le mot *« socialiste »*, ne bouleversent pas le commentateur du *Wall Street Journal*, qui rappelle que *« c'est Richard Nixon, un anticommuniste primaire, qui est allé dîner avec Zhou Enlai à la Maison du peuple de Pékin, que Menahem Begin, sioniste de la tendance dure, a reçu le président Sadate à la Knesset. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que ce soit un vieux socialiste comme François Mitterrand qui ramène la France dans les bras de l'économie libre de marché »*.

La presse internationale estime que dans cette campagne, M. Mitterrand exécute un *one man show*, avec toujours un pas d'avance sur ses rivaux, qui n'ont pas la même autorité. Jacques Chirac est présenté dans les journaux britanniques et allemands comme un homme *« instinctif »*, *« dynamique »*, un peu *« rude »* et *« bravache »*, qui éclate de santé physique. Pour *l'Indépendant* de Londres, *« cette énergie vigoureuse en fait un premier ministre idéal dans un pays où cette fonction équivaut souvent à celle d'un président-directeur général, qui veillent à ce que les choses soient faites, mais le peuple français n'est toujours pas convaincu, semble-t-il, que Chirac soit l'homme qui sait quelles décisions doivent être prises »*. Les journaux de Bruxelles remarquent chez le candidat du RPR un *« on ne sait quoi qui coince quand même »* et un *« sourire contraint »*.

Quant à la campagne de Raymond Barre, dont le style personnel n'est pas *« particulièrement chaud »*, elle est qualifiée par le *New York Times* de *« lourde et fade »* : *« ses références professorales tombent souvent à plat »*. L'ancien premier ministre est, selon la plupart de nos confrères, victime de la machine RPR, et notamment, dit *The Independant*, du *« service mauvais coups »* du mouvement néo-gaulliste. *« L'incapacité de la droite française, pourtant majoritaire, à s'organiser en un parti électoralement valable est due en partie*, écrit ce quotidien, *à l'ambition et aux méthodes de M. Chirac en personne. »*

Fanny et César lepénistes ?

Des six autres candidats en lice, Jean-Marie Le Pen est le seul à vraiment retenir l'attention des quotidiens étrangers, au point que le magazine américain *Newsweek* lui a consacré la semaine passée sa page de couverture, ainsi qu'un dossier sur la poussée de l'extrême droite, en particulier en Europe. Le journal allemand *Die Zeit* s'est rendu, lui, à Marseille pour ausculter le mouvement du *« raciste Le Pen »* et la *« nostalgie de l'homme fort »* qui est ressentie dans la cité phocéenne. L'envoyé spécial se demande si Fanny et César, les héros de Marcel Pagnol, seraient aujourd'hui *« membres du Front national, un verre de pastis à la main »*.

Quant au journal britannique *The Guardian*, il a réservé samedi dernier une page entière à l'*« outsider »* de la course à l'Elysée. Le leader du Front national, qui *« court aux couleurs de la France et aux accents de Beethoven et Verdi entre deux chansons de paras »*, est aussi décrit comme *« l'un des derniers grands romantiques européens »*. *« Tant mieux pour lui »*, ironise le *The Guardian* en évoquant ses références continuelles à *« la grande aventure conquérante et civilisatrice de la France »* en français dans le texte, *« à Alexandre le Grand et au Saint-Empire romain »*. *« Nul ne peut accuser Le Pen*, ironise encore le *Guardian*, *de ne pas être un vrai démocrate, puisque, homme d'honneur, il entend donner aux Français ce qu'ils veulent et du même coup ce que lui veut ! »* Ses longs discours sur le grand empire européen du vingt et unième siècle s'achèvent aux accents de *la Marseillaise*, dont les paroles ne sont pourtant guère internationalistes. *« Elles rappellent aux Britanniques que nous sommes à l'approche du bicentenaire de la Révolution française, dont les excès durables pourraient bien apparaître encore aujourd'hui comme une véritable plaie de l'Histoire. »* Tous nos confrères reconnaissent l'éloquence et les talents oratoires d'un homme qui sait indéniablement chauffer les foules.

Enfin, les journaux européens et américains s'intéressent aux petits candidats qui n'ont aucune chance. Ils constatent que 1988 est *« une mauvaise année pour les zozos »* (en français dans le texte dans le *Wall Street Journal*), qui n'ont pas recueilli les cinq cents signatures indispensables pour s'aligner sur la ligne de départ. Mais de l'avis général l'élection présidentielle, quel qu'en soit le résultat, ne modifiera pas sensiblement la politique française. La question est de savoir, conclut *The Economist*, si les Français veulent être représentés par un sphinx, une tortue ou un cheval de course dans les grandes conférences internationales !

ALAIN DEBOVE.

Au Conseil constitutionnel

Publication des noms des « parrains »

Les listes d'élus ayant officiellement « parrainé » les divers candidats à l'élection présidentielle ont été affichées dans le hall du Conseil constitutionnel le mardi 12 avril à 9 heures. Elles pourront être consultées jusqu'au vendredi 15 avril, à 19 heures.

Les neuf candidats à l'élection présidentielle ont obtenu le nombre de présentations officielles suivant : MM. Raymond Barre : 2 947 ; Pierre Juquin : 680 ; Jean-Marie Le Pen : 614 ; Jacques Chirac : 4 431 ; François Mitterrand : 3 465 ; Pierre Boussel : 566 ; Antoine Waechter : 504 ; Mme Arlette Laguiller : 570 ; M. André Lajoinie : 1 369.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du dimanche 10 avril 1988 :

UNE DÉCISION

• No 88-129 de la CNCL du 8 avril 1988 fixant le nombre, la durée et les horaires des émissions des candidats à l'élection du président de la République sur les antennes des sociétés nationales de programme de radio et de télévision Antenne 2, France Régions 3, Radio-France, RFO et Radio-France internationale pour le premier tour de scrutin.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 11 et mardi 12 avril :

UN DÉCRET

• No 88-330 du 11 avril 1988 modifiant le décret no 87-646 du 7 août 1987 portant approbation du cahier des charges relatif à la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires.

DES LISTES

• Des citoyens ayant présenté les candidats à l'élection du président de la République.

L'éducation, priorité du futur septennat

Les candidats sur le chemin de l'école

A force de répéter à l'unisson que l'éducation et la formation constitueront la priorité des priorités de leur futur septennat, les candidats à l'élection présidentielle donnent l'impression d'un accord parfait dans ce domaine. Au risque d'escamoter un débat qu'attendent les électeurs, mais qui pourrait ranimer de vieilles querelles, ils préfèrent donc ancrer cette belle unanimité sur un postulat simple, irréfutable : la formation est la meilleure cuirasse contre le chômage. Les parents d'élèves et les étudiants en sont convaincus. A juste titre puisque toutes les statistiques montrent que les chances d'insertion professionnelle rapide grandissent avec le niveau de diplôme.

Pour les trois principaux candidats, l'école est entrée désormais dans la sphère de l'économie. Tournant majeur qu'explique l'installation de la crise, mais qui permet au passage d'évacuer les controverses gênantes sur la pédagogie et les structures de l'éducation nationale. Dès lors, faute de pouvoir faire des promesses crédibles sur l'amélioration de l'emploi, les présidentiables annoncent des lendemains scolaires qui chantent. On parle d'injecter des sommes énormes, mais pour quoi faire ?

Certains candidats lancent des chiffres. Le plus ambitieux est M. Lajoinie, qui veut augmenter de *« cinquante milliards en cinq ans »* le budget public pour l'éducation et la formation continue. Puis vient M. Mitterrand qui évalue à *« quinze milliards d'ici à 1992 »* l'augmentation minimale des crédits, soit *grosso modo* les 4 milliards supplémentaires par an préconisés par le PS.

Souplesse et personnalisation

A peine plus modeste, M. Barre souhaite injecter 3,2 milliards de plus chaque année (dont 0,7 milliard pour les universités). Mais il prévient qu'il conviendra de dégager d'autres ressources par redéploiement interne. M. Chirac, lui, s'abstient de citer le moindre chiffre, mais souhaite faire figurer l'éducation *« au premier rang des priorités de la nation »*. Il est vrai que le premier ministre vient de faire adopter par le gouvernement une série de mesures nouvelles pour l'éducation d'un montant de 2,3 milliards de francs à financer sur le budget de 1989. Mais on est loin des ambitions du « plan Monory » – 25 à 27 milliards sur cinq à sept ans, – qui prévoyait notamment une augmentation substantielle de la rémunération des enseignants, perspective rejetée par l'actuel ministre des finances.

La perspective d'une programmation sur plusieurs années de l'effort budgétaire préconisé par M. Monory, mais abandonné par M. Chirac, n'est explicitement retenue que par M. Barre qui promet de *« faire adopter avant le 1er janvier 1989 un plan décennal de rénovation du système d'éducation »* et par M. Juquin qui parle d'une *« loi-programme contre l'échec scolaire »*. Le candidat-président, lui, évoque bien une telle perspective en calculant sur cinq ans l'effort budgétaire à consentir. Le PS avait été plus précis en proposant l'adoption d'une *« loi de programmation »* pour les années 1990-2000 précédée par un *« plan d'urgence »*.

Ces sommes dégagées par on ne sait quel tour de passe-passe (seul M. Antoine Waechter, le candidat des Verts, ose afficher le prix à payer en missiles, chars AMX et centrales nucléaires et M. Juquin ose affirmer qu'il faut *« choisir entre éduquer et armer »*, choix implicitement ouvert par M. Mitterrand lorsqu'il évoque la possibilité de comprimer d'autres dépenses *« quelle qu'en soit l'importance »*) devraient principalement servir à recruter et à mieux rémunérer les enseignants.

Tous les candidats souhaitent *« revaloriser »* cette profession. Même M. Le Pen, qui a pourtant souhaité qu'il y ait *« moins de professeurs »* et que l'on améliore la productivité de ce *« fantastique capharnaüm »* qu'est, selon lui, l'éducation nationale.

Le coup de pouce donné aux rémunérations des enseignants a une contrepartie. M. Chirac veut *« encourager leur implication personnelle »*. Plus ambitieux, le PS souhaite que *« les conditions de rémunération »* soient *« réexaminées pour tenir compte des nouveaux objectifs »*, expression qui suggère un élargissement des obligations des enseignants.

Mais comment améliorer l'efficacité du système scolaire pour que, en l'an 2000, comme le souhaite M. Barre, *« les enfants français soient les mieux instruits d'Europe »* ? Les recettes de tous les *prétendants* à l'Elysée *tournent* autour des idées de souplesse des cursus, et de personnalisation de l'enseignement, puisées dans les récents rapports d'experts, comme ceux de MM. Jacques Lesourne, pour le ministère de l'éducation nationale, Jean Andrieu, pour le Conseil économique et social, et de Chalendar pour le commissariat général du Plan.

M. Chirac parle d'améliorer *« la qualité de l'instruction »*, qu'il définit d'abord comme *« la transmission des connaissances »*, tandis que M. Barre veut *« améliorer les performances »*. Survolant à haute altitude le débat instruction-éducation, le président-candidat préfère souligner *« la soif d'apprendre »* des élèves, *désignant ainsi* la motivation comme le moteur de la réussite. Le Parti socialiste, plus prolixe, insiste sur *« l'égalité des chances »* et annonce une reprise de la politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP). Une initiative de M. Savary, saluée, tout comme la rénovation des collèges, par M. Barre.

Les convergences *sont* nettes sur le développement des relations école-entreprise, même si la gauche se montre plus réticente à l'égard de l'apprentissage. Chacun veut reconnaître la dignité de l'enseignement professionnel et M. Barre souhaite même lui consacrer un *« ministère plein »*.

Contre l'échec scolaire, la gauche comme la droite prônent la personnalisation des parcours scolaires. Même si la première parle de réduire le nombre de redoublements, la seconde semble préférer les *« dispositifs de soutien et de rattrapage »*, ce qui, au-delà des mots, ne recouvre pas des réalités très différentes. Les candidats de droite souhaitent offrir *« une seconde chance »* aux élèves quittant le système scolaire sans formation professionnelle. M. Mitterrand, plus précis pour une fois, veut instaurer *« un crédit-formation »* d'un ou deux ans pour tous les jeunes sortis de l'école sans qualification. Plus audacieux, M. Waechter part en guerre contre la tyrannie de l'orthographe et propose de *« simplifier la langue écrite »* afin de... *« libérer un précieux temps scolaire pour les enfants »*.

Tout le monde s'accorde pour souhaiter une envolée du nombre des lycéens et des étudiants (ce qui n'était pas évident en 1981). M. Mitterrand laisse au PS le soin de rappeler l'objectif des *« 80 % d'élèves au niveau bac en l'an 2000 »*, slogan repris par M. Chirac après ajustement à 75 % selon les calculs de M. Monory. Seul M. Barre se permet de souligner *« qu'on ne s'est [pas] préoccupé de savoir ni comment* (ces 80 %) *seront formés ni à quels emplois »*.

Autonomie universitaire

Pour les universités, le mot d'ordre général est l'autonomie sur la base de *« conventions »* avec l'Etat (M. Barre), ou de *« contrats »* (le PS). Chacun promet de réformer et de multiplier les premiers cycles universitaires, où l'engorgement est inquiétant.

Mais les chiraquiens veulent regrouper tous les étudiants de premier cycle dans des *« collèges universitaires »* autonomes pouvant déboucher sur une formation professionnelle courte, comme l'a suggéré M. Valade, alors que les *« antennes universitaires »* des socialistes resteraient étroitement liées aux cycles suivants. Et seul le candidat Mitterrand a cru bon de souligner, par référence à la révolte étudiante de 1986, qu'*« il n'était pas juste de dresser un nouvel obstacle après le bac devant les lycéens désireux d'entrer à l'université »*.

M. Chirac, lui, déclare que le projet qui a suscité la colère étudiante était *« bon »*, mais qu'il n'avait pas besoin d'une loi pour être mis en œuvre. Reconnaissance d'une simple erreur tactique en somme. Le premier ministre candidat propose d'organiser des *« états généraux »* de l'éducation : *« Il faut non pas contraindre mais convaincre »*, estime-t-il aujourd'hui, à la lumière de l'expérience. La même formule avait été employée en 1981 par M. Mitterrand à propos de l'école privée.

Les trois principaux candidats proposent finalement peu de solutions concrètes aux problèmes de l'école : échec scolaire, généralisation de l'accès aux études longues, décentralisation, articulation avec la formation professionnelle, recrutement et formation des enseignants... MM. Barre, Chirac et Mitterrand ne peuvent évidemment pas entrer dans les détails, mais leur insistance commune à ériger l'éducation en fer de lance politique s'accommode mal de ce flou artistique.

Tout se passe comme si les grandes controverses entre la droite et la gauche sur l'éducation s'étaient évaporées. A droite, il n'est plus guère question de « libérer » l'école de la tutelle de l'Etat et l'on n'ose plus prôner ouvertement la sélection à l'entrée des universités. A gauche, la controverse entre égalitarisme et « élitisme républicain » est étouffée pour l'instant. Et M. Mitterrand reste muet sur l'enseignement privé, tandis que M. Barre préconise l'introduction dans la Constitution du principe de liberté de l'enseignement, et que M. Chirac rappelle le divin souvenir de l'immense manifestation de juin 1984.

Ultime convergence, les présidentiables semblent tous écarter l'idée d'une nouvelle réforme scolaire par voie législative, pour préférer la manière douce. La question de l'école leur rappelle sans doute trop de mauvais souvenirs pour qu'ils s'engagent plus avant sur ce terrain miné.

PHILIPPE BERNARD.

Après l'assassinat de Dulcie September

Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire contre X

Le parquet de Paris a ouvert, lundi 11 avril, une information judiciaire contre X pour assassinat, après la mort, le 29 mars à Paris, de Dulcie September, représentante du Congrès national africain (African national congress, ANC), pour la France, le Luxembourg et la Suisse.

Le dossier a été confié à Mme Claudine Le Chanu-Forkel, juge d'instruction au tribunal de Paris. La représentante de la principale organisation anti-apartheid en Afrique du Sud avait été tuée de plusieurs balles dans la tête sur le palier du siège parisien de l'ANC, au quatrième étage du 28, rue des Petites-Ecuries (10e arrondissement).

Jusqu'à l'ouverture de cette information judiciaire, la brigade criminelle enquêtait dans le cadre d'une procédure de crime flagrant. Six personnes avaient ainsi été interpellées, sur information obtenue par les Renseignements généraux, le 5 et le 6 avril. Elles avaient été libérées sans qu'aucune charge ne puisse être retenue contre elles, à l'exception de Pitha Assesso, ressortissant angolais, condamné à un mois d'emprisonnement pour *« infraction à la législation sur les étrangers »*. La brigade criminelle semble toujours rechercher un autre citoyen angolais, réfugié politique en France.

L'Humanité du 12 avril dévoile les détails de l'opération menée en Grande-Bretagne contre l'ANC par des agents liés à l'Afrique du Sud, en juillet 1987. Selon l'enquête britannique, quatre hommes, arrêtés à Londres le 9 juillet 1987, s'apprêtaient à commettre un attentat contre les locaux de l'ANC et à enlever certains des dirigeants de cette organisation.

Ces quatre exécutants étaient Frank Lynge Larsen, cinquante-trois ans, son « fils », John Terence Larsen, vingt-sept ans, Jonathan Wheatley, vingt-huit ans et Evan Dennis Evans. Les deux premiers utilisaient de fausses identités : de leurs vrais noms Hans Kristian Dahl et Viggo Derbak, ils sont de nationalité néerlandaise et sont connus comme mercenaires. Les deux autres sont Britanniques, anciens militaires et, pour Evans, également ancien des forces spéciales sud-africaines.

Parmi les documents trouvés, avec des armes, des faux papiers, des faux laissez-passer officiels britanniques, de Hongkong et des Seychelles, se trouvent des notes écrites concernant une réunion tenue en octobre 1986. Selon *l'Humanité*, les *« objectifs »* fixés sont les suivants : *« Détruire l'organisation de l'ANC en Grande-Bretagne, y compris la presse militante ; découvrir les structures de l'ANC en Europe et leurs liens avec l'Afrique du Sud ; découvrir les codes utilisés entre l'ANC en Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud ; collecter toutes informations et les conserver pour les services de renseignements. »*

Selon le quotidien communiste, l'enquête devait faire apparaître que le maître d'œuvre de cette opération était un Sud-Africain : Johann Niemoller, riche homme d'affaires, ancien, lui aussi, des forces spéciales sud-africaines. Le but de l'opération semblait être surtout d'enlever et d'emmener en Afrique du Sud certains cadres de l'ANC de passage ou résidant à Londres. Les liens entre les deux Britanniques et les services de renseignement anglais, le MI 6, devaient également être établis.

En octobre 1987, après une audience à huis clos, ces accusations contre les quatre hommes furent retirées. Les deux Néerlandais auraient aujourd'hui quitté la Grande-Bretagne.

SPORTS

NATATION

Premier record du monde pour la Chine

Yang Wenyi, une Chinoise de seize ans, a ouvert une ère *nouvelle* pour la natation en établissant un nouveau record du monde du 50 mètres libre en 24 s 98 lors de la finale des championnats d'Asie : la nageuse de Shanghai est, en effet, devenue la première de son pays à inscrire son nom au palmarès d'un record mondial.

Yang Wenyi, dont le meilleur temps sur la distance jusqu'alors n'était que de 25 s 52, était toute surprise à l'arrivée d'avoir battu le record détenu par la Roumaine Tamara Costache (25 s 28) depuis le 23 août 1986.

Avant Yang Wenyi, plusieurs nageuses chinoises s'étaient mises en évidence en 1987. Surtout dans les nages de spécialité comme la brasse (Huang Xiamin ou Xia Fujie) ou le papillon (Qian). Aucune ne s'était installée en tête du peloton avec le panache de Yang Wenyi qui, en franchissant le mur des 25 s au 50 mètres, a réalisé une performance qui fera date.

La natation de compétition, encore très peu développée en Chine, a mis en place, pour atteindre un tel niveau, une structure dont la ligne de conduite est l'ouverture sur l'étranger, avec la venue d'entraîneurs réputés. – *(AFP.)*

● **FOOTBALL : les suites de l'« affaire Cabanas ».** – Après avoir été la vedette d'un véritable feuilleton policier (*le Monde* daté 10-11 janvier), François Yvinec, président du Brest-Armorique FC, club menacé de relégation en seconde division, s'engagera-t-il dans un feuilleton judiciaire ? Si la Ligue professionnelle n'accorde pas une dérogation pour permettre à l'international paraguayen Roberto Cabanas de jouer les sept derniers matches du championnat, François Yvinec envisage de demander aux tribunaux réparation du préjudice qu'il estime avoir subi puisque la Fédération internationale a autorisé le transfert. Si le contrat de Cabanas n'est pas homologué par la Ligue, son permis de *séjour expire le 15 mai*.

● **TIR : championnats du monde.** – A l'issue des championnats du monde de tir au « parcours de chasse », qui se déroulaient du 2 au 5 avril à Gillone, en Australie, l'équipe de France a remporté le titre et, en individuel, Alain Dulery est devenu vice-champion. Trois cent cinquante tireurs participaient à la compétition.

● **HOCKEY SUR GLACE : transferts Est-Ouest.** – Lors des derniers Jeux olympiques d'hiver, la Fédération soviétique de hockey sur glace a donné son accord de principe pour autoriser certains joueurs à rejoindre les rangs de la Ligue professionnelle nord-américaine (NHL). Le premier de ces « transferts » pourrait concerner le capitaine de l'équipe d'URSS championne à Calgary, Viatcheslav Fetisov.

Société

JUSTICE

Pour une indemnité de « sujétion »

La grogne des administratifs de la « pénitentiaire »

Depuis le 29 mars, ils ne répondent plus au courrier, ne tapent plus de lettres, refusent d'établir des statistiques, de mettre à jour les dossiers comptables, bloquent les dossiers de recrutement, ce qui risque d'entraver les concours de surveillants à embaucher en masse en prévision de la construction de 15 000 places de prison.

Parents pauvres de l'administration pénitentiaire si on les compare aux personnels de direction et de surveillance et aux techniciens, les personnels administratifs ont choisi – le 28 mars – de déclencher leur mouvement au moment où commencent à se dessiner dans tous les ministères les projets de budget pour 1989. Leur revendication – l'attribution d'une indemnité de sujétion spéciale de 14 % minimum, n'est pas nouvelle. S'ils bénéficient d'une *prime forfaitaire* – en moyenne de 6 % théoriquement dévolue aux heures supplémentaires, – ils ne perçoivent pas la prime de sujétion attribuée aux autres catégories de personnel : 14 % aux directeurs, 16 % aux éducateurs et personnels techniques, 18 % aux chefs de maisons d'arrêt, 20 % aux surveillants.

Les administratifs s'estiment défavorisés et considèrent qu'ils connaissent des sujétions équivalentes et en ont assez d'être *« dans une situation indiciaire et indemnitaire très défavorable »*.

Soutenu par tous les syndicats de la branche – à l'exclusion de la CGT, et diversement par Force ouvrière, – le mouvement est inégalement observé selon les différentes régions : pas du tout à la chancellerie ni en région parisienne (à l'exception de Poissy), il l'est, en revanche, très efficacement à Rennes, Marseille et Toulouse. Dans certaines régions, les personnels administratifs refusent de participer aux commissions d'application des peines, ailleurs c'est le directeur de l'établissement qui répond personnellement au standard – faute de standardiste. Le mouvement toutefois n'entend pas pénaliser les détenus, et toute l'administration fonctionne en ce qui concerne le travail pénal et l'approvisionnement des établissements. De même, bien entendu, les traitements et salaires des administratifs *ne sont-ils pas bloqués*.

La reconduction du mouvement devait être réexaminée le 13 avril.

Des demandes d'audience à M. François Bonnelle, directeur de l'administration pénitentiaire et au cabinet de M. Alain Juppé, ministre du budget, n'ont jusqu'à présent pas été satisfaites.

Ag. L.

Silence dans les rangs !

Peur des fuites ? Détestation du négligé vestimentaire ? M. François Bonnelle, directeur de l'administration pénitentiaire, a, semble-t-il, bien des soucis. Aussi, par deux notes en date des 1er et 4 mars, a-t-il tenu à faire des rappels à l'ordre. Vu l'urgence et la gravité des sujets, ces deux notes doivent, précise-t-il, être largement diffusées. Ainsi, le 1er mars, écrivait-il aux directeurs régionaux et au directeur de l'Ecole nationale de l'administation pénitentiaire pour *s'étonner* de *« la tenue fort négligée qu'ont cru devoir revêtir les représentants du personnel qui ont été reçus, sur leur demande, par le garde des sceaux »* lors de sa visite le 18 février dernier.

« Cette attitude m'est apparue délibérée », souligne M. Bonnelle qui rappelle, code de procédure pénale à l'appui, que les agents *du personnel de surveillance doivent revêtir leur uniforme* lorsqu'ils se trouvent dans des établissements pénitentiaires. Il concède bien que M. Robert Badinter, par une instruction du 15 février 1984, avait permis aux représentants syndicaux de pénétrer en civil dans les locaux de détention. *« J'ai été fort surpris que les personnels se présentent devant le ministre en civil, ce qui m'est apparu désobligeant pour le garde des sceaux et pour moi-même. »*

Il faut, prescrit M. Bonnelle, *adopter à l'avenir « une tenue qui ne déconsidère pas le corps »*. A vos casquettes ? Il n'est pas *sûr que ces consignes* soient du goût d'un corps qui cherche justement à échapper à l'image archaïque du « maton » galonné au lourd trousseau de clefs...

Secret professionnel

Le 4 *mars*, c'est, plus sérieusement sans doute, *« au respect du secret professionnel »* et à *« l'obligation de discrétion »* des fonctionnaires et collaborateurs du service public pénitentiaire qu'entend veiller M. Bonnelle, *« vis-à-vis de toute personne étrangère au service public pénitentiaire ou à l'autorité judiciaire »*. Les fonctionnaires, précise le directeur de l'AP, *« ne peuvent être déliés de cette obligation [...] que par décision expresse de l'autorité dont ils dépendent. »* Cela vaut également pour les représentants des organisations professionnelles : *« Seuls les chefs d'établissements avec l'autorisation expresse de l'administration centrale peuvent être autorisés à faire des déclarations à la presse ou à communiquer des informations relatives aux personnes détenues ou concernant la sécurité des établissements et des personnels. »*

Toute *« transgression de cette obligation »* entraînerait des sanctions disciplinaires.

Quelles sont les causes du courroux de M. Bonnelle ? Les informations publiées sur les grévistes de la faim d'Action directe, le rapport Troisier sur le SIDA, les difficiles conditions de détention des femmes à Fresnes ou le projet d'expulsion de détenus maghrébins ? L'histoire *ne le dit* pas, mais le message est clair : silence dans les rangs...

AGATHE LOGEART.

MÉDECINE

Malgré l'interdiction de Mme Barzach

Les « lithotriteurs itinérants » ont traité près d'un millier de personnes

L'affaire des lithotriteurs « mobiles et itinérants » vient de rebondir avec l'initiative prise par les responsables du groupement d'intérêt économique Lithotritie diffusion France, d'adresser un Livre blanc intitulé *Six mois de fonctionnement dans l'illégalité administrative* aux candidats à la présidence de la République.

Ce document fait le bilan de la première *expérience française* de lithotriteur (appareils capable de briser par ultrasons les calculs rénaux) itinérant (*1*), lancée en octobre dernier en dépit de l'opposition de Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille (*le Monde* du 2 octobre 1987).

Ce groupement réunit 133 chirurgiens urologues exerçant dans 113 cliniques privées de 100 villes françaises. L'opposition manifestée par Mme Barzach n'a nullement empêché ces médecins de réaliser leur projet. Ils assurent aujourd'hui avoir pu traiter 822 malades. *« Nous obtenons des résultats tout à fait comparables à ceux des équipes étrangères et nous avons fait sans discussion possible la preuve que notre technique était à la fois efficace et sans danger »*, explique le docteur Philippe Lemaire (Reims), président du groupement.

L'*« illégalité administrative »* actuelle pose toutefois différents problèmes. L'affaire fait l'objet d'une action devant le tribunal administratif et, en pratique, toutes les caisses *primaires d'assurance-maladie* n'acceptant pas la prise en charge des soins, certains malades sont soignés gratuitement. *« Nous sommes ainsi dans une situation tout à fait insupportable*, explique le docteur Lemaire. *En Champagne et dans les Ardennes, par exemple, les malades ne sont pas remboursés alors qu'ils le sont dans la région parisienne. »*.

Les responsables indiquent que cette expérience équivaut à environ 6 millions de francs de manque à gagner (honoraires médicaux, examens complémentaires et frais d'hospitalisation non perçus). Ils sont toutefois décidés à continuer, et ce malgré l'opposition manifestée par la Fédération hospitalière de France, le docteur Lemaire accusant cette fédération d'avoir imposé à une vingtaine d'hôpitaux publics n'ayant pas les moyens d'acquérir un lithotriteur de ne pas entrer dans le groupement.

Dans leur lettre aux candidats à la présidence de la République, les resonsables attaquent nommément le ministre délégué à la *santé et à la* famille : *« Existera-t-il encore demain une médecine libérale ?* écrivent-ils. *Aujourd'hui, notre initiative privée est remise en question. »*

JEAN-YVES NAU.

(*1*) *Les lithotitreurs sont habituelle*ment des appareils fixes. Leur installation en milieu hospitalier est soumise à l'autorisation du ministre chargé de la santé.

RELIGIONS

L'épiscopat américain souhaite un réexamen du statut des femmes dans l'Eglise

L'épiscopat catholique des Etats-Unis a rendu publique à Washington, *le mardi 12 avril*, la *première* version d'une lettre pastorale très attendue sur la place des femmes dans la *société et dans l'Eglise. Ce texte de* 164 pages est intitulé : « Femmes, partenaires du mystère de la Rédemption ».

Selon une méthode déjà éprouvée à l'occasion de documents précédents sur l'armement nucléaire (1983) et sur l'économie capitaliste (1986), cet avant-projet d'une commission présidée par Mgr Joseph L. Imesch, évêque de Joliet (Illinois), devrait donner lieu à un débat dans toute l'Eglise américaine sur l'un des points les plus contestés de son fonctionnement, qui touche aussi l'ensemble de l'Eglise catholique.

C'est d'abord une dénonciation de toute forme de *« sexisme »*, qualifié de *« péché »*, car *« il dépersonnalise les femmes ». « Les femmes ont souffert d'une discrimination profonde autant que mesquine, en raison d'une attitude de domination masculine qui est étrangère au christianisme »*, écrit l'épiscopat américain.

La hiérarchie américaine dénonce la pornographie, la violence et la prostitution comme des *« atteintes inadmissibles à la dignité des femmes »* et souhaite que *« soient clairement rejetés les structures et les modèles qui traitent les femmes d'une manière inférieure aux hommes »*, dans la législation, l'enseignement général, l'éducation sexuelle, la vie professionnelle, etc.

Et dans l'Eglise ? Celle des Etats-Unis est profondément divisée sur l'étendue des responsabilités à accorder aux femmes, laïques et religieuses. De 1965 à 1980, 55 000 religieuses *ont* quitté leur *congrégation*. Plusieurs groupes qui militent en faveur de l'ordination des femmes au sacerdoce ou du mariage des prêtres avaient manifesté au moment des visites du pape dans ce pays en octobre *1979 et* en septembre 1987.

Le document épiscopal du 12 avril reconnaît que de nombreuses femmes ont quitté l'Eglise catholique en raison du sentiment qu'elles avaient d'y être traitées de manière inégale, pour certaines *« en raison du refus de l'Eglise d'ordonner des femmes »*. Il propose en conséquence que l'Eglise catholique cesse d'interdire *aux jeunes filles et aux femmes* l'accès de l'autel et des ministères de laïcs institués (lecteur, acolyte) et engage *« une étude complète »* susceptible de déboucher sur l'ouverture aux femmes du diaconat permanent (*qui est un ministère ordonné*). Toutes ces revendications ne figurent pas dans le document final des propositions du dernier synode romain sur la place des laïcs dans l'Eglise.

Bien plus, l'épiscopat américain demande *« une sorte de réexamen des raisons pour lesquelles l'Eglise ne se considère pas aujourd'hui comme capable d'ordonner des femmes-prêtres »*. Il souhaite que les femmes puissent bénéficier de conditions d'entrée plus favorables dans les facultés de théologie, les séminaires, des écoles de formation aux ministères de chaque diocèse. Il va plus encore dans le sens des revendications féministes quand il propose que les femmes catholiques puissent obtenir dans l'Eglise *« des postes d'enseignement, d'administration, de conseil, de direction »*.

H. T.

Un « comité de réflexion » s'inquiète de l'Etat de droit en Nouvelle-Calédonie

Le non-lieu, annulé par la chambre d'accusation de Nouméa, puis l'acquittement des auteurs de l'embuscade et de la fusillade de Hienghène – qui fit dix morts le 15 décembre 1984 – n'ont pas fini de laisser des traces. Spectaculaires, incompréhensibles pour beaucoup, ces décisions de justice ne seraient que la partie la plus visible des manquements répétés aux règles de l'Etat de droit telles qu'elles sont appliquées dans le territoire. C'est du moins la conviction des signataires (ils sont une centaine) d'un appel qui vient d'être lancé, à l'initiative du tout nouveau Comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie (1).

Au-delà de l'émotion, de l'écœurement même, provoqués par l'acquittement, le comité estime que *« cet événement n'est que la traduction caricaturale d'une situation d'ensemble »*. Il précise que *« la présence des forces de gendarmerie et de l'armée (...) ne vise que les seules populations canaques et fait peser sur celles-ci une pression quotidienne qui aboutit à la multiplication d'incidents de plus en plus violents. Le fonctionnement de l'institution judiciaire démontre que celle-ci est utilisée à des fins partisanes. Nous constatons que les militants canaques sont l'objet d'une répression sévère, parfois au-delà du cadre légal. A l'inverse, aucune des affaires où des Canaques ou des militants proches d'eux ont été victimes d'assassinats ne suit son cours normalement (...) »*. Les dysfonctionnements des institutions régionales régulièrement revues et corrigées, la méconnaissance des problèmes calédoniens par l'opinion publique, le monopole de l'information, l'utilisation partisane des problèmes du territoire au cours de la vie politique métropolitaine sont autant de sujets d'inquiétude pour le comité qui craint qu'à travers *« un face à face presque à huis-clos, entre le peuple Canaque de plus en plus désespéré d'un côté, et l'Etat et les autres communautés de ce territoire de l'autre »*, *« la violence »* ne soit *« au bout du chemin »*.

Au cours de sa première réunion publique à Paris, le samedi 9 avril, toutes ces questions ont été évoquées en détail. M. Alain Le Ravallec, ancien secrétaire général de la région nord au cours d'un long exposé évoqua notamment la question des institutions au gré des changements de statut : blocage délibéré des pouvoirs consentis aux régions, mépris affiché face aux élus indépendantistes, errements de fonctionnement des établissements publics (favorisés, estime-t-il, par des interventions du Haut Commissariat)... D'autres orateurs s'attachèrent à démontrer l'étrangeté de la politique foncière menée par l'Agence de développement régional d'aménagement foncier (ADRAF) qui consisterait souvent à favoriser les arrangements entre propriétaires caldoches, lésant des Canaques, certaines terres, pourtant cédées auparavant par des offices fonciers à des Canaques, *étant rétrocédées manu militari* à des broussards blancs.

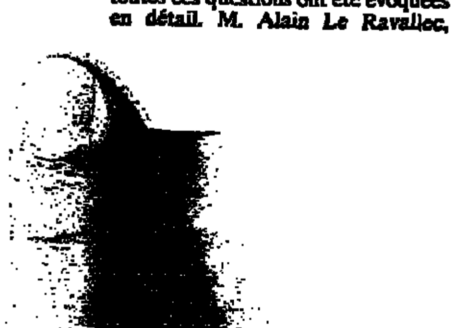
De leur côté, Mes Alain Ottan et Michel Tubiana, les avocats métropolitains du FLNKS, ont dénoncé les *« dérives »* de l'institution judiciaire à Nouméa. *« L'acquittement de Hienghène n'a pas – au contraire – été l'occasion d'une prise de conscience. La dérive s'est accélérée. La situation commence à soulever des inquiétudes en métropole »* et Me Ottan en veut pour preuve le dessaisissement récent d'un juge d'instruction de Nouméa, et de la cour d'assises du territoire au profit de juridictions métropolitaines. Mais, souligne-t-il, *« plus l'institution judiciaire est critiquée, plus elle a tendance à se durcir »*.

Pour Me Tubiana, il convient de montrer – exemples concrets à l'appui – une situation coloniale qu'il juge *« intolérable »*. *« Il faut prendre ses responsabilités et laver son linge sale en famille »*, entre métropolitains. C'est en tout cas les propos de ce nouveau comité, qui se veut groupe à la fois de pression et d'information autant pour l'opinion publique que pour les autorités politiques.

Dans ce but, un rassemblement sera organisé le 20 avril, à 18 heures, au pied de la tour Saint-Jacques à Paris.

Ag. L.

(1) C./O. M. Alain Ruellan, 66, rue Condorcet, 75009 Paris.



« Minute » condamné à verser 100 000 F de dommages et intérêts à M. Jack Lang

En sa qualité de directeur de publication, à l'époque, de l'hebdomadaire *Minute*, M. Jean-Claude Goudeau et la société éditrice du journal ont été condamnés, lundi 11 avril, à 30 000 F d'amende pour diffamation et injures publiques envers M. Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture, auquel ils *devront verser en outre 100 000 F* de dommages et intérêts.

Ce jugement de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, est l'aboutissement, en première instance, de la plainte de M. Lang contre *Minute* qui, dans trois numéros du mois d'août 1987, avait mis en cause le ministre en affirmant que sa « fortune » venait *« de l'argent des contribuables »* et en faisant état, notamment, de l'acquisition d'un « château » et de la construction d'une piscine à Bonnieux, dans le Vaucluse (*le Monde* du 25 septembre 1987).

Dans ses attendus, le jugement, après avoir constaté que les accusations portées l'ont été *« sans la moindre preuve »*, déclare, notamment, que, s'il *« est normal qu'on puisse s'interroger sur la fortune des hommes politiques appelés ou qui ont été appelés à de hautes fonctions [...], le fait de ne pas partager les mêmes opinions politiques ne peut amener un journaliste à déroger à des règles d'éthique professionnelle et à enfreindre la loi pénale »*.

● **Meurtre à Bruxelles d'une fonctionnaire française de la CEE.** – Eliane Goujon, quarante-deux ans, une Française, fonctionnaire de la Communauté économique européenne à Bruxelles, a été tuée dimanche 10 avril, à son domicile. Le corps a été découvert par les pompiers qui avaient été appelés pour éteindre un début d'incendie. Eliane Goujon a été frappée d'une quinzaine de coups de couteau.

Un Ecossais est élu grand maître de l'ordre de Malte

Pour la première fois, un Britannique, le comte Andrew Bertie, a été élu grand maître de l'ordre de Malte, fondé au douzième siècle, qui compte environ dix mille chevaliers. Choisi le vendredi 8 avril à Rome, son nom a été approuvé par le pape et rendu public le lundi 11 avril.

ROME
de notre correspondant

La Ville éternelle n'est pas seulement la capitale de deux Etats, l'Italie et la cité du Vatican : elle est également le siège d'une *« entité souveraine de droit international »*, reconnue par le tiers des Etats de la planète et par les Nations unies elles-mêmes : l'ordre *militaire* de Malte. Ce minuscule Etat d'une centaine de sujets, qui émet ses passeports, ses timbres, ses *plaques* minéralogiques, qui a des ambassadeurs dans une cinquantaine de pays, vient d'élire son soixante-dix-huitième grand maître (1).

A la tête d'une organisation devenue essentiellement charitable, avec ses deux cents hôpitaux de par le monde, ses ambulances et ses hélicoptères sillonnant la plupart des fronts militaires, Frère Andrew Bertie succède à Frère Angelo de Mojana di Cologna, lequel a accompli le 19 janvier dernier le *« pieux voyage »*, après plus de *« vingt-cinq années d'un règne très serein »*.

Le nouveau chef du SMOM (Souverain ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte) a été désigné dès la première séance de scrutin par un conclave de trente-cinq grands électeurs. Il a été choisi parmi la quarantaine de chevaliers profès, c'est-à-dire ayant prononcé les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, et, de surcroît, au *« sang bleu »* irréfutable : deux siècles de noblesse au moins sans mésalliance.

Le vote a eu lieu dans la villa de l'Aventin, qui est le siège de l'ordre. L'édifice, fermé au public, est pourtant bien connu des touristes qui vont coller leur œil contre le trou de sa serrure, afin d'apercevoir à l'horizon, joliment cadrée par une rangée de buis, la coupole de Saint-Pierre.

Au temps des croisades

L'ordre de Malte est le plus ancien des ordres dits *« honorifiques »* Un demi-siècle avant la prise de *Jérusalem* par les premiers croisés en 1099, des marchands italiens d'Amalfi et de Salerne avaient obtenu du calife d'Egypte, maître des *« lieux saints »*, l'autorisation d'y construire une hôtellerie et un hospice dédié à saint Jean-Baptiste, pour accueillir et soigner les pèlerins chrétiens.

En 1113, les moines qui, nombreux, se dévouaient à ces tâches, furent officiellement constitués en un ordre militaire, puisque chargés d'escorter les voyageurs à travers les *embûches de la Syrie et de la Palestine. « L'Hôpital »* naquit ainsi six ans avant *« le Temple »*, son grand rival.

Les hospitaliers participèrent eux aussi à la défense de Jérusalem contre les musulmans, puis à celle du réduit de Saint-Jean-d'Acre. Ils se reconvertirent mieux cependant que les templiers. Dans les années même, en effet, où ceux-ci affrontaient les foudres de *Philippe le Bel*, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem conquérait Rhodes.

Il allait aussi hériter des biens du Temple dissous. Il devait garder l'île méditerranéenne plus de deux siècles, jusqu'à en être expulsé par le sultan Soliman le Magnifique en 1522. Charles Quint leur attribua alors l'archipel de Malte. Les chevaliers, cette fois, défendirent vaillamment leur petite île pour faire face à Soliman lors du terrible siège de 1565.

Ils devinrent un peu les hérauts du christianisme en Méditerranée face aux *flottes ottomanes*, s'illustrant notamment lors de la fameuse bataille de Lépante. Lorsque le péril eut décru au dix-huitième siècle, les hospitaliers s'amollirent dans les délices de La Valette, alors plus réputée pour ses maisons de passe que pour ses œuvres de charité ou ses « caravanes » contre les barbaresques. Bonaparte, *qui leur* vouait la même exécration qu'à tous les symboles de l'Ancien Régime, les *chassa de Malte*, en route pour sa célèbre expédition d'Egypte, non sans s'approprier le trésor de l'ordre. *Le tsar* tenta de les attirer chez lui. Finalement, les chevaliers s'établirent à Rome, sous l'aile de la papauté en 1834.

Un blason recherché

La casaque rouge à parements dorés et le bicorne à plumet des cérémonies profanes, tout comme l'habit noir à la croix de Malte blanche ou l'aube blanche à la croix rouge des manifestations *plus* spirituelles, sont aujourd'hui encore fort recherchées. Lee Iaccoca, PDG de Chrysler, *le général* Alexander Haig, ancien secrétaire d'Etat américain, ou M. Francesco Cossiga, *actuel* président de la *République* italienne, figurent au nombre des quelque 10 000 membres de l'illustre compagnie.

Pure vanité ? Pas tout à fait ! Le *« Service des malades »* qui justifia la naissance des hospitaliers demeure, avec la *« défense de la foi »*, leur principale raison d'être. Aidés par des dons d'une ampleur parfois insoupçonnable, ils ont su garder en ce domaine une réputation digne de leurs illustres ancêtres. Les faiblesses humaines aidant, pourtant, *l'ordre* est aussi devenu une forme de franc-maçonnerie, au sens parfois le plus littéral, puisqu'une trentaine de chevaliers figuraient dans les listes de la fameuse ligue italienne dévoyée *P 2* !

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Né à Londres le 15 mai 1929, Frère Andrew Bertie, écossais, est lié à la famille *royale anglaise par sa mère*, laquelle descend de la famille Stuart. Il a été professeur de langues dans une école bénédictine de Worth (*Sussex*) et officier de l'armée britannique, avant d'entrer dans l'ordre en 1956. Il a prononcé ses vœux solennels le 20 mai 1981, et réside à Malte.

ARTS

Peter Briggs à Poitiers

Sculptures torses

Marbre, bronze, porcelaine, cuivre : dans tous les matériaux, Briggs fait naître la ligne courbe, signe du vivant.

« Dix ans de sculpture », dit l'affiche, et la précision a son sens et sa nécessité. En dix ans, de 1977 à 1987, Peter Briggs, trente-huit ans, natif de Grande-Bretagne, artiste français et professeur aux Beaux-Arts de Tours, s'est progressivement métamorphosé, tout en ne changeant rien à ses ambitions et à ses goûts : il a simplement appris à les satisfaire plus complètement qu'à ses débuts. Mais il s'est métamorphosé cependant, parce que ses pièces se sont libérées de cet assujettissement au lieu où elles sont posées et exposées qu'imposait l'habitude de l'installation.

Les premières, assemblages de pierres, de tissus, de cordes et de métal, fragments de paysages sommaires, œuvres *« à géométrie variable »*, selon leur auteur, devaient être placées à terre, dans un angle, là où l'endroit s'y prêtait. Elles ne pouvaient être vues que de haut et n'invitaient guère au toucher. D'autres, plus « maigres » et diaphanes encore, verres découpés et peints, exigeaient un mur, blanc de préférence, pour les supporter et se passaient de toute épaisseur. Sculptures ou seulement silhouettes de sculptures ? Cette discrétion, l'époque la conseillait à Peter Briggs, qui ne pouvait ignorer, par exemple, les chaussées de schiste de Richard Long. Minimalisme et culte du matériau brut faisaient bon ménage.

L'émancipation a été lente. Le bloc rocheux a été creusé et taillé de manière à suggérer une volute hélicoïdale. La plaque de métal, qui n'était jusque-là que pliée ou fendue, a connu la spirale, puis le creux, et, pour finir, le volume. La terre s'est muée en porcelaine, cuite à grand feu après avoir été modelée. Le sculpteur s'est en somme mis au travail, en ayant fini avec ses gammes modernistes. Il n'a plus cessé ; les « pots à feu » blancs ou irisés se multiplient en même temps que les bronzes, ces « cœurs enflammés » aux formes étirées et noueuses, baroques ou flamboyantes comme certaines œuvres du gothique tardif. Briggs a de la sorte découvert les moyens d'exalter ce qu'il semble préférer à tout : la ligne courbe, la courbe végétale ou organique.

Il l'impose au marbre comme jadis à la corde et l'inscrit en orbes et ondulations filiformes de cuivre. Plus que le poids et la masse, il aime le dessin. Ses constructions de tiges de cuivre lancent dans l'air un trait qui s'enroule et se déploie. Quand ils gardent une structure puissante, ces exercices de grâce sont assez voluptueux. Quand Briggs les complique à l'excès, ces diagrammes paraissent grêles et relèvent un peu trop d'un maniérisme qui sacrifie tout à l'élégance et se complaît dans le tour de force technique — caractère qui se retrouve chez bien d'autres artistes contemporains. Briggs a sur la plupart d'entre eux le grand mérite de ne rien craindre. Il va jusqu'au paroxysme de son obsession, il entortille savamment ses fils de terre et joue de plus en plus avec des motifs floraux, anthropomorphiques ou symboliques venus du passé de la sculpture. Cette audace, qui contraste heureusement avec la retenue des premières années, on souhaite la voir servir à des entreprises plus monumentales où le talent de Peter Briggs trouverait à se développer plus largement encore. Pour cela, il faudrait par exemple une commande publique.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Sainte-Croix, Poitiers, jusqu'au 15 mai.

A la Maison de la culture d'Amiens

Les rencontres de Martine Franck

Poseurs, rieurs ou démasqués, soixante-cinq portraits de célébrités, réussis, parce qu'ils ne sont pas prémédités mais liés au hasard et à l'intuition de l'instant.

Depuis ses débuts photographiques en 1963 en Chine, où Ariane Mnouchkine lui apprit à manier un appareil, la collaboration au Théâtre du Soleil depuis vingt-trois ans et l'entrée à Magnum voici huit ans, le trajet de Martine Franck est celui d'une professionnelle exemplaire. Aussi à l'aise en reportage que dans le portrait, elle témoigne d'une volonté de regarder les hommes comme elle regarde le monde. Sans souci de démontrer ni d'expliquer, la même dose de retenue et d'intrépidité caractérise son approche, que ce soit pour montrer la campagne, la misère en Inde ou des gens connus.



Philippe Sollers, vu par Martine Franck

Depuis les premières commandes pour le *New-York Times* en 1967, le principe est le même pour montrer scientifiques, artistes ou écrivains. *« A la différence du reportage, le portrait exige d'approcher les gens. C'est un effort considérable. Mais c'est de là que naît mon envie. La photo est le prétexte à une rencontre. Je photographie plus par désir personnel que par nécessité professionnelle. »*

Voyageant à la rencontre des visages qu'elle aime, Martine Franck opère sans idée préconçue. L'œuvre est un aimant. Elle tente de la connaître mieux avant de rencontrer l'auteur. *« La parole joue un rôle essentiel. Je prends les sujets comme ils sont, souvent silencieux, plutôt en état de réflexion. Comme ils m'écoutent, je capte leur attention en déclenchant. »* Que les modèles soient tendus ou confiants, Martine Franck leur manifeste à la fois connivence et respect. *« Chaque séance est une nouvelle inquiétude. Si la rencontre rate, la photo est loupée. J'essaie d'être seule avec le sujet. Mon intérêt se porte en priorité sur le regard et les mains. Il n'y a pas de règles, pas de recettes. Quel que soit le nombre de prises, il y a toujours un portrait qui annule tous les autres. »*

Si cordiale soit-elle, cette incursion délicate au pays des célébrités n'exclut pas l'ironie. Ainsi, Sollers, jouant vaniteusement de son image au Musée Rodin. Mais il en est de plus sincères et touchants. Parfois hilare (Jean Rostand), facétieux (Chagall, Lartigue) ou merveilleux d'attendrissement (Vieira Da Silva et son mari), ils reflètent les sentiments du portraitiste à leur égard.

S'il consiste à cueillir l'émotion première que produit un visage, le portrait vise parfois à restituer tout bonnement l'agrément d'un instant. Sans effet ni méchanceté, il déjoue aussi les conventions en jonglant avec les illusions. C'est le cas de Sarah Moon et de ses modèles du « Petit Chaperon rouge », d'Hélène Cixous se détournant de son double, de Chantal Chawaf énigmatiquement éborgnée par une mèche rebelle.

Conçu tel un jeu d'intimidation réciproque, le portrait devient une partie de cache-cache avec soi-même. Mais Martine Franck ne piège jamais personne. Agissant de façon fugitive, son regard effleure un secret mais ne dérobe rien. Révélateur complice, le décor dévoile un peu la nature du sujet ou suggère un univers, ainsi celui de Sam Szafran dans son atelier envahi par les plantes.

C'est parce qu'ils sont gaiement réfléchis que les portraits de Martine Franck sont aussi sobres et justes, à l'exemple de ceux de Rogi André et de Charles Leirens qu'elle admire. Discrète mais attentive et naturellement souriante, d'une *« bonne humeur légère »* comme l'observe Yves Bonnefoy, on a trop souvent tendance à considérer son travail comme l'agréable produit d'un métier sûr.

L'exposition (1) et le premier volume de la collection « Portefolios » (2), que lui consacre Yves Faure, permettent d'affiner ce point de vue. Superbement imprimé en héliogravure, il invite à saluer aussi l'action menée depuis quelques années pour la photographie par la Maison de la culture d'Amiens.

PATRICK ROEGIERS.

(1) 65 portraits de Martine Franck, Maison de la culture d'Amiens, jusqu'au 29 mai.

(2) *Portraits*, 18 photographies, texte de Yves Bonnefoy, format 24 × 30, tiré à 650 exemplaires, éd. Trois Cailloux, 180 F. A paraître John Vink et Joseph Koudelka.

COULISSES

Conférences pour La Tour

L'Association des conférenciers officiels agréés par le ministère de la culture n'a pas d'argent mais des connaissances certaines dans le domaine de l'histoire de l'art. Elle a donc convaincu une vingtaine de ses membres de faire un geste pour aider à l'achat du *Saint Thomas* de Georges de La Tour. Ces derniers présenteront donc bénévolement l'exposition des portraits français réunis autour de l'œuvre convoitée. Le rendez-vous est fixé tous les jours, du 16 au 30 avril inclus (sauf le dimanche), devant le Jeu de paume du jardin des Tuileries. Pour plus de précisions, téléphoner au 45-90-26-84.

Raymond Queneau : peintures à vendre

Les rêves fantasques de Raymond Queneau débordaient parfois la littérature et l'auteur des *Exercices de style* n'a pas résisté à la tentation de les colorer sur quelques dizaines de toiles restées inconnues du grand public. Une exposition de la Bibliothèque nationale en 1978, puis, plus récemment, une deuxième à l'Hôtel de Ville de Paris, proposaient quelques-unes des gouaches. La librairie Jean-Luc Devaux à Moulins (Allier) accueille, pour la première fois, l'essentiel de l'œuvre picturale de Raymond Queneau mise en vente à cette occasion.

Trente-cinq gouaches et une peinture à l'huile appartenant jusque-là à Jean-Marie Queneau, le fils de l'écrivain, s'y trouvent réunies en forme de clin d'œil sans prétention aux camarades qu'étaient Miro, Prassinos, Chaval et Dubuffet.

J.-Y. V.

★ Librairie Jean-Luc Devaux, 26, rue François-Perron, 03000 Moulins. Tél. (16) 70-44-02-65. Jusqu'au 16 avril.

L'art pour la vie

La deuxième vente d'art contemporain organisée au profit de l'Institut Curie se tiendra cette année à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, du 14 au 17 avril. Au cours de cette vente destinée à financer la construction d'un nouveau centre de recherche et de soins contre le cancer, seront dispersées des œuvres de deux cents artistes, parmi lesquelles celles d'Arnal, de Blais, de Vieira Da Silva, de Messagier, de Zao Wou-ki, de Raynaud ou de Takis. Renseignements : tél. 45-33-80-80.

A l'occasion du quatre centième anniversaire de sa mort

A Venise, l'année Véronèse

Venise, où a vécu presque la moitié de sa vie le « Véronais » Paolo Caliari, s'apprête à célébrer dignement le quatre centième anniversaire de sa mort, survenue le 19 avril 1588 à deux pas du palais Grassi. Une exposition comprenant vingt-deux tableaux et quarante-neuf dessins du maître, principalement venus d'Amérique, de France, d'Allemagne et d'autres villes italiennes, est déjà ouverte à la « Fabrique » de San-Giorgio-Maggiore. Organisée sous l'égide de la Fondation Cini, elle est la première de plusieurs manifestations qui seront consacrées à Véronèse dans les prochains mois. Le Musée de l'Académie prépare sa propre *mostra* qui réunira des œuvres proprement vénitiennes du grand peintre. Un colloque d'experts, en outre, aura lieu à la Fondation Cini, du 27 août au 17 septembre, sur le thème « Crise et renouvellement au crépuscule de la Renaissance » : la « manière » de Caliari y sera évidemment évoquée.

L'hommage de l'institution de l'île San-Giorgio-Maggiore a été possible grâce à l'aide de la National Gallery de Washington. Celle-ci propose aussi une exposition Véronèse, mais elle a prêté pour trois mois et demi à la Fondation sa grande toile *Dernière Communion et martyre de sainte Lucie*.

Les dessins ont été choisis afin de retracer le parcours d'un maître dont nombre de peintures sont évidemment intransportables — sans même parler des fresques de la villa Maser ou des toiles de la salle du Grand Conseil au palais des Doges.

Le retour des « Noces »

Le grand public aura plaisir à s'attarder devant quelques jolies craies, des encres suggestives, des crayons relevés d'une touche d'aquarelle bistre, qui sont plus que de simples préparations à la peinture. Mais on ne peut nier l'importance « professionnelle », décisive, de ces feuilles pour un artiste œuvrant à grande échelle (*le Triomphe de Venise* au palais Ducal), accablé par ailleurs de commandes et, dès lors, obligé de travailler avec une cohorte d'assistants pour qui ces dessins étaient d'indispensables guides.

La presse italienne a salué avec élan le retour au bercail, fût-ce pour quelques semaines, des *Noces de Cana* : non, certes, l'immense toile arrachée en 1797 aux bénédictins, de San-Giorgio-Maggiore précisément, par les commissaires de Bonaparte et aujourd'hui définitivement installée au Louvre. Mais, un crayon-et-encre préparatoire prêté par le Cabinet des dessins du musée parisien.

La ville de Venise pour sa part, met la dernière main à un « itinéraire Véronèse », qui conduira l'amateur éclairé dans une douzaine d'églises et palais. A cette occasion, l'église San-Sebastiano, où Caliari a le plus travaillé et où il est enterré, sera dotée d'un gardien et restera ouverte toute la journée jusqu'à la fin octobre. Depuis des années, cette église majeure n'était accessible que le dimanche matin. S'agissant des édifices civils, outre le palais des Doges, ce parcours Véronèse proposera entre autres la « Bibliothèque Marciana » sur la piazzetta, que l'on ne peut d'ordinaire visiter que munis d'autorisations spéciales. Et, bien évidemment, les six grandes toiles de l'Académie signées du maître maniériste attendent le « regard nouveau » du quatre centième anniversaire.

JEAN-PIERRE CLERC.

VENTES

Art nouveau, art déco à Monaco

Les créations de Gallé et Daum connaissent un succès croissant depuis une vingtaine d'années, principalement sous l'impulsion des Japonais. Les prix du premier ont quadruplé depuis dix ans. Ces deux artistes figureront en bonne place au cours d'une prochaine vente aux enchères à Monaco consacrée aux arts décoratifs du vingtième siècle.

L'un de ses points forts sera incontestablement la présentation de quatorze pièces uniques de Gallé, où s'expriment la richesse technique et le savoir-faire du créateur. Elles proviennent de la collection d'Edmond de Taigny, président de la commission du Musée des arts décoratifs de 1882 à 1896, et n'ont rien de commun avec les productions connues jusqu'ici. Une gourde aplatie, imitant une pierre dure, avec des décors d'algues appliquées en marqueterie, est estimée à plus de 400 000 francs. Ce vase repose sur un pied en ivoire, cerclé d'une monture en argent avec une branche de corail. Un flacon et bouchon en forme d'insecte en verre gravé et monture en or rappelle que Gallé était aussi un botaniste passionné. Son estimation : entre 100000 F et 150000 F.

D'une production plus courante, un vase *les Sept Princesses*, en verre triple à décors de fleurs mauves et de feuillage vert, devrait trouver un acquéreur à plus de 100000 F. Une très belle lampe champignon de Daum, avec un décor de grappes de raisins et d'escargots en relief, est évaluée entre 150000 F et 200000 F. A noter également une série de créations américaines de Tiffany des années 1900, très recherchées outre-Atlantique.

Gallé, comme beaucoup d'artistes de sa génération, aura plusieurs cordes à son arc, comme en témoigne ce remarquable miroir aux ombellifères en bois fruitier sculpté et évalué entre 300000 F et 500000 F. Mêmes estimations pour une rare banquette en bois sculpté et cuir de l'architecte Guimard. Le mobilier art nouveau grignote peu à peu son retard sur celui de l'art déco grâce aux achats américains. Il est vrai qu'après la formidable envolée des prix du mobilier traditionnel des années 20 (près de 100 % par an sur dix ans), le marché ne pouvait que se stabiliser ou s'effondrer... Dunand et Rhulmann restent toujours les grands favoris des Japonais, en grande partie responsable de la bonne tenue du marché art déco depuis quinze ans. Un grand lit en ébène de mascassar et ivoire de Ruhlmann devrait se vendre *à plus de 300 000 F. Un panneau* double-face en laque de Dunand, à dessins géométriques et décor de femme stylisée, pourrait atteindre le même prix.

Quant au mobilier en bois et métal de Pierre Chareau, de facture plus moderne et géométrique, il connaît une certaine désaffection de la part des *collectionneurs, craignant* de tomber sur un des nombreux faux qui circulent sur le marché. Il n'en sera pas moins présent au cours de cette vente avec une banquette en fer estimée à plus de 200 000 F.

ALICE SEDAR.

★ Vente, le dimanche 17 avril chez Sotheby's à Monaco.

Culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Trop agité pour les chats !

1 *L'homme pressé*

Un lecteur de Rueil-Malmaison, après des compliments dont j'aurai toujours du mal à me lasser, voulant rompre le charme ajoute : *« Permettez-moi de vous conseiller d'être moins péremptoire au sujet de Chirac. J'ai, en effet, l'intuition qu'il va gagner... N'oublions pas qu'il dispose d'un atout majeur : une chance insolente qui lui est fidèle. Tout compte fait, ne le trouvez-vous pas « plutôt* sympathique » ? » A ce lecteur qui ne doit pas être, sur ce point, unique, je tiens à préciser que je ne dispose sur les résultats de l'élection présidentielle d'aucun élément qui lui échapperait. Je n'ai pas même son intuition. Et je dois lui avouer plutôt que je serais éventuellement moins surpris par la victoire de M. Chirac le 8 mai que je ne l'aurais été en 1984 ou 1985, si l'on m'avait communiqué les résultats des sondages de ces derniers jours qui n'excluent ni la victoire de M. Mitterrand ni que M. Barre soit devancé par M. Chirac.

Je dirai à mon lecteur que ce sont tous les candidats à la présidence de la République dont on parle aujourd'hui qui me semblent avoir une chance insolente s'il veut bien se souvenir du faible enthousiasme que leurs noms suscitaient naguère dans l'opinion et qui contraste avec le crédit dont ils jouissent ! Quant à savoir si je trouve M. Chirac *« plutôt sympathique »,* je lui répondrai : oui, jusqu'à un certain point, comme perdant. Le malheur de M. Chirac, nature en apparence simple, c'est de ne pas avoir d'assise, de ne trouver son salut que dans le mouvement. C'est bizarre, quand il s'exprime, on ne peut vraiment pas dire que c'est la littérature qui parle par sa bouche — pour un politique, c'est sans doute mieux ainsi — et pourtant Chirac a toujours l'air de sortir d'un caractère *exagéré* de La Bruyère ou d'un roman de Morand : l'homme pressé, c'est lui !

Les seules vraies questions que les Français devraient à mon sens se poser à propos de M. Chirac seraient celles-ci : peut-on élire pour *sept ans* président de la République le candidat qui a précisément des problèmes avec le temps, une névrose du temps ? Qui, si sympathique soit-il, perd patience, se contient, au mieux, devant les questions qu'on lui pose ? Qui requiert nos suffrages pour s'installer à la place suprême alors que visiblement il ne tient pas en place ? Que M. Chirac puisse être élu comme aurait pu l'être M. Barre ou comme le sera sans doute M. Mitterrand, je n'en doute pas, il s'agite assez pour cela ce grand pendard ; il est dans sa nature, comme ces enfants sur les chevaux de bois des manèges, d'accrocher les anneaux au passage mais comment le retenir, cet homme dont l'esprit en apparence sans mystère semble perpétuellement battre la campagne ? Maire de Paris, il avait la Corrèze pour se calmer, premier ministre, il accumulait les difficultés pour mieux épuiser son énergie de trop et, quand il n'en pouvait plus, il avait toujours la ressource de démissionner avec éclat, de rêver à l'Elysée mais, s'il arrivait au sommet, il n'est pas rassurant de penser que c'est la France, que ce sont nous qui lui servirions d'exutoire ! Il est troublant de constater que ce soit à pas feutrés, lors d'une campagne électorale qui ne prendrait pas, plutôt maussade, que se joue en catimini le sort de la démocratie et, d'une certaine façon, de l'Europe. *Il faut remonter trente ans en arrière, au retour du général de Gaulle, pour retrouver un vote, un choix qui nous engage autant que celui de mai prochain.*

La guerre d'Algérie, les foules méditerranéennes, les paras, les colonels, les grandes manifs donnaient une sorte d'exubérance, de couleur vive et forte à ce qui se passait. C'était vrai et, dans le même temps, c'était du grand théâtre en plein air, avec des gradins et d'innombrables figurants. Sans le savoir, la France de 1958 avait des tas de richesses à dilapider : son Afrique, les sommaires de la NRF pleins à craquer comme les salles de cinéma ! Aujourd'hui sont inscrits sur la carte nos millions de chômeurs, nos millions d'immigrés et notre relatif bien-être à conserver. Il y a bien cette Europe qu'on nous tend en pâture comme plat unique et nous aimerions savoir si elle doit hâter notre fin ou nous servir de réveil. Pour ajouter à notre perplexité, l'an 2000 se profile à l'horizon. Depuis le temps, l'Occident avait un peu perdu l'habitude des millénaires ! Et, sans nous en faire un monde, si quelqu'un de fiable, c'est-à-dire qui a su traverser le temps, nous aidait à nous approcher en douceur, sans violence, des limbes, ce ne serait pas de refus.

Le *« Faites-moi confiance ! »* de Mitterrand n'était donc pas si mal trouvé en cette magique bordure de siècle où, quand nous nous retournons, le vertige nous saisit.

2 *Jules, Jean-Paul et Jean*

Jules Romains est né en 1885, Sartre en 1905, Jean d'Ormesson en 1925. Cet écart de vingt ans aurait ravi Albert Tribaudet dont la mort en 1936 priva la critique littéraire d'un de ces professeurs qui se font rares : à la fois savants et savoureux. J'imagine le chapitre qu'il aurait pu écrire dans son *Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours* (Stock-Marabout) sur le roman normalien au vingtième siècle. Ce qui unit en effet Jules, Jean-Paul et Jean, c'est d'avoir tous les trois et à vingt ans d'intervalle été reçus à Normale-Sup, d'avoir passé leur agrégation de philosophie et d'avoir transformé en romans leurs diplômes.

Tous les trois, ils ont écrit sinon des fresques du moins des suites romanesques. La plus ambitieuse en durée est celle de Jean d'Ormesson, qui a essayé de recueillir dans sa triologie *le Vent du soir* (J.-C. Lattès) la mémoire du monde, du dix-neuvième siècle à nos jours. Le succès financier de l'entreprise est indiscutable. *Le Vent du soir* est une suite pratique destinée aux personnes qui manquent de temps pour s'intéresser à la littérature, à l'histoire et au cinéma. L'auteur a mis tout son talent afin de leur donner un ersatz satisfaisant. *Les Chemins de la liberté* de Sartre sont en Pléiade et donc en sécurité. Ce roman, plus limité dans le temps que celui d'Ormesson, tourne autour d'un avortement (qui n'aura pas lieu, Dieu merci !), d'une défaite et d'un stalag. Au bout de trois tomes d'une lecture facile (à l'exception peut-être du tome II, *le Sursis*, où Sartre tente de rivaliser à ciel ouvert avec Dos Passos et Faulkner, qu'il vient de découvrir), l'auteur semble s'être lassé de son histoire, comme si d'en connaître la fin l'avait découragé de l'écrire. Il n'en a publié que des fragments dans les *Temps modernes*. Je me souviens de l'avoir questionné sur ce qui allait arriver, à Saint-Tropez en 1953. Il me répondit alors : *« L'histoire que nous vivons* [Staline venait de mourir] *est plus passionnante que l'histoire de ce roman. La vraie suite, je l'écris en ce moment dans* les Communistes et la Paix. » Je crois que la célébrité ne facilite pas la patience, la modestie qu'exige le roman. Il faut être un inconnu ou un peu idiot pour mettre de côté de bons romans sans se préoccuper de l'opinion, de l'éclat de rire que la naïveté des autres va susciter. Sartre a longtemps espéré se surprendre, apprendre de ses livres quelque chose qu'il n'avait pas encore compris. Tant qu'il écrivait sans s'arrêter sur un sujet, il était à l'abri de la déception. D'où la longueur de plus en plus démesurée de ses projets. Mais même son *Flaubert* l'a déçu. Il l'a arrêté bien sûr parce qu'il était devenu aveugle. Mais on sentait dans les interviews qu'il a données depuis qu'il n'en attendait plus rien de vraiment neuf. Pour lui, Flaubert piétinait depuis *Madame Bovary*.

Sartre se disait avec un certain agacement qu'il en aurait autant appris sur Flaubert s'il s'était contenté de relire ce roman, qu'après avoir écrit les trois tomes de *l'Idiot de la famille*. Si sa cécité ne l'en avait pas empêché, il aurait questionné un autre sujet moins ingrat ! Le bonheur que Jules Romains nous apporte, c'est celui de nous retrouver dans une maison d'autrefois qui abonde en couloirs, en corridors, en pièces et en places perdues. Contrairement à une idée obstinée, nous verrons que l'on s'égare d'autant mieux dans un livre qu'il fourmille en détails datés.

3 *Taine et ses chats*

Pierre Laleure, éditeur dans le Tarn (1), après avoir admiré mon chat Pentoufle lors d'une émission consacrée à Proust, sur FR 3 m'envoie un témoignage de sympathie : ces *Douze sonnets sur les chats* (collection Chutes numéro 17) d'Hippolyte Taine qu'il vient de rééditer et qui *« constituent toute l'œuvre poétique de l'auteur de la Philosophie de l'art »*. Ces poèmes, nous dit-il, furent révélés par le supplément littéraire du *Figaro* du 4 mars 1893, six jours après la mort de Taine. Voici la dédicace : *« A trois chats — Puss, Ebene et Mitonne, — domiciliés à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), ces douze sonnets sont dédiés par leur ami, maître et serviteur H. Taine — Novembre 1883. Ludendo dicere verum quid vetat ? »* On peut supposer que ces trois chats furent ses compagnons de travail pendant qu'il écrivait, l'été, dans sa maison de Savoie, son œuvre maîtresse, *les Origines de la France contemporaine*. Par ces sonnets plus précis que beaux, nous apprenons que Taine avait deux chattes — *« l'une est noire* [...] *l'autre est de jais, d'albâtre et d'ambre chamarrée »* — et un chat — *« comme un vieux militaire, il brosse son habit sitôt qu'il a dîné »*.

(1) Ambialet, 81430 Villefranche-d'Albigeois.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Culture

CINÉMA

La remise des oscars

Tout pour la télévision

Le spectacle (qui dura près de trois heures et demie) s'ouvrit sur un numéro de musical destiné à célébrer à la fois la compétition en cours et le soixantième anniversaire du bonhomme Oscar. Au fil de la cérémonie, quelques jolies formules, bien que les scénaristes hollywoodiens fussent en grève. Olivia De Havilland disant : *« J'ai vécu huit siècles à l'écran »*, avant d'attribuer l'oscar du meilleur décor. L'entrée d'Audrey Hepburn au bras de Gregory Peck (Ah, *Vacances romaines*), Marlee Matlin, l'actrice muette couronnée l'an dernier pour *les Enfants du silence »*, parlant pour la première fois dans un micro pour citer les acteurs en compétition et le meilleur acteur de l'année. Joli duo également entre Mickey Mouse et Tom Selleck (sans couture apparente).

De (rares) moments drôles : l'époustouflante prestation du comédien Billy Crystal qui, pour attribuer l'oscar du meilleur son, se lança à toute vitesse et sans filet dans une longue tirade agrémentée par des coupures de son, Robin Williams assurant que le meilleur réalisateur recevrait, en plus de son oscar, la précieuse « carte verte » représentant le permis de travail en territoire américain (pour la première fois dans l'histoire des oscars, *tous les réalisateurs en lice étaient* étrangers).

Recevant des mains de Jack Lemmon le prix Irving G. Thalberg (le plus élevé dans la hiérarchie des prix), destiné à récompenser un cinéaste pour la passion dont il a témoigné dans l'ensemble de son œuvre, Billy Wilder remerciait en particulier le consul américain de Mexicali, au Mexique, qui, lorsqu'en 1934 il débarqua d'Allemagne via Paris pour s'installer en Californie (sans visa), examina son dossier (incomplet comme pas permis) puis qui, apprenant que Wilder écrivait et réalisait des films, lui tamponna son passeport séance tenante en lui disant : *« Tâchez d'en faire des bons. » « C'était il y a cinquante-quatre ans*, continua Wilder, *depuis, j'ai fait ce que j'ai pu. »*

Au bon souvenir de l'industrie

Pour preuve, un montage de meilleures séquences de *Sunset boulevard, Double indemnity, Stalag 17, Certains l'aiment chaud, La Garçonnière* et, document très rare, un extrait de *Mauvaise graine*, qu'il tourna à Paris en 1933 (sa première réalisation) avec une Danielle Darrieux de dix-sept ans.

Charlton Heston introduisait le montage, rétrospective des soixante *années d'oscars. En revoyant ces* grands moments, un pincement venait au cœur : si le show est devenu d'un prévisible aussi désespérant qu'un horaire de trains, c'est *en partie à cause de la télévision.* Avant, il s'agissait d'un véritable spectacle de scène qu'on se donnait entre soi, lauréats et présentateurs cherchaient constamment à surprendre *leurs pairs* (ah, le *duo* de claquettes entre Kirk Douglas et Burt Lancaster), la télévision venait se greffer là-dessus, les pubs arrivaient comme elles pouvaient. Aujourd'hui la télévision commande, les pubs font l'essentiel, le reste est du remplissage. Les stars, de Newman à Kevin Costner en passant par Rob Lowe, Pee Wee Herman et Faye Dunaway, viennent faire leur petit tour et se rappellent au bon souvenir de l'industrie.

Cela n'ote rien au triomphe du film de Bertolucci et, recevant son oscar des mains d'Eddie Murphy, son producteur Jérémy Thomas donnait le mot de la fin : *« Cette soirée a, pour moi, été impériale, elle prouve que le cinéma indépendant peut être à la fois épique et populaire. »*

HENRI BEHAR.

Neuf oscars pour le *Dernier Empereur*

Meilleur film, meilleur réalisateur (Bernardo Bertolucci), montage (Gabriella Cristiani), adaptation (Mark Peploe et Bernardo Bertolucci), direction artistique (Ferdinando Scarfiotti et Bruno Cesari), prises de vue (Vittorio Storaro), son (Bill Rowe et Ivan Sharrock), bande originale (Ryuchi Sakamoto, David Byrne, Cong Su), costumes (James Acheson).

Meilleur acteur : Michael Douglas dans *Wall Street* ; meilleure actrice : Cher dans *Moonstruck (Eclair de lune)*, film qui reçoit également l'oscar du scénario (John P. Shanley) et du second rôle féminin (Olympia Dukakis) ; second rôle masculin : Sean Connery dans *les Incorruptibles*, de Brian de Palma.

Effets spéciaux : *Inner Space* (Dennis Murren, William George, Harely Jessup, Kenneth Smith) ; chanson originale : *The Time of my Life* dans *Dirty Dancing* ; maquillage : *Harry and the Hendersons* (Rick Baker).

Film étranger : *le Festin de Babette*, de Gabriel Axel (Danemark).

Documentaire : *The Ten Year Lunch*, d'Aviva Slesin ; court métrage documentaire : *Young at Heart*, de Sue Marx et Pamela Conn ; court métrage : *Ray's Male Heteroxexual Dance*, de Jonathan Sanger et Jana Sue Memel ; dessin animé : *The Man who Planted Trees*, de Frédéric Back.

Jeremy Thomas : neuf d'un coup

Quatre ans de travail et neuf oscars, le producteur anglais Jeremy Thomas pouvait, hier soir, dormir content. Vingt ans d'efforts trouvaient leur juste récompense.

Pour Jeremy Thomas, producteur – heureux – du *Dernier Empereur*, faire un film international ne signifie pas jeter un pont entre le marché européen et le marché américain. Dans ce cas, dit-il, le film finit toujours par sombrer au milieu de l'Atlantique. Son atout maître : la confiance accordée au metteur en scène.

Il a commencé sa carrière dans une salle de montage, formé à l'école de Ken Loach dont il fut assistant monteur sur *Kes*. Après avoir mené à bien le montage de *Brother Can You Spare a Dime ?*, de Philip Mora, il passe à la production. Son premier film, *Mad Dog Morgan*, de Mora, fut tourné en Australie : l'industrie britannique était quasi moribonde, l'australienne au bord de prendre son envol.

Il persévère pourtant en Angleterre et sans concessions. Témoins : *le Cri*, de Jerzy Skolimovsky, *The Great Rock'n Roll Swindle*, de Julian Temple sur les Sex Pistols, *The Hit*, de Stephen Frears, et ses trois films avec Nicholas Roeg.

Le souffle de l'histoire saisit alors Jeremy Thomas, ainsi que l'appétit pour l'Orient : il produit le *Furyo* de Nagisa Oshima. Simple hors-d'œuvre fastueux avant l'aventure spectaculaire du *Dernier Empereur*. *Le Dernier Empereur* est l'enfant de la passion et de la persévérance. Le défi lancé par Bertolucci relevait de l'impossible : il s'agissait du premier *film occidental à être tourné en* Chine populaire, des scènes devaient réunir plus de mille figurants. S'il était hors de question pour Bertolucci de tourner ailleurs que dans la Cité Interdite, il était hors de question pour les Chinois d'y tourner. Déployant des trésors de diplomatie, pratiquant sa politique des petits pas, Jeremy Thomas réussit à concilier tout le monde.

Le financement global apparaissait-il également impossible ? Jeremy Thomas sérié les problèmes et découpe son enfant en tranches... en vend certains morceaux à certains territoires – ainsi, en France, la compagnie AAA finance le développement du scénario – et finit, grâce à cinq banques européennes, par rassembler les 25 millions de dollars indispensables (il s'est trompé dans ses prévisions : il réussira à mener à bien son *Empereur* pour 23 millions).

Le prochain projet de Jeremy Thomas le conduira, dit-on, en Inde.

H. B.

Communication

M. Michel Droit justifie ses relations avec le groupe Hersant

Le parquet procédera aux « vérifications nécessaires »

Mᵉ Jean-Marc Varaut, avocat de M. Michel Droit, a déposé, le samedi 9 avril, *entre les mains du procureur* de la République, un dossier visant à expliquer les chiffres, parus dans *le Monde* des 8 et 9 avril, concernant les relations financières entre son client et le groupe Hersant. S'appuyant sur certaines correspondances entre les deux parties, il justifie à nouveau les divers versements perçus par l'académicien à la fois par une indemnité de préavis et la prime de mise à la retraite (200 000 francs), et par la cession – conclue selon lui en juin 1987 – de droits d'auteur sur la rubrique « *le Figaro* Histoire » (400 000 francs).

C'est sans doute ce dossier d'explication qui est à l'origine du communiqué publié lundi en provenance du parquet de Paris. Un communiqué surprenant dans lequel le procureur affirme avoir pris connaissance des informations parues – comme s'il n'avait pas été mis au courant tout au long de la procédure – et, saisi des explications de Mᵉ Varaut, s'apprête à procéder aux « vérifications nécessaires ».

Une manière de se protéger, voire de se dédouaner, des accusations d'étouffement de l'affaire Michel Droit, la chambre d'accusation de la cour d'appel devant, à sa demande, statuer sur la légalité ou la nullité de la commission rogatoire du juge Grellier.

Pourtant, à y regarder de plus près, l'initiative paraît pour le moins étonnante car les investigations auxquelles affirme ici vouloir se livrer le parquet ne sont-elles pas justement celles pour lesquelles le juge a réclamé – en vain jusqu'à présent – un réquisitoire supplétif lui permettant de continuer son instruction ? *Le parquet préfère se substituer* au juge pour apprécier les explications fournies par l'avocat de Michel Droit. Inédit, affirment plusieurs observateurs persuadés qu'il s'agit d'une procédure visant à désamorcer l'affaire le plus vite possible. Car l'attitude du parquet semble varier selon la personnalité de la partie en cause.

La comparaison des deux procédures suivies pour *l'affaire Michel* Droit et l'affaire Vallery-Radot est à ce sujet éloquente. Qu'on se souvienne de l'été et de l'automne 1987. Saisi du dossier Radio-Courtoisie, le juge avait très vite poussé (en délivrant plusieurs commissions rogatoires) ses investigations tous azimuts : vers Radio-Orient, Radio-Montmartre, Radio-AYP... Des pistes qui l'ont amené à suspecter les liens entretenus par Pascal Vallery-Radot, un chargé de mission de la CNCL, et certaines stations. Le juge avait alors porté les faits ou indices nouveaux ainsi recueillis à la connaissance du parquet, lequel, spontanément, lui avait donné le réquisitoire supplétif nécessaire à la poursuite de l'instruction... et à l'inculpation de M. Vallery-Radot.

Cette fois la démarche du parquet est différente. Que s'est-il passé ? Enquêtant dans le cadre de l'affaire Vallery-Radot, *inculpé de trafic* d'influence, le juge a une nouvelle fois mené ses investigations de part et d'autre. S'il y avait trafic d'influence, cela voulait donc dire qu'aux deux bouts de la chaîne, il y *avait sans doute un corrupteur et un* corrompu. Des enquêtes ont alors concerné plusieurs des membres de la CNCL. Mais voilà qu'un témoi*gnage a mis le juge à nouveau sur la* piste de Michel Droit.

Il a donc demandé par une commission rogatoire l'approfondissement de l'enquête. Une procédure que lui a reprochée instantanément le parquet, qui non seulement lui a refusé le supplétif nécessaire mais a saisi la chambre d'accusation de la cour d'appel pour obtenir purement et simplement l'annulation de la commission rogatoire.

Dans le premier cas, le parquet a estimé que le juge était parfaitement compétent pour instruire les faits nouveaux découverts par son enquête, dans le second, il a estimé *au contraire que le juge* agissait hors saisine et outrepassait sa mission. M. Vallery-Radot avait *« valeur d'exemple »*, suggérait vendredi un membre du parquet. *« N'avait-il pas en effet en main l'ensemble des dossiers de radios ? »* Mais alors, que dire de Michel Droit, membre à part entière de la CNCL, qui pouvait voir tous les dossiers en cours... en matière de télévision, comme en matière de radio ? *« C'est évidemment plus délicat »*, a admis le même interlocuteur.

Enfin, silence de la CNCL contraste avec la rapidité avec laquelle elle avait fait bloc en novembre dernier autour de Michel Droit. Deux réunions à *huis-clos* ont déjà eu lieu lors desquelles M. Droit a dû s'expliquer devant ses pairs. Insuffisamment sans doute pour que le président de Broglie soit en mesure de répondre déjà à la lettre du juge.

ANNICK COJEAN.

Auteurs et professionnels du cinéma font campagne

Les candidats à l'élection présidentielle ne sont pas seuls à prendre la plume. Auteurs, professionnels et exploitants de cinéma, s'y essayent à leur tour et rédigent, ici *« un programme pour un septennat »*, là *« des propositions pour demain »*, ailleurs *« une plate-forme d'actions »*, avec l'espoir de peser sur les promesses électorales ou, plus modestement, de prendr date.

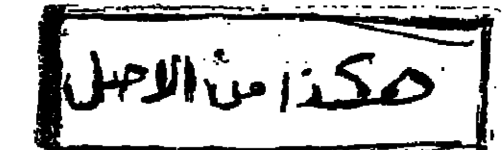
Méthodique, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) a adressé aux candidats un questionnaire impressionnant par son importance et sa précision, leur demandant de remplir les cases en blanc. MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et André Lajoinie se sont prêtés au jeu, M. Jean-Marie Le Pen a répondu puis s'est rétracté. M. François Mitterrand enfin, peu soucieux apparemment de s'engager précisément, a fait répondre par son directeur de campagne, Pierre Bérégovoy. Les réponses, dans leur ensemble, témoignent plus, selon M. Claude Santelli, président de la SACD, d'*« une prise de conscience des difficultés des auteurs, que d'une volonté affirmée d'y remédier »*. La classe politique semble, en effet, à l'exception du candidat communiste, *« ne pas méconnaître le poids des diffuseurs »*. C'est-à-dire des chaînes.

Le nombre des films à la télévision ? Tous sont favorables à une baisse. La diminution de la TVA sur les produits culturels ? A étudier, répond M. Barre ; à examiner dans le cadre européen, corrige M. Chirac ; à généraliser, insiste, maximaliste, M. Lajoinie. M. Mitterrand n'en dit rien. L'Europe ? *Recherchons des règles et des* quotas communautaires, recommandant MM. Barre et Lajoinie ;jetons les bases d'un audiovisuel européen, affirme M. Chirac, tandis que M. Mitterrand relance son projet d'Eurêka audiovisuel. Les réponses sur les coupures publicitaires étaient très attendues par les auteurs. Pour MM. Barre et Chirac, elles relèvent des relations contractuelles entre *créateurs, producteurs, diffuseurs*, quant au président-candidat, il laisse au futur gouvernement l'établissement du diagnostic et le choix des remèdes...

Ecoutée, mais pas *toujours* entendue, la SACD a donc élaboré son propre programme. Elle propose cinq axes pour *« sauver l'audiovisuel de la crise »*. Première priorité : doter le secteur public d'une loi-programme s'appuyant sur une meilleure complémentarité des chaînes nationales et des ressources supplémentaires (1 milliard de francs pour la Sept, comme pour A 2). *Deuxième axe : doter la CNCL d'un* pouvoir propre de sanctions financières – dont les montants pourraient être affectés au compte de soutien, – et compléter les astreintes financières que peut infliger le Conseil d'Etat par des *« amendes fixes, connues à l'avance »*. Enfin, la SACD réclame l'interdiction de toute coupure des œuvres audiovisuelles lors de leur première diffusion, la constitution d'un véritable marché unique euro*péen pour le cinéma* et *la télévision* (avec, notamment, la généralisation de la redevance de copie privée sur les cassettes vierges) et la limitation du nombre des films à la télévision...

Une revendication soutenue, bien sûr, par les professionnels du cinéma. Mais ici, chacun va à la bataille pour soi. La crise du cinéma a laissé des traces et exploitants, d'une part, et producteurs, diffu*seurs et industriels* techniques regroupés dans le Bureau de liaison de l'industrie cinématographique (BLIC), d'autre part, publient leurs plates-formes de revendication séparément. Si pour les exploitants, les relations avec les autres médias (Canal Plus, les réseaux câblés) sont prioritaires, les producteurs n'en parlent guère, qui plaident, eux, pour une amélioration des mécanismes de financement des films. Mais c'est la TSA, cette taxe alimentant le compte de soutien aux industries de programmes, qui continue de diviser les uns et les autres. Les exploitants souhaitent une baisse de ce prélèvement sur leurs recettes, les producteurs, le maintien de cette aide. Une opposition apparemment irréductible qui limite d'autant l'audience du septième art auprès des candidats...

PIERRE-ANGEL GAY.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE PUBLIC. Odéon/Th. de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30.
LES VOISINS. Th. Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.
CHAT QUI PEUT. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.
VOLTAIRE'S FOLIES. Comédie de Paris (42-81-00-11), 21 h.
QUAND ON A PEUR DU LOUP, DU VENT, DE LA TEMPÊTE. Cartoucherie. Th. de l'Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30.
JE NE VEUX PAS MOURIR IDIOT. Bouffes du Nord (42-39-34-50).
UN MOUTON A L'ENTRESOL. Cartoucherie. Th. de la Tempête (43-28-36-36) 20 h 30.
JEANNE D'ARPO. Centre culturel suisse (42-71-44-50) 20 h 30.
L'ANTICYCLONE DES AÇORES. Ménagerie de Verre (43-38-33-44) 21 h.
DE L'AUTRE COTÉ D'ALICE. Aubervilliers. Th. de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30.
MÉDÉE. Bagneux. Th. Victor-Hugo (46-63-10-54) 20 h 30.
PÈRE. T.E.P. (43-64-80-80) 20 h 30.
LE DÉLIRE DU SERPENT. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) 20 h 30.
LE TÉMOIN. Espace Kiron (43-73-50-25) 20 h 30.
LA BELLE MAGUELONE. Th. 14-J.-M.-Serreau (45-45-49-77) 20 h 45.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). ◇ Quatre chantiers : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 18 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). ◇ Je ne veux pas mourir idiot : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h. Bacchus : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Quand on a peur du loup, du vent, de la tempête : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30. ◇ La Pièce de Chambertin : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◇ Jeanne d'Arpo : 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées dénué de tout : 20 h 45.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. ◇ Le Délire du serpent : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Véritable saint Genest, comédien et martyr : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Le Banc, l'Art Semaine des auteurs soviétiques : 18 h. L'Aigle blanc (Film) Semaine des auteurs soviétiques : 21 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ Le Témoin : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Chat qui peut : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. *La Sorcière : 20 h 30. Double je :* 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Spectacle de magie : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Lecture-Rencontres : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Pinpin peint Monroe : 20 h 30. les Voisins : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi *de Douce Nuit : 20 h 30.*
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). ◇ L'Anticyclone des Açores : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public n°1 : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.
ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ El Publico (Paris à l'heure espagnole) : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. ◇ La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Mesplé...comme musique : Rencontres du Palais royal : 14 h 30. L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Agathe : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce *temps nos deux héros... : 20 h 30.*
RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Soirée d'avril : 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Père : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30.
THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Le Dieu des mouches : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.



Mardi 12 avril

Les concerts

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Lucia Meeuwsen-Teo Joling, 20 h, Une cantatrice et un clown. Œuvres de Janssen, Mozart, De Falla, Ives. Combat acharné avec un piano révolté.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Rollin'Phones, 20 h 30, Avec Pia Nilsson (sax. soprano), Lotta Nilsson (sax. alto), A. Carlsson (sax. ténor), Nese Noren (sax. baryton). Musique classique, populaire et jazz. (Entrée libre).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (42-96-88-32). Stèles pour l'empereur de Chine. Liszt, Baudelaire.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Syed Zakir Hossain, Niaz Mohammad Chowdury. Jusqu'au 14 avril, 20 h 30, Avec Samir Das (sitar), Syed Sajid Hossain (tampura), Syed Meher Hossain (tabla). Chants et musiques du Bangladesh.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16).
Kurt Ollmann, Mary Dibern. 22 h 30, Grand auditorium. Baryton et piano. Récital de mélodies de Debussy, Poulenc, Liszt. (Entrée libre).
Concert-lecture. 18 h 30, Grand auditorium. Avec J.-F. Heisser et J. Koerner (*piano*). Œuvres de Stockhausen. (Entrée libre).
Louis Vierne. 20 h 30, Grand auditorium. Récital d'orgue. Œuvres de Xenakis, *Mendelssohn*, Chaynes, Vierne. (Entrée libre).
SAINTE CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'archers français. 21 h, « *Les Quatre saisons* », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Christophe Boulier au violon, Sinfonias n° 1 et 2, Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Garlej. Ouverture des portes à 20 h.
SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Marcella *Crudelli, 20 h 30.*
Natalia Gutman. 20 h 30, Récital de violoncelle.
Havardur Triggvason, Alexandre Tharaud. 18 h 30, Contrebasse et piano. Œuvres de Misek, Beethoven, Chopin. Dans la série « Jeunes solistes ».
SALLE PLEYEL (45-63-88-30), Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30, Dirigé par Roberto Benzi, avec J.-J. Kantorow (violon). Œuvres de Rossini, Paganini, Bizet.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

L'Ecole des journalistes (1936), de Christian-Jaque, 16 h ; Cent millions ont disparu (1965, v.o.), d'Ettore Scola, 19 h ; le Cabotin (1960, v.o.), de Tony Richardson, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris la nuit : Nuit agité : Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville, Deux Larmes dans une poubelle (1984) de P.-F. Bertrand, Touchez pas au Grisbi (1954) de Jacques Becker, *14 h 30* ; Nuit de labeur : Encore un jour (1970) de J.-P. Bonneau, les Matinales (1967) de J. Krier, les Halles, la vie ancienne (1969) *de G. Chouchan, 16 h 30 ; Nuit noire* : Paris la nuit (1956) de Jacques Baratier et J. Valère, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 18 h 30 ; Rêve ou Cauche*mar : Bande annonce* : Judex (1963) *de* G. Franju, la Première Nuit (1958) de Georges Franju, Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : *Utopia Champollion*, 5e (43-26-84-65).
LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57) ; Rex*, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).
CINGLÉE (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79)* ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Images*, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, *8e (45-62-20-40)* ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
FRANTIC (A., v.o.) : *Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e *(45-44-25-02)* ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette *Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, *17e (47-48-06-06)* ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, *6e* (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
GANDAHAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alé*sia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Ely*sées Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
HIDDEN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-*56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *v.f.* : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DU CANON NOIR. Film chinois de *Huang Jianxin*, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
JAUNE REVOLVER. Film français d'Olivier Langlois : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LONGUE VIE A LA SIGNORA. Film italien d'Ermanno Olmi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Mistral, *14e (45-39-52-43)*.
MARAVILLAS. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LES MENDIANTS. Film français de Benoît Jacquot : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-*des-Arts II*, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
PARLE A MON PSY, MA TÊTE EST MALADE. Film américain de Michael Ritchie, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
ATOMIC CYBORG (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85)* ; Napoléon, *17e* (42-67-63-42).
LA BAMBA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BRITANNIA HOSPITAL (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES LIAISONS DANGEREUSES 1960 (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex*, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MOBY DICK (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnas*siens, 14e (43-20-32-20)*.
MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 12 avril

TF 1

20.40 Cinéma : Cinq jours ce printemps-là ■■ Film américain de Fred Zinnemann (1982). Avec Sean Connery, Betsy Brantley, Lambert Wilson, Jennifer Hilary. 22.40 Les coeurs de Hollywood. Rediffusion des meilleurs moments de la soirée de lundi. 23.40 Journal et la Bourse. 0.00 Magazine : Minuit sport. 1.00 Documentaire : Voyages intérieurs. La psychanalyse côté fauteuil.

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran : l'Empire du Grec □ Film américain de J. Lee Thompson (1977). Avec Anthony Quinn, Jacqueline Bisset, Ralf Vallone, Marilu Tolo. 22.25 Débat : Il était une fois un armateur grec. Avec José-Luis de Vilallonga (journaliste écrivain), Jacques Harvey (ancien journaliste), Michel Glotz (ami de Maria Callas et d'Aristote Onassis), Hélène Rochas, Anthony Montague Brown (secrétaire particulier de Winston Churchill), Jacques Politis (ancien ministre plénipotentiaire, ancien délégué général du gouvernement grec pour la recherche scientifique), Nagal Nilson (chargé des relations publiques d'Aristote Onassis), Hélène Ahrweiler (recteur de l'Académie et chancelier des universités de Paris). 23.30 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 Cinéma : Rocky ■ Film américain de John G. Avildsen (1976). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young. 22.35 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 23.35 Journal. 23.55 Magazine : Golfissage. Le magazine du golf. Résumé de l'Open AGF de Biarritz, Alliance Triconfort de Cannes-Mandelieu; présentation de l'Open de Cannes-Mougin, etc.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Clochard de Beverly Hills ■ Film américain de Paul Mazursky (1985). Avec Nick Nolte, Richard Dreyfuss, Bette Midler, Little Richard. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Blade Runner ■■■ Film américain de Ridley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, Edward James (v.o.). 0.05 Cinéma : Une belle prise. Film français classé X de Francis Leroi (1978). Avec Patrick Bruno, Brigitte Lahaie, Karine Stephen. 1.10 Cinéma : le Septième Juré ■ Film français de Georges Lautner (1962). Avec Bernard Blier, Danièle Delorme, Francis Blanche.

LA 5

20.30 Cinéma : les Ringards □ Film français de Robert Pouret (1978). Avec Aldo Maccione, Mireille Darc, Julien Guiomar, Charles Gérard, Georges Wilson. 22.10 Série : Spenser. L'arme à l'œil. 23.05 Série : Mission impossible (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.10 Série : Kojak (rediff.). 1.20 Série : La grande vallée (rediff.). 2.30 Aria de rêve. Sonate pour piano K331 de Mozart, par Aldo Ciccolini, piano.

M 6

20.50 Cinéma : Litan ou la Cité des spectres verts □ Film français de Jean-Pierre Mocky (1981). Avec Marie-José Nat, Nino Ferrer, Jean-Pierre Mocky. 22.25 Série : Hawaii, police d'Etat. Le cocon (1re partie). 23.15 Six minutes d'informations. 23.25 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.10 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : une médecine de l'adolescence ? 21.30 Spécial présidentielle. Le jury des experts : La défense, un consensus d'apparence. 22.40 Nuits magnétiques. Enfants du désir. Les nouvelles filiations. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Louis Vierne, l'organiste de Paris (4) Gmeeoorh de Xenakis; Sonate pour orgue nº 5 en ré majeur, op. 65, de Mendelssohn; A la recherche du sacré, de Chaynes; Pièces de fantaisie, de Vierne, par Françoise Rieunier, orgue. 22.30 Récital. Kurt Ollmann, baryton et Mary Dibbern, piano : œuvres de Liszt, Chausson, Debussy, Ives, Musto, Gordon, Leguerney. 0.00 Club d'archives. Concerto pour violon et orchestre en mi mineur, op. 64, de Mendelssohn; Légende, op. 17, de Wieniawski.

Mercredi 13 avril

TF 1

13.45 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 19.52 Le Bébête show. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Philippe Lavil, La Compagnie Créole. Avec Mory Kanté, Emmanuelle, Gérard Blanc, Marie Myriam, Images, Calamités. 22.35 Magazine : Super sexy. De Bernard Bouthier et Christine Eymeric. Sommaire : La ville la plus sexy et la moins sexy de France; Strip : avant et maintenant; Docteur Ruth, sexologue américaine; Sondage : peut-on faire l'amour sans être amoureux ? Interview « hard » : Anthony Delon; Les rapports amoureux dans la graphologie; Les modèles nus; Astrosexe : le signe du mois; Pub Spécial beaux mecs. 23.35 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Magazine : Minuit sport. 0.50 Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Récré A2 : Le monde magique de Chantal Goya. 15.05 Récré A2. 17.15 Série : Au fil des jours. 17.40 Flash d'informations. 17.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 18.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. 18.55 INC. 19.00 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 19.30 Où est donc cachée la caméra invisible ? 20.00 Journal. 20.30 Météo. ▶ 20.35 Le grand échiquier. Emission de Jacques Chancel. Invitée : Shirley Bassey. Avec Henri Salvador, Charles Trenet, Michel Legrand, Placido Domingo, Alain Delon, Herbert von Karajan, l'Orchestre philharmonique de Berlin, René-François Duchâble, pianiste, Mila Georgieva (jeune violoniste bulgare), Sarah Rithllock (violoniste de onze ans), Caroline Sageman (pianiste de treize ans), Alain Fondary (baryton). 23.30 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. 14.00 Magazine : Une pêche d'enfer. 14.30 Série : Yao. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner. 16.58 Flash d'informations. 17.00 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 18.00 Magazine : Astr3nmute. 18.25 Flash mag. 18.30 Feuilleton : Le mystère de l'île au trésor. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.30 Ballet : Alvin Ailey Dance Theater Four by Ailey. FR 3 et la SEPT présentent quatre chorégraphies de la compagnie de danse américaine Alvin Ailey : Divining, de Judith Jamison; Revelations, d'Alvin Ailey; The Stack up, de Talley Beattey; Cry, d'Alvin Ailey. 22.30 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 23.30 Journal. 23.50 Musiques, musique. Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en mi bémol mineur).

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : Victor. 14.10 Série : Un flic dans la Mafia. 15.00 Documentaire : Les allumés du sport. 15.25 Téléfilm : Rosie. De Jackie Cooper, avec Sandra Locke, Tony Orlando, Pénélope Milford. 17.00 Documentaire : Thérion stratagème. 17.20 Série : Max Headroom. 17.45 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30. 18.55 Starquizz. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.05 Football : Les coulisses. 20.30 Football. France-Angleterre (demi-finale aller du championnat d'Europe des Espoirs.) 22.39 Flash d'informations. 22.40 Boxe. Championnat d'Europe des poids coq, en Italie : Fabrice Bénichou (Fr.)-Vincenzo Belcastro (It.). 0.00 Cinéma : The Fan □ Film américain d'Edward Bianchi (1981). Avec Lauren Bacall, James Garner, Maureen Stapleton. 1.30 Documentaire : Sans domicile fixe. D'Hervé Chabalier et Gilles de Maistre. 2.25 Série : Flic à tout faire.

LA 5

13.35 Série : Matthew Star. 14.30 Série : Galactica. 15.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 18.30 Série : Captain Power. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Autopsie d'un crime. De Robert Greenwald, avec Farrah Fawcett, Paul Le Mat, Richard Masur. 22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Matthew Star (rediff.). 1.00 Série : Galactica (rediff.). 1.55 Variétés : Childéric (rediff.). 2.40 Aria de rêve.

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Carrefour des musiques. 15.30 Magazine : Mediator. 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Espion modèle. 20.50 Feuilleton : Dynastie. 21.45 Magazine : Libre et change. De Michel Polac. Sur le thème « Visite médicale ». Avec Norbert Bensaïd (auteur du Sommeil de la raison et du Regard des statues); Marie Didier (auteur de Contre-visite); Bernard Bricot, chirurgien orthopédiste; Laure Adler, journaliste. 23.00 Série : Hawaii, police d'Etat. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6. 0.45 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Erick Satie : la musique et les mots. 3. Ecriture automatique. 20.30 Antipodes. 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. La mémoire et ses troubles. 22.40 Nuits magnétiques. Enfants du désir. Les nouvelles filiations. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Berlin) : Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur, op. 58, de Beethoven; Symphonie nº 4 en mi bémol majeur, de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kurt Masur, sol. Claudio Arrau, piano. 22.20 Concert du GRM (donné le 15 février au Grand Auditorium) : K, de Giner; Noces d'Hérodiade, de Roudier. 23.07 Jazz-club. En direct du Jazz-club de l'Hôtel Latitude (Paris) : le quartette de Rufus Harley.

Audience TV du 11 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.8	Santa-Barbara 14.7	Elections 7.1	Actual. région. 4.3	Nulle part 3.3	Porte magique 9.8	Gros malins 2.7
19 h 46	48.4	Roue fortune 23.9	Caméra cachée 8.2	Actual. région. 1.6	Nulle part 6.0	Boul. Bouvard 6.5	Gros malins 2.2
20 h 16	61.4	Journal 23.4	Journal 18.8	La classe 8.2	Nulle part 7.6	Journal 3.5	Homme de fer 1.6
20 h 55	68.5	Le Gagnant 16.5	Cœur [illegible] 19.8	Jo 13.0	La coccinelle 3.8	Vendredi 13 nº2 10.9	Spécial police 6.0
22 h 08	57.6	Le Gagnant 26.6	Haute curiosité 3.3	Elections 2.2	Canal foot 2.7	Vendredi 13 nº2 15.2	Spécial police 8.7
22 h 44	32.8	L'enjeu 12.0	Haute curiosité 3.3	Elections 4.3	Les KO 1.6	Accords diable 7.1	Hawaii police 4.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 avril à 0 heure et le dimanche 17 avril à 24 heures.

La zone pluvio-orageuse qui se situe actuellement sur la France cessera d'intéresser notre pays dans la journée de mercredi. Après son passage, le beau temps se rétablira mais avec une baisse des températures, qui sera surtout sensible dans le Nord-Est.

A partir de vendredi, les températures s'élèveront de nouveau, mais une nouvelle aggravation orageuse est à attendre pour le week-end.

Mercredi 13 avril : évacuation des *pluies et orages, retour des éclaircies*.

Le temps très nuageux à couvert s'étendra le matin du Nord et de la Normandie à la Bourgogne au Nord-Est et à l'est du Rhône. Les pluies seront modérées mais localement fortes et orageuses sur l'est de la Corse, faibles à modérées et locales sur les autres régions, avec quelques brouillards. Sur le reste du pays, le ciel sera encore très nuageux avec peu d'éclaircies, des averses en Bretagne, sur le Massif Central, les Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.

Au cours de la journée, le temps perturbé s'éloignera vers l'Est. En soirée, il restera un ciel très nuageux sur le Jura et les Alpes du Nord avec des averses locales et sur la Corse avec quelques orages.

Ailleurs, les éclaircies se développeront. Elles seront belles sur l'Ouest. En Méditerranée, tramontane et mistral s'établissant vers la mi-journée, dégageront le ciel.

Les températures minimales seront de 10 à 13 degrés en Provence-Côte d'Azur et Corse, 5 à 8 degrés sur le quart Nord-Ouest, 7 à 11 degrés ailleurs.

Les maximales atteindront 15 à 17 degrés sur le pourtour méditerranéen, 12 à 15 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest, 9 à 13 degrés sur les autres régions.

Jeudi 14 avril : l'amélioration se confirme, mais rafraîchissement général sur le Nord-Est.

Sur la Corse il y aura encore quelques averses le matin. Elles disparaîtront dans la journée.

Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau, mais le vent de nord à nord-est soufflera assez fort.

Des Charentes à l'Aquitaine au Massif Central aux Alpes, après dissipation des brumes du matin il fera beau.

Sur le reste de la France, nuages et éclaircies se partageront le ciel le matin. L'après-midi les éclaircies s'élargiront.

Les températures minimales de 6 à 8 degrés sur le Sud s'abaisseront jusqu'à 0 à 3 degrés sur le Nord-Est, où quelques gelées blanches sont possibles.

Les maximales de 11 à 13 degrés sur le Nord et le Nord-Est atteindront 15 à 17 degrés sur le Sud et le Sud-Ouest.

Vendredi 15 avril : beau temps.

Il y aura bien quelques bancs de brouillard le matin, principalement du Sud-Ouest au Centre et au Nord-Est. Ils se dissiperont rapidement, et la journée s'annonce très ensoleillée en toutes régions.

Les températures minimales seront sans changement notable par rapport à jeudi; en revanche, les maximales seront en hausse : elles s'étageront de 15 à 20 degrés du Nord au Sud.

Samedi 16 avril : premiers orages dans l'Ouest.

A l'exception de la Bretagne, où une tendance orageuse se manifestera dès le matin, la matinée sera ensoleillée.

L'après-midi, la zone orageuse gagnera le Bassin aquitain, l'Ouest du Massif Central, la Vendée, les Charentes, la Normandie, le Bassin parisien et le Nord, le beau temps persistant sur les régions de l'Est.

Les températures minimales de 5 à 7 degrés sur le Nord-Est seront de 10 à 12 degrés sur le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Les maximales de 16 à 18 degrés sur la moitié Ouest s'élèveront jusqu'à 20 à 23 degrés sur l'Est et le Sud-Est.

Dimanche 17 avril.

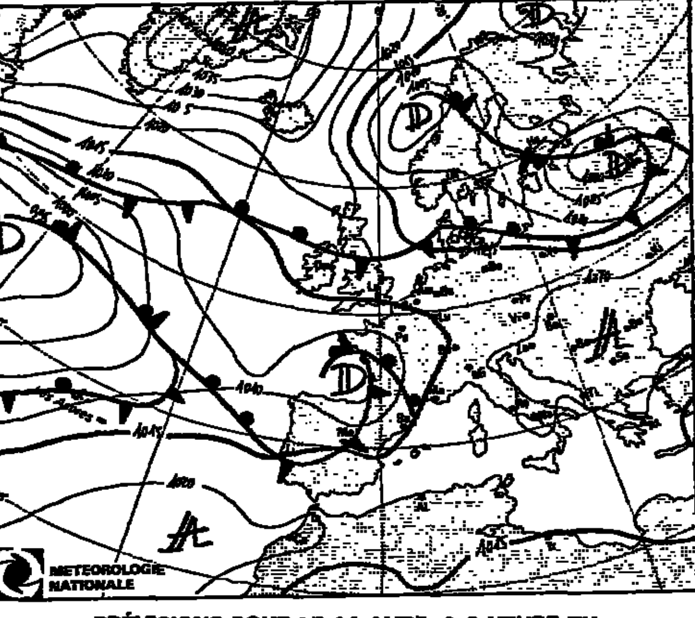
Le temps sera orageux sur une grande partie du pays, et des orages éclateront principalement du Sud-Ouest ou Centre puis au Nord-Est.

Sur la Bretagne et la Normandie, c'est un temps plus frais et plus variable qui prédominera.

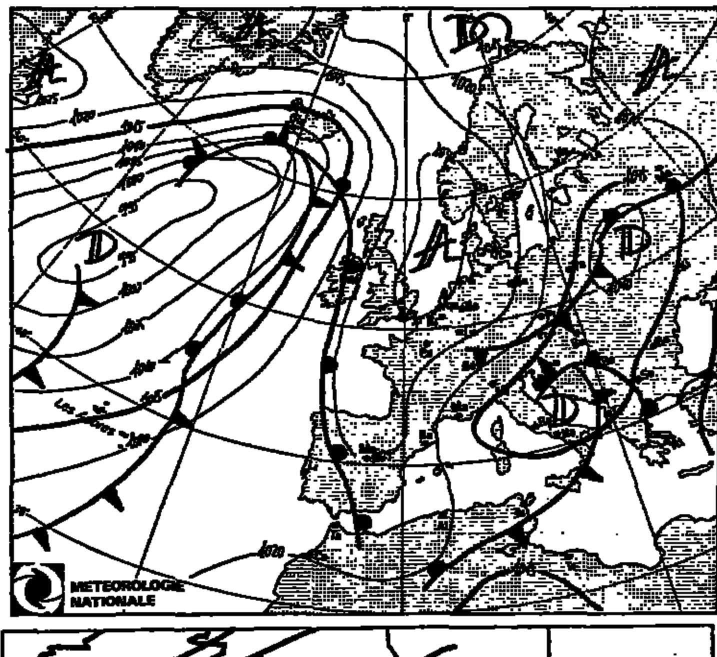
Les températures minimales seront stationnaires ou en hausse légère.

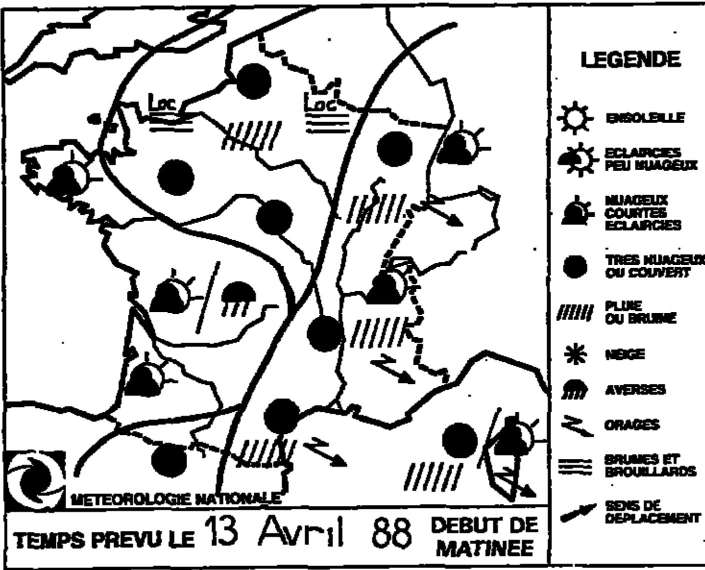
Les maximales amorceront une baisse de 2 à 3 degrés, sauf sur le pourtour méditerranéen, où elles seront stationnaires.

SITUATION LE 12 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-4-1988 à 6 heures TU et le 12-4-1988 à 6 heures TU — le 12-4-1988

FRANCE

AJACCIO	17	12	C
BIARRITZ	20	11	A
BORDEAUX	20	11	O
BOURGES	19	10	P
BREST	15	8	C
CAEN	16	7	C
CHERBOURG	12	7	C
CLERMONT-FERR.	19	9	P
DIJON	17	6	P
GRENOBLE St-M-H	20	10	C
LILLE	15	4	A
LIMOGES	19	9	P
LYON	20	10	P
MARSEILLE-MAR.	19	12	C
NANCY	16	2	D
NANTES	18	11	C
NICE	17	13	C
PARIS-MONTS.	17	9	N
PAU	20	10	A
PERPIGNAN	18	12	C
RENNES	18	9	P
ST-ÉTIENNE	19	8	P
STRASBOURG	17	6	N
TOURS	19	9	P
TOULOUSE	19	11	P
POINTE-A-PITRE	31	21	N

ÉTRANGER

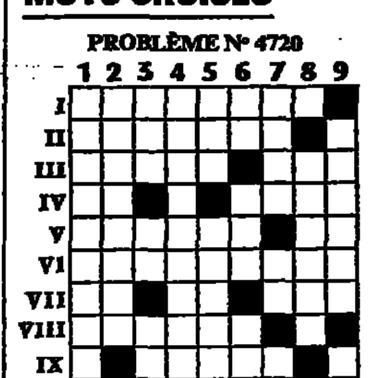
ALGER	21	9	B
AMSTERDAM	13	2	D
ATHÈNES	23	11	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	18	12	C
BELGRADE	13	1	D
BERLIN	13	4	N
BRUXELLES	15	3	D
LE CAIRE	35	15	D
COPENHAGUE	9	3	P
DAKAR	24	19	D
DELHI	40	22	D
DJERBA	21	16	D
GENÈVE	15	4	C
HONGKONG	20	19	O
ISTANBUL	10	7	N
JÉRUSALEM	27	13	D
LISBONNE	16	13	P
LONDRES	16	5	N
LOS ANGELES	28	15	D
LUXEMBOURG	14	5	D
MADRID	15	10	P
MARRAKECH	26	11	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	17	12	C
MONTRÉAL	13	4	D
MOSCOU	6	1	A
NAIROBI	26	18	O
NEW-YORK	16	7	C
OSLO	7	-3	D
PALMA-DE-MAL.	21	12	C
PÉKIN	20	10	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	20	11	B
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	3	-2	A
SYDNEY	19	17	A
TOKYO	18	10	C
TUNIS	25	8	D
VARSOVIE	13	5	P
VENISE	17	7	D
VIENNE	16	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4720



HORIZONTALEMENT

I. Où certains sont bien placés pour monter au paradis. – II. Est inutile à la personne à laquelle il ne faut pas toucher à un cheveu. – III. Grimpe bien aux arbres. Bien connu de ceux qui ont l'habitude de se serrer la ceinture. – IV. Pronom. Fut maintes fois amené à frapper fort. – V. Recouvrent entièrement certains secrétaires. Préposition. – VI. Des hommes qui assistent à de très nombreuses prises de bec. – VII. Article. On met la main sur ses bras. Nous veut du bien. – VIII. Il n'est certes pas avantageux de l'avoir à l'œil ! – IX. S'est intéressé à la révolution. – X. Fut jugée sur ses actes. Où nombreux sont ceux qui prennent des coups. – XI. A peut-être jeté la pierre.

VERTICALEMENT

1. Renvoie les gens d'où ils viennent. – 2. Peut faire ramener des « canards » au chasseur. Met un pied devant l'autre. – 3. Poussée à réagir. De quoi faire des cérémonies. Poussent vers la sortie. – 4. Avec elle, on ne peut pas dire qu'il n'y a rien à gratter. – 5. Cheville que certains ont souvent à leur pied. Porte des palmes. – 6. Fut à l'origine de maints beaux jours. Lettre grecque. Peuvent se faire tirer par les oreilles. – 7. A eu les mêmes ennemis que son père. Preuve d'une certaine discipline. Condamné aux arrêts forcés. – 8. Jette parfois un froid même en étant chaude. Interjection. – 9. Marche avec des sabots. Devise japonaise.

Solution du problème nº 4719

Horizontalement

I. Passagère. – II. Echéances. – III. Riom. Erg. – IV. Sept. Fiers. – V. Orphisme. – VI. Sète. – VII. Nonce. Est. – VIII. Augures. – IX. Gê. Inn. Il. – X. Edité. Nô. – XI. Eetion.

Verticalement

1. Personnages. – 2. Acier. Oued. – 3. Shopping. – 4. Sem. Cuite. – 5. Aa. Ernée. – 6. Gneiss. En. – 7. Ecrémées. – 8. Regrets. – 9. Es. Etalon.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Michèle LÉRIDON, Thomas SOTINEL et Timothée,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Joseph,

à Paris, le 7 avril 1988.

35, rue Trevet,
93300 Aubervilliers.

– Dimitri et Monica PANEFF,
Maria-Theresa LANCELLOTTI,
Paolo, Flavia
et Benedetta LANCELLOTTI,
Cecilia LANCELLOTTI,
Ivan PANEFF,
ont la joie de faire part de la naissance de

Constantin PANEFF LANCELLOTTI,

le 31 mars 1988.

11 *bis*, rue Lord-Byron,
75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Décès

– Mme Bruno Benedetti,
Et toute la famille
font part du décès de

M. Bruno BENEDETTI,
dit Corinto,

survenu le 6 avril 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans, à Pescia (Italie).

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 14 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Eglise, à La Celle-Saint-Cloud, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière nouveau de La Celle-Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue Auguste-Dutreux,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Lyon.

Mme André Desbordes,
Les familles Cocherel, Duvillard et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. André DESBORDES,
décoré de l'ordre
des Palmes académiques,
président-directeur général
des établissements A. Desbordes SA,

survenu à Lyon, le 10 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 14 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, à Lyon, suivie de l'inhumation le même jour au cimetière de Neuville-sur-Ain, vers 16 h 15.

A l'issue de la cérémonie, la famille ne recevra pas de condoléances, des *registres seront mis à disposition.*

– Mme Jacques Faure,
son épouse,
M. et Mme Hubert Dian-Flon,
M. et Mme Michel Lescuyer de Savignies,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Ses anciens compagnons d'armes, chasseurs alpins et chasseurs parachutistes,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort du

général de division Jacques FAURE,

commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu, le 9 avril 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année, muni des sacrements de l'Église,

et rappellent le souvenir du

lieutenant Bernard FAURE,

mort pour la France en grande Kabylie, à l'âge de vingt-*quatre ans*,

et de

Marie-Christine et Vincent,

ses enfants.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 14 avril 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Talence (Gironde), précédée d'une messe à Notre-Dame de Talence, le samedi 16 avril, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, rue Erlanger,
75016 Paris.

(Lire page 44.)

– Mgr Jacques Gaillot,
évêque d'Evreux,
M. l'abbé Jean-François Berjonneau,
vicaire général,
MM. les membres du chapitre cathédral *et les prêtres du secteur d'Evreux,*
Mme Fernand Louvet,
sa sœur,
M. et Mme Pierre Louvet
et leurs enfants,
M. Bernard Louvet,
Mlle Marie-Cécile Louvet,
ses neveux et nièce,
Toute la famille et ses nombreux amis,
Mlle Alice Morel,
sa dévouée gouvernante,
Ses anciens paroissiens,
Les membres de l'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre,
font part du décès de

M. le chanoine Jean FEUTRY,
doyen du chapitre cathédral d'Evreux,

survenu le 9 avril 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année et la soixante et unième année de son sacerdoce.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 13 avril 1988, à 9 h 30, en la cathédrale d'Evreux, suivie d'une absoute, en l'église Saint-Germain de Louviers, à 11 h 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Louviers.

Ni fleurs ni couronnes.

Secrétariat de l'évêché,
4 *bis*, boulevard Jules-Janin,
27000 Evreux.
109, rue Saint-Germain,
27400 Louviers.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne *H.T.*
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

– M. et Mme David Moati
et leurs enfants,
M. Daniel Moati
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Berdah
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Levy
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Fortunée MOATI,
née Zitoun,

survenu le 11 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 avril 1988, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Félix RIVIÈRE,
ingénieur civil des mines,
ingénieur principal honoraire
de la SNCF,

survenu le samedi 2 avril 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Tours, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées).

19, rue Chambert,
37000 Tours.

– Mme Jean Vigier,
La famille Allaveua,
font part du décès de

M. Jean VIGIER,

survenu à Bordeaux, le 4 avril 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Anniversaires

– Versailles. Abidjan.

Il y a vingt ans disparaissait

Anne-Marie FICHTNER.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent.

– En ce quinzième anniversaire de la mort de

Jacques VIVOLI,
ingénieur ESE,

une pensée est demandée à son intention.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 19 avril 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, 75116 Paris,
à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul Mathias,
combattant de la Liberté hongroise,
chevalier des arts et lettres,
grand reporter, écrivain,
ancien chef du bureau de *Paris-Match*
à New-York.

Communications diverses

– Cercle Bernard Lazare, quarantième anniversaire, Eliezer Ben Yehouda, père de l'hébreu moderne et prophète de l'Israël contemporain : à propos de la publication de son autobiographie, éditions du Scribe, « le Rêve traversé ». Avec Gérard Haddad, psychanalyste et traducteur, et Michel Masson, linguiste, professeur à Paris-III. Jeudi 14 avril, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES
PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de PARIS le Jeudi 21 avril 1988 à 14 h 30
En Un LOT,
UN APPARTEMENT
au 2e étage avec une Cave et un Parking dans un Immeuble
à PARIS 11e
5 à 9, rue du Moulin-Joly
Mise à Prix : 70.000 F
S'adresser à : 1°) Me Jean-Claude BOUCTOT, avocat, 87, bd Saint-Michel à Paris-5e. Tél. : 46-34-11-42
2°) Me Patrick MERY, avocat, 6 cité Malesherbes à Paris-9e. Tél. : 48-74-84-10.
3°) Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris où une copie de l'enchère est déposée.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny, la Mardi 19 AVRIL 1988, à 13 h 30.
APPARTEMENT DE 5 P.P.
au rez-de-ch. – CAVE - PARKING
à COUBRON (95)
150, rue Jean-Jaurès
Mise à Prix : 95.000 F
S'adr. Me Maurice AYOUN, avocat, 124 bd. Malesherbes 75017 Paris - Tél. : 46-22-47-02. Me Janine PIETRUSZYNSKI, avocat à PANTIN (93500), 28, rue Scandicci – Tél. : 48-43-75-32. Au Greffe du TGI de Bobigny où le cahier des charges est déposé – S/lieux pour vis.

Vente sur saisie immobilière,
palais de justice de Paris
JEUDI 28 AVRIL, 14 h
APPARTEMENT
4 pièces P et cave
8, rue de Jarente
Paris 4e
entrée, salle de séjour, 3 chambres, 3 salles de bains avec w.-c., toilette avec w.-c., cuisine, 2 penderies.
M. à P. : 350 000 F
P/t renseignements : S.C.P. d'avocats *BLIAH-STIBBE, 18, rue Duphot*
75001 Paris. Tél. : 42-60-39-13.
Visites le 22 avril de 11 h 30 à 12 h 30.

VENTE sur surenchère, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 28 AVRIL 1988 à 14 h 30
APPARTEMENT de 4 p. princ., 116,90 m², à PARIS-9e
22, RUE DROUOT - Angle 13, RUE DE PROVENCE
au 3e étage - UNE CAVE - UNE CHAMBRE au 5e étage
M. à px 1435500 F S'adr. Me Michel MAAREK, avocat, 5, rue Marguer*itte, PARIS-17e. Tél. 42-27-11-36.*
Tous avocats près tribunal grande instance de PARIS. Sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY
le MARDI 26 AVRIL 1988, à 13 h 30 - EN UN LOT
Un APPARTEM. de type 3 G au RAINCY (93)
32, allée Thiellement
au rez-de-ch. bâtiment unique, escal A 1 et 1068/100000es des part. comm. CAVE au rez-de-jardin, bâtiment unique, escal. A 1 et 13/100000es des part. comm. BOX au sous-sol, bât. unique et 123/100000es des part. comm.
(Lots 18, 154 et 261)
Mise à prix : 100 000 F S'adr. Me Gérard MIGEON, avocat, 141, rue Paul-Thomoux à NEUILLY-SUR-MARNE (93). Tél. 43-08-72-20
Me Jack BEAUJARD, avocat poursuivant, 30, rue Daguerre à PARIS (14e). Tél. 43-22-74-05. - Au greffe des criées du Tribunal de grande instance de BOBIGNY où le cahier des charges est déposé. A tous les avocats pr. Tribunal de grande instance de BOBIGNY. Sur les lieux pour visiter av. permis. préalable.

Vente sur licitation au Palais de justice de BOBIGNY.
le MARDI 26 AVRIL 1988 à 13 h 30
PROPRIÉTÉ sur terrain de 1 032 m²
comprenant un **BATIMENT** *et une suite de* **3 HANGARS**
sise à
NOISY-le-SEC (93)
8 et 10, avenue Hoche et 3, Sente-de-la-Noseille
MISE à PRIX : 380 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis
membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-sous-BOIS. - Tél. : 48-54-90-87

Vente sur licitation au Palais de Justice à BOBIGNY
le MARDI 26 AVRIL 1988 à 13 h 30
EN TROIS LOTS :
1er lot : APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Cuisine, salle de bains, WC, placards, dégagements, balcon, cave
(au 4e étage du bâtiment A, porte face droite)
MISE A PRIX : 143 000 F
2e lot : UN BOX - MISE A PRIX : 22 000 F
dans un immeuble sis à
BONDY (93)
39 et 41, avenue de la République
3e lot : TERRAIN DE 776 m²
à CHALIFERT (77)
Lieudit « Allée Saint-Eloi »
MISE A PRIX : 45 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tél. : 48-54-90-87

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS
le JEUDI 28 AVRIL, à 14 h 30
Magasin - 49, av. de Villiers, Paris-17e
et 60, rue Cardinet - Compr. BOUTIQUE et ARR.-BOUTIQUE
et deux réserves : l'une au r.-de-ch., l'autre au sous-sol.
MISE A PRIX : 750 000 F
S'adresser Me Bernard MALINVAUD, avocat à Paris-16e, 1 *bis*, place de l'Alma. Tél. : 47-23-73-70. Tous avocats près Tribunal de Paris.

Vente au Palais de justice de BOBIGNY, le MARDI 26 AVRIL à 13 h 30
PAVILLON à AULNAY-sous-BOIS (93)
41, rue des Arts
élevé sur sous-sol divisé en
rez-de-chaussée : 2 pièces, cuisine, 1er étage : 2 pièces, salle d'eau,
GARAGE. - sur un terrain de 488 m²
MISE à PRIX : 350 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc 93110 ROSNY-sous-BOIS. - Tél. : 48-54-90-87.

Vente au palais de justice de BOBIGNY, le MARDI 26 AVRIL 1988 à 13 h 30
PAVILLON à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
10 bis, rue de la Plaine
élevé sur sous-sol divisé en garage et cave, rez-de-chaussée comp. salle à manger double, cuisine, cabinet de toilette, vestibule, 3 chambres à l'étage avec salle de bains, sur un terrain de 271 m²
MISE à PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc 93110 ROSNY-sous-BOIS. - Tél. : 48-54-90-87.

Vente au Palais de justice de BOBIGNY, le MARDI 26 AVRIL 1988 à 13 h 30
APPARTEMENT à CLICHY-sous-BOIS (93)
Boulevard Emile-Zola, allée Henri-Barbusse et avenue Jean-Moulin, au 1er étage du bâtiment 23, escalier unique, comprenant : entrée, dégagement, séjour, cuisine, salle de bains, WC, trois chambres, rangements loggia et balcon, CAVE, PARKING EN SOUS-SOL
MISE à PRIX : 180 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc, *93110 ROSNY-sous-BOIS. - Tél. : 48-54-90-87.*

Vente au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 26 AVRIL 1988, à 13 h 30
PAVILLON à SAINT-DENIS (93)
11, rue de la Prairie
élevé partie sur sous-sol à usage de cave. Rez-de-chaussée divisé en : entrée, cuisine, deux-pièces, w.-c. Et un étage de trois chambres et salle d'eau. Sur un terrain de 201 m².
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tél. : 48-54-90-87.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY
le MARDI 26 AVRIL 1988, à 13 h 30 - EN UN LOT
APPARTEM. de 4 p. princ. à VILLEPINTE (93)
4, 6, 8, 10, 12, avenue Pablo-Picasso. Dans immeuble dénommé « Le Clos Montceleux », de type 4 E, au 6e étage, face gauche, bât. E 4, escalier unique (lot 40) et les 725/100000es des part. comm. génér.
Mise à prix : 150 000 F S'adr. Me Gérard MIGEON, avocat, 141, rue Paul-Thomoux à NEUILLY-SUR-MARNE (93). Tél. 43-08-72-20
Me Jack BEAUJARD, avocat poursuivant, 30, rue Daguerre à PARIS (14e). Tél. 43-22-74-05. - Au greffe des criées du Tribunal de grande instance de BOBIGNY où le cahier des charges est déposé. A tous les avocats pr. Tribunal de grande instance de BOBIGNY. Sur les lieux pour visiter av. permis. préalable.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le vendredi 29 avril 1988, à 15 heures, à Paris-9e
Salle des ventes des Domaines, 17, rue Scribe
TERRAIN A CONSTRUIRE - 6 354 m²
comportant divers bâtiments à démolir
140, RUE DE GRENELLE, PARIS-7e
et 26, rue de Bourgogne, cad. sect. 0702 AW n° 41
LIBRE DE TOUTE LOCATION OU OCCUPATION
MISE A PRIX : 195 000 000 F
Cautionnement : 9 750 000 F. En outre, le cahier des charges et des pièces annexes pourront être consultés ou retirés contre un chèque de 400 F à l'ordre de Monsieur l'agent comptable de l'IGN, à l'Institut géographique national, 136 bis, rue de Grenelle, Paris-7e, tél. 45-50-34-95, poste 604 ;
ou à la Direction des services fonciers de Paris, 25-27, place de la Madeleine, Paris-8e, bureau 11, 1er étage, tél. 42-66-91-40, poste 1788.



Une université des eaux-de-vie

UNE université internationale des eaux-de-vie et spiritueux vient d'être créée à Segonzac (Charente) au cœur de la grande Champagne. *Elle organisera des stages courts en formation* permanente et délivrera un diplôme de troisième cycle en un an sur le droit des eaux de vie, en formation initiale. Ce diplôme est déjà reconnu par l'université de Poitiers.

Cette université libre a été créée sur le modèle de l'université du vin de Suze-la-Rousse dans la zone d'appelation contrôlée des côtes-du-rhône. Voulue par les syndicats de viticulteurs et des négociants en cognac, elle a su rassembler des autres spiritueux (armagnac, rhum et calvados) mais aussi des boissons anisées et elle a déjà pris contact avec les universités écossaises, ainsi qu'avec les organisations professionnelles du whisky.

A *plus long terme, elle envisage de conduire ou de coordonner* des recherches sur les problèmes techniques et juridiques communs à l'ensemble des spiritueux. *(Correspondant.)*

J.-P. D.

● Repas végétariens en Angleterre

D'après une enquête de la Vegetarian Society, 95 % des établissements de l'enseignement supérieur britannique (universités, collèges, polytechnics) proposent quotidiennement des menus végétariens. Dans certains restaurants universitaires, un plat sur cinq est végétarien. L'université de Surrey et Selwyn College de Cambridge reçoivent une mention spéciale : on y sert des mets sans colorants ni conservateurs aux étudiants qui n'ont pas confiance dans les additifs. Et 75 % des cantines d'étudiants affichent régulièrement un plat végétarien.

● Concours de plaidoiries

L'équipe de la faculté de droit de l'université de Bourgogne a remporté la finale française du concours de plaidoiries en droit international. La finale internationale aura lieu à Montréal du 9 au 12 mai, sous l'égide de la Société internationale de droit international.

● Informatisation de la production

L'IUT de Cachan organise jeudi 24 et vendredi 25 mars un colloque sur le thème : « *Informatisation et automatisation de la production* ».

(IUT de Cachan, 9, avenue de la Division-Leclerc, 94230 Cachan. Tél. : 46-64-10-32.)

● **Métiers du son et de l'image.** — L'Ecole française d'enseignement technique organise, les 16 et 17 avril (de 10 heures à 18 heures) le troisième forum des métiers du son et de l'image. Durant ces deux jours, des professionnels (audiovisuel, graphisme, photographie, vidéo, etc.) animeront des ateliers, présenteront leurs travaux et leur métier à tous ceux qui s'intéressent aux carrières de la communication visuelle.

★ EFET, 110, rue de Picpus, 75012 Paris. Tél. : 43-46-86-96.

SCIENCES ET MEDECINE

Les dentistes face au SIDA

Nombre de chirurgiens-dentistes refusent de soigner des personnes séropositives. Absence d'équipement ou angoisse irraisonnée ?

DE nombreux lecteurs nous ont déjà signalé le refus de soins auquel ils se sont heurtés chez des dentistes auxquels ils avaient eu la loyauté d'annoncer leur séropositivité.

Une récente enquête américaine montre qu'un étudiant en médecine sur quatre estime qu'un médecin a parfaitement le droit de refuser de traiter un sidéen sans trahir l'éthique médicale. A Chicago, trois dentistes seulement acceptent de soigner ces patients, ou les séropositifs connus d'eux.

L'Association médicale américaine a rappelé que de semblables attitudes de discrimination n'étaient conformes ni au code de déontologie, ni à la tradition médicale, lesquels ne souffraient *« aucun compromis » : Les couards qui refusent ces risques — par ailleurs extraordinairement faibles — relèvent de sanctions disciplinaires sévères, ou doivent s'orienter vers une autre profession dont les normes éthiques seraient différentes. »*

Le Conseil national de l'ordre des médecins français rappelle lui aussi avec force dans son dernier bulletin (mars 1988) que *« la médecine est une »* et que *« toute attitude médicale à l'égard d'une pathologie nouvelle doit s'insérer dans le cadre déontologique commun des devoirs des médecins au service de l'individu comme de la collectivité ».* Il rappelle aussi l'obligation absolue du secret professionnel, *« droit fondamental du patient »* à ce sujet.

Un véritable danger pour la sécurité publique

Selon le docteur J. Lerays, président de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes français, *« un confrère ne peut refuser de soigner un patient au prétexte qu'il est malade ou séropositif, et cela en vertu des articles L 382 du code de la Santé et des articles 26 et 27 du code de déontologie »* (1).

L'article 26 du code ainsi évoqué est néanmoins ambigu, car il précise que *« le chirurgien-dentiste a toujours le droit de refuser ses soins pour des raisons professionnelles ou personnelles ».*

La raison professionnelle invoquée successivement, dans le cas de notre correspondant, M. Michel F., par son dentiste habituel, par un centre de la MGEN (l'une des plus puissantes mutuelles de France), par un hôpital public et par un dispensaire, à savoir *« l'absence d'un équipement* ad hoc », est proprement consternante. En effet, et comme le précisent les nombreux rapports ou communications qu'ont reçus de leur ordre les 37 550 chirurgiens-dentistes français à ce sujet, les risques que pourrait faire encourir un patient atteint d'une maladie transmissible sont beaucoup moindres pour le SIDA que pour (par exemple) l'hépatite B. Et ces risques ne concernent pas seulement le praticien lui-même, mais aussi, mais surtout tous les clients auxquels il serait amené à donner des soins alors que les mesures de désinfection indispensables de ses instruments n'auraient pas été appliquées.

Un rapport récent du professeur R. A. Monteil et du docteur I. Madinier (université de Nice) rapporte ainsi le cas d'une épidémie de gingivo-stomatite herpétique affectant 20 des 46 patients traités dans un cabinet dentaire étranger par un praticien qui souffrait d'un panaris herpétique. Ou, plus grave, les hépatites sérieuses (deux mortelles) survenues chez 26 clients d'un chirurgien dentiste qui ne portait jamais de gants et — sans être malade — était porteur de l'antigène Hbs et Hbc (hépatite B).

Le risque de contamination, ou de transmission, de la maladie grave qu'est l'hépatite B est très supérieur à celui concernant le virus du SIDA. Ne serait-ce que parce que le nombre des « porteurs » contagieux est beaucoup plus élevé (9,9 % de la population en France ; 10,9 % des chirurgiens-dentistes, qui ont à présent l'obligation « morale » de se faire vacciner).

Un unique cas de chirurgien-dentiste contaminé par le virus du SIDA lors de l'exercice de sa profession a été recensé dans le monde, et il est apparu qu'il ne portait pas de gants.

Qu'il s'agisse du SIDA, de l'hépatite B ou d'une autre affection transmissible, l'exercice de la chirurgie dentaire fait encourir des risques infectieux beaucoup plus importants que toutes les autres spécialités médicales ou paramédicales. En effet, et comme le rappelle le professeur Monteil, la *quasi-totalité des actes* (détartrage compris) sont sanglants. En outre, des sprays aqueux sont utilisés pour le refroidissement des instruments, qui provoquent la formation d'aérosols chargés de sang, et nombre de chirurgiens-dentistes — en contact permanent avec le sang — *ne portent pas de gants.*

C'est dire que le facteur « salive » si souvent évoqué est dérisoire, car c'est essentiellement par le sang et les secrétions sexuelles que s'effectue la transmission du virus du SIDA.

RICHARD FRIEDMAN/RAPHO

Les prothèses aussi

Mais c'est dire aussi qu'un chirurgien-dentiste qui utiliserait du matériel ou des instruments mal décontaminés ou mal stérilisés, ou qui s'abstiendrait de porter des gants, des lunettes et un masque, constitue un véritable danger pour la santé publique, et plus précisément pour son personnel et pour tous ses clients.

Il faut savoir en effet que le virus du SIDA, si facile à détruire par des moyens simples de désinfection, résiste sept jours au moins *à une température ambiante de* 20 °C à 22 °C si aucun de ces moyens n'a été utilisé.

Il s'agit notamment, comme l'a rappelé le conseil de l'ordre et comme le détaille une récente brochure de l'ARCAT-SIDA (2), de jeter soigneusement et dans des sacs fermés tous les matériels à usage unique (aiguilles, aspiration salivaire, compresses, etc.), de décontaminer par un produit classique (Déterseptyl 10 % par exemple) tous les instruments réutilisables, et de stériliser tous les instruments pour usage chirurgical par des cuves ultrasoniques contenant un désinfectant actif. Les locaux eux-mêmes seront désinfectés à l'eau de Javel. L'Institut Pasteur répond avec précision à toutes les demandes d'information sur l'efficacité réelle des nombreux agents désinfectants proposés actuellement sur le marché dentaire.

Il est clair, soulignent le professeur Monteil et le conseil de l'ordre, que ces mesures préventives *« devront être utilisées en permanence et avec la plus grande rigueur dans l'exercice quotidien des chirurgiens-dentistes ».*

Ils ne sont pas les seuls, car les prothésistes dentaires (qui dirigent 4 000 entreprises artisanales employant 12 000 personnes en France) doivent eux aussi, comme le précise le professeur Ducrot, directeur de l'UER d'odontologie de Reims, veiller à une désinfection des empreintes qui leur sont fournies, en les trempant par exemple dans un bain de Mercryl-Laurylé pendant quinze minutes, puis passer le plâtre durci dans l'alcool à 70°.

Les matériaux qu'ils utilisent doivent être désinfectés également à l'alcool, ce qui permettrait d'éviter une *dissémination éventuelle* du virus du SIDA au cours de l'élaboration des prothèses.

Quant au risque de transmission du virus d'un dentiste qui serait lui-même séropositif (3) à ses clients, il apparaît des plus réduits, mais il est, bien entendu, et ici aussi, en relation directe avec son mode d'exercice et les mesures d'hygiène et d'aseptie de routine qu'il lui faut prendre, que devraient prendre systématiquement tous les chirurgiens-dentistes, ce qui semble ne pas être le cas.

Leurs cabinets ne sont en effet soumis à aucune inspection ou vérification, et il est plus que douteux, sinon exclu, que ceux qui travaillent « à la chaîne » à raison d'un client tous les quarts d'heure puissent assurer à ces clients un minimum d'hygiène et donc de sécurité...

Il ne semble pas, fort heureusement, qu'ils soient représentatifs de la majorité d'une profession consciente des responsabilités qu'elle assume, responsabilités que les dangers nouvellement apperus que fait encourir le SIDA rendent, *cette fois, vitales pour* l'ensemble de la population.

Il paraît notamment scandaleux que des centres mutualistes ou des dispensaires puissent ne pas avoir compris ces faits et prétendre qu'ils ne *« sont pas équipés »* pour soigner des séropositifs, alors que trois cent mille Français environ le sont de façon avérée, que bien d'autres doivent l'être sans le savoir, et qu'aucun n'est tenu, sinon par une obligation d'ordre moral personnelle, de le révéler.

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Cette précision a été donnée aux chirurgiens-dentistes notamment par le *Bulletin de l'Ordre national* qu'ils reçoivent tous (4e trimestre 1987, page 11).

(2) *Manuel d'information pratique à l'usage des cabinets dentaires*, janvier 1988, 24 pages, envoyé gratuitement sur demande adressée à ARCAT-SIDA, 17, rue de Tournon, 75006 Paris, tél. : 43-38-48-49 (*rembourser les frais* d'expédition), rédigé par une équipe de médecins et de chirurgiens-dentistes.

(3) Si le dentiste est atteint d'un SIDA avéré, le conseil de l'ordre estime qu'il doit interrompre totalement sa pratique.

SÉROPOSITIF OU PESTIFÉRÉ

AYANT besoin de soins dentaires, je me suis adressé début septembre à mon dentiste habituel. J'ai jugé indispensable de lui faire part de ma séropositivité. Ce dernier a refusé de me soigner, prétextant qu'il n'était pas équipé pour soigner les séropositifs, et m'a conseillé de m'adresser à l'Hôpital Saint-Louis. J'ai préféré aller voir un autre dentiste qui, apparemment, acceptait de me soigner.

Après vérification de l'état de mes dents, il a déclaré qu'il fallait me poser onze couronnes. Pour savoir si ces travaux dentaires étaient vraiment justifiés, je me suis adressé à ma Mutuelle (la MGEN). Suite à une longue attente, le chirurgien-dentiste m'a confirmé qu'il fallait effectivement poser huit couronnes dans un premier temps et que dans un avenir proche, trois autres couronnes seraient nécessaires. Mise en route d'un dossier afin d'obtenir l'acceptation des soins dentaires. Deux semaines après, j'apprends par téléphone que le centre de la MGEN n'est pas en mesure de me soigner, cela étant dû à ma séropositivité (le centre n'étant pas suffisamment équipé). Le chirurgien-dentiste me donne alors le nom de l'un de ses confrères à l'Hôpital Saint-Louis. Je prends immédiatement contact avec la personne concernée. Cette dernière m'annonce qu'elle ne peut rien faire ou qu'il n'y a pas d'intervention chirurgicale et me donne l'adresse d'un dispensaire. Je me rends à ce centre où j'entends une fois de plus qu'on ne peut soigner les personnes séropositives et me donne l'adresse de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Je sais que cet hôpital acceptera de me soigner. Si je ne m'y suis pas adressé directement, c'est parce que je refusais de me marginaliser. Etant en parfaite santé, je refusais psychologiquement de me rendre à cet hôpital, qui est, en quelque sorte, le « Villejuif des sidatiques ». Comprenez bien que la séropositivité n'affecte pas uniquement le corps, mais elle atteint essentiellement le psychisme.

Cette anecdote pour vous expliquer que, si je n'avais rien dit à mon dentiste habituel, mes soins dentaires seraient actuellement terminés, que je n'aurais pas eu à vivre cette situation où je me sens de plus en plus marginalisé. Des centaines de personnes sont séropositives sans même le savoir, d'autres n'osent pas faire part de leur état et sont donc soignées chez *des dentistes qui n'ont pas* d'équipement spécial, comme on a pu me le dire. Peut-on alors parler de prévention puisque nous ne sommes qu'une minorité de séropositifs qui osons nous exposer à tous ces problèmes de refus, de rejet ?

MICHEL F.
Paris.

Médecins contaminés

Le secret médical concerne-t-il les praticiens atteints par l'épidémie ?

S'IL est séropositif ou même atteint du SIDA avéré, un médecin peut-il poursuivre l'exercice de sa profession, sans pour autant faire encourir à ses patients des risques inacceptables ? Ceux, parmi ses pairs, qui sont au courant de son état ont-ils le droit de le révéler ?

Quelques événements récents posent la question dans toute son ampleur. Non pas qu'un seul cas de patient contaminé par un membre des personnels de santé ait été décrit à ce jour dans le monde, mais parce que des tribunaux britanniques, l'opinion publique canadienne et les conseils de l'ordre, comme les autorités de santé occidentales, se voient, coup sur coup, saisis de ce problème.

Un vent de panique souffle à Toronto, au Canada, après le décès récent, des suites du SIDA, d'un oto-rhino-laryngologiste qui opérait de nombreux enfants dans un hôpital public et avait pratiqué sa dernière intervention moins d'un mois avant sa mort. A Londres, c'est un tribunal qui condamne le quotidien *News of the World*, pour avoir obtenu *« par corruption financière »* de deux employés d'une clinique spécialisée dans le suivi des sidéens les dossiers de deux médecins généralistes qui poursuivaient leur pratique en dépit de leur maladie. Les juges ont infligé au journal une amende de 100 000 F et ils ont répondu à la défense, qui arguait du *« droit du public à être informé et protégé »*, que *« l'intérêt d'un maintien rigoureux du secret professionnel pour la protection des patients dépassait, et de loin, le droit à la liberté de l'information revendiquée par la presse ».*

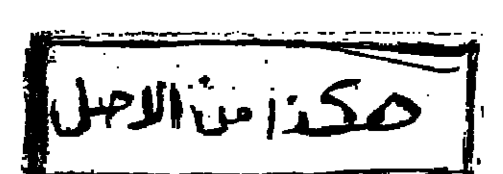
L'un des généralistes ainsi dénoncé a tenté de se suicider. L'autre a dû être pris en charge par une nouvelle équipe soignante, car il avait perdu toute confiance dans ceux qui l'avaient trahi. Dans ses attendus, le tribunal britannique fait remarquer que, si les séropositifs ou les sidéens ne peuvent plus avoir confiance dans le secret professionnel, ils fuiront tout secours sanitaire, et les risques de dissémination de la *maladie seront*, dès lors, considérablement accrus. *« Les médecins,* ajoute-t-il, *se doivent d'être, sans exception aucune, les protecteurs et les gardiens de ce secret. Toute infraction à cette règle,* a fortiori *par corruption, serait punie de peine de prison. »*

Le débat soulevé par ce procès n'en a pas moins incité le General Medical Council et les autorités de santé britanniques à diffuser, à l'intention du corps médical, des directives rappelant notamment qu'*« un médecin se sachant contaminé agirait en opposition avec l'éthique si ses comportements professionnels faisaient courir à ses patients un risque quelconque ».* Le conseil précise même qu'un médecin consulté par un confrère ainsi atteint et qui apprendrait que ce confrère n'observe pas les règles de prudence qui lui ont été indiquées a le droit et même le devoir d'informer de ce fait les autorités concernées. Celles-ci (en l'occurrence les conseils des ordres et, au besoin, les autorités sanitaires gouvernementales) se doivent d'indiquer aux praticiens ainsi visés les précautions qu'il leur faut prendre impérativement, précautions allant, selon leur état, d'une modification de leur pratique à son interdiction pure et simple.

Le procès qu'intente à l'hôpital auquel il est rattaché un médecin américain qui se voit interdire de pratiquer des injections ou d'examiner, à l'aide d'instruments quelconques, les cavités naturelles de ses malades montre les difficultés auxquelles se heurteront à ce sujet tant la justice que les conseils des ordres professionnels.

Les uns et les autres, une fois de plus, devront mettre en balance, non sans difficultés, le respect absolu dû au droit et aux libertés individuelles et celui qu'implique le droit d'une collectivité à sa protection contre l'extension d'une maladie transmissible dont la gravité reste extrême.

Dr E.L.



Prévoir les séismes

Peut-on connaître à l'avance la survenance d'un tremblement de terre ? C'est le vieux rêve des sismologues. Une méthode intéressante a été mise au point en Grèce.

par HAROUN TAZIEFF (*)

LE 18 *mars 1988 un tremblement* de terre a provoqué une panique dans toute la région de Patras et d'Agrinion, en Grèce occidentale. La localisation et la magnitude de ce séisme avaient été annoncées sept jours auparavant par l'interprétation du signal enregistré dans une station du réseau VAN.

∴

Les tremblements de terre provoquent les catastrophes les plus destructrices et les plus meurtrières de toutes, guerres exceptées. Réussir à les prévoir constitue donc un objectif d'importance primordiale. Les sismologues s'y sont efforcés longtemps, sans succès, hélas ! jusqu'à ce que, en 1981, une méthode soit mise au point, en Grèce, par trois physiciens (pas des géophysiciens mais des physiciens du solide, les professeurs Varotsos et Alexopoulos, et un physicien électronicien, le professeur Nomicos). Cette méthode est désormais connue sous le sigle VAN, initiales de ces trois chercheurs.

Responsable, à l'époque, de la prévention des risques naturels majeurs en France, je n'accordai pas plus de confiance à cette méthode que ne le *faisaient tous les sismologues* et géologues du monde : prévoir, avec une précision suffisante pour en avertir les victimes possibles, un événement naturel est en effet fort difficile, comme le montre la prévision météorologique. Cette dernière bénéficie cependant d'avantages exceptionnels sur celle des tremblements de terre, tant par la transparence du milieu où les phénomènes se déroulent, opposée à l'opacité de l'intérieur du globe, par l'aisance qu'il y a à faire des mesures et des observations sur place dans toutes les strates de l'atmosphère, opposée à l'impossibilité d'accéder à celles où les séismes s'engendrent, par le formidable arsenal d'instruments dont bénéficient les météorologistes, depuis les ordinateurs les plus puissants jusqu'aux satellites artificiels, alors que les sismologues ne disposent que de moyens relativement infimes. Tout cela m'incitait à ne guère espérer que se réalise jamais une prévision acceptable – sous l'angle de la protection civile – des tremblements de terre. Et je ne m'occupai donc, jusqu'en 1984, que de prévention (génie parasismique) et d'organisation de secours efficaces.

En 1984, les circonstances (visite officielle à Athènes suivie d'une interview par la télévision grecque) m'amenèrent à prendre plus sérieusement en compte les résultats obtenus, en trois années d'application de leur méthode, par le professeur Varotsos et ses deux collègues. Et, au terme d'une enquête de plusieurs mois que je pus diligenter, de finalement me trouver convaincu de la valeur, très grande, du système de prévision VAN.

En février 1986, je parvins à surmonter les oppositions soulevées par certains à tout essai de la méthode en France et à obtenir de l'Etat quelques crédits pour la mettre à l'épreuve. Malgré le très petit nombre de séismes survenant dans notre pays, petit nombre qui n'exclut nullement, *l'histoire l'a tragiquement* montré, les tremblements de terre catastrophiques, mais qui réduit hélas les occasions d'étalonner les *stations, opération indispensable* à l'interprétation correcte des signaux précurseurs, malgré cela, l'équipe du Laboratoire de détection géophysique (LDG) du CEA a réussi, en quelques mois, à en déceler, sinon déjà à en prévoir l'emplacement et l'énergie, sur son terrain d'expérimentation des Alpes-Maritimes.

Mais ce ne fut qu'en février 1988 que Bernard Massinon et Alain Le *Roy*, chercheurs au LDG, et moi-même avons eu la fortune de participer, à Athènes, à l'interprétation que le professeur Panaïotis Varotsos conduisit d'un « *signal électrique sismique* » (SES) précurseur de séisme (le premier SES qu'ils aient enregistré depuis plusieurs mois : notre *chance fut d'arriver* chez eux juste alors !).

Ce signal avait été capté par deux des dix-huit stations d'enregistrement des courants telluriques (courants électriques qui circulent continuellement dans le sol), réseau qu'ils ont installé, depuis 1981, en Grèce *continentale. La station de Keratea* se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud d'Athènes, celle de Kavala près de Salonique, 350 km *plus au nord*.

D'une part, la réception du SES en deux stations seulement (trois valent nettement mieux pour localiser l'épicentre), d'autre part l'insuffisance de calibrage de ces stations par rapport à la zone dans laquelle le séisme était supposé survenir, ainsi que la distance trop grande entre les deux stations d'enregistrement, ont fait qu'une relative imprécision a marqué la prévision de l'épicentre et de la magnitude.

Sept jours après le signal

Néanmoins, nous avons pu situer la zone probable du séisme à mi-distance entre Athènes et Salonique et à l'est de la ligne qui les relie, dans une surface d'un quart de degré carré aux environs du 39e parallèle nord, entre les 25e et 26e méridiens est, au large de la côte occidentale de l'île de Lesbos. La magnitude du séisme ainsi prévu fut déterminée devoir *être égale* à 5 + 0,7.

Aussitôt le SES interprété, le professeur Varotsos adressa, le soir du 1er février, un télégramme officiel aux *autorités gouvernementales* grecques responsables de la prévention des catastrophes telluriques. Avec son autorisation, j'expédiai par *télex la traduction française de ce* texte au ministre français chargé de la prévention des risques majeurs, *Alain Carignon, afin de le tenir* informé d'une méthode en cours d'expérimentation en France et controversée par certains géophysiciens.

Le 10 février 1988, soit neuf jours après le signal précurseur, le séisme annoncé se produisit par 39°9' nord et 26°9' est, au large des côtes sud-ouest de Lesbos, là où le SES avait permis de le situer. Sa magnitude fut de 4,3, c'est-à-dire dans la fourchette de la prévision. Le 12 mars 1988, le professeur Varotsos m'adressait par télex la traduction du télégramme qu'il venait d'envoyer au gouvernement grec, par lequel il annonçait qu'un signal électrique sismique (SES) avait été enregistré par la station VAN de Ioannina (et par elle seule) en Grèce nord-occidentale. L'analyse de ce signal lui permettait de prévoir un séisme de magnitude probable de 5 + 0,5, dont l'épicentre se situerait soit à 350 km au nord-ouest, soit à 260 km à l'ouest-nord-ouest d'Athènes. Le moment de la survenance du séisme ne peut, actuellement, être calculé. Mais en sept années de pratique, la fourchette des délais observés après le SES va de cinq heures à neuf jours.

Le 18 mars, soit sept jours après le signal, un séisme s'est effectivement produit, à 21 heures GMT, 250 km à l'ouest-nord-ouest d'Athènes. Sa magnitude était de 4,5. Il a déclenché la panique à Agrinion, ville de 40 000 habitants située à environ 40 km de l'épi-centre, et à Patras, ville de 200 000 habitants, située à 80 km.

Il convient de signaler que, durant les deux années qui ont précédé ce choc, deux séismes de magnitude supérieure à 4 (respectivement 4,3 et 5) seulement se sont produits dans la région considérée (superficie de 20 000 km²) et que la probabilité d'une coïncidence – et non d'une relation causale – entre le SES du 11 et le séisme du 18 mars 1988 est insignifiante.

Depuis 1981, la méthode VAN a permis de prévoir la survenance, en Grèce, de *neuf* séismes sur dix. Les deux derniers succès, auxquels les chercheurs français acquis à cette méthode ont été étroitement associés, confirment son étonnante valeur.

Il serait souhaitable que les géophysiciens admettent le système VAN et l'adoptent plus rapidement qu'ils ne l'avaient fait pour l'hypothèse de Wegener sur la dérive des continents, laquelle a attendu un demi-siècle (1910-1960) pour être admise sous le nom d'hypothèse des plaques tectoniques, ou qu'ils ne l'avaient fait pour celle de Milankovitch sur les relations très étroites liant les grandes glaciations qui ont affecté (et affecteront) la planète avec des paramètres astronomiques bien déterminés, hypothèse énoncée en 1920, admise dans les années 70 seulement.

Car, en ce qui concerne VAN, il s'agit non plus d'hypothèses scientifiques qui n'influent en rien sur la société mais de la protection efficace d'être humains innombrables.

(*) Ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs.


GEORG GERSTER/RAPHO

La faille de San Andreas en Californie

LA MÉFIANCE DES SCIENTIFIQUES

PRÉVOIR un tremblement de terre est, depuis une vingtaine d'années, le rêve des sismologues et des autorités ayant la responsabilité de zones sismiques. Etant entendu que, *a priori*, les régions qui ont tremblé dans le passé retrembleront tôt ou tard dans l'avenir. A plusieurs reprises, les spécialistes ont pensé avoir trouvé « la » méthode ou tout au moins la voie à suivre pour trouver une méthode raisonnablement fiable.

Les Américains, qui ont, en Californie, la célèbre faille de San Andreas, responsable du grand séisme de San-Francisco de *1906, les Japonais, dont l'archi*pel tremble très souvent (Tokyo a été détruite en 1923), les Soviétiques, qui ont chez eux de nombreuses zones sismiques, les Chinois, chez qui se produisent à répétition des tremblements de terre catastrophiques, ont été les premiers à repérer des signes précurseurs de séismes et à vouloir utiliser ces signes pour la prévision.

Ces signes, observés et mesurés près de la zone du futur épicentre, sont de diverses natures et ils ne se manifestent pas forcément tous en même temps. Le sol se déforme : il peut monter ou descendre lentement de plusieurs décimètres. L'agitation sismique s'intensifie ou, au contraire, s'arrête. Les vitesses de propagation des ondes sismiques se modifient. Les valeurs du champ magnétique local changent. Les courants électromagnétiques (ou telluriques), induits par le champ magnétique, sont perturbés. Le niveau de l'eau dans les puits et le débit des sources varient. *Les émanations de radon* (un gaz radioactif naturel qui sort de la terre ou des sources) augmentent, etc.

Le 3 août 1973, le docteur Yash Aggarwal, sismologue au Lamont Doherty Geological *Observatory (près de New-York)* réussissait la première prévision sismique : ce jour-là, se produisait, dans le nord de l'Etat de New-York, le petit tremblement de terre de magnitude 2,5 prédit par lui deux jours avant. Le docteur Aggarwal s'était appuyé sur la théorie, toute nouvelle alors, de la « dilatance », dans laquelle l'eau, présente dans les pores (qui existent dans toutes les roches), joue un rôle capital. Les mécanismes de la « dilatance » expliquaient la plupart des signes précurseurs.

Déception chinoise

Très vite, on s'est aperçu que la « dilatance » n'expliquait pas tout, que l'apparition de signes précurseurs n'était pas toujours suivie d'un séisme et qu'en revanche un tremblement de terre pouvait se produire sans avoir été précédé de signes précurseurs. En juillet 1977, le docteur Aggarwal nous disait, avec un sourire, qu'il avait eu beaucoup de chance en 1973 et que, désormais, il ne se risquait plus à prévoir les séismes.

En 1975, les Chinois ont prédit avec succès le très violent tremblement de terre (de magnitude 7,4) qui a secoué le 4 février le sud de Liaoning (une province du nord-est du pays). Prévenue à temps, après avoir été informée et entraînée pendant plusieurs mois, la population est sortie des maisons. Il n'y eut que 1 328 victimes – si l'on ose dire – alors que certaines localités furent détruites à 90 %.

Un an après ce succès, les Chinois expliquaient fièrement leur méthode lors d'une conférence sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques réunie à l'UNESCO à Paris. La surveillance des signes précurseurs « classiques » avait été très intense pendant des mois. S'y étaient ajoutées les observations en tout genre faites par les « masses » (la révolution culturelle n'était pas finie), en particulier celles qui concernaient le comportement anormal des animaux : en décembre 1974, notamment, les serpents qui hibernaient étaient sortis de leurs trous.

Certes, les Chinois reconnaissaient vaguement à cette conférence de l'UNESCO (en février 1976) que plusieurs autres prévisions n'avaient pas été suivies par un tremblement de terre et que de nombreuses personnes avaient dû sortir de chez elles pour rien. Mais dans l'ensemble, la communauté scientifique fut favorablement impressionnée par le savoir-faire chinois.

Pas pour longtemps. Le 28 juillet 1976, la région de Tangshan (à une centaine de kilomètres au sud-est de Pékin), pourtant placée sous la même surveillance que le *Liaoning, subissait un très violent* séisme non prévu de magnitude 7,5. Bilan : plusieurs centaines de milliers de morts.

Ces précédents expliquent la méfiance de la communauté scientifique pour la méthode VAN. *Certes, les anomalies des cou*rants telluriques font partie des signes précurseurs classiques. Mais il s'agit alors d'anomalies très locales se manifestant dans la future zone épicentrale et non pas dans des observatoires situés à plusieurs dizaines de kilomètres de celle-ci.

La prévision concernant le séisme grec du 18 mars dernier rend perplexe. Selon l'observatoire sismologique d'Athènes, la secousse avait une magnitude de 3,8 à 4 (elle n'a donc pas été enregistrée par le réseau du Centre sismologique euroméditerranéen de Strasbourg) ; l'épicentre était situé à 38,77 degrés Nord et 21,11 degrés Est et le foyer à la profondeur de 18 kilomètres.

La piste ouverte par VAN est peut-être *intéressante. Mais avant d'être reconnue*, la méthode doit être longuement testée par de nombreuses équipes *de spécialistes. En outre, elle ne* doit pas être considérée comme unique. Si elle est valide, elle fera partie à coup sûr de toute une *série d'observations et de* mesures.

YVONNE REBEYROL.

SCIENCES

Es[illegible] : plutôt des robots

Les Eur[illegible] ont choisi de faire des vols habités. L'Académ[illegible] des sciences pense qu'il vaut mieux favoriser de[illegible] satellites robots.

N'[illegible] pas un peu tard [illegible] que l'Académ[illegible] sciences vient de [illegible] sur « La recherche [illegible] politique spatiale [illegible] et de l'Europe dans les [illegible] décennies ? Assurém[illegible] lorsque l'on songe que [illegible] des décisions concern[illegible] français et européen ont [illegible] prises en novembre 1987. [illegible] en Hollande, à La Haye. E[illegible] la conférence europé[illegible] à laquelle participent [illegible] des treize pays membres de l'Agence spatiale europ[illegible] le prince Claus [illegible] les avait mis en garde [illegible] de possibles mésententes.

« *Pour l'Europe*, avait-il dit, *l'utilisa[illegible] collective de l'espace consti[illegible] unique de se doter d'une identité commune* [illegible] : « *Vous vous [illegible] devant un choix [illegible]. Ou vous décidez [illegible] les capitaux [illegible], ce qui n'est assurém[illegible] chose facile en cette [illegible] restrictions budgétaires, [illegible] du moins [illegible] l'autonomie europ[illegible] l'espace.* » Les treize [illegible] n'hésitèrent [illegible] et s'engagèrent [illegible] dans un programme [illegible] milliards de [illegible] habité et qui [illegible] trois points forts : le [illegible] Ariane-5, le [illegible] dont un élément [illegible] Pressurized [illegible] se greffer à la station [illegible] américaine et l'avion [illegible] Hermès (1).

En [illegible] maintenant sur le [illegible] *l'avenir immédiat* [illegible] *programme de recherches spatiales de notre pays* [illegible] *un effort prioritaire sur des vols habités* » ou s'il [illegible] *de consacrer l'e[illegible] [...] au dé[illegible] sciences spatiales* [illegible] *appel* [illegible] le comité de [illegible] de l'Académie [illegible] sur un [illegible] politiques [illegible] est dommage [illegible]. Reste que [illegible] de l'Académie [illegible] peut-être qu[illegible] un domaine qui [illegible] prêté au débat.

[illegible]

[illegible] relative [illegible] rés[illegible] quel[illegible] dans [illegible] peu [illegible] même [illegible] des opé[illegible] spatiale, [illegible] partie [illegible]. Il est [illegible] mesure où [illegible] Européens [illegible] conduits à [illegible]. Il est [illegible] de façon [illegible] auxquelles [illegible] seront soumis.

Mais [illegible] *sauraient en* [illegible] *l'envoi d'*[illegible] *quand bien* [illegible] *pourraient con*[illegible] *dans certains* [illegible] *de la vie* [illegible] *retombées scienti*[illegible] *à lui seul justi*[illegible] *aujourd'hui un engagement de dépenses qui seraient* [illegible] *dans d'autres* [illegible] *la médecine et la* [illegible].

D'[illegible] techni[illegible] dans [illegible] qui [illegible] pour l'Europe [illegible] de l'espace par [illegible] essen-

tiellement politique. Aussi recommande-t-elle aux responsables de la politique spatiale française et européenne qu' « *un effort de recherche et de développement d'ampleur comparable* » à celui des vols habités « *soit consenti à l'option automatique des engins spatiaux* ». Certes, notent les rapporteurs, l'avion spatial Hermès constitue en lui-même « *un objet d'étude intéressant et fédérateur* », mais il ne saurait « *justifier l'importance des efforts financiers engagés* (2) *s'il devait en rester l'unique aboutissement* ».



PHOTO HERMES

C'est pourquoi l'Académie des sciences souhaite « *que les dépenses et tout le potentiel intellectuel* » qui seront affectés aux vols humains ne nuisent pas « *à l'avancement général des sciences et techniques spatiales* » comme par exemple les recherches sur les satellites d'application, les expériences de microgravité ou les programmes de recherche fondamentale (sciences de l'univers, aérodynamique, matériaux, etc.). De même, il ne faut pas non plus que ces décisions européennes affectent à l'échelle de la France le développement de la science en général « *en lui enlevant une partie de ses moyens* ». Trop souvent dans le passé, les grands programmes technologiques ont été privilégiés aux dépens du reste de la recherche. Une pratique que les académiciens, comme les chercheurs, déplorent en espérant qu'elle ne sera pas une fois de plus appliquée. Réponse très prochainement avec la préparation du budget de la recherche pour 1989.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) A eux seuls, ces trois programmes représentent environ 84,5 milliards de francs.

(2) Soit 30,3 milliards de francs financés pour l'essentiel par la France (45 %), l'Allemagne fédérale (30 %) et l'Italie (12 % à 15 %).

SECTEURS DE POINTE

Factures électroniques

Un nouveau système, baptisé Allegro, va permettre de développer le transfert électronique de données entre fournisseurs et distributeurs.

LES vraies révolutions ne sont-elles pas celles dont on ne dit mot ? En l'espace de quelques années, la grande distribution est devenue en France un secteur très performant. Elle est par exemple en moyenne plus équipée de caisses dites intelligentes que les Japonais et les autres pays européens. La preuve la plus récente de ce dynamisme est fournie par un événement récent et passé inaperçu : le protocole d'accord signé en février entre Bull et le Groupement d'étude de normalisation et de codification (GENCOD), qui inaugure une des plus importantes applications d'échange électronique de données. Si l'on excepte quelques réseaux à valeur ajoutée comme ESTEREL entre agences de voyage, SIT pour la compensation bancaire et les projets ODETTE et GALLIA dans l'industrie automobile, l'échange électronique de données inter-entreprises balbutie encore.

L'informatique a touché les procédures de gestion interne (logiciels de gestion de stocks, de facturation, de paie, de conception assistée par ordinateur...). Mais bien que la pratique consistant à expédier par la poste des bandes magnétiques de données se soit développée, il y a rupture au niveau du traitement dès qu'il s'agit de passer à des échanges d'informations en temps réel entre entreprises indépendantes. « *La suppression de cette rupture ajoutera aux applications internes de l'informatique, la génération d'ordre de réapprovisionnement, de facturation, voire la génération d'ordres de fabrication entre établissements* », estime Mireille Nouvion, de France Télécom (1). C'est donc cette rupture que Bull et le GENCOD, qui représente sept mille entreprises du secteur de la distribution, visent à supprimer.

Le constructeur informatique s'engage d'ici à octobre à mettre en place et à exploiter un réseau baptisé Allegro assurant le transfert électronique de données entre fournisseurs et distributeurs. Dans trois ans, il est prévu que mille abonnés équipés de micro-ordinateurs dotés de logiciels spécifiques échangeront ainsi commandes et factures. Ils converseront, par l'intermédiaire de Transpac et éventuellement par le réseau téléphonique, de deux manières possibles : soit par liaison directe — dans ce cas le micro-ordinateur est dédié à cette tâche et il est préférable d'échanger de gros volumes d'informations, — soit par l'intermédiaire d'un centre serveur, bâti autour d'un ordinateur central DPS 6. Dans cette seconde solution, les commandes adressées à de multiples fournisseurs sont mises dans des « boîtes aux lettres » au niveau du centre serveur. Chaque fournisseur consulte la sienne quand il le désire. « *L'originalité de notre proposition* (Bull était en concurrence avec Axone, filiale d'IBM) *réside dans ce système standard de messagerie* », explique Alain Fourcade, responsable de l'unité réseau à valeur ajoutée du constructeur national.

Un abaissement des coûts

On n'est pas peu fier chez Bull d'un tel contrat, même si c'est « *une belle référence plutôt qu'une bonne affaire* ». On escompte bien pourtant qu'Allegro devienne rentable dès 1990, si le trafic monte en puissance comme prévu. Cet objectif n'est guère difficile à atteindre tant les intérêts de l'EDI semblent sur le papier évidents pour la distribution. Joël de Closmadeuc, directeur de la communication du GENCOD, en dresse la liste : « *Abaissement du coût d'acheminement des commandes et des factures, suppression des erreurs de saisie, transmission en temps réel, pas d'interférence sur le mode de gestion des entreprises...* »

Allegro, avec un coût de message estimé à environ 1 franc, entraîne une économie certaine (le moindre affranchissement revient à 2,10 francs). La multiplication de ce gain par le nombre de commandes échangées — un grand distributeur traite jusqu'à 2,5 millions d'unités par an — donne des résultats séduisants. Il faut toutefois les moduler. « *L'élimination du papier se traduira par des gains importants de productivité* », constate Gille Barrois, de la direction informatique de Procter and Gamble, un lessivier, « *à condition certes que, comme en Angleterre, où un réseau du même type, TRADACOM, fonctionne depuis deux ans, le législateur accepte le remplacement de la facture papier en tant que preuve par la facture électronique* ». La suppression il y a quelques années par notre jurisprudence de l'obligation de conserver le double des factures, au profit des microfiches, est une raison d'espérer que cette évolution sera admise.

Les plus importants bénéfices d'ALLEGRO ne sont cependant pas ceux qui se chiffrent avec exactitude. Dans cette même compagnie, on compte gagner de un à trois jours sur le cycle commande-livraison-facturation, affiner les productions par une information plus rapide des quantités à livrer, diminuer d'autant les stocks de produits finis et de matières premières... (ces résultats sont confirmés par le succès du réseau anglais). Enfin, la transmission électronique va inciter l'ensemble des partenaires de la distribution à adapter leurs applications internes de l'informatique aux standards GENCOD.

« *Que tous parlent le même langage, en désignant par exemple d'une manière identique un produit, est une source de profits pour l'ensemble de la collectivité. C'est en effet autant de litiges évités...* », juge le responsable de Protter and Gamble. Pour Jean Caillot, qui supervise l'informatique du groupe Monoprix (société traitant plusieurs millions de factures par an), cet aspect d'ALLEGRO est aussi essentiel. Il espère que la suppression de nombreuses saisies éliminera une partie des factures litigieuses (elles représentent en moyenne 5 %). Grâce à ce réseau une autre pratique, très étendue dans le commerce et consistant à faire courir les factures, deviendra plus difficile à justifier...

DIDIER GOUT.

(1) Nouveau nom de la direction générale des télécommunications.

Demain

LE SOLEIL DE CADARACHE

Tore Supra, la toute nouvelle machine à fusion thermonucléaire construite à Cadarache (Bouches-du-Rhône) dans le cadre d'une association entre Euratom et le Commissariat à l'énergie atomique, a connu ses premiers feux. Cette machine originale destinée à l'étude de la domestication de l'énergie thermonucléaire, celle-là même qui préside au fonctionnement des bombe H, a en effet produit et chauffé, mercredi 6 avril, son premier plasma, c'est-à-dire un mélange de gaz ionisé composé de noyaux d'atomes et d'électrons.

Ce n'était là qu'un premier test car il n'est pas encore question de tenter d'obtenir des plasmas de 100 millions de degrés, d'autant que le gaz utilisé n'est encore que de l'hélium et non du deutérium comme cela sera le cas lorque la machine sera totalement opérationnelle. Les responsables de ce tokamak d'un milliard de francs avancent donc à pas comptés d'autant que les systèmes de chauffage du plasma ne sont pas tous installés (*le Monde* du 16 mars).

Certes, ils n'essayeront pas avec cet outil de franchir ce fameux seuil à partir duquel les réactions nucléaires de fusion de plasma s'auto-entretiennent et produisent une énergie récupérable, mais ils tenteront de montrer que le recours à la supraconductivité permet de réaliser des machines plus compactes et moins gourmandes en énergie et qu'il est possible de les faire fonctionner en régime quasi continu comme cela sera nécessaire avec les futurs réacteurs à fusion.

UN SATELLITE D'OBSERVATION ASTRONOMIQUE

L'Aérospatiale vient de se voir confier par le comité de politique industrielle de l'Agence spatiale européenne la réalisation pour 1 300 millions de francs du satellite d'observation astronomique ISO. Ce satellite équipé d'un télescope d'une soixantaine de centimètres de diamètre placé dans une énorme bouteille Thermos contenant 2 200 litres d'hélium liquide à - 270 degrés permettra d'observer le ciel dans le domaine de l'infrarouge. Ce nouvel outil, très attendu par la communauté astronomique, devrait être lancé par une fusée de type Ariane-4 en 1993. Durant son année et demie de fonctionnement, il observera avec ses instruments les étoiles naissantes, les jeunes galaxies et, qui sait ?, découvrira peut-être un de ces systèmes planétaires en formation suggérés par le satellite d'observation astronomique infrarouge IRAS, fruit d'une collaboration entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ Précédées par la réunion du groupe des Sept et la réaffirmation de ses engagements économiques et monétaires, les réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale seront l'occasion d'une *mise à plat* de la situation internationale (*lire ci-dessous*). ■ Elf fait une ultime offre sur Rhin-Rhône à 1 700 F. Le groupe Bolloré est prêt à surenchérir et se déclare intéressé par toutes les filiales de la société de distribution (*lire page 24*). ■ Les ministres de la recherche de la CEE ont officiellement lancé la seconde phase du programme informatique ESPRIT : 11 milliards de francs (*lire page 25*). ■ Le cours du baril de pétrole a gagné 1 dollar le 11 avril, après l'annonce d'une conférence extraordinaire de l'OPEP le 25 avril prochain. Les discussions se poursuivent avec les pays non membres sur la réduction de la production (*lire page 25*).

La réunion des instances monétaires internationales à Washington

Les sept principaux pays industriels sont tenus de « se serrer les coudes »

Les craintes de récession s'estompent et les conséquences du krach d'octobre sont, pour le moment, limitées. Mais la situation mondiale reste fragile. Sur ce constat, le groupe des Sept grands pays industriels se réunit le mercredi 13 avril à Washington pour réaffirmer ses engagements monétaires et économiques de décembre. Jeudi commenceront les grandes réunions de printemps du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

La crédibilité des principaux acteurs de la scène économique et financière internationale sera mise à rude épreuve cette semaine à Washington. Précédées par une rencontre du groupe des Sept (1), le mercredi 13 avril, les réunions de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale *permettront, pour la première fois* depuis le krach boursier d'octobre 1987, d'évaluer trois types de risques *intimement liés mais qui*, de l'avis de tous, font de 1988 une *« année dangereuse »* pour la croissance et la stabilité mondiale : les déséquilibres persistants entre le déficit américain et les excédents allemand ou japonais, la nervosité des marchés financiers et le poids de *la dette du tiers-monde*.

Il s'agira bien d'une simple évaluation et non d'une réelle initiative de correction des politiques économiques. Bien décidés à donner l'image rassurante d'un consensus sans faille, les principaux pays industriels espèrent tirer leur force... de *leur propre faiblesse. Condamnés* au *statu quo* par les échéances électorales du plus puissant d'entre eux, les Etats-Unis, *ils n'ont guère de* choix : il leur faut *« se serrer les coudes »*, comme le reconnaît un haut fonctionnaire européen. Quitte à reconnaître, en privé, la fragilité des *moyens* dont *ils* disposent pour persuader l'opinion publique comme les marchés financiers des bienfaits d'une concertation trop lente à s'imposer dans les faits.

Les propos lénifiants qui se sont multipliés ces derniers jours ne sont pas dénués de tout fondement. Les marchés boursiers remontent la pente et Tokyo a non seulement effacé sa chute brutale du 20 octobre, *mais a atteint des sommets*.

La croissance du second semestre 1987, plus forte que prévue dans les pays industriels, alimente celle des premiers mois de 1988. Les déficits commerciaux américains sont revenus d'une moyenne mensuelle de 15 milliards de dollars l'an dernier *à quelque 12 milliards depuis la* fin de 1987, alors que les excédents, tant allemand que japonais, s'amenuisent. Un calme relatif règne sur les marchés des changes. Les grands débiteurs du tiers-monde comme leurs créanciers font assaut d'imagination pour tenter de réduire le poids d'une dette qui *paralyse* les pays en développement et menace l'équilibre bancaire international.

Le groupe des Sept tirera partie de cette présentation encourageante du tableau de bord de l'économie mondiale pour se contenter de réaffirmer, à quelques termes près, ses engagements de décembre 1987. Sous le choc du krach boursier, les Etats-Unis avaient alors réussi à mettre au point un compromis de réduction du déficit budgétaire, étonnant dans le climat d'effervescence *politique de l'élection présidentielle* mais marginal compte tenu de la dérive des finances fédérales. Ce premier pas avait malgré tout permis de conforter l'impression d'une coordination des politiques économiques dont l'objectif est immuable depuis que les Sept ont décidé, lors des accords du Louvre de *février 1987*, qu'il était temps de stabiliser le dollar et d'introduire plus de rigueur aux Etats-Unis, plus de croissance au Japon et en Europe.

Germes de déséquilibres

Pour mieux prouver leur détermination, ils avaient matraqué, par des interventions massives des banques centrales, les marchés des changes tentés par la spéculation à la baisse du dollar. Cette tactique s'est révélée payante, dans un premier temps tout au moins. Echaudés, les cambistes *ont fait le dos rond*, *testant* régulièrement le dollar pour arrêter les frais à la moindre petite phrase ou à *la plus modeste* opération de rachat du billet vert par les instituts d'émission. La nervosité de ces dernières semaines illustre les limites de cet exercice dont le but est moins ambitieux que les déclarations des Sept : gagner du temps pour attendre janvier 1989 et l'installation à la Maison Blanche d'une nouvelle équipe capable de prendre des décisions.

Car si la croissance mondiale parait globalement plus soutenue *qu'on ne le craignait après la rude* correction boursière d'octobre, les germes de déséquilibres sont toujours là. *Les dernières prévisions du* Fonds monétaire international, qui seront publiées à l'occasion du comité intérimaire, la plus haute instance du FMI, le jeudi 14 avril, le confirment. Globalement, l'expansion de 2,7 % envisagée pour 1988 permet d'écarter les craintes de *récession du début de l'année. Elle* recouvre des indices inquiétants, aux Etats-Unis notamment. Alimentée par la mise en application du second volet de la réforme fiscale et un allégement de l'impôt de près de 12 milliards de dollars en deux mois pour les contribuables, la consommation américaine ne donne guère de signe d'essoufflement. La remontée de l'épargne, signal impatiem*ment attendu d'une moindre boulimie* d'achats et par là même de produits importés, tarde à se concrétiser. *De là à envisager* une croissance trop forte pour être saine et une réduction très lente des déficits commerciaux, il n'y a qu'un pas, de plus facilement franchi par les analystes.

Les *organisations internationales* sont en outre d'accord pour estimer qu'à l'horizon 1990 le seuil des quelque *100 milliards* de dollars de déficit de la balance commerciale ne pourra être franchi. En l'absence de toute correction complémentaire, les déséquilibres recommenceront alors à se creuser entre les Etats-Unis d'une part, le Japon, la RFA et les nouveaux venus parmi les puissances exportatrices, les *« quatre dragons »* (2) d'Asie, d'autre part.

Pour le moment, les Sept ne pourront qu'entériner ce constat. Washington peut tout au plus régler au mieux et au jour le jour sa politique monétaire pour décourager les anticipations des marchés, aussi *préoccupés par la résurgence éventuelle* de l'inflation que par un resserrement du crédit, néfaste à la croissance. *Les Japonais* ont, chacun le répète, fait leur part du chemin. La demande intérieure progresse à un rythme de 5 %, les importations en volume augmentent, les investissements sont aujourd'hui centrés sur un marché interne en pleine expansion. Quant aux Allemands, que les *Américains se gardent désormais* d'attaquer — consensus oblige, — ils partent d'une activité plus soutenue au premier trimestre 1987 pour faire miroiter une expansion de 2 % cette année. Il n'y a rien d'excitant dans une telle perspective au moment où l'Europe ne parvient pas à envisager une thérapie de groupe pour relancer une économie à la traîne. Au moins est-ce un peu moins médiocre *qu'on ne pouvait le craindre*.

Surveillance limitée

Inquiet de la fragilité de cette situation, le Fonds monétaire international présidera, pour la première fois, à un exercice de *« surveillance multilatérale »* des économies, sur la base de la batterie d'indicateurs *mise au point à l'instigation* des chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Venise de juin 1987. *D'accord sur la méthodologie et sur* les indicateurs, auxquels les Américains souhaitent associer une référence aux matières premières dont l'or, les pays industriels n'iront pas jusqu'à lâcher la bride au FMI. Souvent affublé de qualificatifs imagés, le Fonds devra se contenter de représenter la *« voix de la sagesse »*, selon un participant aux réunions de Washington, d'être *« un poil à gratter dont nous avons tous besoin »*, selon un autre. D'aucuns estiment, comme le directeur général de la BNP, M. Jacques Wahl, qu'il est temps de *« sortir l'organisation de la naphtaline »* et de lui rendre ses responsabilités de surveillance des pays industriels.

On en est loin. Du temps où les parités étaient fixes, avant le « décrochage » du dollar en 1971, le FMI disposait de véritables leviers, son aide éventuelle lors de dévaluations dont il était une sorte de garant. Aujourd'hui, l'effritement du système monétaire international limite sa marge de manœuvre. Alerter la communauté internationale des dangers qui la menacent, œuvrer en faveur de nouvelles règles du jeu tenant mieux compte des réalités d'un monde où l'Amérique du Nord, l'Europe et le Pacifique se partagent désormais l'essentiel du pouvoir, cela n'est pas inutile. Cette démarche restera longtemps abstraite.

A Washington, cette semaine, il sera tout au plus question de dépoussiérer certaines « facilités » financières du Fonds pour déclencher des financements supplémentaires en faveur des pays à revenus intermédiaires les plus endettés, en cas d'imprévu, flambée des taux d'intérêt ou dégradation imprévisible du commerce extérieur (*le Monde* du 11 mars). Après l'effort pour venir en aide aux pays les plus démunis grâce au triplement du fonds d'ajustement structurel, créé à cet effet, une telle option n'est pas négligeable. De l'aveu même du directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, elle n'a rien de *« révolutionnaire »*. On reste aussi éloigné d'une solution coordonnée et durable du problème de la dette du tiers-monde que d'une réforme du système monétaire international.

Cet état de fait peut être jugé décevant. Il pourrait se révéler menaçant si, perdant patience à l'occasion d'un mauvais indice, même provisoire, les marchés financiers décidaient de reprendre l'initiative à leur façon et, passant outre les risques d'interventions des banques centrales, jouaient la chute du dollar. L'exemple d'octobre 1987 hante toujours les mémoires des gouvernants des Sept. Pour conjurer le sort, ils disposent aujourd'hui d'une meilleure habileté à présenter leur *bonne entente. Un habillage jugé* artificiel par nombre d'opérateurs, saisis de scepticisme. Officiellement réitérée, la *« coordination des politiques économiques »* a perdu, depuis les accords du Louvre, bien de sa superbe. Tel n'est pas le moindre danger des mois à venir.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Etat-Unis, Japon, RFA, Grande-Bretagne, France, Canada, Italie.

(2) Taiwan, Corée du Sud, Hongkong, Singapour.

BILLET

Les indésirables du compte bancaire

Les bons comptes font les bons amis. Les mauvais — dans la banque, ceux qui ne sont pas *« rentables »*, — il faut les éliminer. Telle a été, semble-t-il, la démarche de la succursale roubaisienne du Crédit du Nord ; *« une initiative maladroite et trop brutale »*, dit-on, aujourd'hui, au siège parisien de cette filiale de Paribas. Une action qui n'est pas isolée. D'autres banques (Vernes, par exemple) en ont fait de même plus discrètement. Et, surtout, une action qui amène à évoquer quelques problèmes de fond : les services bancaires relèvent-ils du service public ou du produit commercial banal ? Le libéralisme en matière bancaire ne risque-t-il pas de conduire à la « banque à deux vitesses » ?

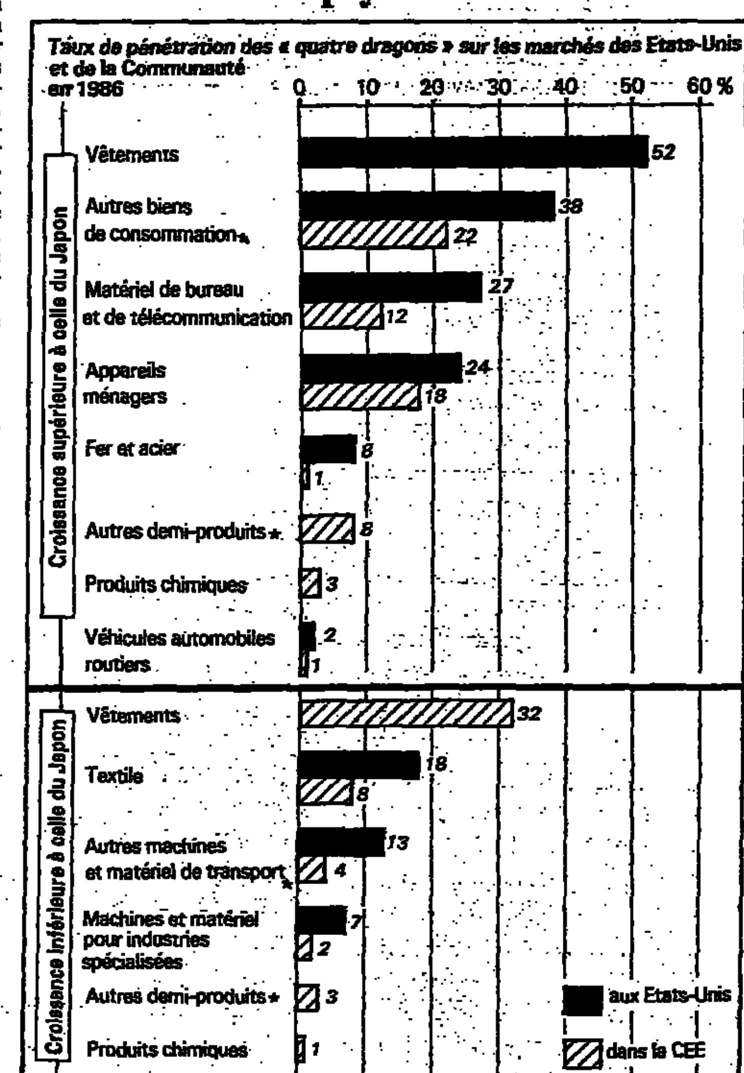
Au début de ce mois donc, la surcursale de Roubaix du Crédit du Nord a sommé *« de toute urgence »* cinq cents à six cents clients de *« retirer le solde disponible »* sur leur compte et *« de faire retour des formules de chèques et de cartes de paiement »*. Principales victimes de ces injonctions : des chômeurs, des retraités... Les raisons invoquées par la banque : *« Trop de gens nous utilisent comme un service public et ne nous demandent que des opérations de caisse sans placer leur épargne chez nous ou recourir à d'autres produits. »* Argument sans doute justifié pour une entreprise dont la principale, sinon la seule préoccupation est celle de son compte d'exploitation. Les banques, surtout lorsqu'elles sont privées, sont aussi des entreprises. Mais argument aussi qui n'est pas sans risque.

Le compte bancaire est-il un service comme les autres ? Aux Etats-Unis, royaume du libéralisme, la réponse est définitivement affirmative. Pour la grande majorité des petites gens, le service bancaire est d'une qualité détestable. Le tapis rouge est en revanche déroulé devant les titulaires de gros comptes. En France, la situation est (était) jusqu'à présent très différente. Depuis la mensualisation des salaires au début des années 70, l'ouverture d'un compte est pratiquement une obligation. Tous les Français sont « bancarisés ». Dans ces conditions, il n'est pas possible de considérer le compte bancaire comme un service ordinaire. La législation en vigueur le reconnaît. La loi bancaire de 1984 a confirmé *« un droit au compte »* à tous les Français. Si *un client est rejeté par plusieurs* établissements, il peut demander à la Banque de France de lui désigner une banque pour y ouvrir un compte.

Privées et mises en concurrence, les banques vont désormais chercher à se débarrasser de tout ce qui pourra peser sur leurs résultats. Et donc les *« petits comptes »*. Elles chercheront simultanément à facturer *tous leurs services, et* notamment la tenue de compte. Le risque est grand, si le seul aiguillon qui les guide est la concurrence, de voir se constituer un système bancaire à deux vitesses. Des établissements, pour clients fortunés, offrant une gamme de services complète et de haute qualité mais pratiquant des tarifs élevés, *d'un côté. Des banques* pour pauvres, de l'autre. Il y a bien des hôtels de différentes catégories, diront certains. Mais peut-on assimiler une chambre forte à une chambre d'hôtel ?

ERIK IZRAELEWICZ.

Le poids croissant des nouveaux pays industriels d'Asie



Source = GATT

Réunie cette année à Tokyo, la commission *trilatérale* a relancé l'idée, qui progresse dans toutes les instances internationales, d'une association plus ouverte des nouveaux pays industriels d'Asie à la coordination des politiques économiques. L'ancien premier ministre japonais, M. Nakasone, a mis en garde les Américains et les Européens présents contre une *« rhétorique protectionniste et anti-asiatique »* avant de préconiser la mise en place d'une *« version pacifique de l'OCDE »* plutôt que l'adhésion en bonne et due forme de Singapour ou de la Corée du Sud à l'organisation, comme le demandaient d'autres personnalités présentes. L'ancien président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a notamment plaidé en faveur d'une plus grande intégration des *« quatre dragons »* (1) aux organisations comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale ou le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Les chiffres contenus dans le dernier rapport de ce dernier confirme le poids commercial croissant de cette « bande des quatre » : en 1986 ils ont fourni 16 % des importations américaines de produits manufacturés contre 29 % pour le Japon. Leur part de marché aux Etats-Unis et dans la CEE est devenue équivalente à celle des Japonais, voire supérieure pour les produits moins élaborés comme les textiles, les vêtements, les demi-produits et autres biens de consommation.

(1) Taiwan, Corée du Sud, Singapour, Hongkong.

★ Les « autres biens de consommation » comprennent des produits tels que les meubles, les appareillages sanitaires, les articles de voyages, la verrerie... ; les « autres machines et matériels de transport » sont des articles manufacturés en métal, les machines électriques... et les « autres demi-produits » comprennent le cuir, le caoutchouc, le bois...

REPÈRES

Commerce extérieur

Baisse de l'excédent japonais

L'excédent de la balance commerciale japonaise s'est nettement réduit durant l'année budgétaire 1987 (mars 1987-1er avril 1988), passant de 89,7 milliards de dollars à 76 milliards de dollars. En valeur, les exportations *ont atteint 238 milliards de* dollars et les importations 162 milliards. Cette baisse de l'excédent japonais — *le premier depuis 1979* — s'explique par une progression des achats à l'étranger (+ 29,2 %) trois fois plus rapide que celle des ventes (+ 10,6 %). En volume — c'est-à-dire en monnaie constante, — les importations augmentent de 12,8 % et les exportations de 1,1 %. Point important : la part des produits manufacturés dans les importations japonaises a augmenté, passant de 44,1 % à 45,6 %.

Pour la première fois depuis 1982, l'excédent du Japon avec les Etats-Unis s'est réduit, *passant de 52 milliards* de dollars à 50,8 milliards (+ 16,1 % pour les importations japonaises, + 4,5 % pour les exportations). *En revanche, l'excédent nippon* vis-à-vis de la CEE a continué d'augmenter (20,1 milliards de dollars après 18,2 milliards) malgré une croissance plus forte des importations (+ 31,4 %) que celle des exportations (+ 19,8 %).

Grande-Bretagne

Réforme de la sécurité sociale

[U]n important réaménagement du système de sécurité sociale britannique, *dont le coût — 44 milliards de livres*, soit 440 milliards de francs environ, en 1987 — représente 30 % environ du budget de l'Etat, est entré en application lundi 11 avril, après trois ans de discussions (la loi a *été votée* en 1986). Il conjugue une réforme des pensions, visant à remplacer la retraite complémentaire versée par l'Etat par des systèmes privés de capitalisation, et une réforme de l'ensemble complexe d'aides destinées à différentes catégories à faibles revenus qui seront simplifiées et regroupées dans un fonds unique de 210 millions de livres.

La saison des réunions internationales

Le printemps est marqué, pour la communauté internationale, *par une série de rendez-vous* traditionnels dont les résultats sont rarement spectacu- laires, mais qui assurent une continuité à la coopération *internationale*.

— Mercredi 13 avril : réunion *des ministres de l'économie* et des finances ainsi que des gouverneurs des banques centrales du « groupe des Sept » : (Etats-Unis, Canada, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie), en présence du directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus. Parallèlement le *« groupe des vingt-quatre »* représentant les pays en développement se penchera sur les difficultés du tiers-monde : faibles cours des matières *premières* et poids excessif de la dette.

— Jeudi 14 avril : réunion du *« comité intérimaire »*, la *plus haute instance du FMI, sur* la façon d'accroître le rôle et éventuellement les moyens financiers du Fonds.

— Vendredi 15 avril : réunion du *« comité de développement » commun* au FMI *et* à la Banque mondiale, qui fera le point sur les problèmes du *tiers-monde* et les moyens dont disposent les organisations multilatérales, les gouvernements débiteurs ou créanciers et les banques *commerciales pour y remédier*.

— 18 et 19 mai : réunion *ministérielle, à Paris*, de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). La relance par la lutte contre les rigidités structurelles et le protectionnisme sera à l'ordre du jour.

— 17 au 21 juin : *sommet à* Toronto des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principales puissances industrielles.

— 27 et 28 juin : sommet à Hanovre des chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays *membres*. de la Communauté européenne.

Économie

AFFAIRES

Grolier a accepté l'OPA du groupe français

L'offensive d'Hachette sur le marché américain de l'édition

Hachette, après avoir augmenté par deux fois son offre pour la porter à 24,25 dollars l'action, est en passe de réussir son OPA lancée le 13 mars sur l'éditeur américain Grolier. Le conseil d'administration de Grolier a décidé d'accepter à l'unanimité, après six heures de discussions, le lundi 11 avril, et avoir écouté notamment le rapport de sa banque-conseil, la First Boston Inc., un accord prévoyant l'acquisition de Grolier par une filiale à 100 % d'Hachette, CITH Acquisition.

L'accord prévoit également une option d'Hachette sur des actions autorisées mais non encore émises, représentant 18,5 % du capital de Grolier, et qui, venant s'ajouter aux 5 % que possède déjà Hachette, lui permettraient de verrouiller l'OPA. En cas de contre-attaque, la société qui voudrait acquérir Grolier devra payer non seulement l'action à 24,25 dollars mais, de surcroît, acquitter un droit d'entrée exceptionnel de 18,5 % de plus.

Les actionnaires de Grolier (banques pour 50 %, public pour 40 % et cadres de la société pour 5 %) ont jusqu'au 22 avril pour apporter leurs actions à Hachette.

Pour aboutir à cette conclusion qui fait de lui le troisième éditeur mondial derrière l'allemand Bertelsmann et l'américain Simon and Schuster, Hachette a dû essuyer un premier refus de Grolier, qui estimait *« insuffisante »* la première offre du 13 mars (21 dollars l'action). Grolier, dont l'action avait bondi de 15 à 24 dollars en Bourse à New-York, avait alors essayé de susciter des offres concurrentes. Hachette avait aussitôt attaqué devant les tribunaux ce qu'il considérait comme des mesures anti-OPA.

Le 31 mars, Hachette portait son offre à 24 dollars et emportait l'accord du président de Grolier, M. Robert Clark, par un dernier effort de 25 cents dans la soirée du dimanche 10 avril, *ce qui porte* la valorisation de Grolier à 448,6 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs).

Parallèlement, Hachette s'assurait le soutien de Walt Disney, qui est à la fois un important partenaire du groupe français et de Grolier. Hachette a, en effet, conclu avec Disney la vente de la filiale de Grolier, Childcraft Education, qui commercialise des jouets pour enfants et n'est pas jugée stragétique par Hachette *(le Monde* daté 10-11 avril). Le montant de cette vente – 52 millions de dollars – viendra alléger d'autant la facture de l'OPA.

Hachette a ainsi réussi à conclure sa percée dans l'édition américaine sans entrer par trop dans le jeu des surenchères élevées qui caractérise souvent les OPA aux Etats-Unis.

M.C.I.

La galaxie verte

Avec la prise de contrôle de Grolier (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987), le *poids du secteur livres* d'Hachette – que ses détracteurs appelaient naguère la « pieuvre verte » – fait un *considérable bond en avant. En* 1987, en effet, Hachette-livres, que dirige M. Jean-Claude Lattès, avait réalisé 3,2 milliards *de chiffre d'affaires, soit* 18 % du total du groupe (17 milliards) que préside M. Jean-Luc Lagardère.

Cette activité couvre à la fois le domaine de la littérature générale (Hachette-littérature, Grasset-Fasquelle, Stock, Le Chêne, Lattès, Trévise, les Guides bleus, Editions nº 1), les ouvrages scolaires, les logiciels éducatifs (Edicef), le Livre de poche, la librairie des Champs-Elysées, les collections sentimentales populaires (Harlequin), la bande dessinée (Dupuis, Humanoïdes associés, Rombaldi, récemment racheté à La Redoute). En tout, une quarantaine de maisons d'édition qui emploient quatre 4 500 personnes.

Il convient d'ajouter encore à cette constellation la distribution. Hachette distribue chaque année 138 millions de volumes qui proviennent en majorité des maisons d'édition du groupe. Cette activité ne se limite pas au réseau français. Depuis une dizaine d'années, Hachette a pris des parts importantes dans la distribution du livre en Allemagne fédérale, en Belgique, au Canada, en Amérique latine.

Hachette-livres vend également par correspondance et par courtage – par l'intermédiaire *de sa filiale Le livre de Paris et* par le réseau Quillet – des encyclopédies, des ouvrages religieux, médicaux ou historiques ainsi que la collection « Tout l'Univers ».

Avec l'entrée de Grolier, le secteur des encyclopédies et des *ouvrages éducatifs* devient prépondérant dans l'équilibre de la nouvelle galaxie Hachette. Grolier – 7 200 salariés, 22 *millions* de dollars de bénéfice net en 1987 – est en effet le plus important éditeur américain de livres éducatifs : *Academic American of Knowledge* et *New Book of Knowledge* sont des encyclopédies qui pénètrent massivement dans les foyers américains. C'est d'ailleurs cette part de l'activité de Grolier qui intéresse au premier chef Hachette qui a déjà recédé au groupe Walt Disney les activités *de Grolier dans le secteur des* jeux éducatifs.

L'ensemble de groupe Hachette « pèse » aujourd'hui environ 20 milliards de francs. L'activité livres avec ses 5,6 milliards devance désormais celle de la presse (4 milliards), *de l'audiovisuel* (près de 2 milliards), du cinéma, de l'imprimerie, de la distribution de presse (Hachette détient 49 % de nouvelles messageries de la presse parisienne qui distribuent la presse française) en France et à l'étranger et de la vente au détail (kiosques, relais H, aéro-boutiques).

P. L.

La revanche de M. Lagardère

AVEC l'acquisition de l'éditeur américain Grolier, le groupe Hachette peut à la fois savourer son succès et sa revanche. Juste un an après avoir échoué dans sa tentative de rachat de TF 1, au profit de M. Francis Bouygues, le premier éditeur de l'Hexagone *qui* est aussi le premier groupe français de communication *(presse, audiovisuel, cinéma)* va poser un pied de géant sur le continent nord-américain.

En prenant le contrôle de l'éditeur d'outre-Atlantique, réputé pour sa *fameuse Academic American Encyclopedy* et ses nombreux ouvrages à caractère éducatif vendus par réseau de courtage, Hachette gagne ses galons de premier éditeur mondial *dans le domaine de l'encyclopédie.* Mais Grolier, *c'est* aussi une diversification réussie dans la reproduction de livres (avec Mystic Color Lab, un laboratoire de haute performance) et *un procédé de stockage des informations* sur disquette informatique parmi les plus efficaces du marché. Si Grolier est donc une « bonne affaire », son contrôle assure surtout *au groupe français* la place de troisième éditeur du globe, juste derrière la société ouest-allemande Bertelsmann et la firme américaine Simon and Schuster, filiale de la compagnie *Gulf and* Western.

Pour atteindre ce rang, Hachette disposait d'atouts financiers et stratégiques. L'échec de TF 1 laissait en jachère le « trésor de guerre » de *1,5 milliard de francs* amassé dans ce but. Le groupe présidé par M. Jean-Luc Lagardère avait enrichi cette somme en obtenant un crédit à *options multiples* de plus de 1 milliard *de francs,* consenti par un consortium d'une cinquantaine de banques, sous la houlette du Crédit lyonnais et de la Chase Manhattan Bank. Le président d'Hachette *n'avait d'ailleurs* pas caché sa volonté d'acquérir des maisons *d'édition* dans les pays anglophones et hispanophones. Opérations que pourrait faciliter l'implantation dans les pays convoités d'Hachette-Presse.

En juin 1986, le groupe français avait pris le contrôle d'un important réseau de distribution de presse américain, Curtis Circulation Company. Et au début de l'année dernière, il restructurait ses activités outre-Atlantique en vendant sa filiale Regent Publishing au groupe Gulf and Western. L'aventure de presse d'Hachette sur le continent nord-américain, qui prenait la forme d'un tour de piste exploratoire, a débuté *dès l'été dernier sous la direction de* Daniel Filipacchi, vice-président du groupe, responsable de la presse. A la faveur d'un partenariat avec le patron de presse américain *M. Rupert Murdoch, Hachette lançait* d'abord l'édition américaine de son mensuel de cinéma, *Première,* puis celle de son hebdomadaire féminin *Elle.* Succès complet : en 1988, soit *un an après leur création, le Première* américain est vendu à 450 000 exemplaires tandis que *Elle* est diffusé à plus d'un million d'exemplaires. En parallèle, le groupe Hachette développait ses activités à l'étranger, que ce soit en Europe (Suisse, Belgique, Italie) ou en Amérique du Sud (Mexique, Chili, Argentine) par le biais de l'implantation de réseaux de distribution ou de filiales éditoriales.

En 1987, Hachette réalisait déjà 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. L'achat de Grolier devrait donc accroître le poids du premier groupe de communication français hors des frontières.

La France n'était pourtant pas oubliée. Malgré l'arrêt des projets de deux quotidiens que Hachette voulait lancer en 1987-1988 – un titre réservé à un public haut de gamme, *le Journal* et un quotidien grand public, *Omége,* – le groupe de M. Jean-Luc Lagardère avait pris le contrôle, l'été dernier, du groupe de presse le Provençal et réorganisé ses titres régionaux *(l'Echo républicain, les Dernières Nouvelles d'Alsace, le Provençal, Var-Matin* et *le Méridional).* Mais si cette dimension hexagonale n'était pas oubliée, c'est vers l'internationale qu'Hachette tournait les yeux. L'OPA quasiment réussie sur Grolier devrait permettre pour la première fois à un groupe de communication français d'affronter les autres sociétés aux Etats-Unis.

YVES-MARIE LABÉ.

La bataille autour de la Société générale de Belgique

Les alliés belges de Suez regroupent leurs participations dans un nouveau holding

BRUXELLES
de notre correspondant

Pour faire pendant au holding Europe 92 créé par M. Carlo De Benedetti et ses alliés, MM. André Leysen (Gevaert) et Pierre Scohier (COBEPA), la plupart des actionnaires belges qui se sont regroupés autour du groupe Suez ont à leur tour mis sur pied leur propre structure d'accueil. Il s'agit d'Erasmus Capital, un holding dont le capital, qui pourrait avoisiner les 3 milliards de francs belges (soit 480 millions de francs français), contre 15 milliards de francs belges pour Europe 92, a été constitué par tout ou partie des actions de la Société générale de Belgique, détenues par les Assurances générales, la société IMOFO et les banques Lessius et Nagelmakers. Au total Erasmus Capital détiendrait environ 3 % des actions de la Société générale, mais il est possible que les actions que Suez a l'intention de rétrocéder à ses partenaires belges passent par ce canal. Il est aussi possible qu'Erasmus accueille d'autres actionnaires belges de la Générale, à condition qu'il y en ait encore.

Mises à part les Assurances du Borenbond et Artois-Piedbœuf, qui n'ont plus maintenant que des participations symboliques, les autres actionnaires belges ont, *si les* comptes des deux groupes antagonistes sont exacts, tous vendu leur participation.

Certains observateurs notent toutefois que si le Borenbond et Artois n'ont pas rejoint Erasmus Capital, c'est peut-être parce qu'ils tiennent justement à garder leur indépendance et leur liberté de vote en perspective de l'assemblée générale du 14 avril (*le Monde* du 12 avril).

Rappelons que le groupe Suez affirme, et a fait constater par huissier, qu'il possédait 50,8 % des actions de la Société générale, alors que Carlo De Benedetti dit en avoir 48 %.

J.-A. F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA PATERNELLE RISQUES DIVERS

Dans sa séance du 30 mars 1988, le conseil d'administration de La Paternelle Risques divers a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Déduction faite des acceptations internes entre sociétés du groupe, le montant des cotisations émises en 1987 s'est élevé à 2 581,9 MF contre 2 575,5 MF en 1986.

Le bénéfice du compte d'exploitation atteint 193,8 MF au lieu de 203,8 MF pour l'exercice précédent.

Les plus-values nettes dégagées sur éléments d'actifs ont atteint 666 MF contre 136 MF l'année précédente.

Après constitution d'une provision pour moins-values sur le portefeuille-titres de 497,4 MF contre 114 MF l'année précédente, le bénéfice net ressort à 372 MF contre 282 MF en 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 1er juin 1988, de doter les réserves statutaires de 60 MF et les réserves des plus-values à *long terme de 199,7 MF ; la répartition* aux actionnaires, qui avait représenté 97,5 MF l'an passé, sera portée à 104 MF, correspondant à un dividende unitaire de 32 F, auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 16 F, contre respectivement 30 F et 15 F l'an dernier.



Poursuite de la croissance : résultats en hausse de 44 %

Le Conseil d'administration, réuni le 7 avril 1988 sous la présidence de MM. Paul Dubrule et Gérard Pelisson, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	En millions de francs		Variation
	1986	1987	%
Volume d'affaire	12 935,0	14 618,2	+ 13,0
Résultat net courant après impôt, part du Groupe	231,5	334,3	+ 44,1
Bénéfice par action (en francs)	21,35	24,32	+ 13,9
Dividende par action (hors avoir fiscal et en francs)	6,50	8,50	+ 30,8

Il est à souligner que depuis 1983 la progression du résultat net courant consolidé est de 38 % par an.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le résultat net de la société ACCOR est de 197 millions de francs en progression de 34 % par rapport à l'exercice précédent.

DIVIDENDES

Lors de l'assemblée générale du 19 mai 1988, le Conseil d'administration proposera de verser un dividende de 8,50 francs, en augmentation de 30,8 %, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4,25 francs.

DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

En 1987, ACCOR a ouvert près de deux hôtels chaque semaine (99 sur l'année) sous les enseignes Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Urbis, Hotelia, Formule 1.

En particulier Hotelia et Formule 1, les plus récentes innovations du Groupe, s'avèrent déjà de grandes réussites commerciales sur leurs marchés respectifs de l'hôtellerie du grand âge et de l'hébergement très économique. Formule 1, après ses vingt-sept ouvertures en France en 1987, entame son développement international.

ACCOR a repris ou créé 276 nouveaux restaurants, notamment dans le secteur de la restauration collective.

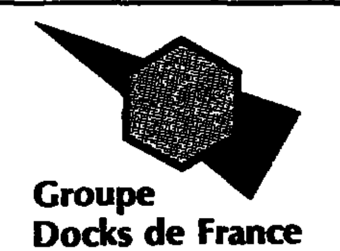
Le volume d'émission des titres de services s'est accru de 39 %, grâce, en particulier, aux succès rencontrés par le ticket restaurant à l'étranger.

En 1988, le Groupe poursuivra son développement à un rythme comparable.

CHIFFRES-CLÉS D'ACCOR

- Présent dans 58 pays avec 56 200 personnes employées.
- 713 hôtels pour 84 800 chambres.
- 2 215 restaurants publics et de collectivités.
- Leader mondial des titres de services avec 577 millions de tickets émis dans onze pays.

Les comptes seront disponibles sur demande écrite chez ACCOR, 33, avenue du Maine, 75015 Paris, à partir du 11 avril 1988.



Groupe Docks de France

Le conseil d'administration des Docks de France, réuni le 6 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1987, qui seront soumis à l'assemblée générale du 26 mai prochain.

Les chiffres consolidés essentiels figurent dans le tableau ci-dessous ; compte tenu de l'entrée des Economats du Centre dans le périmètre de consolidation, ils sont donnés à la fois à périmètre constant et globalement.

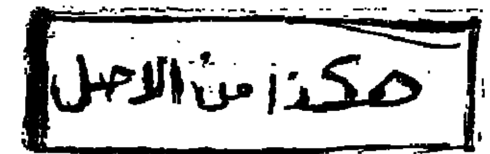
	1986	1987 périmètre constant		1987 Global	
			Variation		Variation
Chiffre d'affaires hors taxes (MF)	18 333	19 116	+ 4,9 (1)	22 248	+ 22,1 (1)
Résultat courant (MF)	268,8	296,3	+ 10,5	295,4	+ 10,2
Résultat net (MF)	155,2	177,5	+ 14,4	173,5	+ 11,8
dont part du Groupe (MF)	148,9	n.s.		166,9	+ 12,1
soit – par action (F)	154,8	n.s.		161,7	+ 4,4
– dilué compte tenu des obligations convertibles	136,3	n.s.		146,4	+ 7,4
Capacité d'autofinancement (MF)	419,6	434,9	+ 3,7	476,7	+ 13,6

(1) *A taux de change constant :*

Pour la société mère Docks de France.
– le résultat courant progresse de 84,4 MF à 96,8 MF;
– le résultat net passe de 67,5 MF à 94,8 MF.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de porter le dividende à 50 F per action (soit un revenu global de 75 F) contre 47 F versés au titre de 1986.

Compte tenu de l'émission de 30 965 actions d'apport rémunérant les anciens actionnaires majoritaires des Economats du Centre, et des conversions d'obligations intervenues en 1987, le montant distribué augmenterait ainsi de 14,2 %.



هكذا من الأصل

Économie

Après la nouvelle offre d'Elf-Aquitaine

Le groupe Bolloré est prêt à surenchérir pour Rhin-Rhône

Malgré la volonté affichée des deux parties de parvenir à un compromis, la bataille boursière autour de Rhin-Rhône entre la société nationale Elf-Aquitaine et le groupe Bolloré est entrée, le lundi 11 avril, dans une nouvelle phase. Après le rejet, lundi matin, de l'OPA de M. Bolloré (à 1 575 francs l'action) par le conseil d'administration de Rhin-Rhône (cinq voix contre, quatre pour), le groupe Elf-Aquitaine, principal actionnaire de la société (avec 39,5 % du capital), a annoncé une surenchère à 1 700 francs sur tous les titres.

Présentant à la presse cette décision, M. Michel Pecqueur, le président de la SNEA, a expliqué que le groupe national s'était résolu à cette surenchère parce qu'il n'avait pas pu *« parvenir à conclure l'accord avec le groupe Bolloré qu'il a recherché avec insistance »*. Le dirigeant d'Elf estime que *« ce prix exprime la limite d'une estimation raisonnable de la valeur de l'entreprise »* et constitue *« la dernière offre qu'Elf-France fait aux actionnaires de Rhin-Rhône »*.

Réagissant à cette surenchère dans l'après-midi, M. Vincent Bolloré s'est d'abord interrogé sur la validité de cette nouvelle offre. *« D'après nos calculs, le prix de 1 700 francs l'action offert par Elf ne constitue pas une surenchère de 5 % en capitaux, prévue par la loi comme le minimum »*, a-t-il expliqué. Une analyse que contestent les conseillers financiers de la société nationale. La société des Bourses aura à en décider.

En tout état de cause, si la contre-OPA d'Elf est déclarée recevable, M. Bolloré, qui possède après des achats en Bourse environ 36 % du capital de Rhin-Rhône, s'est déclaré déterminé à surenchérir de 5 %. Il serait alors obligé de reprendre les titres d'Elf si celle-ci décidait de vendre – réalisant ainsi une plus-value de 300 millions de francs – M. Bolloré a confirmé qu'il irait en justice et demanderait, en vertu du protocole d'intention signé entre les deux parties, une indemnisation correspondant à la différence entre le prix de 1 100 francs (celui de la première OPA de M. Bolloré) et le prix atteint à l'issue des surenchères.

Reconnaissant que le protocole signé entre les deux parties prévoit bien une restructuration des actifs de Rhin-Rhône, M. Bolloré estime que cette partie du texte *« ne peut pas être mise en œuvre immédiatement pour des raisons juridiques »*, notamment la nécessité de consulter les instances sociales et de faire appel à des commissaires aux apports. De toute façon, a indiqué M. Bolloré, *« notre groupe est intéressé par toutes les filiales de Rhin-Rhône »*.

E. I.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le jargon des entreprises

Soyez « réactics » sur le « field » !

Chez IBM, on s'envoie des « V-Net », missives informatiques qu'on prononce Vi-Net. Pour les Renault, le « hareng » est une pièce de R4. Les salariés de Cipel (Mazda, Wonder, Saft) mettent leurs piles dans un « blister ». De Marseille à Lille et de Strasbourg à Brest, la France des entreprises jargonne. *« Une langue formée d'éléments hétérogènes et de mots altérés »*, explique le dictionnaire au mot jargon. Mais en fait le rôle de ce langage est bien plus complexe. Il cristallise et reflète les relations sociales de l'entreprise.

« Lorsque je suis entrée chez IBM, il y a une dizaine d'années, on mettait des mots anglais partout. Aujourd'hui, on francise les termes. C'est pis », affirme une salariée de Big Blue. Le jargon est d'abord un langage technique. *« Les usines françaises produisent des pièces d'ordinateur qui complètent celles qui viennent d'Allemagne et du Royaume-Uni,* explique un cadre d'IBM. *Nous sommes donc obligés d'employer une langue véhiculaire constituée de termes anglais. »* Ainsi les salariés se forgent rapidement un langage oral, technique, rapide, indispensable au travail en commun, et, au sein des multinationales l'anglais s'impose, tout comme les sigles. Dans l'entreprise, on ne parle pas de « date de livraison demandée par le client » mais de « CRAD ». Une expression que les salariés sont d'ailleurs bien en peine de reconstituer.

Les mots sont ensuite parfois francisés au plus simple : il suffit de rajouter « er » pour un verbe. Et vous dispatchez ainsi au lieu de distribuer. Notons au passage que l'informatique est un terrain fertile. IBM a mis au point un courrier informatique interne baptisé « Prof ». *« Auparavant, si je devais envoyer une note de service, elle était tapée puis corrigée,* affirme une salariée. *Aujourd'hui, j'écris rapidement quelques mots sur mon ordinateur et je les envoie tels quels grâce au « V-Net » (Virtual network). »* On aboutit à ne plus rédiger, à déstructurer les phrases. Et le charabia propre à chaque service connaît une inflation galopante, même si aujourd'hui les salariés font un effort de reconstruction à la demande de la direction, qui veut introduire une « courtoisie informatique » élémentaire (terminer les messages par merci, bonne réception, etc.).

Le cas d'IBM peut sans doute être considéré comme caricatural. Mais le jargon est bien la chose au monde la mieux partagée dans la France active. Ainsi chez Renault. *« Je préfère l'appeler : vocabulaire technique »*, affirme M. Patrick Bessy, chargé de la communication. *« Dans une voiture, il y a 20 000 pièces et elles ont toutes un nom. De plus, chaque métier (peinture, travail de la tôle) a son propre jargon. »* Chez Renault, la « mandoline » n'est pas un instrument de musique, mais une partie du train avant de la R 21.

Langage simple et pratique, le jargon est utilisé par les pilotes d'avion dans leurs relations avec une tour de contrôle. *« La langue véhiculaire de l'aviation est l'anglais,* remarque M. André Miniou, salarié au radar de Bretagne. *Les dialogues sont d'autant plus rapides que le pilote doit répéter ce que le contrôleur dit afin de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur. »* La langue de Shakespeare émaille alors des phrases brèves autant que les abréviations de français. Chacun sait que les pilotes ont une manière bien à eux d'épeler l'alphabet. *« A comme Alpha, B comme Bravo, C comme Charlie. »* La tour de contrôle ne dit pas lors d'une manœuvre d'arrivée : *« On vous envoie au parking PW »*, mais : *« On vous envoie sur Papa Whisky. »*

Être du métier

En atterrissant le pilote prend un « taxi way » jusqu'à la zone de stationnement ; un « kiss » ou « kiss landing » est un atterrissage en souplesse. *« C'est cavok » (ceiling and visibility OK)* signifie que les conditions météorologiques sont bonnes. Quant aux compagnies aériennes, elles font la chasse aux « no-show » (passagers qui ne se présentent pas), lui préférant les « go-show ».

Le « charabia » a aussi une autre fonction. Il donne aux salariés le sentiment d'être « du métier », reconnu par ses pairs. Le jargon isole alors les employés des salariés appartenant à un autre groupe, utile frontière qui marque des « pays ». *« Chez Renault, chaque service a son jargon,* remarque Patrick Bessy. *Les ouvriers n'ont pas le même que le personnel de marketing. »* Ici on parlera du « girafon » (trappe placée sur la R 4 fourgonnette), là de « CKD » (véhicules employés en pièces détachées). Même remarque chez IBM : *« Une personne qui ne fait pas partie d'un service peut assister à une réunion sans comprendre ce qui s'y dit »*, affirme une salariée. Chez Cipel, les hommes de marketing émaillent leurs discours de termes tels que « display » (présentoir), « positionnement », « espace vectoriel » ou « winner » (vente liée à un cadeau), autant de termes mystérieux pour la base.

Une technique, un passeport, le jargon est, au-delà, révélateur des relations sociales au sein des entreprises. Cipel y traduit sa volonté de créer une « culture d'entreprise ». D'où l'injection de néologismes et sigles à la mode tels que « réactic » (réaction rapide, anticipation d'un événement) ou « TPM » (cercle de qualité). *« Ils servent à cimenter les salariés du groupe,* affirme M. Ludovic Anceau, chargé de la communication, *tout autant qu'à les motiver. »* Dans le journal d'entreprise, un article, parfois accompagné de son lexique, doit avoir un style oral, pour être plus « chaleureux ». Chez IBM, le jargon révèle les courants que traverse l'entreprise. *« Le management à l'américaine nous impose ses expressions »*, remarque un cadre.

Le jargon des entreprises, qui reflétait il y a vingt ans la domination des ingénieurs, sort aujourd'hui de la bouche des hommes de marketing. Procédé ancestral : ils imposent leur loi par leur vocabulaire. Chez Big Blue on affirme clairement être sur le « field » (sur le terrain), mais on reconnaît plus difficilement être de la « manuf » (travailler dans les usines).

Ils expurgent

Je jargonne, tu jargonnes, il jargonne, nous posons de gros problèmes aux spécialistes de la communication. Cette profession, fort à la mode dans les affaires comme dans la politique, est payée pour assurer la libre circulation de l'information dans l'entreprise. Concrètement, en général et dans le détail, elle expurge. *« Renault, qui emploie des dizaines de milliers de salariés dont une majorité écrasante d'OS, ne peut user d'un jargon pour sa communication interne,* remarque M. Bessy. *Nous devons également le supprimer dans nos relations avec nos clients et avec le grand public. »* Mais on sait céder, chez le constructeur, ce qu'il faut aux autonomistes. Les cadres, par exemple, ont leur propre journal qui jargonne professionnel.

Même laissez-parler chez IBM, où la maintenance se plonge avec délices dans *Inspection IBM* et les vendeurs dans *Marketing actualité*. Chaque établissement a son organe, mais les communicateurs veillent. Une centaine de personnes sont affectées à cette tâche dans la société, qui emploie en France 17 000 salariés. Tant à l'intérieur, grâce à un journal commun soigneusement nettoyé des anglicismes propres à chaque service, qu'à l'extérieur, grâce à un effort d'adaptation à la langue de Molière, on francise comme à l'Académie (en plus vite). Un comité de vocabulaire, chargé de traduire les nouveaux termes avant – surtout – que les salariés ne s'en emparent, a rédigé un dictionnaire de 300 pages, véritable Littré de la compagnie. Les arrêtés du *Journal officiel* concernant *« l'enrichissement du vocabulaire de l'informatique »* – en bon français, leur traduction – sont scrupuleusement recopiés dans le journal d'entreprise.

Avec d'ailleurs un succès mitigé. Qui emploie « mercatique » pour l'inévitable marketing ? Les mots les plus aisément assimilables sont en fait les plus proches des termes initiaux. Ainsi « bug » (insecte), qui désigne une erreur dans un programme informatique. En créant « bogue », les traducteurs ont permis aux informaticiens de « déboguer » en bon français.

Qu'importe d'ailleurs le flacon ! Pour les communicateurs, l'essentiel est de faire avaler le langage de la mobilisation. « Il faut relever le défi », bien plus efficace que « nous devons sortir de l'ornière », « challenge » à la Bouygues, « qualité totale », « participatif », « motivation », « consensus ». Voilà les vecteurs des winners ! OK, coco ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Économie

AFFAIRES

Le lancement d'ESPRIT II par la CEE

12 milliards de francs pour la recherche informatique européenne

LUXEMBOURG (Communautés européennes) de notre correspondant

La Communauté dépensera 167 millions d'ECU (1,17 milliard de francs) de 1989 à 1993 pour stimuler les échanges de chercheurs entre laboratoires de pays différents. Ce programme, dénommé «Sciences» qui prend la suite et *amplifie* l'ancien programme «Stimulation des échanges» (60 millions d'ECU, soit 420 millions de francs sur quatre ans de 1985 à 1988) a été approuvé par les ministres de la recherche des Douze, qui étaient réunis lundi 11 avril à Luxembourg. C'est le succès du premier programme qui explique l'augmentation de l'effort financier ainsi consenti pour favoriser la mobilité des chercheurs. Le programme finance l'octroi de bourses, le jumelage entre laboratoires à l'occasion de projets entrepris en collaboration entre plusieurs unités de recherche de la CEE. Environ trois mille chercheurs en ont déjà bénéficié.

Les ministres ont ensuite décidé de lancer un nouveau projet européen d'aide électronique à la circulation appelé DRIVE. Le financement communautaire atteindra 60 millions d'ECU soit 420 millions de francs sur cinq ans. L'idée est d'utiliser les ressources de l'électronique et des télécommunications pour renforcer la sécurité, mais aussi pour améliorer le trafic ou encore réduire la consommation de carburant. DRIVE est complémentaire de Promothéus, un projet mis en œuvre dans le cadre d'Eurêka par les principaux constructeurs européens de voitures. Promothéus informatise l'automobile et a donc pour objet le développement d'équipements embarqués. DRIVE, sans négliger ceux-ci, met plutôt l'accent sur l'équipement des infrastructures.

Pour promouvoir l'enseignement par ordinateur et, en particulier, le recyclage, les Douze ont lancé le programme DELTA, doté de 20 millions d'ECU, soit 140 millions de francs pour deux ans. L'effort portera en particulier sur la mise au point de logiciels spécialisés. Les crédits de DRIVE comme de DELTA seront accordés, sur le modèle du projet ESPRIT, à des projets présentés par au moins deux laboratoires ou entreprises appartenant à des pays différents de la Communauté. La contribution budgétaire de la CEE est limitée à 50 % du projet.

Echec sur la fusion

Les Douze ont enfin formellement approuvé le lancement de la deuxième phase du programme ESPRIT (ou ESPRIT II). L'accord politique était intervenu en décembre, mais il manquait alors l'aval du Parlement européen. ESPRIT, lancé en 1984, organise, avec succès, la coopération entre les entreprises et les centres de recherche de la CEE dans l'ensemble des domaines couvrant les technologies de l'information. Les crédits affectés par le budget communautaire à ESPRIT II, soit 1 600 millions d'ECU sur cinq ans (12 milliards de francs) sont deux fois plus importants que ceux dont était doté ESPRIT I. Ce projet, en fait le plus important mis en œuvre par la CEE, bénéficiera d'un budget total de 3 200 millions d'ECU (24 milliards de francs).

La réunion de lundi a cependant été marquée par un échec. Les Douze n'ont pas réussi à s'entendre sur le montant des crédits à affecter au programme de recherche sur la fusion thermonucléaire au cours des années 1987-1991. Il s'agit d'un programme de longue haleine dont l'objectif est de produire de l'énergie grâce à la maîtrise de la fusion. L'Europe, qui s'est engagée dans cette voie depuis plusieurs années, est bien placée. Cependant, le Royaume-Uni, relayé par l'Espagne et le Portugal, la Grèce et l'Irlande, n'estime pas nécessaire de dépenser des sommes aussi importantes que ce qui est proposé par la Commission, soit environ 600 millions d'ECU (4,2 milliards de francs) sur cinq ans.

PHILIPPE LEMAITRE.

Un contrat de 24 millions de francs

Un système léger de transport français est acheté par les Japonais

La société Soulé, de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) a remporté un premier contrat à l'exportation pour son système «SK» de transport sur de courtes distances. Celui-ci a été retenu par la société Japan Gazoline Corporation (JGC) pour desservir l'exposition internationale qui se tiendra, au Japon, près de Yokohama, du mois de mars au mois d'octobre 1989.

Le contrat porte sur la fourniture par Soulé d'un système qui comportera vingt-cinq cabines automatiques capables de transporter, sur *650 mètres, trois mille personnes* à l'heure. Le montant de cette livraison s'élève à 24 millions de francs.

Le SK est un système très robuste de transport sur des distances de plus de 300 mètres, par exemple, entre le parking d'un centre commercial et une station de métro ou une gare de bus. Chaque cabine d'une dizaine de passagers roule sur des rails, entraînée à la vitesse de 20 km/heure par un câble sans fin. Une fois en station, la pince, qui agrippe le câble, débraye automatiquement et la cabine est freinée, puis tractée, par de petits tapis roulants à la vitesse de 1 km/heure pendant que les passagers montent et descendent. A la sortie de la station, les portes se ferment et la pince saisit progressivement le câble pour que la cabine atteigne sans à-coups sa vitesse de pointe. Les cabines se suivent toutes les douze secondes.

Mis au point par la société Soulé et M. Yann de Kermadec, le SK n'a connu, jusqu'à présent, que deux applications : une voie aérienne de 150 mètres de long desservant le pavillon français de l'exposition de Vancouver (Canada) *et une voie de* 310 mètres reliant le parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) à une zone de parking.

Le contrat signé avec les Japonais aidera peut-être la RATP à franchir le pas et à commander les quatre lignes à l'étude en région parisienne, à savoir entre les lignes de la station Montparnasse, pour le rabattement vers les stations Créteil et Noisy-le-Grand, et enfin entre la gare de Lyon et la gare d'Austerlitz sur le futur pont Gentil.

AL. F.

ÉNERGIE

La remontée des prix

Les pays producteurs de pétrole négocient les sacrifices nécessaires

Tandis que les cours du pétrole *s'envolaient, lundi 12 avril, sur tous* les marchés libres, suivant l'annonce surprise d'une prochaine conférence extraordinaire de l'OPEP, les discussions se poursuivaient entre tous les pays producteurs de brut, membres ou non de l'organisation, qui doivent se retrouver pour la première fois à Vienne le 23 avril, deux jours avant la conférence de l'OPEP.

Deux points restent à clarifier. D'abord, le nombre de pays non membres de l'OPEP, les « NOPEP » acceptant de participer à un effort global d'assainissement du marché. Jusqu'ici, seuls l'Egypte et le Mexique, qui ont pris l'initiative de fédérer les « NOPEP », ont officiellement accepté de participer à la réunion de Vienne. Par contre, la Colombie a fait savoir qu'elle n'enverra pas de représentant. Les participations de la Chine, de l'Angola, et surtout de l'URSS et de la Norvège restent également en suspens.

Un tiers de l'effort

La répartition de l'effort à accomplir pour rééquilibrer le marché, encombré de surplus depuis le début de l'année, demeure elle aussi incertaine. La plupart des observateurs estiment qu'une réduction globale de 1 million de barils par jour de la production, supportée pour partie par l'OPEP, pour partie par les « NOPEP », serait nécessaire.

Selon les statistiques mensuelles de l'Agence internationale de l'énergie, la production de pétrole a été au premier trimestre de 1988 supérieure de 5 % à celle de l'an dernier à la même époque, tandis que la consommation n'augmentait que de 0,8 %. Ce déséquilibre explique que, en dépit d'un déstockage moitié moins important que l'année dernière, les cours aient fortement diminué, passant d'environ 17,50 dollars à la fin de 1987 à moins de 16 dollars en mars.

Selon l'agence, c'est l'OPEP qui est pour l'essentiel responsable de ce déséquilibre. Bien que les treize pays aient maintenu leur rythme d'extraction dans les limites du plafond et des quotas prévus en décembre dernier, la production totale de 17,4 millions de barils/jour au premier trimestre est en effet supérieure de 10 % à celle de l'an dernier à la même époque (15,6 millions de barils/jour), la différence provenant pour l'essentiel de l'Arabie saoudite et de l'Irak. L'an dernier, en effet, le royaume saoudien et l'OPEP en général avaient accepté de fait de jouer une fois encore le rôle de producteur d'équilibre et de réduire massivement leur production pendant la période critique de la fin de l'hiver pour soutenir les prix.

Comme le montrent les chiffres, le problème cette année vient du fait qu'aucun pays n'assure plus ce rôle de producteur d'appoint chargé *in fine* d'équilibrer le marché. Les producteurs non membres de l'OPEP ont continué d'accroître leur production, bien qu'à un rythme relativement faible (+ 1,4 % au premier trimestre, soit 400 000 barils *par jour*).

Reste à décider qui acceptera à la fin du mois de limiter son rythme d'extraction et dans quelle proportion. A supposer même que tous les « NOPEP » pressentis (Egypte, Mexique, Chine, Malaisie, Oman, Angola, Colombie, URSS, Norvège) acceptent de faire un effort, le volume de leurs exportations, donc leur marge de manœuvre, reste relativement faible : 6 millions de barils/jour environ, soit environ la moitié de l'OPEP. Une baisse de 5 % de leurs exportations, en discussion depuis plusieurs semaines, ne représenterait que 300 000 barils par jour, soit à peine un tiers de l'effort jugé nécessaire. Or l'OPEP ne paraît jusqu'ici guère désireuse de procéder de nouveau à une coupe massive de sa propre production. Il est néanmoins probable que l'attente des réunions de Vienne soutienne psychologiquement le marché d'ici à la fin du mois, permettant ainsi aux pays producteurs de passer la période critique, sans nouveau sacrifice.

V. M.

EN BREF

● **Immobilier : achats massifs par les investisseurs japonais aux Etats-Unis.** — Manhattan, San Francisco, Los Angeles, Hawaii séduisent beaucoup les investisseurs japonais, selon des estimations publiées le mercredi 6 avril par des firmes californiennes. Grâce à la très forte appréciation du yen face au dollar, les Japonais, selon la firme de comptabilité Kenneth Laventhal and Co., ont acheté en 1987 pour 12,77 milliards de dollars de biens immobiliers aux Etats-Unis, soit une progression de 70 % par rapport à 1986 (7,53 milliards). En 1985, l'investissement avait été de 1,86 milliard de dollars.

En 1987, Hawaii, grâce à ses hôtels, a été en tête avec 3,3 milliards de dollars, suivi par la Californie avec 2,98 milliards et par New-York avec 2,34 milliards. La somme globale se répartit entre 5,19 milliards de dollars d'immeubles de bureaux, 4,57 milliards d'hôtels et 1,3 milliard de logements.

● **Débrayages aux usines Ciments Lafarge.** — A la suite de *l'échec de négociations salariales* avec la direction, le 6 avril, des débrayages de deux heures ont été observés à compter de cette date — dans des proportions variant de 30 % à 90 % du personnel — dans dix usines sur douze des Ciments Lafarge, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la CFTC. Le désaccord salarial porte sur des mesures spécifiques et sur des primes et non sur des augmentations générales, celles-ci étant au niveau de la branche (où un accord prévoit 2,25 % en niveau pour l'année). Le mouvement n'affecte plus que la moitié des usines depuis le 11 avril, la CFTC et FO s'étant retirées de la grève. Un accord salarial pourrait être conclu le mardi 12 avril avec une modification de dates pour les mesures envisagées.

● **Pêcheurs de Terre-Neuve.** — Le gouvernement de M. Chirac a indiqué qu'il prendrait *« des mesures »* en faveur des pêcheurs des zones de Terre-Neuve actuellement en conflit avec le Canada si leur situation sociale se détériorait. Environ trois cent trente pêcheurs, le plus souvent de Bretagne, sont concernés. Une délégation avait manifesté, le jeudi 7 avril à Paris, devant l'hôtel Matignon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FOUGEROLLE

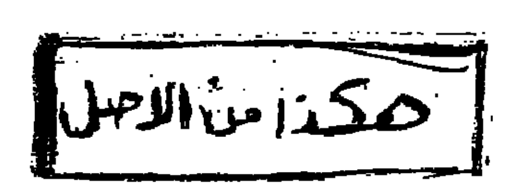
Le conseil d'administration de FOUGEROLLE, réuni le 7 avril 1988 sous la présidence de M. Jean-François Roverato, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 et examiné les résultats consolidés du groupe.

Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 8,9 milliards de francs en 1987 contre 8,4 milliards de francs en 1986.

Le bénéfice consolidé du groupe devrait s'élever à 133 millions de francs environ alors que le bénéfice de l'exercice précédent était de 83 millions de francs. Ces résultats ne sont pas établis à structure comparable, le groupe ayant dès 1987 harmonisé ses procédures de consolidation avec la nouvelle loi comptable, et élargi notamment le périmètre de consolidation aux activités concessionnaires et immobilières. Dans les mêmes conditions d'élaboration que l'année précédente, le chiffre d'affaires et les résultats consolidés du groupe en 1987 auraient enregistré une légère progression par rapport à ceux de l'exercice 1986.

La société mère FOUGEROLLE S.A. a réalisé un bénéfice net de 235 millions, comprenant une plus-value d'apport exceptionnelle de 212 millions, qui n'intervient pas dans la détermination des résultats consolidés. Il est rappelé que le résultat propre de FOUGEROLLE au titre de l'exercice 1986 s'élevait à 18,6 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 16 juin 1988 de distribuer un dividende net de 6 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3 F, soit un revenu global de 9 F par action contre 7,50 F pour l'exercice 1986.



Marchés financiers

Difficiles négociations avec Olivetti sur le rôle d'ATT en Italie

American Telephone and Telegraph (ATT), le géant américain des télécommunications, portera-t-il sa part au capital d'Olivetti de 22 % à 40 % ? Les discussions ouvertes à ce sujet entre les deux compagnies se sont jusqu'ici soldées par un échec à cause de *« significatives différences de fond »*, selon un communiqué publié par Olivetti le 11 avril. La coopération avec ATT se poursuivra *« dès lors qu'elle ne met pas en discussion les valeurs fondamentales d'identité et de culture »* d'Olivetti, a précisé M. De Benedetti, PDG de la firme d'Ivréa.

ATT était entré au capital d'Olivetti en 1983. L'accord signé prévoyait que sa part reste inférieure à 25 % les cinq premières années avec, ensuite, une montée possible à 40 %. Les deux entreprises tissaient en parallèle des liens technologiques et commerciaux (ATT distribue des micro-ordinateurs Olivetti aux Etats-Unis).

Le problème aujourd'hui, pour M. De Benedetti, n'est pas simple. D'abord parce que, possédant directement 13 % seulement d'Olivetti, il entend néanmoins en rester l'*« actionnaire de référence »*. Il l'a pu jusqu'ici grâce à un « syndicat » formé avec d'autres actionnaires. Mais pour l'avenir, ATT souhaite peser d'un poids plus lourd ; il aurait *même proposé* de prendre la majorité du capital. M. De Benedetti ne peut accepter une telle remise en cause de *« l'indépendance »* d'Olivetti.

Toutefois, M. De Benedetti essaie, par ailleurs, de pousser son pion dans l'actuelle restructuration des télécommunications italiennes. Il souhaite que le groupe d'Etat STET adopte les centraux publics d'ATT d'une part, et, d'autre part, regrouper, autour d'Olivetti le secteur des télécoms privées (centraux destinés aux entreprises). C'est dans ce cadre qu'ATT souhaite augmenter sa part dans Olivetti. La négociation est donc importante : rien moins que la place du groupe américain dans l'*électronique italienne*.

E. L. B.

Dow entre dans le capital de la Montedison

Le groupe chimique américain Dow Chemical vient de racheter 2 % du capital de la firme milanaise Montedison récemment passée dans l'orbite de la nouvelle constellation agro-alimentaire Ferruzzi.

Dans un communiqué, sa direction explique qu'il s'agit d'*« une excellente opportunité pour notre portefeuille d'investissements »*. Trois raisons fondamentales ont, selon elle, guidé son choix pour placer les économies de Dow : les bons résultats de la société italienne, la sous-évaluation boursière de ses actions et les perspectives ouvertes par la restructuration des participations non stratégiques décidée par le nouvel actionnaire. Dow Chemical évoque également la bonne santé de l'industrie chimique européenne, ainsi que les discussions entre Montedison et le groupe d'Etat ENI pour la restructuration de la chimie italienne.

La direction de la Montedison considère, de son côté, comme *« significatif »* que Dow Chemical *« ait porté jugement hautement positif sur la stratégie annoncée par l'actionnaire majoritaire pour exprimer le potentiel du groupe Montedison »*. Dow Chemical est le septième chimiste mondial avec un chiffre d'affaires de 13,4 milliards de dollars pour 1987. Son bénéfice net est de 1,2 milliard de dollars.

● **Honeywell crée une société mixte en URSS pour le contrôle industriel.** – Le groupe américain Honeywell signera, le 14 avril à Moscou avec le ministère soviétique de production d'engrais minéraux, un accord pour la création d'une société mixte dans le contrôle industriel. Il s'agit d'une des premières entreprises américano-soviétiques créées depuis janvier 1987, dans le cadre de la loi autorisant des sociétés occidentales à devenir partenaires de ministères soviétiques. Le capital sera détenu à 49 % par la filiale autrichienne d'Honeywell (pour un *investissement initial estimé à 1 million de dollars*) et à 51 % par les Soviétiques. La société, baptisée Sterch, fournira des systèmes de contrôle de fabrication pour la centaine d'usines d'engrais chimiques gérées par le ministère.

Feu vert à la contre-OPA de Martini et Rossi sur Bénédictine

Le ministre de l'économie, *M. Edouard Balladur*, a *donné*, le 11 avril, son accord au titre des investissements étrangers à Martini et Rossi (filiale du groupe General Beverage à capitaux suisses), candidat au rachat de la société Bénédictine. La Société des Bourses françaises doit incessamment se *prononcer sur* la recevabilité de l'offre de Martini et Rossi lancée en février pour contrer un OPA concurrente de Remy et associés, filiale de Remy Martin sur la firme des liqueurs de Fécamp.

L'offre initiale de Remy et Associés portait sur 60 % du capital « au *plus* », *au prix unitaire de 6 200 F* par action, soit un montant total de 520 millions de francs. De son côté, Martini et Rossi avait proposé 917 millions de francs pour l'ensemble des titres Bénédictine.

Hostile à l'offre de Remy et Associés, le PDG de Bénédictine, *M. Alain le Grand, avait tenté en* février d'y résister par une augmentation de capital réservée à deux actionnaires, le britannique Withbread et l'Union d'études et d'investissement. Reportée à plusieurs reprises, pour des motifs de procédure, cette opération n'a pas eu lieu, *retardant* d'autant la fin de l'OPA de Remy et Associés. M. Legrand réussit entre-temps à se trouver un « allié » avec *Martini* et *Rossi*.

Le feu vert donné à ce dernier par M. Balladur ouvre la voie à un bras de fer. Remy et Associés indiquait en effet le 11 avril qu'il était *« toujours dans la course »*. Une surenchère sur l'intégralité du capital de la part de la filiale de Remy Martin reste probable.

NEW-YORK, 11 avril ↑

Nouvelle avance

Pour la cinquième journée consécutive, les cours ont progressé lundi à Wall Street. Mais le moins que l'on puisse dire est que, cette fois-ci, le marché de New-York s'est avancé *sur* la pointe des pieds. L'indice Dow Jones des industrielles poussa bien une *petite pointe* à 2 110,08. *Mais il revint* bien vite en arrière, pour s'établir à 2 095,98, soit à 5,80 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été à la mesure de ce résultat. Sur 1 989 valeurs traitées, 927 ont progressé, 625 ont baissé et 437 n'ont pas varié.

La hausse des prix pétroliers n'a guère impressionné la Bourse américaine. Néanmoins, elle a eu un relent d'inflation, dont les opérateurs ont tenu compte dans leur jugement. D'autre part, la prochaine réunion du G 7, le 14 avril, a indiscutablement déclenché un réflexe de prudence, encore qu'il soit acquis que les grandes nations réaffirment les grandes orientations des accords du Louvre.

Troisième facteur d'incertitude : la publication jeudi des résultats du commerce extérieur pour février. Les prévisions font état d'une nouvelle contraction du déficit vers 11 milliards de dollars. Mais on ne sait jamais. Très bas, le niveau de l'activité a reflété le sentiment général d'attentisme. Au total, 146,37 millions de titres ont changé de mains, contre *169,3* millions vendredi.

VALEURS	Cours du 8 avril	Cours du 11 avril
Alcoa	45 1/2	45 1/8
Allegis (ex-UAL)	86	85 1/4
A.T.T.	28 1/8	27 7/8
Boeing	47 3/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	25 1/2	25 5/8
Du Pont de Nemours	86 7/8	87 1/4
Eastman Kodak	42	42
Exxon	44 3/4	44 3/4
Ford	46 5/8	47 1/4
General Electric	42 1/2	42 3/8
General Motors	75 3/8	75 3/8
Goodyear	67	67 3/8
I.B.M.	112	113 5/8
I.T.T.	47 7/8	47 1/2
Mobil Oil	47 5/8	48 1/8
Pfizer	57 1/2	57 1/4
Schlumberger	37 5/8	37 1/2
Texaco	49 1/4	48 7/8
Union Carbide	24 3/4	24 5/8
U.S.X.	31 3/8	31 7/8
Westinghouse	54 1/8	54 3/4
Xerox Corp.	54	55 1/4

PARIS, 11 avril ↑

Reprise

Tous les bronzés étaient de retour lundi rue Vivienne. Y a-t-il un rapport de cause à effet ? Les échanges ont été un peu plus étoffés, surtout les cours se sont raffermis à toute allure. Après une panne, qui avait affecté le fonctionnement du marché en continu dans la matinée, le premier score tombait à 11 h 15 avec la remise en retour du système : + 1,4 %. L'avance s'accentuait par la suite, si bien qu'à la clôture de la séance principale l'indicateur instantané enregistrait une progression de 1,9 %.

Toutes les vedettes se sont regroupées dans le peloton de tête, Compagnie bancaire, CSF, Lafarge, Chargeurs, Crédit national, Michelin, L'Oréal, BSN, Paribas, Saint-Gobain, Peugeot, Elf, Dassault, Bouygues et Nord-Est.

Les valeurs de second plan n'ont pas été de reste. Bref, la Bourse avait retrouvé une mine superbe. Manquait la vigueur, avec des échanges, malgré tout, encore assez maigres.

Explications de la hausse : la fermeté de Wall Street à la fin de la semaine écoulée et la perspective d'une nouvelle réduction du déficit commercial américain pour février, dont le résultat sera publié jeudi à 14 h 30.

Pas fous, les boursiers ne cédaient quand même pas à une joie béate. *« En matière de désinflation, le meilleur est derrière nous »*, disait l'un d'entre eux en suggérant de surveiller les taux d'intérêt qui *« ne sont pas si élevés qu'on le prétend »*. Et d'ajouter : *« Attendons New-York ce soir. »* Les réflexions de deux anciens, qui se retrouvaient après quinze jours de vacances, en disent long sur le sentiment général : *« Alors, tout est sauvé ? » « Pour aujourd'hui, oui. »*

Cap Groupe lance une OPE sur Sema Metra (24 actions Cap à émettre pour 1 Sema Metra).

La cotation de Penarroya a été suspendue. Au premier étage, royaume des obligations, la tendance était aussi à la fermeté mais *« avec pas grand-chose »*. *« J'ai des acheteurs, de un à dix ans »*, disait un spécialiste, qui avouait n'être pas encore dans le bain.

LONDRES, 11 avril ↑

Nette progression

Les valeurs ont débuté lundi un nouveau terme boursier sur une forte hausse. L'indice FT clôturant en progrès de 20,4 points, à 1 433,8 (+ 1,42 %). Le marché était modérément actif avec 405 millions de titres *échangés*. *En progrès initial* avec la baisse d'un demi-point à 8 % des taux d'intérêt britanniques à la veille du week-end et dans le sillage de la bonne tenue de Wall Street, les actions ont poursuivi leur progression, encouragées par la reprise des cours du brut à l'annonce d'une conférence des pays membres et non membres de l'OPEP le 23 avril prochain. Les valeurs pétrolières (Shell et BP) ont réduit leurs gains en fin de journée, mais restaient fortement soutenues. La fermeté du dollar était aussi à l'origine de la vigueur du marché, favorisant particulièrement les titres tournés vers l'exportation, comme ICI. Hausse notable des valeurs industrielles (Rank Organisation), des magasins (Great Universal Stores) et des pharmaceutiques (Beecham). Bonne tenue des fonds d'Etat et des mines d'or.

TOKYO, 12 avril ↑

Reprise en fin de séance

Après avoir monté en début de séance, *puis baissé, le marché japonais* s'est redressé en fin de journée, regagnant tout le terrain perdu et même un peu au-delà. *A la clôture*, l'indice Nikkeï s'établissait à 26 930,84, soit à 5,97 points au-*dessous de son niveau précédent.*

Les investisseurs ont été encouragés à reprendre quelques positions sur *« les perspectives relativement bonnes pour la semaine »*, faisait remarquer un courtier. *« Il se pourrait que le G 7 stabilise le dollar et que le solde du commerce extérieur américain soit prometteur »*, a-t-il encore ajouté. L'activité, déjà moins forte la veille, a *encore diminué, avec 750 millions* d'actions échangées, contre 900 millions la veille, témoignant ainsi de la *prudence ambiante.*

VALEURS	Cours du 11 avril	Cours du 12 avril
Akaï	635	640
Bridgestone	1 400	1 390
Canon	1 180	1 250
Fuji Bank	3 450	3 450
Honda Motors	1 800	1 880
Matsushita Electric	2 820	2 880
Mitsubishi Heavy	760	749
Sony Corp.	5 480	5 660
Toyota Motors	2 420	2 450

FAITS ET RÉSULTATS

● **OPA de Saint-Gobain sur Wolverine Technologies.** – Saint-Gobain, par l'intermédiaire de sa filiale SG Acquisition Corp., a lancé, *le 11* avril, une surenchère sur le groupe américain Wolverine Technologies Inc., un fabricant de produits en vinyl, sur lequel un autre groupe américain, Ply-Gem, avait lancé une première offre publique d'achat (OPA). Ply-Gem, négociant de revêtements, qui possède déjà 3,6 % du capital de Wolverine, proposait 18,50 dollars par action. Le groupe français en offre 23 dollars par titre. L'opération, si elle réussissait, représenterait pour Saint-Gobain 90 millions de dollars (540 millions de francs). Wolverine Technologies a réalisé un chiffre d'affaires de 111 millions de dollars en 1987 (645 millions de francs) et a dégagé un bénéfice d'exploitation de 8,4 millions de dollars (49 millions de francs).

● **Mise en place d'un mécanisme de protection de Lazard Londres.** – La banque d'affaires française Lazard Frères et Cie et le groupe diversifié britannique Pearson, viennent de se mettre d'accord pour protéger le capital de la Banque Lazard Londres qu'ils détiennent à part égale par le biais de la société Lazard Partners. Cet accord vise essentiellement à protéger Lazard Partners d'une modification du capital de Pearson. Il contraint, jusqu'en 2009, Pearson (presse, édition de loisirs...), si son actionnariat majoritaire venait à être modifié, à céder la totalité des parts qu'il détient dans Lazard Partners aux associés gérants de Lazard.

Il devient, en outre, impossible, selon le nouvel accord, de dissoudre Lazard Partners jusqu'en 2009. A partir de 2009, le même mécanisme de cession totale des parts de Pearson dans Lazard Partners pourrait être mis en place en toutes circonstances.

● **Sanofi entre dans le capital de Nina Ricci.** – C'est finalement à hauteur de 38 % que Sanofi (Elf-Aquitaine) est entré dans le capital de Nina Ricci (*le Monde* du 12 avril), en raison de participations croisées existant entre des filiales et la maison mère Nina Ricci. Le groupe a payé 260 millions de francs son billet d'entrée, qui va lui permettre de réaliser un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs dans la parfumerie sélective de luxe, plus globalement de 6 milliards dans la branche « parfums, cosmétiques », qui le placera parmi les dix premiers mondiaux.

● **Lancement de l'offre publique d'échange des titres Séma-Métra contre des actions Cap Group.** – Dans le cadre de la fusion de Séma-Métra, quatrième société de service informatique française, avec l'un des premiers groupes de services britanniques Cap Group PLC (*le Monde* du 31 mars), l'offre publique d'échange a débuté le 11 avril et durera jusqu'au 11 mai inclus. L'échange porte sur tous les titres Séma-Métra contre des actions Cap Group, à raison de vingt-quatre actions Cap Group pour une Séma-Métra.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	222 10	206 80 o	Le gd livre du mois	220	228 80
Amault & Associés	387	381	Loca Investissement	256	260
Asystel	294 50	300	Locamic	146	146 50
B.A.C.	436	440	Marlin Immobilier	257	....
B. Demachy & Assoc.	380	380	Metallurg. Minière	104	100
B.I.C.M.	620	620	Métrologie Internat.	272 50	283 50 d
B.I.P.	430	440	Microservice	134	134
Bolloré Technologies	700	708	M.M.B.M.	398	398
Boiron	740	....	Molex	224	225
Câbles de Lyon	1039	1058	Navale-Delmas	483	488
Calberson	626	630	Olivetti-Logabax	170	185
Canal Plus	442	460	Om. Gest.Fin.	273	280
Cardif	1200	1200	Poubourg (C. In. & Fin.)	98	98 80
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248 90	248 90	Razel	700	728 d
C.A.T.C.	124	124 50	St-Gobain Emballage	1112	1120
C.D.M.E.	824	824	St-Honoré Matignon	155 10	154
C. Equip. Elect.	290 50	290 50	S.C.G.P.M.	140	140
C.E.G.I.D.	476	476	Segin	258 20	265
C.E.G.E.P.	148	148	Sema-Metra	575	....
C.E.P.-Communication	1140	1150	S.E.P.	1127	1100
C.G.I. Informatique	550	552	S.E.P.R.	1155	1155
Ciments d'Origny	426	441	Sligos	1140	1186 d
C.N.I.M.	262	262	S.M.T.Goupil	208	212
Concept	215	223 60	Sodielog	635	636
Conforama	485	485	Sopra	245 40	255 20
Creeks	320	325	TF 1	171	175
Dafsa	145	145	Unilog	108	105
Dauphin	3200	....	Union Financ. de Fr.	401	408
Desquenne	1030	1030	Valeurs de France	314	308
Deville	624	630			
Dumény-Lebié	820	898			
Editions Belfond	111 30	112 30			
Elysées Investiss.	20 50	20 70			
Finacor	416	414			
Guintoli	510	530			
Guy Degrenne	868	....			
I.C.C.	229 50	229			
IDIA	157	158 50			
I.G.F.	147 50	141 80			
IM2	118 80	....			
Int. Metal Service	180	180			
La Commande Electron.	202	208			

Marché des options négociables le 11 avril 1988

Nombre de contrats : 8 404

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	240	35	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 000	135	–	13	42
Michelin	160	22,20	25	6,40	–
Midi	1 000	430	470	6	–
Paribas	360	3,50	10,50	65	–
Peugeot	1 000	43	76	–	–
Saint-Gobain	400	13	18	17	–
Thomson-CSF	152	20	20	6,50	13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 avril 1988

Nombre de contrats : 70 494

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,70	101,70	101,10
Précédent	102,25	101,25	100,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	3,06	3	0,34	1,35

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,71 F =

Le dollar a plafonné, mardi 12 avril, sur toutes les grandes places financières internationales, s'échangeant, en particulier, à 5,71 F (contre 5,7115 F la veille). L'activité est normale. D'après les cambistes, les opérateurs attendent les résultats du commerce extérieur américain, qui seront publiés jeudi, mais aussi la réunion du G 7 le même jour.

FRANCFORT	11 avril	12 avril
Dollar (en DM)	1,6838	1,6840

TOKYO	11 avril	12 avril
Dollar (en yens)	125,71	126,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 avril)	7 3/16-7 5/16 %
New-York (11 avril)	6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	8 avril	11 avril
Valeurs françaises	102,2	104,4
Valeurs étrangères	108,6	110

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	287,4	293,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 avril	11 avril
Industrielles	2090,18	2095,98

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 avril	11 avril
Industrielles	1 413,4	1 433,8
Mines d'or	221,4	221,3
Fonds d'Etat	91,01	91,05

TOKYO

	11 avril	12 avril
Nikkeï Dow Jones	26 924,37	26 930,84
Indice général	2 183,58	2 182,82

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7085	5,7115	+ 25	+ 40	+ 70	+ 95	+ 240	+ 320
$ can.	4,6111	4,6135	– 54	– 31	– 85	– 50	– 203	– 113
Yen (100)	4,5109	4,5168	+ 131	+ 150	+ 281	+ 313	+ 869	+ 953
DM	3,3884	3,3916	+ 116	+ 135	+ 242	+ 268	+ 764	+ 834
Florin	3,0205	3,0232	+ 98	+ 101	+ 187	+ 203	+ 586	+ 640
FB (100)	16,6599	16,2028	+ 170	+ 275	+ 448	+ 569	+ 1 436	+ 1 814
FS	4,0912	4,0963	+ 198	+ 218	+ 400	+ 427	+ 1 192	+ 1 278
L (1 000)	4,5732	4,5756	– 104	– 70	– 208	– 161	– 685	– 505
£	10,5607	10,5748	– 57	– 17	– 82	– 13	– 210	– 22

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 13/16	6 15/16	6 7/8	7	7 1/16	7 3/16
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2
F.S.	1 3/4	2	1 11/16	1 13/16	1 11/16	1 13/16	2 1/16	2 3/16
L (1 000)	7 7/8	8 5/8	9 1/2	10	10 1/8	10 1/2	10 5/8	10 7/8
£	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F. franç.	7	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 11 AVRIL

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1596	4,5 % 1973	1450	1460	1460	+ 0 69
....	C.N.E. 3 %	3826	3825	3825	− 0 03
1024	B.N.P. T.P.	1032	1033	1033	+ 0 10
1036	C.C.F. T.P.	1088	1089	1088	+ 0 18
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1265	Renault T.P.	1248	1248	1250	+ 0 16
1480	Rhône-Poul. T.P.	1488	1488	1488	....
1238	St-Gobain T.P.	1245	1236	1236	− 0 72
1176	Thomson T.P.	1178	1179	1179	+ 0 08
355	Accor	367	385	381	+ 3 81
460	Air Liquide	457	465	466	+ 1 97
1790	Alcatel	1707	1740	1740	+ 1 93
1120	Als. Superm.	1135	1141	1141	+ 0 53
205	A.L.S.P.I.	206 10	211	207 60	+ 0 73
230	Alsthom ★	237	242	241 60	+ 1 90
2010	Arjom. Prioux	2020	1998	2005	− 0 74
385	Avenir-Havas	411	424 90	423	+ 2 92
750	Aux. Entrepr. ★	731	742	742	+ 1 50
670	Av. Dassault ★	689	691	720	+ 4 50
315	BAFIP	305	310	310	+ 1 64
280	Bail-Equipem. ★	270	270	270	....
870	Bail Investiss.	833	830	848	+ 1 82
225	B.N.P. C.I.	233 50	242	242	+ 3 64
415	Cie Bancaire ★	394	398 50	404	+ 2 54
320	Bazar H.-V.	299	305 20	309	+ 3 34
375	Béghin-Say ★	380	385	387 30	+ 1 92
720	Berger (Mie)	720	705	705	− 2 08
605	Bic ★	590	597	608	+ 3 05
1020	B.I.S.	934	965	980	+ 4 93
2020	Bongrain S.A.	1920	1955	1954	+ 1 77
750	Bouygues ★	800	805	821	+ 2 63
65	B.P. France ★	63 10	61 30	62 10	− 1 58
3910	B.S.N. ★	3945	4015	4079	+ 3 40
1850	Cap Gem. S. ★	1694	1720	1748	+ 3 19
1310	Carnaud	1257	1291	1291	+ 2 70
2080	Carrefour ★	2107	2147	2160	+ 2 52
111	Casino	110	112	111 70	+ 1 55
96	Casino A.D.P.	97	99	98	+ 1 03
965	C.C.M.C.	965	970	970	+ 0 52
680	Cetelem	671	685	688	+ 2 53
485	Cerus	460	470	470	+ 2 17
1180	C.F.A.O. ★	1140	1148	1150	+ 0 88
225	C.G.E.	219	229	230	+ 5 02
820	C.G.I.P. ★	796	798	815	+ 2 39
800	Chargeurs S.A. ★	798	799	815	+ 2 13
810	Ciments franç. ★	806	830	833	+ 3 35
410	Club Méditer. ★	397 50	404	403	+ 1 38
163	Codetel ★	158	158 10	157 10	− 0 57
295	Colimeg	291	292	292 10	+ 0 38
1790	Coles	1720	1763	1753	+ 1 92
171	Compt. Entrepr.	170 60	170 30	168	− 1 47
580	Compt. Mod. ★	567	570	572	+ 0 88
890	Créd. Foncier	848	850	850	+ 0 24
380	Crédit F. Imm. ★	381	391	387	+ 1 57
111	C.C.F.	109 90	112	111 10	+ 1 09
480	Créd. Lyon. (CI)	458	463	470	+ 2 62

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 11/4

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 683	5 711	5 500	5 900
ECU	7 042	7 040	....	....
Allemagne (100 DM)	339 280	339 140	329	349
Belgique (100 F)	16 202	16 202	15 650	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	302 310	302 210	293	313
Danemark (100 krd)	88 630	88 630	85	92
Norvège (100 k)	90 825	90 900	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 622	10 610	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 265	4 256	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 573	4 572	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 250	409 850	397	418
Suède (100 krs)	96 190	96 230	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 280	48 265	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 104	5 128	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 150	4 152	3 900	4 650
Canada ($ can 1)	4 584	4 602	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 523	4 507	4 360	4 580

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/4
Or fin (kilo en barre)	81800	82250
Or fin (en lingot)	82000	82350
Pièce française (20 fr)	514	512
Pièce française (10 fr)	350	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	542
Pièce latine (20 fr)	471	474
Souverain	602	604
Pièce de 20 dollars	2820	2825
Pièce de 10 dollars	1417 50	1440
Pièce de 5 dollars	795	.....
Pièce de 50 pesos	3135	3125
Pièce de 10 florins	492	505
Or Londres	448 60	450 15
Or Zurich	448	448 50
Or Hongkong	448 95	450 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

مكبر من الاصل

Le Monde

La campagne en référé

M. Chirac et les affiches de M. Mitterrand

Une campagne électorale peut aller sans procès, mais, si d'aventure tel ou tel candidat trouve matière à en engager un, ce n'est jamais néfaste à sa publicité. Est-ce dans ce but que M. Jacques Chirac a fait délivrer à son adversaire François Mitterrand une assignation en référé qui devait être plaidée mardi 12 avril devant M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris ? *Le premier* ministre-candidat reproche au candidat-président d'avoir laissé en place depuis le 8 avril à 0 heure, heure d'ouverture de la campagne officielle, des affiches « La France unie » couvrant des panneaux de 12 mètres sur 3 mètres, soit 36 mètres carrés, alors que le code électoral limite leur surface, une fois la campagne officielle ouverte, à 16 mètres carrés.

L'annonce de cette assignation a *entraîné deux sortes de réactions*, les unes politiques, les autres juridiques.

Pour le Parti socialiste et plus précisément M. Pierre Bérégovoy, directeur de la campagne de M. Mitterrand, *« le procès mis en œuvre par M. Chirac démontre l'énervement du candidat RPR ». « Il s'agit*, a-t-il ajouté, *d'une opération médiatique à laquelle il sera répondu en temps et lieu utiles. »*

Une autre assignation de M. Chirac vise M. Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris du PS, ainsi que les sociétés Print Offset, Promo-Service, Media-Service Presse, pour une campagne d'affichage comportant ces mots : *« Il arnaque : oui, c'est Chirac »*, que ce dernier tient pour injurieux.

La question était de savoir mardi 12 avril si les affiches de M. Mitterrand, jugées trop grandes par son adversaire, pouvaient donner lieu à un référé, alors que, selon M. Georges Kiejman, avocat du président-candidat, ces panneaux sont en cours de démontage, que sur les dix mille *mis en place dans toute la France*, trois cents seulement dont quarante à Paris tombent sous le coup de critiques qui n'auront plus lieu d'être lorsque la décision sollicitée risque d'intervenir.

On pouvait dès lors s'orienter vers un report de l'audience. Il restait à savoir *si Me Patrick Devedjian*, avocat de M. Chirac, accepterait ce compromis, la cause ayant de toute façon reçu l'écho qui en était attendu...

Selon la SOFRES

M. Chirac a été un bon premier ministre

Pour 61 % des Français interrogés par la SOFRES pour *le Figaro* (1), M. Chirac a été un *« bon »* premier ministre, *29 %* le jugeant *« mauvais »*. Que ce soit pour l'ensemble des Français ou pour les seuls électeurs RPR-UDF, les ministres qui *« ont le mieux réussi depuis mars 1986 »* sont dans l'ordre MM. Charles Pasqua, Edouard Balladur, Mme Michèle Barzach, MM. Philippe Séguin, François Guillaume, qui dépassent les 10 %.

Interrogés sur le bilan du gouvernement dans un certain nombre de domaines, les Français considèrent qu'il est *« plutôt négatif »* pour *« la marche de l'économie française »*, *« la lutte contre le chômage »*, *« l'immigration »*, *« l'information et la télévision »*. En revanche, pour *« la sécurité des citoyens »*, *« la lutte contre le terrorisme »*, *« la politique culturelle »*, *« la paix sociale »* et *« la lutte contre l'inflation »*, les avis sont plutôt positifs. Si ceux qui approuvent la privatisation de certaines banques sont aussi nombreux (40 %) que ceux qui la désapprouvent, un léger avantage (43 % contre 40 %) apparaît en faveur de la privatisation d'entreprises nationalisées.

Parmi les mesures qui recueillent plus d'approbation que de désapprobation figurent le rétablissement du scrutin majoritaire, la libération des prix et l'obligation de présenter ses papiers d'identité *en cas de contrôle*. En revanche, les Français sont majoritairement hostiles à la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et à la privatisation de TF 1..

Pour 48 % des Français, la situation de la France est *« pareille qu'en mars 1986 »*. Elle est *« meilleure »* aux yeux de 24 % et *« moins bonne »* à ceux de 23 %.

58 % donnent raison à M. Chirac d'avoir accepté *« de jouer le jeu de la cohabitation »* et 24 % lui donnent tort. Les Français sont partagés sur l'attitude du gouvernement dans l'affaire des otages ; 38 % estiment qu'il *« a fait trop de concessions aux Etats qui détiennent les terroristes* [40 % partageaient cet avis en décembre 1986] et 37 % considèrent qu'il *« n'a rien cédé sur l'essentiel »* (c'était l'avis de 34 % en décembre 1986). Enfin, 48 % approuvent le report de la réforme du code de la nationalité après l'élection présidentielle, 30 % étant d'un avis contraire.

(1) Le sondage a été réalisé les 25 et 26 mars auprès d'un échantillon de 1 000 personnes.

Sur le vif

Tu votes, chérie ?

Qu'est-ce qui vous arrive, les mecs ? Où avez-vous la tête ? Non mais, vous avez vu un peu comment ils vous traitent, les candidats à la présidentielle ? *Pire que les juifs*, les immigrés, les gay ou les handicapés. Il n'y en a que pour les nanas, dans cette campagne. Mon Jacquot joue les jolis cœurs et nous fait de l'œil à longueur de rues, de couloir de métro et de derrières de bus. Mon Mimi, c'est mon chouchou, il n'arrête pas de me le rappeler, c'est le chéri de ces dames. Mon Babarre nous fait confiance à nous, les femmes. Pas à vous, les hommes.

Mes copains du service politique vous le signalent et vous ne dites rien ! Vous ne protestez pas, vous ne vous révoltez pas. Au contraire, paraît que vous allez vous ruer aux urnes, pauvre troupeau. hébété, exploité de toute éternité, obligé de nourrir et de défendre l'espèce, de se crever à la guerre et au boulot. *Non mais, je rêve !*

Enfin, réveillez-vous, faites valoir vos droits de minorité opprimée, menacée, écrasée par *une majorité caquetante*, conquérante, qui est en train de grignoter ce *qui* vous reste de fierté, de dignité ! Même Arlette Laguiller n'a pas une pensée, une attention, pas un mot en particulier *pour* les travailleurs. Faut toujours qu'elle leur colle les travailleuses aux fesses.

Il ne vous reste que douze jours, c'est pas lourd, pour exiger un SMIC au troisième mari d'une mère au travail. Une allocation, sur justificatif tamponné par le pharmacien, à *l'utilisateur* permanent de préservatifs. Une *prime* au père célibataire. Une revalorisation de la retraite des vieux. Compte tenu de leur espérance de vie, dès qu'ils sont usés, on les jette, c'est les vieilles qui vident les caisses, il n'y a pas de raison.

Pas de raison non plus pour ne pas voir fleurir sous nos marronniers une dernière vague d'affiches et de slogans uniquement destinés à racoler ces messieurs, et signés Bernadette, Eve et Danielle.

CLAUDE SARRAUTE.

Décès du général Jacques Faure

Un compagnon des extrémistes pendant la guerre d'Algérie

Le général de division Jacques Faure, qui avait été impliqué dans le putsch d'Alger, est décédé le 9 avril à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Une première fois, à la fin de 1956, alors *qu'il était adjoint au commandant* de la division d'Alger, il avait pris contact, dans cette ville, avec des « comités extrémistes » dont il avait adopté les thèses. Il les avait ensuite soutenus dans une conférence prononcée à l'Institut des hautes études de la défense nationale, puis avait préparé un plan aux termes duquel les principaux chefs militaires d'Algérie, et, à leur tête, le général Salan, devaient prendre position contre la métropole. Il s'en *ouvrit alors à un haut fonctionnaire de* la sécurité, le secrétaire général de la préfecture d'Alger, M. Paul Teitgen, qui enregistra ses propos à son insu. Rappelé à Paris, le général, après une entrevue orageuse avec M. Bourgès-Maunoury, ministre de la défense, fut *frappé d'un mois* d'arrêts de forteresse, en janvier 1957.

Lors de l'élection législative du 19 mai 1957 dans le Rhône, le général Jacques Faure posa sa candidature sous l'étiquette d'indépendant d'union nationale avec l'appui des poujadistes. Il se retira avant le scrutin. En juillet 1958, il fut de nouveau nommé en Algérie comme commandant de la 27e division d'infanterie alpine et de la subdivision de Tizi-Ouzou.

En 1960, il devait être rappelé en métropole, en mai 1961, et inculpé pour atteinte à la sûreté de l'État (« complot de Paris »), en liaison avec le putsch d'Alger. Le général Jacques Faure fut alors jugé et condamné, avec le colonel Roland Vaudrey, à la plus lourde peine infligée aux accusés présents dans le box : dix ans de détention criminelle. Libéré en avril 1966, il fut complètement réintégré et, septembre 1982 dans le cadre de réserve.

Né le 2 mars 1904 à Bordeaux (Gironde), le général de division Jacques Faure était ancien élève de Saint-Cyr (1925). Après avoir été affecté dans les chasseurs alpins, à l'Ecole de haute montagne de Chamonix, il participa, en mars 1940, à la campagne de Norvège, au sein du corps expéditionnaire de Norvège dont il fut, après les combats de Narvik, le chef d'état-major. Rapatrié par la Grande-Bretagne, il refusa de se rallier au général de Gaulle. Placé plus tard en congé d'armistice, il reprend de l'activité en mars 1943 et devient commandant en second du 1er régiment de chasseurs parachutistes. Il participe au débarquement de Sicile et aux combats d'Italie, puis à la campagne de France. En 1945, il prend la direction de la section d'études des troupes aéroportées à l'état-major de l'armée, puis passe au 3e bureau. En 1947, il commande le groupement no 3 de la 2e division aéroportée et est désigné en 1952 pour faire partie de la délégation française à la Conférence sur l'armée européenne et du comité intérimaire de la CED. Il prend alors nettement position contre le ministre de la défense de l'époque, M. Pleven, qui le mute en Autriche. En mai 1954, alors qu'il est commandant de l'Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Maixent, il cumule ces fonctions avec celles de chef de l'état-major particulier du ministre de la défense nationale du cabinet Mendès France et celles de directeur du groupe de travail chargé de l'étude des modalités d'application des accords de Londres et Paris, avant d'être nommé en Algérie.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE : la manifestation du FLNKS est interdite.** — Le haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie a signé mardi *12 avril un arrêté interdisant le meeting* prévu par le FLNKS le samedi 16 avril à Nouméa. L'annonce par les indépendantistes de ce rassemblement destiné à *« expliquer »* à l'opinion *la campagne de boycottage que* le FLNKS va engager à l'occasion des élections régionales du 24 avril avait été aussitôt suivie par un appel du RCPR à une contre-manifestation. Le haut commissaire a considéré que *« des troubles graves à l'ordre public et des risques d'affrontements »* pourraient *« résulter des manifestations et contre-manifestations ou attroupements sur la voie publique en cette période ». — (Cor.)*

● **Précision.** — Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* daté 12 avril, c'est Camille Mapéri — et non Régis Wamytan — qui a été légèrement blessé par balle au bras lors des incidents qui se sont produits dimanche 10 avril à Nouméa.

● **Grève des navigants : Air Inter assure 93 % du trafic.** — La direction d'Air Inter affirme qu'elle réalisera deux cent quatre-vingt-dix-neuf vols sur les trois cent vingt et un prévus, soit 93 %, au cours de *la journée du 12 avril, en dépit de la* grève de trois jours organisée par les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et des mécaniciens (SNOMAC).

Ceux-ci ont décidé d'appeler à un arrêt de travail du lundi 11 au mercredi 13 avril pour obtenir une expérimentation en équipage à trois de l'Airbus A-320, conçu pour être *conduit par deux pilotes seulement.*

★ Renseignements pour Paris : 45-39-25-25, de 7 heures à 21 heures : pour la province : centre de réservation régional *ou consultation gratuite sur minitel* (3614 AIR INTER).

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1988 a été tiré à 540 619 exemplaires

Polémique entre les dirigeants de l'Association de recherche sur le cancer

A la suite des informations concernant l'ARC (association pour le développement de la recherche sur le cancer) publiées dans nos éditions du 12 avril, M. Jacques Crozemarie, président de l'ARC, a déclaré à l'AFP d'abord, sur Antenne 2 ensuite, que M. Yvon Ledoux que nous avions présenté comme vice-président de l'ARC *« n'occupait plus cette fonction depuis le 23 décembre dernier »*.

Selon M. Crozemarie, M. Ledoux aurait attendu d'avoir donné sa démission pour critiquer le fonctionnement de l'ARC auquel il a pris part pendant de nombreuses années *« sans élever aucune protestation »*. M. Crozemarie a, d'autre part, indiqué que M. Ledoux a été remplacé par le médecin général-inspecteur Robert Ronflet.

M. Ledoux, actuellement en voyage aux Etats-Unis et que nous avons joint le 12 avril, dément les affirmations de M. Crozemarie. Docteur en droit et PDG de la *société* FAT-Communication, M. Ledoux déclare être toujours le *« vice-président – secrétaire général »* de l'ARC.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 avril

Jeu égal

Après avoir ouvert sur une note un peu lourde (– 0,3 %), le marché s'est redressé mardi matin, regagnant la plus grande partie du terrain perdu. A 11 heures, l'indicateur instantané était à 0,01 % en dessous de son niveau de la veille.

Hausse d'Hachette (+ 5,8 %), Avions Dassault, Penhoet, Galeries Lafayette, Hénin, Promodès, Midi, Schneider. *Recul* de Bis, Casino, Lesieur, J. Lefebvre, Club Med., BHV, Legrand.